



American University of Leadership

Where Leaders are Born

Rédaction de thèse

Thème : La gestion des programmes de formation numérique en République Démocratique du Congo: étude des sentiments d'efficacité personnelle (SEP) à l'intégration du numérique de l'école Vedruna, selon l'expression de Bandura, « Self-Efficacy Scale, chez des protagonistes en formation initiale de l'école.

Présenté par

DAN KUBA TAKANA

2016-2019

RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Depuis le dernier état des lieux sur l'enseignement national de la R.D. Congo, par la loi-cadre n° 86/005 du 22/9/86, aucune autre évaluation n'a véritablement jeté un regard sur l'évolution de cet enseignement qui, aujourd'hui, devient obsolète par rapport aux enjeux de la mondialisation avec la révolution numérique. On dénote partout dans le monde une innovation de programmes de formation, une mutation de la pédagogie traditionnelle à la pédagogie numérique, bref, une nouvelle culture et une transformation des pratiques. Cependant, cet espace novateur qui prend de l'ampleur partout dans le monde, et plus particulièrement en cette période inédite de la pandémie COVID-19, peine visiblement à émerger dans l'enseignement en République Démocratique du Congo (R.D.Congo), et cela, malgré les efforts que certains établissements tant publics que privés fournissent pour s'équiper en matériels informatiques et en connectivité. Ce retard de l'enseignement de la R.D.Congo se justifie aussi par le manque des moyens financiers, de motivation du personnel mal rémunéré, des apprenants mal encadrés, et pire encore de l'évasion du personnel qualifié vers d'autres pays. Ainsi, l'internet se présente, aujourd'hui, sans nul doute, pour certains pays sous-développés, comme une opportunité de rattraper le retard accumulé en manque des ressources pédagogiques de qualité. Cela nous amène à s'interroger sur la nécessité de l'intégration du numérique dans le système scolaire congolais, d'où le choix de notre thème ; La gestion des programmes de formation numérique en République Démocratique du Congo.

Cette thèse se base sur l'étude des sentiments d'efficacité personnelle (SEP) à l'intégration du numérique, selon l'expression de Bandura, chez des protagonistes en formation initiale de l'école primaire catholique Vedruna de Kinshasa.

En utilisant le cadre théorique de A. Bandura dans un courant de pensée socioconstructiviste, nous avons voulu comprendre l'influence des sentiments d'efficacité personnelle (SEP) sur l'intégration du numérique et, de surcroit, sur la valorisation de leur apprentissage. Mais aussi la nécessité de créer la stratégie d'implémentation de l'intégration du numérique par le modèle Pathway, selon A. Dubus (2010). Cela nous mène à comprendre la procédure de cette intégration à apprendre au moyen d'une plateforme numérique. Le fonctionnement a été démontré durant en cours des trois années scolaires entre 2016 et 2019 à l'école primaire Vedruna, une école primaire dans la ville de Kinshasa en R.D Congo.

Ainsi, les retombées de cette étude confirment que l'expérience peut être dupliquée dans d'autres établissements scolaires. Pour ce faire, nous avons, en guise de recommandations, proposé le modèle Pathway. Celui-ci a pour but de promouvoir les

principes de la pensée systémique en se fiant sur la recherche de marketing. L'expérience tirée de ce modèle peut être répétée dans plusieurs autres établissements scolaires en RD Congo, en l'occurrence de l'école canadienne de Kinshasa. La mise en place de la pensée systémique Pathway de Brent Anderson a pour intention d'appivoiser la complexité du problème et d'implanter l'intégration numérique en tant qu'outil opératoire dans l'enseignement de cet établissement et dans toute la République Démocratique du Congo.

Mots- clés : apprentissage, gestion, formation, numérique, motivation, SEP

Résumé en anglais

The management of digital training programs in the Democratic Republic of Congo: a study of the feeling of personal efficacy (FPE) among the parties in the initial training to integrate digital education. The case of the primary Catholic school Vedruna in Kinshasa.

Since the last national situational analysis on teaching in the DRC, under authority of the framework law #86/005, 22/9/86, no other evaluation has really examined the evolution of this teaching which is becoming obsolete with respect to the issues arising from the globalization of digital revolution. We see innovation in training programs and change from traditional to digital pedagogy, in short, a new culture and a transformation of practices everywhere in the world. However, this innovative space which is spreading throughout the world, and especially during the Covid-19 pandemic, has barely emerged in DRC teaching, despite the efforts that certain public as well as private institutions offer in digital material and connectivity. People make excuses for this delay is justified by a lack of financial means to motivate the teacher corps and even more through a lack of qualified personnel and motivation. That introduce us to our topic: The management of digital training programs in the Democratic Republic of Congo: a study of the feelings of personal efficacy (FPE) among the parties in the initial training to integrate digital education. The case of the primary Catholic school Vedruna in the city of Kinshasa in DRC.

Based on A. Bandura socioconstructivist approach, an exploration methodology, a special monitoring center was established based on a typical sample, specifically 500 students finishing in the catholic primary school over the course of the three school years 2016-2019. We have obtained relevant information based on an empirical survey to verify whether FPE permits integration digital education, stemming from exercises on the platform and improvement in learning. By observation of indicators of the results within the sample before and after digital integration. We implemented, as recommendation of A. Dubus (2010) of leadership vision, the model in other school, for example Canadian School of Kinshasa by using a marketing research approach as Pathway model of Brent Anderson. This systematic model, based on the system thinking which permits taming the complexity of the problem through satisfaction of the needs of all the stakeholders, a strategy, and transformational processes leading to the desired results, digital integration. This model, conceived as an operational tool, is fundamental for any organization that seeks to achieve its desired results.

Key words: learning, management, training, digital, motivation, FEP

Remerciements

Nous voici, enfin, au terme du troisième cycle de notre formation d'études supérieures et universitaires. À l'occasion de cet heureux événement, nous ressentons le sentiment de joie réel laquelle, par ailleurs, restera imparfaite si nous ne nous acquittons pas d'un sacré devoir moral de témoigner, de rendre hommage, d'exprimer notre gratitude et notre reconnaissance à l'Aséité du Très-Haut, qui est la source du mouvement et de l'être. Ainsi, nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont concouru à l'édification de notre personne et de cette œuvre.

Ainsi, nos sentiments de gratitude s'adressent particulièrement à International University of Leadership, IUL qui m'a permis de réaliser ce projet doctoral aujourd'hui, mais aussi, aux encadreurs de la rédaction de cette thèse. Le professeur Dr Rachid Rouane qui a dirigé ma thèse des mains de maître, le professeur Dr Jean Claude Kalubi mon codirecteur et le géniteur du cadre théorique d'A. Bandura, le professeur Dr Nzuzi Norbert et Brent Anderson ont effectué des relectures vigilantes et des remarques perspicaces au prix de multiples discussions. Le professeur Dr Nzuzi Norbert a accepté de repenser notre argumentaire en dépit de ses multiples occupations. Nous aurons à jamais gré de ce collègue de cogitation.

À leur suite, nous n'oublions pas monsieur Benoît Kewa Kaputu et mademoiselle Blessy Kuba Takana Kalala pour leur contribution à la mise en forme du présent texte. Ils méritent notre attention et l'expression de nos vives reconnaissances.

Nous pensons également aux cadres dirigeants de l'école primaire catholique Vedruna et l'école Canadienne de Kinshasa qui nous ont ouvert leurs portes pour la recherche expérimentale.

Aussi nous disons un grand et sincère merci à toutes les personnes qui nous ont encouragées à persévérer durant ces années de recherche, nous citons Dr Alex Lalhou.

Nos hommages les plus mérités vont particulièrement à notre chère Maman Kasanza Kalala qui a tiré sa révérence avant ce jour de défense de notre thèse.

A notre épouse Madame Kuba Victorine Ngo Nguidjol et à nos chers enfants, Blessy Kuba, Starry Kuba, Wise Kuba et le cadet Kyle Kuba pour leur soutien moral.

Difficultés rencontrées

Un adage français dit : “À l'impossible nul n'est tenu”. Le temps de recherche scientifique équivaut à pari accepté et à gagner. Chercher signifie s'engager dans une aventure, dans une série de découvertes, dans un processus librement coopté, se mettre à la suite d'Archimède qui a dit au terme de ses investigations scientifiques : “eurêka” pour dire : “j'ai trouvé”. Aucune investigation scientifique n'est facile.

Les difficultés que nous avons rencontrées sont de l'ordre du temps matériel de recherche, du projet de recherche à honorer et non à sacrifier, de l'horaire des personnes-ressources à contacter, des informations à trouver, des finances à réunir, de la fatigue, de la topologie, de la notoriété scientifique des encadreurs de notre travail, de la formalisation cognitive du travail, des concepts-clés et de l'approche du sujet. De plus, la distance qui nous sépare de notre institution de formation demeure assez longue.

L'interrogation, ou mieux, la discussion avec les élèves de Vedruna en raison de leur jeune âge nous a donné du fil à retordre.

Du temps matériel de recherche. Le philosophe français Henri Bergson (1859-1941) avait à juste titre fait de l'intuition le seul moyen de connaissance de la durée et de la vie. Aux dires de ce philosophe, le temps est mécanique ou psychologique. La rédaction de notre thèse aura subi les effets de la durée, pour dire du temps, à la fois mécanique et psychologique. Le volume du travail à abattre aura été considérable. Le timing tant de nos occupations professionnelles que de celui de nos encadreurs de recherche et rédaction était toujours à créer.

De la notoriété scientifique des encadreurs. Cette thèse aura été rédigée sous la motivation permanente du professeur Nzuzi Norbert, un des cadres scientifiques de la R.D. Congo, philosophe et lexicologue. Pour ce dernier, les mots pèsent, ils ont un sens, une histoire, une contextualisation. Nos encadreurs lointains sont restés perspicaces du point de vue de l'épistémologie de la recherche sur le SEP. Ils n'ont laissé passer aucun mot gratuitement.

Du projet de recherche. Devrions-nous honorer le fruit de notre recherche ou le bâcler, le sacrifier. Les philosophes nous auront orienté avec la thèse de chose, l'une, de celle “du vouloir d'une chose” et non directement de son contraire. En quatre ans de recherche, de lecture, de rédaction, de contact humain avec les sociétés savantes et de leurs experts, nous nous serons engagés dans le monde du savoir. Tout n'était pas à boire ou à manger.

Des finances. La recherche se veut un investissement. Pourtant, les moyens n'ont scrupuleusement suivi. " Vouloir c'est pouvoir dit-on". Nous avons fait la politique à partir de nos moyens.

De la topologie. Celle-ci est l'étude de l'environnement temporel comme de ses corollaires. Nous résidons à Kinshasa et nous étudions loin de notre institution de formation International University of Leadership. Le contact scientifique pour la direction de cette thèse a parfois buté contre les aléas de la connexion Internet.

Abréviations, sigles et acronymes

R.D.Congo	: République Démocratique du Congo
SEP	: Sentiment de l'efficacité personnelle
PNEP	: Programme national de l'enseignement primaire
PATHWAY	: Chemin
ESU	: Enseignement supérieur et universitaire
EPINC	: Enseignement primaire et initiation à la nouvelle citoyenneté
MELS	: Ministère de l'Education, des Loisirs et Sports
AIA	: Association Internationale Africaine
RDC	: République Démocratique du Congo
ECIK	: Ecole Canadienne Internationale de Kinshasa
CCA	: College Canadian Alliance
MPR	: Mouvement Populaire de la Révolution
AFDL	: Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération
RCD	: Rassemblement Congolais pour la Démocratie
LMD	: Licence – Maitrise - Doctorat
UCAC	: Université Canadienne au Congo
EPSP	: Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
MEPSP	: Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
EIC	: Etat Indépendant du Congo
SECOPE	: Service de Contrôle de Paie des Enseignants
PRS	: Pensions et Rentes de Survie
APE	: Association des Parents d'Elèves
FRAP	: Frais d'appoint
SERNIE	: Service National d'Identification des Elèves
TENAFEP	: Test National de Fin d'Etudes Primaires
ENAFEP	: Examen National de Fin d'Etudes Primaires
ASSONEPA	: Association Nationale des Ecoles Privées Agréées
ODA	: Objectifs de développement et d'autonomie

Vie de l'auteur

1. La vie familiale d'Albert Bandura

Albert Bandura est né le 04 décembre en 1925 à Mundare, au Canada, ayant grandi avec des parents non scolarisés. Le village natal de Bandura est un hameau d'environ 400 habitants. La majeure partie de ceux-ci était constituée d'immigrant. Son père, monsieur Senior, employé dans le domaine ferroviaire transcanadien, était d'origine polonaise tandis que sa mère, magasinière de la ville, était originaire d'Ukraine. Ses parents étaient préoccupés par l'épargne et entrevoyaient d'acheter une ferme pour l'autosuffisance. À en croire, selon Philippe Carré (2004), son biographe, la théorie sociocognitive de Bandura tire son origine, en partie, de son vécu social comme de la stimulation de son environnement familial.

Consciente de ses moments de précarité économique, la famille Bandura mettait en œuvre ses capacités argentiques. Carré note bien des événements malheureux qui avaient frappé cette famille : la période d'intempéries qui avait dévasté la ferme familiale. En 1918, la famille a perdu deux enfants. Carré souligne qu'au-delà de tout, la famille Bandura était restée unie au regard de l'ambiance festive que les parents de Bandura créaient. Le père de Bandura participait à la commission scolaire de son quartier de résidence. Il était un extraordinaire auto-apprenant qui attachait de l'importance considérable à l'étude et au travail. Il avait appris par lui-même appris trois langues et le violon. Cadet et garçon unique d'une famille de quatre enfants, Bandura a étudié à la campagne de Mundare dans une école dépourvue d'infrastructures viables. Dans ladite école, les élèves étaient obligés de prendre en main leur propre éducation. Carré martèle que, selon Bandura, malgré le contenu de la plupart des manuels scolaires eusse été obsolète, les outils d'auto-direction, autrement dit la formation et l'apprentissage personnel, sert durant toute la vie. J.F. Dorton argumente à ce sujet en mentionnant que l'apprentissage social peut revêtir des formes très différentes : la socialisation inconsciente, où l'enfant acquiert sans s'en rendre compte des façons de s'exprimer, des codes de conduite, des valeurs propres à un groupe social, jusqu'à l'identification inconsciente du sujet à un héros, à un modèle, à un « idéal » sur lequel l'individu copie sa façon de s'habiller ou de manger (1998). La prise de conscience de la nécessité de l'auto-éducation a cultivé en Bandura l'impossible et l'impérieux défi d'entreprendre des études universitaires. Bandura profitait des vacances scolaires d'été pour rendre service à la menuiserie d'Edmonton ou au Yukon dans un camp de réparation de route. Ainsi, les questions liées à l'austérité et à la survie de la vie ont largement influencé Bandura à une large ouverture sur la vie !

1.1. Courant de pensée

Albert Bandura est un critique et révolutionnaire scientifique. Il est socioconstructiviste. La rigueur de la pensée a connu un parcours considérable dans l'évolution de la psychologie.

1.2. Source principale de la pensée de BANDURA

La pensée de Bandura provient d'une lecture critique de la psychanalyse de Sigmund Freud, au point qu'il aura repensé le freudisme.

1.3. Œuvres de BANDURA

Les premiers travaux de Bandura se sont centrés sur le rôle proéminent du modelage social dans la motivation, la pensée et l'action humaine. Il s'y est pris en développant sur la théorie de la gestion harmonieuse entre l'excellence académique et l'efficacité opérationnelle sur la vision de l'apprentissage.

Bandura a construit sa pensée sur trois orientations sociocognitives à savoir :

- Les SEP
- L'apprentissage social
- L'angétivité

Au prix de beaucoup d'abnégations et de sacrifices personnels, Bandura s'est taillé une carrière scientifique riche et prospère. Il avait assimilé le principe du "connais-toi toi-même et deviens ce que tu es". Amateur de golf, celui-ci a étudié à l'Université de Colombie-Britannique à Vancouver où il a défendu une thèse intitulée *les usages du test de Rorschach en psychologie clinique*. Aux dires de Carré, Bandura s'était investi sur la construction progressive de la théorie sociocognitive autour du concept nodal d'auto-efficacité. La notion d'apprentissage social était la bannière scientifique de Bandura. Selon ce dernier, les cultures humaines transmettent les compétences comme les savoirs sociaux les plus avancés par l'effet de l'expérience vicariante du modelage. Bandura est l'auteur de la théorie sociocognitive du fonctionnement psychologique autour de la centralité des phénomènes cognitifs et des vicariants autorégulateurs dans l'adaptation et le changement humains. Il a par ailleurs développé le fondement de la théorie sociocognitive en cogitant sur la compétence d'autoréflexion de son propre fonctionnement et son efficacité personnelle. Dans le même ordre d'idées, il s'est penché sur le SEP en tant que fondement de la motivation, du bien-être et des accomplissements humains. Si les gens ne sont pas convaincus qu'ils puissent être en

mesure d'obtenir des résultats aussi bons qu'ils le souhaitent grâce à leurs propres actions, ils auront eu moins de raisons d'agir ou de persévérer face aux difficultés.

2. Œuvre et potentialités cognitives de Bandura

Inscrit en 1946 à l'université de Vancouver en biologie, Bandura s'est hasardeusement retrouvé dans la Faculté de psychologie. Il était souvent matinal. Pour ne pas s'ennuyer, il cherchait des moyens à occuper son temps libre avant les cours et trouva un cours de psychologie dont l'horaire lui convenait. Il s'y inscrivit.

Passionné par la psychologie, il décida de s'y consacrer totalement.

D'après Carré, « dans la vision proactive de la théorie sociocognitive bandurienne, la chance favorise les curieux, les aventureux et les tenaces » (2004). C'est le cas, de notre point de vue, à savoir, que Carré dirait de la théorie de la méritocratie de John Rawls ? En somme, celui-ci associe la réussite de l'homme à la théorie de l'égalité des chances et à la méritocratie. En 1949, Bandura obtint le prix de l'université Bolocan en psychologie. Signalons que ce natif de Mundare travaillait pour financer ses études. Il s'est rendu aux Etats-Unis à la recherche d'un environnement stimulant pour préparer son doctorat à l'université d'Iowa.

1.4. Les années universitaires de Bandura

Ces années signalent la fréquentation de Bandura aux universités de Vancouver, d'Iowa et de Stanford. Interrogeons-nous avec Carré sur la biographie de Bandura. Nous donne-t-elle des clés pour comprendre la genèse de la théorie de l'apprentissage social, dit aussi, l'apprentissage vicariant et de la théorie sociocognitive ? Connaît-on ces théories pour les utiliser dans toutes leurs dimensions ?

Les théories psychologiques d'A. Bandura ont régité une vision positive et dynamique en lien avec l'agentivité humaine dans le contrôle des événements qui marquent la trajectoire existentielle.

Carré conclut de la vie de Bandura en disant que les dimensions explicatives, prédictives et opérationnelles de la théorie sociocognitive répondent aux défis posés d'une psychologie scientifique par le biais de la complexité des enjeux épistémologiques, pragmatiques et sociaux du XXI^e siècle (2004).

Le psychologue canadien Bandura, auteur du concept d'auto-efficacité, est encore peu connu des infirmières. Pourtant, les concepts d'apprentissage vicariant (apprentissage par

l'observation d'autrui), d'auto-efficacité et d'angétivité peuvent enrichir la recherche infirmière.

1.5. Présentation du terrain de recherche

Nos recherches doctorales s'effectuent à l'école primaire Vedruna, une école conventionnée et catholique, fonctionnant sous le mode de gestion des écoles d'association. Elle se situe dans la commune de Nd'jili à Kinshasa, en R.D.Congo.

Les retombées de notre recherche ont permis de dupliquer l'expérience à l'école Canadienne de Kinshasa grâce à l'approche Pathway. L'école Canadienne de Kinshasa est une école privée qui se situe dans la commune de Limete, à Kinshasa, en R.D.Congo.

INTRODUCTION

1.1. Observation

Notre thèse s'intitule : *La gestion des programmes de formation numérique chez des protagonistes en formation initiale. Cas de l'école primaire catholique Vedruna de Kinshasa en R.D. Congo selon l'étude des sentiments d'efficacité personnel d'A. Bandura.*

La révolution numérique en ce vingt et unième siècle n'est plus un secret pour tout vivant. Plus un seul secteur de la vie n'échappe à l'influence du numérique. Qui plus, la pandémie Covid-19 est une grande pédagogie de l'utilité du numérique dans l'enseignement au moment où la distanciation sociale est devenue une nouvelle règle de vie. Cela étant, nous entendons joindre les cogitations économiques au vaste marché que le monde numérique est en train de susciter un procès relatif aux objectifs pédagogiques dans les institutions d'enseignement. Les questions du genre « quel est le problème, pourquoi l'observer, les modalités des observations et la quiddité de la motivation de l'intégration du numérique dans l'enseignement chez les protagonistes en formation initiale ?

Il est temps que la motivation, cette composante de l'apprentissage au degré primaire, dans la perspective de Bandura, de Rioux, de Lo Presti, de MJ Richard, M Coulibaly, S. Lefèvre et autres psychopédagogues, devienne désormais inamovible dans l'apprentissage et la vie affective.

1.2. Problématique

Le système éducatif congolais accuse maintes faillites à tous les niveaux de l'enseignement depuis l'Etat Indépendant du Congo (EIC) jusqu'à de nos jours. Ce travail ressuscite l'actuel grand débat sur l'implication des TIC tel que démontré par Richard (2014), selon laquelle les élèves perçoivent positivement l'intégration du numérique dans le processus d'apprentissage. Dans l'époque actuelle, cette tendance s'approfondit avec le nouvel enseignement en ligne au regard de ses implications quant aux contenus, aux méthodologies d'enseignement, aux concepts-clés, à ses variables aux variables et aux populations. Cependant, réfléchir sur la gestion actuelle de l'intégration du numérique au primaire en République Démocratique du Congo (RDC) paraît être une gageure, car selon l'étude de Coulibaly (2009), le faible sentiment de savoir ou d'efficacité personnelle à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) constitue des barrières expliquant

le non-engagement à leurs intégrations. De plus, tel que souligné par Rioux et Presti (2017), le manque de « culture technologique » peut nuire au projet ou « influencer la persistance et la motivation intrinsèque d'élèves du primaire sur une plateforme numérique d'exercitation ». Outre, les facteurs humains comme obstacles, on peut également évoquer les conditions organisationnelles favorisant la motivation des enseignants dans leur développement lié à l'intégration des TIC, nous fait remarquer A. Rasmy (2015). À cet égard, l'importance d'explorer cette thématique permettra de comprendre les facteurs pouvant favoriser l'intégration du numérique chez les finalistes de l'école primaire Vedruna de Kinshasa en RD Congo. Les réponses à ces questions permettent d'élucider le manque de motivation à intégrer l'initiation au numérique dans les laboratoires avisés et dans les écoles.

Depuis quelques décennies, le développement et l'expansion rapide des TIC se sont accélérés à la faveur de la mondialisation. En posant ainsi ce problème, nous voudrions souligner précieusement que l'avènement novateur peut s'accroître davantage grâce à la réalisation de contenus multimédias, à l'usage de réseaux sociaux interactifs et aux blogs.

En fait, cela engendre souvent des nouvelles formes d'organisation, aussi bien dans le temps, les lieux, les contacts et les expressions.

Le contexte concurrentiel d'aujourd'hui crée aussi de nouveaux codes dans les comportements et les usages. Dès lors, comme le souligne Lipovetsky une sorte de nouveau consommateur voit le jour, qu'on peut qualifier de super-consommateur du 21^{ème} siècle, de mobilité et affranchi des anciennes pratiques culturelles de classe, imprévisible qui vit dans une époque où la vitesse et l'immédiateté sont devenues des nouvelles normes sociétales, (2006,4). Ces nouveaux comportements sont marqués également par des encadrements spatio-temporels (2006). La R.DC se devra d'importer toutes les initiatives et action de développement, soit, la rigueur scientifique, dans l'implantation et la mise en œuvre de ce type de projet éducatif.

Objet de la recherche

L'objet de ce travail consiste à comprendre le sentiment d'efficacité des protagonistes en formation initiale de l'école primaire Vedruna de Kinshasa à l'intégration du numérique par l'usage de la plateforme « d'exercitation ». Il permet aussi de dissimuler son impact sur l'amélioration des apprentissages des protagonistes au degré terminal du cycle primaire.

La question de départ consiste donc à vérifier s'il existe un lien au niveau de la motivation SEP et l'intégration du numérique dans le système éducatif congolais au cycle primaire.

La question subsidiaire de la recherche est : L'intégration du numérique améliore-t-elle la qualité d'apprentissage ?

Nous supposons que la motivation SEP va permettre l'intégration du numérique et de surcroît une amélioration de la qualité des apprentissages.

Un observatoire est mis en place pour confronter les usages pédagogiques classiques comme groupe de contrôle selon le processus vicariant aux nouvelles habitudes TIC de travail des finalistes de l'école primaire Vedruna. L'enjeu que représente un tel projet d'expérimentation dans un établissement scolaire où les formateurs et les apprenants ont besoin d'une mise à niveau des compétences en TIC est nécessaire pour corroborer notre hypothèse. Pour ce faire, un degré de motivation des élèves est nécessaire. Le sentiment d'efficacité personnel (SEP) de Bandura comme un cadre théorique de cette thèse a inspiré l'auteur dont nous exploitons la pensée. Le SEP nous permet de réaliser cet objectif. Mais auparavant, nous savons qu'il était aussi nécessaire de passer des heures de sensibilisation pour favoriser l'appropriation du projet par tous les acteurs. Quant à ce qui précède, notre objectif principal est de souligner l'urgence de hâter l'avènement d'un système de gestion d'une formation numérique. On comprend dès lors que la conception des programmes en formation initiale mettrait dorénavant la R.D. Congo au diapason des autres pays.

Nous supposons que la motivation selon SEP va amener à l'utilisation du numérique et, de surcroît, va augmenter les résultats des épreuves évaluatives, sommatives et certificatives des apprenants qui font l'objet de notre étude. Cependant, Lo Presti fait remarquer l'influence que les facteurs individuels et contextes culturels de l'apprenant peuvent avoir une incidence sur l'intégration à l'exercice numérique, (2017). Annick Rivens Mompean (2013) et Rasmy (2015) soutiennent cependant que cette innovation ne peut se développer que dans un contexte global et d'une organisation donnée en tenant compte de l'engagement de toutes les parties prenantes car les TIC, d'après Abbitt, J.T. et Klett, M.D. (2007) améliorent la qualité de l'éducation. Ces parties prenantes sont tous acteurs comme l'indique dans la logique de DET V2, élèves, parents d'élèves, enseignants, personnels administratifs, techniques et de l'état, (2006). Aussi appelés des consommateurs selon Voulgre en tant qu'un dispositif global qui permet de fournir un contact d'accès aux contenus digitaux via un réseau internet dans le but de travailler (2010). Cependant, il y a lieu de souligner qu'il existe une différence de perceptions de niveaux d'habiletés techniques entre

les élèves ayant une base aux TIC et les non formés dans cet espace. Selon l'expression de Geneviève RIOUX, son travail porte sur la différence culturelle au niveau de la pratique numérique chez certains enseignants (2017).

Méthodologie

Du point de vue méthodologique, nous appuyons sur une approche socioconstructivisme. Des tests numériques, au cours de trois années scolaires entre 2016 et 2019, ont été effectués à l'école primaire Vedruna, un établissement des réseaux des écoles publiques locales d'enseignement.

L'étude ci-présente est exploratoire dans laquelle la motivation selon le SEP est une variable indépendante tandis que la variable dépendante représente l'intégration du numérique. Ces deux variables seront confrontées aux tests empiriques afin de falsifier l'hypothèse-conjecture grâce à l'observation des indicateurs des résultats formatifs. Afin de prédire une relation causale. L'étude procède à une vérification d'hypothèse sur base du contrôle statistique. À partir d'un échantillonnage aléatoire simple représenté par les finalistes du cycle primaire, nous pensons requérir de l'information pertinente pour comprendre le phénomène étudié en agissant sur une variable qui aura effet sur l'autre. Existe-t-il une différence entre l'état A et l'état B ? Si c'est le cas, il y a donc une variance, soit l'existence d'un phénomène. Par conséquent, la démarche « ex post facto » est nécessaire pour corroborer l'hypothèse de la preuve des SEP.

Cette méthode nous permettra de décrire tant la structure des programmes en formation initiale, que notre appropriation de la pensée de Bandura. Il va sans dire que les concepts de base relatifs à la numérisation de l'apprentissage répondent du fonctionnement comme de la rentabilité des besoins de formation selon les divers âges.

Nous avons recouru aux trois techniques que voici :

- **La technique d'interview à questions ouvertes et semi-ouvertes selon le référentiel de compétences Desjardins:** Nous interrogerons les apprenants, les animateurs des cours, le personnel, et les élèves sur l'usage de l'outil numérique ;
- **La technique statistique :** Nous irons exploiter un questionnaire mixte en cernant les variables quantitatifs et qualitatifs afin de mieux asseoir nos objections sur les éventuels programmes des cours en ligne ;

- **La technique documentaire** : Les documents audio-visuels sous forme d'ouvrage concernant l'enseignement en ligne, les programmes de formation seront utilisés. Il y aura également des documents écrits qui comprend un questionnaire et des textes administratifs officiels venant des pays organisateurs de l'enseignement en ligne.

Du point de vue des résultats

Notre approche est centrée sur le concept de projet de développement. Nous cherchons à mettre en évidence la nécessité d'implémenter un système approprié dans une perspective de montrer la procédure qui consiste à s'approprier des outils opératoires et pédagogiques. Elle aura pour effet d'améliorer l'enseignement au cycle primaire par l'intégration du numérique.

Dans cette perspective, notre contribution est présentée autour de six chapitres. Après l'introduction, nous aborderons le chapitre premier qui a pour volonté de démontrer le cadre théorique d'Albert Bandura concernant les bénéfices des concepts à mettre en évidence et leurs apports sur les applications en gestion, en formation et dans le monde du numérique. Selon Bandura, la variable indépendante SEP, à titre de cause, interfère sur la variable dépendante « l'intégration du numérique » en tant qu'effet et le modèle Pathway comme outil opératoire d'implémentation. Ceci étant dit, le résultat devient l'unique instrument de mesure. Le deuxième présente la méthodologie et les échantillons sur l'approche socioconstructiviste qui se base sur des variables quantitatives des apprenants finalistes du cycle primaire à partir des questionnaires mixtes (quantitatif et qualitatif), ses justifications et sa provenance (différents domaines, différentes disciplines, différentes villes et régions du pays). Le vraisemblable ou l'évident n'est pas forcément vrai, et le vrai n'est pas forcément évident ou vraisemblable. D'où la nécessité de vérifier la validité et de confirmer l'évidence de notre hypothèse qui est la possibilité et l'incontournable du SEP à intégrer le numérique chez des protagonistes finalistes des écoles primaires de la R.D Congo. Le troisième se focalise sur les résultats de l'enquête de cette valorisation. Il s'appuie sur les résultats d'une recherche exploratoire. Cette démarche consiste à mettre en œuvre des enquêtes de terrain de type socio-anthropologique intensives sur le site de l'école Vedruna à Kinshasa. Ces enquêtes socio-anthropologiques ont été réalisées auprès des élèves finalistes de cet établissement primaire de différentes classes. Le quatrième aborde la discussion autour de l'interprétation des évaluations formatives et sommatives, à savoir, des tests. Il eut plusieurs épreuves certificatives du ministère dans un espace communautaire des apprentissages. Les évaluations ont été faites d'une classe à l'autre de façon randomisée de manière à comparer des données

qui soutiendra les SEP comme moteur d'intégration numérique dans l'enseignement en République Démocratique du Congo. Le cinquième examine les recommandations et les retombées de la gestion numérique dans le contexte de la R.D. Congo. Dans cette perspective, nous citons l'amélioration de la qualité, l'autonomie, l'apprentissage vicariant, l'estime de soi, l'auto-efficacité, l'éveil cognitif, la causalité triadique, l'angétivité humaine et la guidance. Le sixième confirme la conclusion, nous donnerons notre position en termes d'apport personnel pour les SEP, l'intégration et l'amélioration de l'enseignement en R.D. Congo.

Chapitre I. Cadre théorique

1.1. Introduction

Afin de répondre aux objectifs de ce travail, deux concepts théoriques seront utilisés. La théorie du sentiment d'efficacité personnelle (SEP) d'Albert Bandura sera abordée en premier lieu. Ensuite le modèle Pathway sera mentionné en tant que cadre conceptuel découlant de la pensée systémique de Peter Senge (1996). D'après celui-ci, ce modèle permet de réaliser les effets voulus puisqu'il a pour but d'obtenir un résultat escompté (Senge, 1996). Grâce à ce modèle, il est possible de mesurer le niveau de motivation des apprenants au cycle primaire en faisant une comparaison entre avant et après l'intégration du numérique. La pensée systémique demeure fondamentale, car elle traite de la qualité, tels que Breintenberg et Maureen (1992) disent dans la certification ISO (signification des initiales), en vue d'améliorer l'enseignement en R.D Congo et enfin le cadre de référentiel Desjardins dans l'élaboration du questionnaire.

Le texte de la présente thèse doctorale s'étoffe autour de six mots-clés que nous aimerions formaliser à travers le lexique dont nous citons : gestion, formation numérique, motivation, le SEP, l'apprentissage et le contexte historique entre le passé colonial et le présent qui retrace l'évolution de l'éducation en RD Congo. Il s'agit d'un condensé de notre perception des desdits mots et des différentes mutations de cet enseignement en vue d'une clarification de notre entendement. Le modèle Pathway est mentionné en tant que cadre conceptuel découlant de la pensée systémique de Senge Peter (1996). D'après celui-ci, ce modèle permet de réaliser les effets voulus puisqu'il a pour but d'obtenir le résultat escompté (Senge, 1996). Grâce à ce modèle, il est possible de mesurer le niveau de motivation des apprenants au cycle primaire en faisant une comparaison entre avant et après l'intégration du numérique. Ayant constaté les besoins des élèves, des parents, des enseignants et de la direction de l'école, Pathway permet d'unifier les parties prenantes autour d'une raison d'être de l'école partagée par tous. Par la suite, il développe et met en place une stratégie efficace pour atteindre la raison d'être à laquelle toutes les parties prenantes peuvent s'engager, appuyant ainsi sur l'amélioration des résultats offerts par l'intégration du numérique. L'effort commun créera des nouveaux processus d'apprentissage, toujours s'approchant à la réalisation de la raison d'être.

Ce cadre théorique ouvre au développement intégral comme au renouveau de l'angétivité des finalistes de l'école primaire de la R.D.Congo, formé selon les objectifs de développement et d'autonomie (ODA). A. Bandura est mieux placé pour nous inspirer. La formalisation

épistémologique de cette thèse nous offrira, sans peur de contredit, un cadre conceptuel en vue de l'élaboration d'une nouvelle conception du système éducatif congolais. Car, de plus en plus, le changement de culture se pose et s'impose tout à la fois. Sans une telle exploitation, notre système éducatif semblera désuet dans cette sphère profondément mondialisée. Nous partons de l'analyse de la motivation SEP en tant que variable indépendante d'intégration du numérique en formation initiale à la lumière de l'angétivité ou des SEP. Pour concevoir réaliser un tel projet, avouons-le, nous nous engageons dans une entreprise de haute portée cognitive dont la théorisation tissera le fond de notre recherche. Nous sommes donc dans la logique du stimulus et de la réponse.

Mais auparavant, nous tenterons de revisiter la pensée d'Albert Bandura dont l'apport sur les SEP, nous servira de gouvernail tant il est vrai qu'il pourrait nous éclairer conséquemment. En posant ainsi ce problème, nous voudrions souligner précieusement que l'avènement novateur peut s'accroître davantage grâce à la réalisation des contenus multimédias, à l'usage de réseaux sociaux interactifs et des blogs.

En fait, cela engendre souvent des nouvelles formes d'organisation aussi bien dans le temps, le lieu, les contacts et les expressions. Du point de vue cognitif, le phénomène même de mondialisation nous offre des résultats diamétralement opposés car tout n'est pas parfait et donc, ses retournés pourront nous servir de remplir dans cette étude. Il y aurait des raisons de s'interroger. Poser le problème dans un contexte précis de la R.D. Congo inclue à opérer un survol rapide afin de dégager certains éléments. Partant de ce qui précède, notre objectif principal est de souligner l'urgence de hâter l'avènement de système de gestion d'une formation numérique. On comprend dès lors que l'usage des programmes en formation initiale mettrait dorénavant la R.D. Congo au diapason des autres pays. L'instruction académique 017 de 2015-2016 de l'enseignement supérieur en République Démocratique du Congo stipule, en effet, que « l'enseignement ouvert et à distance est devenu une des options fondamentales de l'enseignement national en R.D. Congo ». Du point de vue spécifique, il s'agira de dissimuler l'impact réel de la formation numérique tout autant sur les protagonistes en formation initiale ou en formation continue. Cependant, une telle vision devra, au préalable, susciter les SEP dans le chef de tous les différents protagonistes d'une telle vision. Sans cela, il sera quasi difficile d'envisager toute nouvelle orientation.

L'intitulé de notre thèse commence par le mot gestion, qui de première vue, sonnerait comme le marketing, la GRH, etc. Cette perception mérite un profond questionnement. Pourtant, ce mot renvoie en Informatique au Système de gestion de base de données. Ce logiciel permet de construire, de modifier et d'interroger une base de données.

Qu'est-ce que nous entendons gérer, comment et pourquoi ? Nous aimerions concevoir l'impact présent et à venir du résultat de nos protagonistes évalués sommairement.

Il semble que l'orientation que nous voudrions donner à notre travail constitue une originalité, une innovation et un type de révolution copernicienne. Nous entrevoyons de recréer l'enseignement initial en R.D. Congo à travers nos théories sur la nouvelle école numérique. Nous allons ainsi approfondir notre argumentaire pour mettre en lumière la pertinence de la méthode Pathway. Bandura avait une personnalité déterminante, engageante et forte. Il avait mis à profit son éducation familiale rigoureuse en vantant la même éducation en ces termes : "Mes parents m'ont toujours encouragé à explorer mon environnement".

Venons-en à la revue de littérature. Notre thèse fait suite à diverses réflexions que nos prédécesseurs ont formalisé au sujet de la formation en général et sur la formation numérique, en particulier en R.D. Congo. Nous relevons six mots-clés qui tissent l'intelligence de notre thèse. Nous citons : l'apprentissage, la motivation, la gestion des programmes numériques, les protagonistes et le SEP. Selon Richard (2014), les apprenants du primaire sont proactifs à l'intégration du numérique dans le processus d'apprentissage. Car comme dit Coulibaly (2009), c'est le faible sentiment de savoir qui constitue la véritable barrière du non-engagement à l'intégration de TIC. Qui plus, la culture technologique joue un rôle déterminant soulignent Rioux et Presti (2017), et cela peut nuire voire même influencer la motivation intrinsèque des élèves. De plus, les facteurs humains comme les conditions organisationnelles peuvent favoriser la motivation liée à l'intégration des TIC, selon Rasmy (2015). En effet, cet exercice cognitif permet d'approfondir les connaissances pour favoriser l'intégration du numérique chez les finalistes de l'école primaire Vedruna de Kinshasa en RD Congo.

Au-delà de ces mots-clés, nous soulignons le système éducatif, établi par Deldime et Demoulin (1980), parlent de l'apprentissage en long en large. Ils insistent sur le fait que le but de l'éducation est de former l'homme dans l'homme. L'autonomie de l'apprentissage exige d'un côté la part des dons et la part du milieu ; de l'autre côté, la part de l'individu qui apprend. Celui-ci est le seul acteur qui assume les transformations. Il n'apprend que ce qu'il vit ou qu'il réalise lui-même. Que signifie apprendre ? Ils enchaînent leurs questions de la manière suivante. Pourquoi, pour qui, par qui, et comment apprendre ? Nous pensons que l'enchaînement de toutes ces questions revient à expliciter ce qu'est le SEP.

J.F. Dortier (1998) se rallie aux auteurs cités ci-haut en passant en revue les divers types d'apprentissages et leurs lois. Il parle de l'apprentissage par le conditionnement classique d'Ivan Pedrovitch Pavlov, l'apprentissage par essais et erreur de Thondike,

l'apprentissage par le conditionnement opérant de Skinner, l'apprentissage social ou l'apprentissage en société par les modèles et les héros.

Les considérations de Mpevo (2012) au sujet de l'enseignement tertiaire dans la société nous aurons servi de fondement rationnel et de substrat pédagogique sur la formation numérique dans le contexte de l'enseignement primaire en R.D. Congo. Mpevo nous avertit de l'état des lieux de l'enseignement en RDC. Celui-ci est appelé à poursuivre la formation humaine et intellectuelle. Il déclare également que l'enseignement tertiaire éprouve des difficultés sérieuses pour son décollage. Au regard de cette situation, Mpevo il déclare que le développement de l'enseignement tertiaire se mesure grâce aux capacités locales sa capacité d'intervenir dans le développement de cette société, sur sept secteurs indicateurs et révélateurs 2012 :

1. L'amélioration individuelle
2. L'amélioration organisationnelle
3. L'amélioration culturelle
4. L'amélioration économique
5. L'amélioration sociale
6. L'amélioration technique
7. L'amélioration politique

La roue a déjà été inventée. Dans le même ordre d'idées, nous considérons avec les Saintes Ecritures qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil. Si d'une part le nouvel apprentissage numérique ou l'enseignement en ligne préoccupe le philosophe, d'autre part, l'ouverture de la R.D.Congo à l'universel de la pédagogie numérique constitue le lieu épistémologique d'un socio-cognitivism à nouveaux frais. Notre perception, mieux, notre intuition scientifique se tourne vers la thèse de Mamadou Coumaré, intitulée *la formation à distance (FAD) et les TICE au service de la professionnalisation des enseignants au Mali : une approche évaluative de dispositifs expérimentaux*. Notre auteur insiste sur le recyclage de l'enseignant contractuel malien en informatique afin d'influer sur leur niveau intellectuel aussi bien que sur la hauteur de la formation dispensée. Au-delà de MAMADOU, le besoin cognitif congolais se rationalise en termes de formation des animateurs des cours, des apprenants, des chercheurs, managers et tout intellectuel sur l'usage du numérique. Il faudrait, ce faisant, concevoir des programmes de formation et d'apprentissage numérique.

En vue de répondre à cette problématique au Mali, le ministre de l'éducation nationale a élaboré et fait adopter, en 2003, une politique de formation initiale et continue des enseignants. Cette politique conçoit la FOD et l'intégration des TIC dans l'éducation comme

des alternatives à la professionnalisation des enseignants dans un délai relativement court et à moindre cout. Ainsi, dans le cadre de divers partenariats, des expériences ont été mises en chantier au plan institutionnel : le programme de Formation interactive des enseignants par la radio (FIER) avec l'appui de l' USAID en 2004 et le projet Cyber_Edu en 2006 issu d'un accord de partenariat entre CNUCED, le canton de Genève et le Ministère de la communication et des nouvelles technologies (MCNT) agissant au nom du gouvernement Mali. Le programme de FIER s'est investi dans l'encadrement et l'intégration du personnel en charge l'intégration des TIC et la pédagogie numérique dans la formation continue des enseignants et des formateurs. Faute d'une politique, d'une vision conséquemment prétentieuse et cohérente, le paroxysme de la FAD, des NTIC et de TICE en R.D. Congo auront lieu aux calendes grecques. Il est curieux de constater que le PNEP n'aligne pas le cours d'Informatique. Pourtant, ce cours étant nécessaire à la formation intellectuelle, les écoles se débrouillent enseigner des matières élémentaires. Cet état des choses devient davantage inquiétant et inadéquat.

Notre sonnette d'alarme retentit déjà à l'endroit du pouvoir organisateur de l'ENP, à la société savante, aux cadres dirigeants des écoles primaires au risque de donner raison aux théoriciens de l'inadéquation du système éducatif en général (R.Deldime, 1980) de l'enseignement congolais avec les attentes sur la nouvelle école.

Nous sommes donc de l'avis de Commaré qui souscrit la nécessité de repenser la coopération scientifique Nord-Sud dans le sens d'une véritable implication intellectuelle et logistique de la R.D.Congo afin de faire tache d'huile et atteindre les ODA.

L'ouvrage d'AL GORE, intitulé *Le futur*, dénombre six logiciels qui permet de changer le monde en parlant du devenir de l'humanité, de sa connaissance et de sa renaissance à la lumière de l'outil numérique. Selon cet auteur, la planète terre serait reprogrammable à volonté comme un ordinateur, un cerveau numérique mondial. L'hypothèse d'Al Goré intensifie notre intuition scientifique de mettre à jour l'apprentissage numériquement autonomisant. Il s'interroge et écrit : « Et si le monde fonctionnait comme un gigantesque ordinateur ? Et si l'on pouvait reprogrammer notre avenir ? » (2013). À la suite de Goré, nous nous associons à Jean-François Dortier qui, comme nous, encourage l'autonomie à titre de besoin de réalisation de soi (1998). La formation numérique vicariante est une voie ouverte vers la reprogrammation de l'avenir. Pour évoquer Socrate, le philosophe de tous les temps, nous considérons que l'homme est appelé à être et devenir plus en se connaissant soi-même. Ainsi, songer sur la formation numérique dès le bas âge de l'enfant

préfigure la programmation de l'être et du devenir de l'enfant, acteur et partis prenante des générations futures.

Dans son discours d'ouverture de l'année académique 2015-2017, son excellence, le ministre de l'ESU avait insisté sur le basculement du système éducatif congolais à l'enseignement hybride. Ce projet ne se matérialiserait pas par miracle, mais une formation à l'outil informatique dès le socle de la formation primaire.

Une herméneutique des textes précédants nous donne de réfléchir sur le fond des programmes aussi bien que sur la motivation des apprenants, des amateurs congolais de la formation en ligne.

1.2. La gestion

La gestion : Nous considérons ce mot dans l'optique de l'Informatique où l'on parle de système de gestion de base de données pour signifier la construction, la modification et l'interrogation d'une base de données.

1.3. La formation numérique

Le mot formation au sens de préparation intégrale de l'homme à la vie explique la philosophie du SEP. La formation est un processus, soit, un ensemble de mesures adoptées en vue tant de la transmission des connaissances à un apprenant que de l'acquisition ainsi que de l'amélioration du savoir-faire à celui-ci. Selon le Larousse, la formation passe par l'éducation et l'instruction, ce faisant, elle devient le bastion de sortie de l'imperfection à la perfection au sens psychanalytique (2007). Dans la perception de Bandura, le SEP résume le processus de la formation que cet auteur identifie à une transformation intégrale et à une autoévaluation de l'homme.

La formation numérique représente le bastion d'apprentissage de la nouvelle école à l'ère de la révolution numérique. Cette formation devient davantage la préoccupation de tout vivant à cette période caractérisée par une connexion interpersonnelle et interinstitutionnelle. Personne n'entend s'en passer sous peine de se déconnecter de la marche du monde et de la formation de la nouvelle intelligentsia contemporaine.

Le numérique ne se limite pas à la formation. Elle se convertit en un processus d'intégration numérique.

La notion d'intégration numérique place le chercheur de nos jours dans le processus de révolution des sciences cognitives qui se chargent du passage d'une information du

cerveau à l'esprit. Nous entrevoyons que le recours, l'usage, l'associativité de l'outil informatique à la formation des finalistes de l'école primaire se voudrait une innovation, voire mieux, un basculement de l'intellect des apprenants congolais à l'école numérique. Ladite intégration ouvrira le futur cadre congolais à l'élitisme mondial qui passe impérativement par la maîtrise de l'outil informatique et ses fonctionnalités.

1.4. Les apories de la formation numérique en R.D Congo

La question de départ consiste à vérifier s'il existe des différences au niveau des apprentissages par rapport à avant et après la motivation envers l'intégration du numérique dans le système éducatif congolais au cycle primaire.

Nous considérons que la formation numérique en R.D. Congo n'est plus une nouvelle messe à célébrer. Bien des prouesses se font remarquer d'un coin à un autre. Les enfants congolais s'appliquent tant bien que mal à l'informatique.

Gestion des programmes en Formation numérique

De tout temps, l'homme a toujours cherché à améliorer ses conditions d'existence en apportant des innovations. Ces innovations ont toujours été le résultat des recherches initiées par des scientifiques, des génies dont l'intérêt de la communauté passait avant toute autre préoccupation personnelle. L'histoire nous apprend qu'à la nuit des temps, l'homme préhistorique n'était pas très différent de la bête. Vivant de la chasse et de la cueillette, il disputait sa subsistance aux autres animaux qui vivaient sur la terre.

Mais l'homme, étant doté d'intelligence, a commencé à innover en utilisant une connaissance scientifique encore dans l'enfance. C'est ainsi qu'il va découvrir l'importance de la pierre qui fut son premier outil. On a alors parlé de l'âge de la pierre taillée, puis de la pierre polie et, enfin, de l'âge des métaux qui va consacrer la métallurgie du fer avec ses nombreuses applications. Alors sont apparus les philosophes. La philosophie, étant considérée comme la mère de toutes les sciences, était constitué de philosophe savants qui possédaient l'ensemble des connaissances scientifiques. Ils étaient mathématiciens, architectes, chimistes, biologistes, physiciens, astronomes, astrologues, écrivains, peintres, médecins, etc. Ils étaient donc les maîtres avec des disciples autour d'eux et la destinée de l'humanité était entre leurs mains ou plutôt, dépendait de leur cerveau.

C'est dans cette quête de toujours percer les secrets de la nature que des problèmes très ardues se sont posés. Par exemple avec le troc, comment échanger un éléphant avec un

régime de banane, comment échanger une mesure de blé avec une bouteille de vin ? Alors une marchandise tierce est apparue, c'est-à-dire la monnaie. De plus en plus, un autre problème s'est posé : celui de pouvoir compter de grandes quantités. Par exemple, comment comptabiliser une grande production d'un produit quelconque, comment compter une importante masse d'argent ? Nous connaissons les chiffres romains, mais comment écrire 1.000.000 en chiffres romains ? Il y a eu les chiffres arabes mais comment effectuer à la main des calculs relatifs aux dépenses de gestion d'une troupe de 50.000 soldats ? L'homme s'est mis à rechercher les voies et moyens pour mettre au point des machines qui se perfectionnaient au fur et à mesure que le progrès scientifique le permettait. Et on se rend compte que plus les progrès technologiques sont, plus l'homme est encore très loin des possibilités que nous offre la nature. Francis Bacon a dit : « Si tu veux vaincre la nature, apprends d'abord à lui obéir » ; aucune découverte ne peut réussir si elle n'obéit pas aux lois naturelles (1620).

Les traces d'une machine destinée à faciliter le calcul remontent à près de 1.000 ans avant Jésus-Christ et fut inventée par les Chinois. On l'appelait le Boulier, un outil utilisé actuellement dans les classes de maternelle et primaire pour permettre aux enfants d'effectuer certains calculs simples. Mais on peut le considérer comme l'ancêtre de l'ordinateur actuel. Au 17e siècle, Blaise Pascal, philosophe et mathématicien français, met au point une calculatrice à roue dentée qu'il va appeler « l'Additionneuse ». Elle avait cette particularité qu'elle n'effectuait que deux opérations arithmétiques : l'addition et la soustraction et ne pouvait pas le faire simultanément. Vers la fin du 17e siècle, Leibnitz perfectionna l'Additionneuse en lui ajoutant les deux opérations manquantes, c'est-à-dire : la multiplication et la division. En 1822, un professeur de mathématiques de Cambridge, Babbage, a permis à l'Additionneuse de passer automatiquement d'une opération à une autre. Cette machine de Babbage fut industrialisée par Hollerith en 1885.

Au début du 20e siècle, Bull créa des ensembles mécanographiques et électromagnétiques qui furent commercialisés aux USA. En 1947, Von Neuman créa l'EDVAC (Calculatrice électronique à variable discrète), qui fut une calculatrice à programme enregistré et à rupture de séquence. Le problème de son appellation se posa alors. Le français Jacques Perret inventa le mot « Ordinateur ».

- La première génération d'ordinateurs commence à partir de 1950 avec des tubes cathodiques. Ce sont des machines monstrueuses qui nécessitaient la présence de plusieurs opérateurs, étant très bruyantes et colossales ;

- La deuxième génération apparaît vers 1960 et c'est une révolution parce qu'on commence à utiliser le transistor ;
- La troisième génération vers 1964 avec des circuits intégrés à faible (10 à 100 transistors) et moyen (100 à 1.000 transistors) niveau d'intégration ;
- La quatrième génération à partir de 1970 avec l'apparition des circuits intégrés à niveau d'intégration élevé (1.000 à 10.000 transistors) ;
- La cinquième génération, au début des années 90, on installe circuits intégrés à niveau d'intégration très élevé.

1.5. BREVES DEFINITIONS

Que répondez-vous lorsqu'on vous pose la question suivante : qu'est-ce que l'informatique ou qu'est-ce que l'ordinateur ?

- Quand on envoie un enfant aller acheter un morceau de pain, il vous demande l'argent n'est-ce pas ? Parce qu'il sait qu'il faut de l'argent pour acheter le pain ; et ensuite il se dirigera là où on vend et non pas dans sa chambre par exemple ! Cela signifie que l'enfant s'est mis à exploiter l'instruction que vous lui avez donnée avec ce qu'il savait déjà.
- Quand vous mettez quelque chose de piquant dans la bouche, votre langue vous informe directement sur le goût.

Alors nous pouvons dire que l'information est tout événement qui tombe sous nos sens : l'ouïe, la vue, le toucher, l'odorat. Le mot informatique est un néologisme, donc un mot inventé, dans lequel nous retrouvons deux concepts : d'une part nous avons le mot information et de l'autre nous avons le mot automatique.

L'informatique est donc le traitement automatique de l'information à l'aide d'un ensemble de machines reliées entre elles et appelées « ordinateur ». Il est doté d'un système d'exploitation (logiciel de base) et d'applications spécifiques (logiciels d'application).

Cela paraît un peu compliqué à première vue. Mais, cette définition fait partie de votre connaissance générale. Donc, inutile de se creuser les méninges, car notre propos sera basé sur la bureautique, c'est-à-dire l'utilisation de votre ordinateur dans le secrétariat, que sur des notions plus théoriques qui elles, sont de l'apanage des informaticiens.

L'ordinateur, par contre, est un ensemble de machines. Lorsque vous achetez un ordinateur, on vous livre plusieurs machines qui devront être connectées entre elles pour qu'elles soient opérationnelles. Nous allons voir comment se présente un ordinateur.

1.6. L'ORDINATEUR

L'ordinateur est constitué de deux parties, nous avons le HARDWARE (Partie physique qui tombe sous nos sens) et le SOFTWARE (Partie intelligente ou mémoire constituée des logiciels).

- Le Hardware ou partie physique : l'unité centrale, l'écran ou monitor, le clavier, la souris, les baffles et le micro :
- Le Software ou partie intelligente : le système d'exploitation ou logiciel de base (Windows ou Apple & Mac Intoch) et les applications.

Nous signalons ici que l'ordinateur ne servirait à rien sans système d'exploitation, ou même, lorsque le système d'exploitation est perturbé, il deviendrait tout simplement pareil à un homme mort ou un fou.

Passons à présent à la structure de l'ordinateur.

La structure de l'ordinateur se présente sous trois composantes :

- L'unité centrale ;
- Les périphériques d'entrée ;
- Les périphériques de sortie.

1.1.1. L'unité centrale

L'unité centrale est la caisse dans laquelle sont enfermés les organes essentiels au fonctionnement de l'ordinateur. On y trouve le microprocesseur qui est le cerveau de l'ordinateur constitué des millions de circuits électroniques ; la carte-mère, la carte graphique, la carte-son, la carte réseau, le disque dur, les DIM ou les SIM (mémoire intérieure ou RAM).

1.1.2. Les périphériques d'entrée

On appelle les périphériques d'entrée, tous les appareils connectés à l'unité centrale et qui permettent d'entrer les données à l'ordinateur. Il s'agit du clavier, la souris, l'écran (monitor), le micro, l'échographe, l'appareil photo numérique, la caméra digitale, le scanner, le lecteur de C.D, etc.

1.1.3. Les périphériques de sortie

On appelle périphériques de sortie, tous les appareils connectés à l'unité centrale et qui nous permettent de sortir les données traitées à l'ordinateur. Il s'agit de l'imprimante, graveur de CD, baffle, écran (monitor) etc.

N.B. : L'écran (monitor) est considéré en tant que périphérique d'entrée et de sortie parce qu'il joue justement ce double rôle. En effet, les données sont entrées, traitées et sorties par rapport à ce qui apparaît sur l'écran.

1.1.4. Les supports d'informations

Ce sont des supports magnétiques qui permettent de stocker des données. Il s'agit de : disque dur, disquette (floppy disk), disque amovible (flash disk), CDROM, CDRW, etc. Les supports magnétiques se distinguent entre eux par leur constitution, leur capacité de stockage exprimée en bit (anglais) ou en octet (français). Le support le plus utilisé est le disque dur sans lequel on ne peut installer aucun programme, mais la disquette est facile à transporter. De plus en plus, elle est abandonnée pour son manque de fiabilité, car elle se détériore facilement.

Le CDROM et le CDRW sont plus sûrs mais il faut disposer d'un graveur pour y inscrire des données ; le disque amovible, comme le flash disque, est plus pratique, car il ressemble à un simple stylo et dispose d'une très grande capacité de stockage égalant et dépassant même certains disques durs.

1.1.5. Les imprimantes

Il existe plusieurs sortes d'imprimantes. Nous avons les imprimantes matricielles qui utilisent une aiguille pour inscrire sur le papier ; c'est le genre d'imprimantes utilisée dans l'établissement des factures de la Regideso ou de la Snel et même des documents de la DGI ; les imprimantes à jet d'encre utilisent deux cartouches d'encre, l'une avec une encre noire et l'autre polychrome avec trois encres aux trois couleurs fondamentales : le rouge, le bleu et le jaune. Les imprimantes à laser fonctionnent comme une photocopieuse grâce à un rayon laser

qui chauffe une poudre noire contenue dans un toner. Il y a également les imprimantes thermiques.

1.7. LE WINDOWS

Windows signifie « fenêtres » en anglais. Le Windows est le système d'exploitation le plus utilisé actuellement. Le DOS (Disk Operating System), un système d'exploitation mis au point par la firme américaine IBM, a permis la mise en service des ordinateurs individuels ou PC (Personal Computer). En association avec la maison Microsoft, naît alors le M.S DOS qui devient le système d'exploitation des ordinateurs « compatibles ». C'est le programme capable de gérer complètement le fonctionnement de l'ordinateur. Sans système d'exploitation, l'ordinateur n'est plus qu'un simple jouet propre à donner aux enfants.

Le système d'exploitation est un programme capable de gérer complètement une unité informatique, c'est un programme sachant par exemple comment gérer un clavier, utiliser des disquettes, envoyer des données vers l'imprimante, etc. C'est le véritable chef d'orchestre de l'ordinateur, celui qui sait ce que chaque participant peut faire, quand il doit le faire et comment.

Le Windows n'a pas supplanté le DOS, mais l'a plutôt intégré. Le DOS demeure la base. Le principe du Windows est que chaque application (programme) qui fonctionne sur l'ordinateur se présente sous une fenêtre. On peut ouvrir plusieurs fenêtres, passer de l'une à l'autre sans pour autant qu'il y ait interférence.

Avec le Windows, on peut aussi intégrer des graphismes dans le document, on peut traiter des photos et puis, tous les programmes fonctionnant sous Windows utilisent les mêmes commandes ; ce qui fait qu'une fois qu'on a appris un seul programme, on peut apprendre un autre en utilisant les mêmes commandes apprises.

1.1.6. Le démarrage de l'ordinateur

Avant de démarrer un ordinateur, il faut toujours vérifier qu'il est sous tension, c'est-à-dire que l'unité centrale et l'écran sont reliés à une source d'énergie et vérifier que les différentes composantes sont connectées correctement. Une fois la vérification terminée, on peut allumer en poussant sur les boutons d'allumage. Le processus prend plus de temps suivant la vitesse du microprocesseur. On doit attendre jusqu'à ce que l'écran de Windows soit complètement stabilisé. Parfois, il apparaît des instructions dont il faut connaître le sens pour cliquer sur « oui », « non », ou « ok ».

1.1.7. L'écran de Windows ou bureau

L'écran de Windows est tout simplement l'écran allumé de l'ordinateur doté du système d'exploitation Windows et qui se présente de la manière suivante :

- Un arrière-plan avec des motifs choisis : une photo, un paysage ou une couleur unie ;
- De petits dessins appelés couramment « icônes » qui représentent les programmes qui sont installés sur l'ordinateur. Bien entendu, tous les programmes ne peuvent pas être affichés pour éviter d'encombrer l'écran, ce qui demande un surplus d'énergie. C'est pour cette raison qu' il y a une barre horizontale en bas à gauche dans laquelle on trouve une case « Démarrer » et une case système à droite avec l'heure affichée.

On peut enlever toutes les icônes sauf l'icône du poste de travail (Centre de commandement de l'ordinateur, touche Windows + E comme raccourci), la corbeille (Unité de stockage des fichiers que nous n'utilisons plus et que nous avons effacés de notre disque dur) et le bouton « Démarrer » (qui est la porte d'entrée de notre système).

Le Clavier

Une note particulière peut être inscrite pour le clavier. Il existe deux sortes de claviers. Nous avons le clavier français (AZERTY) correspondant aux six premières lettres du pavé alphanumériques et le clavier anglais (QWERTY) qui représente également les six premières lettres du pavé alphanumérique. Lorsqu'on veut utiliser ce dernier, on est obligé de le reconfigurer pour le rendre AZERTY, car certains caractères français n'existent pas en anglais tels que les accents, la cédille, le tréma, etc.

Le clavier de l'ordinateur est différent du clavier d'une machine à écrire ordinaire. Il se compose de trois parties. Nous avons :

- Le pavé alphanumérique qui est en tous points identiques au clavier d'une machine à écrire classique ;
- Le pavé numérique qui se trouve à droite n'est rien d'autre qu'une machine à calculer ordinaire ;
- Les touches de fonction qui permettent de remplir des tâches spécifiques au fonctionnement de l'ordinateur ou d'exécuter des commandes pour plus de rapidité dans notre travail.

La Souris

La souris est un appareil qui constitue, en fait, un complément du clavier afin de rendre le travail de Windows plus souple et plus attrayant. C'est un dispositif qui se compose de deux boutons appelés menus. Le bouton de gauche est appelé « menu ordinaire » afin de faire un déplacement normal. Il permet d'effectuer toutes les opérations qui nécessitent l'intervention de la souris (pointer cliquer, etc.). Par contre, le bouton de droite est appelé « menu contextuel ». Il agit en tant que raccourci permettant d'effectuer rapidement une opération sans suivre une longue procédure.

Par contre, l'utilisation de la souris demande quelques mouvements bien précis que sont les clics. Le déplacement de la souris sur l'écran est symbolisé par une flèche qu'on appelle « le pointeur ». Le pointeur prend une forme propre à chaque application ou programme : Par exemple une flèche pour le Word, une croix pour l'Excel, etc.

Pointer

« Pointer » signifie tout simplement positionner le pointeur sur un point quelconque de l'écran.

Cliquer

« Cliquer » signifie, appuyer une fois sur le bouton gauche de la souris pour sélectionner un mot, une icône, etc.

Cliquer-glisser

« Cliquer-glisser » signifie, appuyer une fois sur le bouton gauche de la souris et déplacer sans lâcher la pression.

Double-cliquer

« Double-cliquer » signifie cliquer deux fois de manière instantanée pour ouvrir un programme.

Le bouton Démarrer

Le bouton « Démarrer », comme nous l'avons vu plus haut, est la porte d'entrée de notre système. Il se trouve sur le bureau de Windows, en bas dans le coin gauche de la barre des tâches. Lorsqu'on clique dessus avec le bouton gauche, il apparaît un menu qui nous permet d'aller ouvrir un programme, aller dans le panneau de configuration, d'ouvrir les imprimantes actives, etc.

En cliquant avec le bouton droit de notre souris sur le menu Démarrer, nous pouvons entrer dans l'explorateur Windows qui nous permet de voyager à travers notre système. Le bouton Démarrer peut aussi être actionné avec la touche Windows du clavier. Ce bouton nous permet aussi d'amorcer le processus d'arrêt de notre ordinateur.

Les boîtes de dialogue

Les boîtes de dialogue sont des messages écrits qui apparaissent sur notre écran. Windows nous envoie ces messages pour nous prévenir ou nous proposer un choix. Cela nous évite de commettre des erreurs qui peuvent nous être préjudiciables et, voir même, détruire certaines données essentielles d'un programme donné.

Le Panneau de configuration

Pour accéder au « Panneau de configuration », nous cliquons sur Démarrer-Paramètres-Panneau de configuration. Le Panneau de configuration nous permet de modifier les différents paramètres de notre système ; par exemple nous pouvons éliminer un programme, changer l'affichage de notre écran selon notre choix, changer les propriétés de notre clavier ou de la souris, créer une disquette de démarrage, etc.

Affichage

L'affichage est la présentation de notre écran. Pour le modifier : Démarrer-Paramètres-Panneau de configuration. Une boîte de dialogue apparaît sur laquelle il y a 6 onglets en haut : « Arrière-plan », « Écran de veille », « Apparence », « Effets Web » et « Paramètres ». Ces différents onglets permettent de modifier la présentation de notre écran.

Les différentes tailles des fenêtres

Lorsqu'on ouvre toute application, l'écran peut apparaître en trois tailles qui sont : la taille réduite, la taille intermédiaire (niveau inférieur) ou la taille plein écran. On accède aux différentes tailles grâce aux boutons qui se trouvent à l'extrême droite de la barre des titres. Le premier bouton, représenté par un trait, signifie « réduction » : la fenêtre se réduit à un

bouton dans la barre des tâches lorsqu'on y appuie. Le second bouton est appelé « Agrandissement » ou « Restauration ». La fenêtre peut apparaître en plein écran, ou alors, à une taille intermédiaire.

Fermeture de Windows

Une fois que nous avons terminé notre travail sur notre ordinateur, nous devons l'éteindre. On n'éteint pas l'ordinateur comme un poste téléviseur ou un fer à repasser. Pour éteindre, on clique sur Démarrer-Arrêter. Nous pouvons aussi appuyer sur la touche « Windows », et ainsi, une boîte de dialogue apparaît et vous demande « Que voulez-vous faire ? ». Par la suite, il vous propose de choisir entre « Arrêter », « Redémarrer », ou « Annuler ». On clique sur Arrêter et ensuite sur Ok. On éteint lorsque l'écran affiche le message « Vous pouvez éteindre votre ordinateur en toute sécurité ».

Les coupures brusques, telles que les pannes d'électricité, peuvent détruire le disque dur et même le microprocesseur.

N.B. : Il faut toujours déconnecter un ordinateur éteint pour éviter un court-circuit éventuel.

Une fois que nous avons assimilé ces notions de base de Windows, nous pouvons alors entrer de plein pied dans le Word.

1.8. LA BUREAUTIQUE

La bureautique est tout simplement une branche de l'informatique dont l'objet est le secrétariat sur ordinateur. Elle s'occupe surtout de la saisie des textes et des compositions assez complexes comme les invitations, les certificats, les cartes de service et les cartes de vœux. Il est vrai que cela demande aussi beaucoup d'imagination, un certain niveau d'instruction et une connaissance acceptable de la langue qu'on utilise. Lorsqu'on saisit un texte, on doit éviter le plus possible les fautes d'orthographe et les fautes de grammaire.

Un travail exécuté sur ordinateur doit être propre, présentable et attrayant. Avec l'ordinateur, on dispose de tous les outils nécessaires pour réussir un travail impeccable.

La Bureautique s'appuie sur deux programmes essentiels : le Word et l'Excel.

1.9. LE MS WORD

Nous avons vu que l'ordinateur pour fonctionner, a besoin d'un logiciel de base qui est son système d'exploitation. Ainsi, nous utilisons le Windows dans ses différentes versions (Windows 95, 98, Millénium, 2000, XP, Vista). Mais également, nous avons besoin de logiciels d'application ou de programmes qui nous permettent d'exécuter des tâches bien déterminées.

Le MS Word en est un. C'est un des logiciels de traitement de texte le plus utilisé en micro-informatique. Il fait partie du groupe MS Office (Word, Excel, Access, Power Point, Publisher et Outlook).

Bien entendu, il existe plusieurs autres logiciels de traitement de texte.

Premier contact avec le Word

Lancement de MS Word

Lorsqu'on a effectué toutes les opérations pour allumer l'ordinateur, on regarde si l'icône de MS Word est affichée sur le bureau. Cette icône est représentée par un W. Si c'est le cas, les opérations sont les suivantes :

- Double-clic sur l'icône
- Un clic + Entrée
- Bouton droit de la souris + Ouvrir

Présentation de l'écran de Word

L'écran de MS Word se présente sous forme de barres horizontales.

- La première barre, de couleur bleue, porte à sa gauche la mention « Document 1 Microsoft Word » avec, à l'extrême droite, les trois boutons dont nous avons parlé dans notre introduction, est appelée « Barre de titres » ;
- La deuxième barre sur laquelle sont écrits « Fichier », « Edition », « Affichage », « Insertion », « Format », « Outils », « Tableau », et « Fenêtre » représente barre des menus. À l'extrême droite, on a le bouton de fermeture du document 1 ;

- La troisième Barre est la barre d'outils avec plusieurs icônes représentant les différents outils que nous aurons à utiliser au cours de notre travail. Il est à noter que chaque menu dispose de ses propres outils ;
- La quatrième barre est la barre de mise en forme avec ses différents outils qui appartiennent pour la plus part au menu format ;
- Nous avons deux règles graduées, l'une horizontale et l'autre verticale ;
- L'espace de travail qui se présente comme une page vierge dans laquelle clignote une petite tige verticale appelée curseur ;
- Nous avons deux barres de défilement, l'une horizontale et l'autre verticale qui nous permettent de déplacer notre saisie de la gauche vers la droite et de bas en haut ;
- La barre de dessin avec les icônes de dessin ;
- La barre des tâches avec le menu « Démarrer » à l'extrême gauche et la case système à l'extrême droite.

Voici la présentation de notre écran Word qui est presque identique à tous les écrans de programme fonctionnant sous l'environnement Windows. C'est pourquoi, lorsqu'on apprend une application, il devient très facile d'en apprendre une autre, car les menus et les outils sont les mêmes avec bien entendu, des spécificités propres à chaque programme.

Saisie de texte

Les données sont saisies au clavier comme avec une machine à écrire ordinaire. Mais ici, elles apparaissent sur notre page vierge de l'écran. Le soulignement rouge nous indique que nous avons commis une faute d'orthographe tandis que le soulignement vert nous signale une faute de grammaire.

Mais attention ! Comme nous l'avons souligné plus haut, il faut avoir de bonnes connaissances d'une langue, car tout soulignement n'est pas nécessairement un manquement à l'une ou l'autre règle.

Texte à saisir :

J'ai été élevé à la morale catholique, je n'ai fréquenté que des écoles catholiques et je me suis rendu compte que malgré tous les griefs qu'on leur porte, les prêtres catholiques m'ont inculqué une éducation dont je suis fier. J'ai toujours été impressionné par l'organisation de l'Église catholique romaine. Son clergé reste pour moi un modèle

d'organisation humaine, un modèle de vie communautaire. Je n'ai pas vu mieux qu'au sein de l'Église où les hommes obéissent à une autorité établie et où les gens vivent à l'abri du besoin.

Sauvegarde du document ou du fichier

Lorsqu'on travaille à l'ordinateur, on doit toujours enregistrer son document de peur de le perdre lorsqu'il y a brusque interruption de programme due surtout aux coupures d'électricité.

Les différentes commandes pour enregistrer un document sont :

- Fichier – Enregistrer sous : lorsqu'une boîte de dialogue apparaît, on tape le nom du document et on clique sur « Enregistrer ». On peut aussi appuyer sur la touche Entrée. Ainsi, Word affiche le nom du document dans la barre des titres à côté de Microsoft Word.
- Toutes les modifications apportées au document doivent toujours être enregistrées afin qu'elles se retrouvent sur le support magnétique (Disque dur, disquette ou autre). C'est ainsi qu'il est conseillé d'utiliser soit l'icône « Enregistrer », symbolisée par une disquette dans la barre d'outils, ou utiliser le raccourci Ctrl + S au clavier. Cela permet de tenir le fichier à jour.

Fermeture du document

Lorsqu'on a fini de saisir son texte et qu'on l'a enregistré, il faut maintenant fermer le document. On utilise alors les commandes suivantes :

- Fichier – Fermer ; une boîte de dialogue apparaît et propose un choix : « Oui », « Non » ou « Annuler » d'après le besoin si c'est nécessaire.
- Cliquer sur l'icône Fermer symbolisée par un classeur fermé dans la barre d'outils : « Oui », « Non » ou « Annuler » d'après le besoin si c'est nécessaire.
- Utiliser le raccourci Ctrl + F4 au clavier : « Oui », « Non » ou « Annuler » d'après le besoin si c'est nécessaire.
- Utiliser le bouton de fermeture symbolisé par une croix à l'extrême droite de la barre des menus : « Oui », « Non » ou « Annuler » d'après le besoin si c'est nécessaire.

Fermeture du programme

Si on veut quitter l'application Word, on utilise les commandes suivantes :

- Fichier – Quitter : « Oui », « Non » ou « Annuler » d'après le besoin si c'est nécessaire.
- Utilisez le raccourci Alt + F4 au clavier : « Oui », « Non » ou « Annuler » d'après le besoin si c'est nécessaire.
- Cliquez sur le bouton de fermeture symbolisé par une croix à l'extrême droite de la barre des titres : « Oui », « Non » ou « Annuler » d'après le besoin si c'est nécessaire.

N.B. : Lorsqu'on quitte l'application, on peut entamer le processus de fermeture de Windows en utilisant encore une fois de plus le raccourci Alt + F4. La commande Ctrl + W permet aussi de fermer le document.

Récupération (Ouverture) d'un document

Il existe plus d'une manière de récupérer (ou ouvrir) un document, entre autres :

- Démarrer – Documents – Nom du document. Cette commande s'applique aux 15 derniers documents traités en Windows
- Lancez l'application MS Word – Fichier – Nom du document. Cette Commande s'adresse aux 4 derniers documents traités en Word
- Lancez l'application MS Word – Fichier – Ouvrir – Double-cliquez sur le document concerné
- Lancez l'application MS Word – Ctrl + O – Cliquez sur le document concerné + Entrée.

Création d'un nouveau document

Lorsqu'on ouvre l'application Word, un nouveau document apparaît toujours ; par contre, si on veut ouvrir un nouveau document, on utilise :

- Fichier – Nouveau
- On clique sur l'icône Nouveau document symbolisé par une feuille blanche dans la barre d'outils ; ou alors on utilise le raccourci Ctrl + N au clavier.

Commutation des documents

C'est le fait de passer d'un document à un autre lorsqu'ils sont ouverts. On utilise alors les commandes suivantes :

- Fenêtre – Nom du document

- On clique sur le nom du document dans la barre des tâches
- On utilise le raccourci Alt + TAB au clavier.

1.10. ÉDITION DU DOCUMENT

Sélection du texte

Pour apporter une quelconque modification à une lettre, un mot ou une ligne, un paragraphe ou un document entier, il faut commencer par sélectionner.

- Pour un mot : il suffit que le curseur soit à l'intérieur. Cliquez-glissez avec la souris, ou alors tout simplement double-clic sur le mot ;
- En général, le curseur est au début ou à la fin du texte à sélectionner. Vous pouvez l'utiliser en cliquant-glissant avec la souris ;
- Placez le pointeur dans la marge jusqu'à ce qu'il se transforme en une flèche inclinée vers la droite. Ainsi, vous faites un cliquez-glissez le long du texte. Si c'est une ligne, il suffit de cliquer une fois dans la marge ;
- Pour sélectionner un paragraphe, il suffit d'opérer un triple-clic dans le paragraphe ;
- Pour sélectionner tout un document, quel que soit sa taille, on fait : Édition – Sélectionner tout ou Ctrl +A au clavier.

Déplacement du texte

Pour déplacer un texte, il faut toujours commencer par le sélectionner. Ensuite, on applique les différentes commandes :

- Édition – Couper. Ou bien, on clique sur l'icône « Couper » symbolisée par une paire de ciseaux dans la barre d'outils. Il est également possible d'utiliser Ctrl + X au clavier. Ensuite, on place le curseur à l'endroit où sera placé le texte coupé et on applique les commandes suivantes ;
- Édition – Coller. On peut aussi cliquer sur l'icône symbolisée par un porte-documents avec une feuille collée au-dessus dans la barre d'outils. Sinon, utilisez Ctrl + V au clavier.

Copie du texte

Copier un texte, c'est le reproduire. Pour ce faire, on utilise les commandes suivantes en sélectionnant d'abord le texte à copier :

- Édition – Copier. Vous pouvez aussi cliquer sur l'icône « Copier » dans la barre d'outils, ou utiliser Ctrl + C au clavier. Pour placer le curseur à l'endroit où sera placé le texte, on fait alors :
Édition – Coller ; Il y a également possibilité de cliquer sur l'icône « Coller » symbolisé par un porte-documents avec une feuille collée dessus dans la barre d'outils, ou on utilise Ctrl + V au clavier.

Effacement du texte

Pour effacer un texte, commencez d'abord par le sélectionner :

- Édition – Effacer
- La touche Backspace (←), située au-dessus de la touche Entrée du pavé alphanumérique, avec une flèche tournée vers la gauche, nous permet de supprimer les caractères qui se trouvent à gauche du curseur. Pour la touche « Suppr » ou « Delete », se trouvant à côté de la touche Fin (End), supprime les caractères à droite du curseur. Les deux touches permettent de supprimer un texte sélectionné.

Recherche du texte

Rechercher un texte signifie qu'on veut accéder à un texte qui se trouve quelque part dans le document, surtout lorsque celui-ci comporte plusieurs pages ;

- Edition – Rechercher. L'icône « Rechercher » est représentée par une paire de jumelles dans la barre d'outils. Elle peut s'activer en utilisant Ctrl + F au clavier. Une boîte de dialogue apparaît par la suite. Ainsi, on écrit le mot à rechercher et on appuie sur « Enter ».

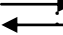




Remplacement du texte

Imaginez un document de 1000 pages dans lequel on vous demande de remplacer le mot « Zaïre » qui se retrouve 300 fois par « RD Congo ». L'ordinateur le fait en clin d'œil :

- Edition – Remplacez ou Ctrl+ H au clavier, il n'y a pas d'outil spécifique pour cette commande ;
Une boîte de dialogue apparaît : Tapez le texte à rechercher – TAB – Tapez le texte de remplacement + Remplacer ou Remplacer tout. Ensuite, appuyez sur « Echap » pour revenir au document.

Déplacement et sélection avancés

Ces différentes commandes nous permettent d'acquérir une certaine rapidité dans notre travail et une maîtrise utile du clavier sans toutefois utiliser notre souris.

- Ctrl +  déplace le curseur d'un
- Ctrl +  déplace le curseur d'un paragraphe à un autre
- Home () : place le curseur au début de la ligne
- End (Fin) : place le curseur à la fin de la ligne
- Ctrl + End (Fin) : place le curseur à la fin du document (à la première ligne)
- Ctrl + Up () : affiche le contenu du document écran par écran vers le haut
- Ctrl + down () : affiche le contenu du document écran par écran vers le bas.

Notes :

1. Ctrl + A : Sélectionner le document tout entier ;
2. Ctrl + Z : Annulez les dernières commandes lancées les unes après les autres ou alors cliquer sur l'outil dans la barre d'outils
3. Ctrl + Y : relance les commandes annulées par Ctrl + Z

1.11. MISE EN FORME DU TEXTE

La mise en forme du texte permet de présenter convenablement le texte. Nous avons utilisé d'abord le menu « Fichier », le menu « Edition », et maintenant, c'est le tour du menu « Format ». À cet effet, nous allons nous servir des icônes de la barre de mise en forme.

Alignement du texte

Il existe quatre icônes pour l'alignement. Elles sont symbolisées par des barres horizontales parallèles. Le premier groupe est appelé « aligné à gauche », c'est-à-dire que la marge est à gauche et à droite il n'y a pas de marge fixe.

Le deuxième groupe est appelé « au centre ». Il sert à centrer la saisie. Le troisième groupe aligné à droite, sert surtout à saisir les chiffres et les nombres en colonne. Le dernier groupe est « l'alignement justifié » qu'on utilise couramment dans la saisie, car le texte se présente avec élégance étant donné que les marges sont bien visibles à gauche comme à droite. Ainsi, avant d'aligner un texte, il faut toujours le sélectionner.

Stylisation du texte

Il existe trois icônes pour la stylisation : **G**, **I** et **S**

G pour Gras, qui permet de mettre en gras, **I** pour Italique et **S** pour souligner. Bien entendu avant d'appliquer ces attributs, il faut toujours sélectionner.

Le menu format

Le menu format permet de réaliser tous ces changements dans une seule boîte de dialogue. On peut ainsi changer la police, la taille et la couleur de la police, la stylisation. On utilise :

- Format – Police

Visualisation du texte

Une fois qu'on a fini à saisir, il faut chercher à vérifier si le texte est prêt à être imprimé et qu'il n'est pas tronqué. On utilise :

- Fichier – Aperçu avant impression ou alors on clique sur l'icône « Aperçu » avant impression symbolisée par une loupe sur un papier vierge. Ensuite, on utilise le bouton « fermer », soit le bouton de fermeture à la boîte de dialogue, ou alors la touche « Echap » au clavier pour revenir sur le document.

Changement de casse

La casse est simplement le fait qu'un texte se présente en majuscule ou en minuscule ; l'ordinateur offre la facilité de transformer un texte quel que soit sa taille dans la casse voulue en moins de temps. On utilise alors la commande :

- Format – Changer (Modifier) la casse ou alors Shift + F3 au clavier.

Puces et numéros

Les puces nous servent à faire une énumération en forme de symboles tandis que les numéros le sont en forme de chiffres (arabes ou romains) ou de lettres en ordre alphabétique. Nous utilisons la commande :

- Format – Puces et Numéros
- Cliquez sur Puces ou sur Numéros (au choix) + Ok

Modification des puces

Nous pouvons appliquer les puces ou les numéros soit avant la frappe, soit après avoir classé notre texte en colonne.

Mais si nous voulons modifier les puces ou les numéros, il suffit de sélectionner le texte et faire la même commande :

- Format – Puces et Numéros
- Cliquez sur Puces ou sur Numéro (au choix) + Ok

Pour modifier l'alignement d'un texte avec Puces et Numéros, nous nous servons des taquets (forme de petits triangles qui déterminent les marges de gauche et de droite de la page) sur la règle graduée horizontale.

Modification de l'interligne

L'interligne est la distance entre les lignes. Cette notion est importante parce qu'elle nous permet de présenter correctement un texte sur une page. On tiendra compte de la taille du texte. Une lettre par exemple, si courte soit-elle n'en est pas moins une et elle ne doit pas être excentrée.

- Sélectionner le texte concerné
- Format – Paragraphe – Interligne – Choisir la dimension voulue + Ok

Il est conseillé d'utiliser l'option Multiple car elle permet d'appliquer l'interligne de son choix.

Lettrine

Faire une lettrine consiste à créer un paragraphe dont seul le premier caractère est grand et prend plusieurs lignes à la fois. On commence d'abord par placer le curseur dans le paragraphe concerné et on utilise la commande :

- Format Lettrine – Dans le texte (ou dans la marge) – distance avec le texte – Police – Nombre de lignes – Ok

Suppression de la Lettrine

Pour supprimer la lettrine, on place le curseur dans le paragraphe contenant la lettrine :

- Format – Lettrine – Aucune

Icônes de dessin et Word Art

Les icônes de dessin permettent d'obtenir de multiples formes géométriques :

- Lignes : Trait, flèche, courbe, etc.
- Forme de base : Carré, rectangle, losange, trapèze, cube, polygone, triangle, crochet, accolade, etc.
- Organigrammes
- Flèches pleines
- Etoiles et bannières
- Bulles et légendes
- Zone de texte

Pour obtenir un dessin sous multiples formes :

- Cliquez sur la forme voulue lorsqu'elle se trouve sur la barre de dessin
- Ou alors cliquer sur Formes automatiques- Forme voulue- Cliquer- glisser à l'endroit voulu et selon la dimension préférée.

Le Word Art nous aide à faire des textes fantaisistes :

- Cliquez sur l'icône Word Art symbolisée par un A incliné légèrement vers la droite sur la barre de dessin

- Une boîte de dialogue apparaît qui nous permet de choisir la forme de fantaisie préférée + Ok
- Tapez le texte concerné + Ok

Les icônes Word Art nous donnent une panoplie d'outils nécessaires pour obtenir les formes les plus variées : courbé, penché, ondulé, etc. Nous pouvons colorer nos dessins ou nos Word Art grâce aux icônes couleur de remplissage symbolisée par un pot renversé et couleur du contour symbolisée par un pinceau incliné vers la droite dans la barre de dessin.

La barre de dessin nous offre aussi une multitude de formes pour nos lignes, nos traits, nos flèches et nous donne les outils nécessaires pour grouper ou dissocier nos dessins.

1.12. MISE EN PAGE DU DOCUMENT

Cette partie est essentielle dans la saisie de nos documents en bureautique car, elle permet de se rendre compte que les paramètres de rédaction sont parfaitement maîtrisés.

Tout nouveau document créé en Word fonctionne sur base des paramètres prédéfinis :

- Interligne : simple (1) ;
- Marges de gauche et droite : 2,5 cm ;
- Marges de haut et de bas : 2,5 cm ;
- Nombre de ligne /page : 50.

Modification des marges

Les marges peuvent être modifiées au choix, on utilise soit les deux règles graduées soit la commande :

- Fichier – Mise en page – Marges
- Modifiez la marge considérée + Ok

Orientation du papier

- Fichier – Mise en page – Format du papier
- Portrait ou paysage selon le besoin – Appliqué à tout le document ou à partir de ce point + Ok

Création des En-têtes et pied de page

Tout texte identique figurant au début de chaque page d'un document est appelé « En-tête » ; le pied de page (ou cartouche) pour sa part, se retrouve à la fin de chaque page du document. On utilise la commande :

- Affichage – En-tête et Pied de page
- Tapez le texte de l'en-tête
- Touche de direction vers le bas
- Tapez le texte du pied de page + Aperçu
- Double-clic dans le corps du document pour y revenir

L'en-tête et le pied de page apparaissent en filigrane lorsque le texte est activé.

Numérotation du document

La numérotation du document se fait automatiquement quel que soit sa taille. On utilise la commande :

- Insertion – Numéros de page
- Préciser la position du numéro (en haut ou en bas)
- Préciser son alignement (Gauche, droite, centré, intérieur ou extérieur) ;
- Préciser le format (1,2,3 ou I,II,III ou i,ii,iii ou a,b,c et A,B,C)
- Décocher la case commencer la numérotation à la première page si on ne veut pas paginer la première page.

Renforcement de page

Le passage d'une page à une autre se fait, en principe, de manière automatique après presque 50 lignes. Ceci se fait avec les paramètres dont nous avons parlé au début de la section « Mise en page ». Il se peut qu'un saut manuel soit nécessaire.

- Curseur à l'endroit du saut de page
- Ctrl + entrée

Ou alors on fait

- Insertion – saut de page – Ok

Texte en colonne

On peut commencer par taper le texte à mettre en colonne

- Sélectionner le texte
- Format – colonnes
- Préciser le nombre de colonnes + Ligne séparatrice si c'est nécessaire + Ok. On peut aussi commencer par déclarer la mise en colonne et taper le texte ensuite. Alors il faut toujours revenir à la colonne unique pour continuer, c'est-à-dire :
- Format – Colonnes – Une – A partir de ce point + Ok

Création d'un tableau

Pour créer un tableau, on se sert du menu « Tableau »

- Cliquer sur tableau – insérer – tableau

La boîte de dialogue qui apparaît nous permet de déterminer le nombre de colonnes et de lignes que comportera le tableau + Ok

Dans le 1^{er} cas : Nombre de colonnes fixe, c'est-à-dire que les cellules (intersection de colonne et de ligne) seront identiques

Dans le 2^e cas : Ajusté au contenu ; les cellules s'étendront selon la saisie

Dans le 3^e cas : Ajusté à la page ; le tableau couvrira toute la page.

Il existe aussi plusieurs options que vous découvrirez pour créer un tableau selon vos convenances :

Par exemple, le format automatique vous permet de créer un tableau avec un format prédéfini dans votre ordinateur.

- Pour agrandir ou réduire une colonne, on positionne le pointeur à l'intersection entre deux colonnes. Il se transforme en une double flèche séparée par deux lignes parallèles verticales. Pour ce faire, il suffit d'effectuer un cliquer-glisser selon la mesure souhaitée ;
- Même procédé pour la ligne ;
- On peut ajouter ou supprimer une ligne ou une colonne ;
- On peut en utilisant l'outil « gomme » pour effacer une ligne ou une portion de ligne ;
- On peut fusionner ou fractionner plusieurs cellules, etc.

Impression du document

Il est à noter que la consécration et l'appréciation du résultat de notre travail en bureautique dépendent de son impression. C'est-à-dire, de sa sortie sur papier. C'est ainsi que nous utilisons l'imprimante qui est le périphérique de sortie le plus important. En cela nous utilisons la commande :

- Fichier – Imprimer ou on clique sur l'icône « Imprimer » symbolisée par une imprimante sur la barre d'outils. On peut aussi utiliser Ctrl + P au clavier ;
- La boîte de dialogue qui apparaît nous permet de choisir soit :
 - Page en cours pour imprimer la page sur laquelle se trouve le curseur ;
 - Tout pour imprimer le document entier quel que soit le nombre de pages ;
 - Choisir quelques pages du document alors on sépare par un trait pour plusieurs pages qui se suivent, ex : 1-5 et par un point-virgule lorsqu'il y a discontinuité, ex : 1-5;9-12;16
 - On peut déterminer le nombre de pages par copie ;
 - Entrer dans les propriétés pour définir la qualité de l'impression, le classement des pages, etc.
 - Aussitôt que le total des commandes voulues sont sélectionnées, on appuie sur « Ok »

Bordure de page

Pour appliquer une bordure à une page, souvent on le fait pour la page de garde, on fait :

- Format – Bordure et trame – Bordure de page – Motif – Ok
- Mais il arrive qu'une partie de la bordure soit tronquée, alors on fait :
- Format – Bordure et trame – Bordure de page – Motif – Option – Texte – Ok

En principe, la bordure s'affiche sur toutes les pages du document. Pour qu'elle ne se retrouve que sur la première page seulement, on fait :

- Format – Bordure et trame – Bordure de page – Motif – Option – Texte – cette section uniquement la première page – Ok

Suppression de la bordure

Pour supprimer la bordure, on utilise la même commande :

- Format – Bordure et trame – Bordure de page – Aucun + Ok

1.13. FONCTIONS SPECIALES

Protection d'un document (Mot de passe)

Le mot de passe est une formule qui nous permet de protéger notre document contre toute utilisation sans notre assentiment. On utilise alors :

- Fichier – Enregistrer sous – Outils – Options de sécurité ;
- Mot de passe pour la lecture - tapez le mot de passe ;
- Retapez le même mot de passe pour sa confirmation + Entrée 2 fois.

On peut choisir aussi un mot de passe pour la modification.

- Le mot de passe ne se voit pas à l'écran, il s'affiche en Astérix (*) :
- Le respect de la casse est de rigueur, c'est-à-dire qu'un mot de passe saisi en majuscule est différent du même mot en minuscule.
- Pour plus de prudence, il vaut mieux ne jamais multiplier les mots de passe sous peine de s'embrouiller, car ne pas se rappeler équivaut à perdre définitivement le document.

Insertion de la date système

Insérer la date dans un document n'est pas une opération difficile, car taper la date ne vous prend pas beaucoup de temps. Cependant, on peut le faire automatiquement en appliquant :

- Curseur à l'endroit où sera la date ;
- Insertion – date et heure ;
- Choisir le format voulu + mettre à jour automatiquement si c'est nécessaire + Ok.

Note de bas de page

La note de bas de page que l'on retrouve dans certains documents comme les livres, les mémoires, les travaux de fin de cycle, est destinée soit à spécifier une référence ou tout simplement à donner une définition :

- Curseur après le mot ou l'expression à expliquer ;
- Insertion – référence (Office 2003) - Note de bas de page ;
- Déterminer le format (soit un chiffre (1), soit un signe (*) ou une lettre (a) + Entrée ;

- Tapez l'explication correspondante ;
- Double-clic sur l'indice pour continuer la saisie.

Insertion des images (Clip Art)

En principe, tout ordinateur dispose d'une bibliothèque d'images ; bien entendu cette dernière dépend de l'installateur du programme qui peut incorporer, par exemple, un fichier image de l'Office 97 qui est très bien fournie car l'office 2000 et l'office 2003 sont très pauvres en images :

- Curseur à l'endroit où sera l'image ;
- Insertion – Image - Images de la bibliothèque ;
- Cliquer sur l'image préférée + Enter ou alors bouton droit sur l'image- Insérer.

Lorsqu'on a un fichier image, on fait :

- Curseur à l'endroit où sera l'image ;
- Insertion – Image - À partir du fichier.

On peut ainsi choisir dans le répertoire voulu : Office – Powerpoint- Popular. L'image apparaît toujours avec ses différents outils qui permettent de la traiter. On peut ainsi la dissocier, changer les couleurs, la rogner, modifier l'habillage.

On peut insérer une image à partir d'un autre périphérique comme un appareil photo numérique ou un scanner ; on fait alors :

- Curseur à l'endroit où sera l'image ;
- Insertion – Image – À partir d'un scanner ou d'un appareil photo numérique + Ok.

Dans ce cas précis, il faut connaître certains logiciels de traitement d'images comme par exemple le Photo Editor, i Photo plus 4, Photo Suite II, etc, pour vous permettre de traiter l'image.

Barre d'outils, de mise en forme, de dessin

Les icônes de la barre d'outils, de mise en forme ou de dessin peuvent apparaître et disparaître à volonté. On fait alors ceci :

- Affichage – barre d'outils – Personnaliser – Commande ;
- Cliquer sur le groupe d'icônes à faire apparaître ;
- Ou alors, cliquez à côté du point d'interrogation sur la barre de menus avec le bouton droit de la souris – Personnaliser – Commande – cliquer sur le groupe d'icônes à faire apparaître.

Fusion de deux documents

La fusion est le fait de mettre ensemble deux ou plusieurs fichiers afin d'en faire un document unique. Ce document peut se trouver sur le disque dur ou sur un autre support comme disquette, Flash disque ou C.D. Pour effectuer la fusion de deux documents, nous devons utiliser ces options :

- Curseur à l'endroit où sera collé le deuxième document ;
- Insertion – Fichier ;
- Cliquer sur le document concerné + Entrée.

Enregistrement d'un document sur disquettes ou flash disque

- Fichier –Enregistrer sous ;
- Taper le nom du document ;
- Cliquer sur l'outil Ouvrir – Mes documents ;
- Choisir disquette ou disque amovible pour Flash disque + Entrée .

N.B. : La disquette doit se trouver dans le lecteur ou le Flash disque connecté

Récupération (Ouverture) d'un document de la disquette, du Flash disque ou du CD

- Fichier – Ouvrir ou Ctrl + O ;
- Cliquer sur Mes Documents ;
- Choisir disquette, CD, ou disque amovible ;
- Cliquer sur le fichier concerné + Entrée.

Scannage d'une disquette

Le Scannage permet de détecter si une disquette est infectée par des virus

- Poste de Travail – Disquette
- Bouton droit de la souris – Analyse antivirus + Ok

Vérification d'une disquette

Le processus de vérification permet de vérifier l'état physique de la disquette. Une disquette détériorée a peu de chance d'être récupérée. La vérification peut donc permettre de corriger certaines erreurs. Voici la procédure de la vérification :

- Poste de Travail – disquette – Propriétés ;
- Outils – Minutieuse (ou standard) ;
- Vérifier maintenant.

Conversion du document

Un document (fichier) créé avec une version antérieure de Word se récupère sans problème dans une nouvelle version. Par contre, l'inverse n'est possible que si le document a subi au préalable une conversion :

- Fichier – Enregistrer sous...
- Taper le nom du document
- Cliquer sur Type de fichier pour choisir la version ou le logiciel qui l'utilisera.

Note : Ces quelques notions ne constituent pas l'ensemble de ce que MS Word peut vous permettre de réaliser. Lorsqu'on travaille fréquemment avec son ordinateur, on se rend compte des possibilités et des merveilles que vous pourrez découvrir.

1.14. LE M.S. EXCEL

L'Excel est un logiciel créé par Microsoft corporation dans la famille MS Office et nous permet de réaliser les tableaux même les plus complexes, les graphiques, les opérations mathématiques, les calculs statistiques.

Contrairement au MS Word, Excel est un tableur, c'est donc un traitement de tableaux. La fenêtre Excel présente une page avec des cases comme une feuille quadrillée.

Depuis sa création, Excel a beaucoup évolué. Il intervient également dans plusieurs autres programmes comme ACCESS par exemple et en programmation.

Lancement de MS Excel

Le processus de lancement de MS Excel est le même que pour le MS Word. Ici l'icône d'Excel est représentée par un grand X.

Fenêtre Excel

Comme toute application Windows, Excel aussi se présente dans une fenêtre portant toutes les caractéristiques des fenêtres Windows comme la barre de titre, la case système, le boutons de réduction et restauration, la barre des menus, la barre d'outils, la mise en forme, le défilement, l'état du dessin et l'espace de travail.

Mais comme toute application, la fenêtre Excel présente certaines particularités.

L'espace de travail

L'espace de travail Excel est une feuille de calcul composée de 65.536 rangs (lignes) et de 256 colonnes. Les lignes sont numérotées de 1 à 65.536 tandis que les colonnes de A à IV.

L'intersection d'une ligne et d'une colonne forme une cellule. Une cellule est identifiée par les numéros de sa ligne et de sa colonne. Par exemple, cellule A10 signifie cellule située dans la colonne A à la 10^e ligne. On ne peut travailler que dans la cellule qui est active, donc sélectionnée. En ouvrant Excel, la cellule A1 est la cellule active par défaut.

Le Fichier

Un fichier n'est pas un document, mais un classeur. On a emprunté cette appellation au concept classeur (courrier). Le fichier Excel se présente en plusieurs feuilles identifiées par leurs onglets (petites étiquettes en bas de l'écran, affichant le nom des feuilles d'un classeur. Exemple : Feuille 3).

Barre de mise en forme

Quelques icônes particulières :

- Fusionner et centrer : elle permet de fusionner plusieurs colonnes et d'en centrer le contenu ;
- Style monétaire, style pourcentage, style milliers ;
- Ajouter une décimale, supprimer une décimale ;
- Bordures, couleur de remplissage.

La barre de mise en forme

- Reproduire la mise en forme ;
- Somme automatique ;
- Assistant graphique, Insertion carte ;
- Tri croissant, tri décroissant ;
- Zone de texte.

La barre de formule

La barre de formule est située au-dessus de la ligne des étiquettes des colonnes. Elle se présente de la manière suivante : la partie gauche identifie la cellule active et la partie droite affiche les données saisies. Il faut valider la saisie en :

- Frappant sur la touche « Entrée » du clavier ;
- Sélectionnant une autre cellule ;
- Cliquant sur Entrée (✓ en vert) sur la barre de formule. On peut aussi ne pas valider en cliquant sur Annulation (X en rouge) sur la barre de formule.

Saisie des données

On saisit toujours sur une cellule active, donc celle qui est sélectionnée en cliquant dessus (ou en se déplaçant cellule après cellule avec les touches curseur).

- Pour sélectionner une cellule, il faut cliquer dessus, les bordures de la cellule s'affichent en gras et le coin inférieur droit de la cellule se transforme en un point carré ; c'est la poignée de recopie.
- Pour sélectionner une colonne, cliquez sur l'étiquette de la colonne. Les attributs définis seront appliqués sur toutes les cellules de la colonne.
- Pour sélectionner une ligne, cliquez sur l'étiquette de la ligne (à gauche de l'écran).
- Pour sélectionner une plage de cellules (plusieurs cellules à la fois), cliquez sur la première cellule de la plage, cliquer-déplacez jusqu'à la dernière cellule sélectionner. Exemple de A5 à E13.
- Pour sélectionner une feuille, cliquez sur le bouton formé par l'intersection de la ligne des étiquettes des colonnes et la colonne des étiquettes des lignes (Ctr + A, c'est le raccourci au clavier).
- Pour afficher à l'écran le contenu d'une feuille non active, cliquez sur son onglet.

Pendant la saisie, les données frappées au clavier sont affichées simultanément dans la cellule active et dans la barre de formule. On peut ainsi modifier une donnée soit directement dans la barre de formule, ou alors en double-cliquant dans la cellule.

Les données saisies sur une feuille n'affectent en rien les cellules adjacentes même si, à l'écran, les données dépassent le cadre de leur cellule. Il y a alors possibilité de redimensionner les cellules tant en largeur qu'en hauteur. Par ailleurs, on peut fusionner les cellules tant sur la ligne que sur la colonne, même sur les deux à la fois. En ce moment, les cellules fusionnées se comportent comme une seule cellule.

1.15. EXERCICE 1

Tapez :

- NORD-OUEST en A4
- SUD-OUEST en A11
- VILLE en B4
- AF 2000 en C4
- AF 2001 en D4
- AF 2002 en E4

Tapez en colonne ce qui suit :

- Sous le titre VILLE : Kinshasa, Matadi, Bandundu, Mbandaka, Kisangani

- Sous le titre AF 2000 : 10000, 20300, 30400, 54000, 117000
- Sous le titre AF 2001 : 67000, 120250, 78350, 107500, 128000
- Sous le titre AF 2002 : 104500, 139450, 99250, 144850, 132500

Enregistrer un classeur

Pour enregistrer un classeur ou les données saisies, nous avons les mêmes commandes que celles vues en MS Word.

Opérations sur les cellules

Modifier le contenu d'une cellule

Double-cliquez sur la cellule à modifier et taper le nouveau contenu, puis valider. On peut annuler la modification avant de la valider en cliquant sur Annuler ou Ctrl + Z. Le contenu de la cellule à modifier peut simplement être effacé en appuyant sur Delete (Suppr ou Del) au clavier.

Couper – copier – coller

- Sélectionner la cellule à couper/copier ;
- Couper/copier (Ctr + X/ Ctrl + C) ;
- Sélectionner une cellule de destination ;
- Coller (Ctl + V).

➤ On peut aussi utiliser le raccourci pour copier et coller (reproduire le contenu de la cellule).

Tapez en W15 ANNEE ; pour copier ce texte en W10 :

- Placez le curseur sur la bordure de W15 ; il se transforme en flèche ;
- Enfoncez Ctrl ;
- Glisser-déplacez jusqu'à W10 ;

Pour copier une ligne ou une colonne :

- Sélectionner la ligne/colonne en cliquant sur l'étiquette/ le numéro de celle-ci ;
- Maintenez Ctrl enfoncée ;
- Glisser-déplacez jusqu'au nouvel emplacement.

- On peut utiliser aussi le raccourci pour couper et coller (déplacer le contenu d'une cellule).

Tapez en C10 JEUNESSE AFRICAINE ; pour déplacer ce texte en G15,

- Placez le curseur sur la bordure de la cellule ; il se transforme en flèche
- Glisser-déplacez jusqu'à G15

Pour déplacer une ligne, une colonne

- Sélectionnez la ligne/ colonne en cliquant sur l'étiquette/ le numéro de celle-ci
- Placez le curseur sur une bordure
- Glisser-déplacez jusqu'au nouvel emplacement.

- Copie du contenu d'une cellule sur plusieurs cellules qui se suivent

Tapez en H15 JEUX 195/A

Pour copier ce texte de H16 à H25, glisser-déplacez sur la poignée de recopie jusqu'à H25.

Effacer le contenu d'une cellule (ou d'une plage de cellules)

- Cliquez sur la cellule (ou sélectionner la plage concernée) ;
- Delete (Suppr) du clavier ou Backspace (Retour ou ←) ;
- Pour effacer une ligne/colonne :
 - Sélectionnez la ligne/colonne ;
 - Tapez DELETE (SUPPR) ;

Fusion des cellules

- Sélectionner les cellules à fusionner (sur une ligne, une colonne ou sur les deux à la fois) ;
- Cliquez sur l'outil « Fusionner et Centrer ».

Insérer une colonne/ligne

- Colonne

- Sélectionner la colonne à la gauche de laquelle vous voulez obtenir une colonne supplémentaire ;
- Cliquez sur INSERTION – COLONNE dans la barre des menus ;

- Clic sur le bouton droit de la souris sur l'étiquette de la colonne – INSERTION.

➤ Ligne

- Sélectionner la ligne au-dessus de laquelle vous voulez obtenir une ligne supplémentaire ;
- Cliquez sur INSERTION – LIGNE dans la barre des menus ;
- Cliquez sur le bouton droit de la souris sur l'étiquette de la ligne – INSERTION

➤ Sélectionner la ligne 5

- Cliquez sur le bouton droit de la souris – SUPPRIMER

Si vous désirez récupérer ce qui a été supprimé et revenir ainsi à la situation précédente, cliquez sur l'outil Annuler (↶) ou Ctrl + Z.

Fermer le classeur sans rien sauvegarder, ouvrir un nouveau classeur.

Saisir sans faire attention à la présentation du document le Budget suivant :

➤ En colonne A (A1, A2, A3...)

REVENUS

Chiffre d'Affaires

Immobiliers

TOTAL REVENUS

DEPENSES

Achats marchandises

Fournitures

Services et biens divers

Salaires ouvriers

Salaires employés

Salaires direction

Amortissements

TOTAL DEPENSES

REVENUS moins DEPENSES

Nous constatons que le libellé est parfois supérieur à la largeur de la colonne. Si jamais on l'imprimait ainsi, la partie débordant ne serait pas imprimable.

➤ En colonne B (B1, B2, B3...)

Saisissez maintenant les nombres, sans point ni espace séparateur, car il faut un format reconnu par Excel.

Au fait, il y a deux types de chiffres : ceux que l'on encode directement via le clavier et ceux que l'application Excel calculera en fonction des formules que nous saisirons par la suite.

- REVENUS : 1820000 – 130000
- DEPENSES : 500000 – 280000 – 130000 – 200000 – 160000 – 200000 – 80000

N.B. : Pour saisir en colonne : 1250 + enter ou

Pour encoder en ligne : 1250 + Tab

Pour passer d'une cellule à l'autre vers la gauche : Shift + Tab

Ces montants concernent le mois de JANVIER, mention à placer en tête de colonne

N.B. : N'oubliez pas d'insérer le titre BUDGET à votre feuille de calcul.

Pour éviter de devoir saisir le nom de tous les mois de l'année :

- Sélectionnez JANVIER
- Cliquez sur la poignée de recopie vers la droite : la liste des mois de l'année apparaît.

Ensuite,

FEVRIER : 1730000 – 130000 – 550000 – 275000 – 120000 – 200000 – 160000 –
200000 – 80000

MARS : 1920000 – 143000 – 480000 – 202000 – 132000 – 203000 – 160000 –
200000 – 80000

AVRIL : 1703000 – 143000 – 630000 – 198000 – 143000 – 206000 – 160000 –
200000 – 88000

MAI : 2108000 – 143000 – 700000 – 324000 – 121000 – 206000 – 160000 –
200000 – 88000

JUIN : 1980000 – 143000 – 208000 – 128000 – 117000 – 200000 – 160000 –
200000 – 88000

JUILLET : 1080000 – 156000 – 430000 – 103000 – 104000 – 120000 – 198000 –
200000 – 88000

AOUT : 1630000 – 156000 – 380000 – 420000 – 103000 – 200000 – 160000 –
208000 – 96000

SEPTEMBRE : 1630000 – 156000 – 380000 – 420000 – 103000 – 200000 – 160000 –
208000 – 96000

OCTOBRE : 1630000 – 156000 – 380000 – 420000 – 103000 – 200000 – 160000 –
208000 – 96000

NOVEMBRE : 1630000 – 156000 – 380000 – 420000 – 103000 – 200000 – 160000 –
208000 – 96000

DECEMBRE : 1630000 – 156000 – 380000 – 420000 – 103000 – 200000 – 160000 –
208000 – 96000

Enregistrer le travail sous le nom de BUDGET 2005

Modification de la taille des cellules

Certaines colonnes de votre feuille BUDGET ne peuvent afficher valablement le texte que vous y avez encodé, il faut modifier leur largeur.

- Pour adapter automatiquement la largeur de votre colonne sur la mention la plus longue :
 - Placez le pointeur sur la bordure inférieure du numéro de la colonne ;
 - Double-cliquez.

- Pour élargir une colonne :
 - Placez le pointeur sur la bordure droite de l'étiquette de la colonne ;
 - Cliquez-déplacez vers la droite jusqu'à la dimension voulue.

- Pour élargir une ligne :
 - Placez le pointeur sur la bordure inférieure du numéro de la ligne ;
 - Cliquez-déplacer vers le bas jusqu'à la dimension voulue.

Si vous sélectionnez quelques lignes/colonnes, la même procédure vous permettra de modifier la taille de toutes les lignes/colonnes sélectionnées.

Opérations sur les feuilles

- Un classeur peut avoir plusieurs feuilles. Le nombre de feuilles est à définir selon votre appréciation. Il y a deux manières de procéder :

INSERTION – Feuille : La feuille insérée se place avant la feuille active et devient automatiquement active : ce qui permet de modifier le nombre de feuilles dans le classeur en cours « uniquement ;

OUTILS – OPTIONS – GENERAL – Modifiez le nombre de feuilles par nouveau classeur. Cette méthode modifie le nombre de feuilles dans tout nouveau classeur que l'on ouvrira dès l'exécution de cette opération.

➤ Renommer une feuille

- Cliquez sur l'onglet « Feuil 1 » ;
- Cliquez avec le bouton droit de la souris et choisir l'option RENOMMER dans le menu contextuel. Une boîte de dialogue apparaît ;
- Tapez le nouveau nom dans la zone « Nouveau Nom » + Ok.

➤ Copier le contenu d'une feuille sur une autre feuille

- Cliquez avec le bouton droit de la souris dans l'onglet nom de la feuille
- Sélectionnez « Déplacer ou copier » du menu contextuel qui s'affiche. Un boîte de dialogue s'affiche.
- Choisir la feuille qui recevra la copie. Cochez la case « Créer une copie » + Ok.

➤ Déplacez une feuille

Même méthode que pour copier, à la seule différence qu'il ne faut pas cocher la case « Créer une copie ».

➤ Supprimer une feuille

- Sélectionnez l'onglet de la feuille ;
- Choisissez l'option Supprimer dans le menu contextuel.

➤ Insérer une feuille

- Sélectionnez l'onglet de la feuille devant laquelle se placera la nouvelle feuille ;
- Choisissez « Feuille » dans le menu contextuel.

➤ Quadrillage

Ouvrez le classeur BUDGET, la feuille présente un quadrillage qui sera apparent à l'impression. Pour annuler cet effet de quadrillage, décochez, dans le menu OUTILS – OPTIONS – AFFICHAGE, la case « Quadrillage » et cliquez sur Ok.

Listes personnalisées

Nous nous sommes servis d'un raccourci pour encoder les mois de l'année (Exercice 2). C'est au fait une liste personnalisée, il en existe d'autres et nous pouvons aussi en créer. Le but d'une liste personnalisée est de ne taper que le premier élément d'une liste et obtenir les suivants en cliquant-glissant avec la poignée de recopie.

➤ Pour créer une liste personnalisée :

- Placez-vous sur la feuille 2 ;
- Choisissez, dans la barre des menus, OUTILS – OPTIONS – LISTE PERSONNALISEE ;
- Cliquez sur « Nouvelle liste » : ceci vous permet de créer votre propre liste. Le curseur se retrouve dans la zone « Entrée de listes » ;
- Tapez votre liste selon un ordre chronologique donné ; par exemple Gaby, King, Sammy, Junior, Pady, Salomon ;
- Ok. Votre liste est enregistrée et vous retournez automatiquement sur votre feuille.

Tapez en A1 : Gaby

Tirez la poignée de recopie, les autres noms de la liste apparaîtront.

➤ Pour modifier une liste

La procédure reste la même que pour la création, puis sélectionnez la liste concernée.

Choisissez l'option Ajouter – Supprimer – Modifier dans la zone « Entrée de listes ».

Une liste personnalisée peut se composer d'éléments « texte » et d'éléments « nombre ». Cependant, sans passer par la liste personnalisée, on peut obtenir de la même manière une suite logique de nombres en donnant les deux premiers nombres.

Tapez 1 en C20, 2 en D20

Sélectionnez les deux cellules, glisser-déplacer sur la poignée de recopie vers la droite.

Tapez 100 en C24, 110 en C25

Sélectionnez les deux cellules, glissez-déplacez sur la poignée de recopie vers le bas. Observez le résultat : le même écart se reproduit entre chaque cellule.

Sommes automatiques – Formules de calcul – Couleurs – Motifs – Bordures

➤ Somme automatique

Nous allons essayer à présent d'obtenir la somme des REVENUS et des DEPENSES.

Exercice

Placez-vous sur une autre feuille de notre classeur

Tapez en A1 : 150 en A2 : 350

La suite des nombres est à obtenir (via la poignée de recopie) jusqu'à 3.150

Pour obtenir le total de cette colonne,

- Placez-vous en A7
- Cliquez sur l'outil « Σ », somme automatique
- Une bordure mobile entoure la colonne et une formule apparaît. Le signe « = » est une indication de formule et précédera toujours les opérations mathématiques. Il vient ensuite l'indication de somme du contenu des cellules de A1 à A6. Tout ceci est apparent dans la barre des formules et peut y être modifié ;
- Faites Entrée

Tapez en B1 : 20 en B2 : 25

La suite des nombres va jusqu'à 50

Pour obtenir le total de cette colonne,

- Placez-vous en B7 ;
- Cliquez sur l'outil « Σ », somme automatique ;
- Entrée.

Tapez en C1 : 10 C2 : 123

La suite des nombres est à obtenir (via la poignée de recopie) jusqu'à 1.705.

Tapez D1 : 25 D2 : 50

La suite des nombres est à obtenir (via la poignée de recopie) jusqu'à 400.

Tapez en E1 : 32 E2 : 40

La suite des nombres est à obtenir (via la poignée de recopie) jusqu'à 152.

Pour éviter de devoir faire la somme de chaque colonne séparément, on peut RECOPIER LA FORMULE (somme) qui se trouve en A17

Cliquez donc sur A17, glisser-déplacez sur la poignée de recopie jusqu'en E17.

N.B. : Si l'on recopie une cellule contenant du texte (lettres ou chiffres) + une formule, on copie uniquement la formule qui s'y trouve (et pas le texte).

➤ Soustraction automatique

Placez-vous en A25, tapez 10000, 2000 en A26 et 3000 en A27

Pour soustraire ces montants, placez-vous en A28

- Tapez = A25 – A26 – A27 (le signe = annonce une formule mathématique ; observez la barre des formules)
- Entrée

Placez-vous en B25, tapez 20000, 500 en B26 et 250 en B27

Placez-vous en C25, tapez 50000, 10000 en C26 et 5000 en C27

Placez-vous en D25, tapez 26000, 3000 en D26 et 1500 en D27

Placez-vous en E25, tapez 32000, 18000 en E26 et 6220 en E27

Pour faire en une fois la soustraction, il suffit de RECOPIER la formule que l'on a mise en A28 (glisser-déplacez avec la poignée de recopie).

Nous allons à présent mettre des couleurs sur les sommes obtenues dans les rangs 17 et 28.

Sélectionnez les rangs 17 et 28

- Cliquez sur le n° 17
- Enfoncez Ctrl et cliquez sur le n° 28
- Cliquez sur le bouton droit (menu contextuel)
- Choisissez « Format de cellule »

Placez-vous dans la feuille BUDGET 95

Effectuez les calculs nécessaires. Si une cellule est trop petite pour afficher le résultat, vous remarquerez plusieurs signes dièses [#####]. Il suffit d'élargir la colonne pour obtenir le résultat chiffré.

Soignez la mise en page (Bordures, motifs, couleurs, polices) et enregistrez le fichier.

Avant d'imprimer votre document, il est prudent de l'enregistrer et de le visualiser.

- Cliquez sur l'outil Aperçu avant impression sur la barre d'outils. Vous trouverez :
 - « Suivant » qui permet de visualiser les pages suivantes
 - « Précédant » qui permet de visualiser les pages précédentes
 - « Zoom » qui permet d'agrandir une portion de la feuille. Un clic l'active, et un autre le désactive
 - « Imprimer » donne accès à une boîte de dialogue sur l'impression
 - « Mise en page », proposant 4 onglets (page, Marge, En-tête/Pied de page, Feuille) qui permettent de choisir notamment :
 - L'orientation de votre document (portrait ou paysage)
 - La modification de vos marges avec image d'exemple à l'appui
 - La position des en-têtes et pied de page par rapport aux bords de la page
 - Le centrage vertical ou horizontal du document par rapport à la page
 - L'impression ou du quadrillage
 - « Aperçu » permet de visualiser à nouveau le document
 - « Aide » permet d'obtenir de l'aide sur l'impression
 - « Page » donne accès à la boîte de dialogue « Mise en page »
 - « Marges » fait apparaître toutes les marges + poignées de déplacement. Toute modification en écran de visualisation sera prise en compte lors de l'impression
 - « Fermer » permet de fermer l'écran de visualisation et de retourner au document initial.

Saisie automatique des données identiques sur plusieurs feuilles à la fois

Il est possible de créer un document en plusieurs exemplaires pour différents destinataires. Par exemple, pour créer une feuille de route identique pour tous les vendeurs de l'entreprise SODEP Sprl

- Sélectionnez toutes les feuilles (menu contextuel, sélectionnez toutes les feuilles)
- Si vous ne désirez sélectionner que quelques feuilles du classeur pour y taper votre canevas :

- feuilles qui se suivent : - sélectionner la 1^{ère} feuille
- shift + clic sur la dernière feuille de la sélection
- feuilles qui ne se suivent pas : - sélectionnez la 1^{ère} feuille
- Ctrl + clic sur chaque feuille concernée

Tapez en A1 : NOM

A2 : ADRESSE PRIVÉE

A3 : TELEPHONE PRIVE

A4 : TELEPHONE BUREAU

A5 : MOIS

A7 : DATE

B7 : NOM CLIENT VISITE

C7 : ADRESSE/TELEPHONE CLIENT

D7 : VU (V) – ABSENT (A)

E7 : PRODUIT VENDU

F7 : QUANTITE

G7 : PRIX UNITAIRE

H7 : PRIX TOTAL

I7 : TOTAL MENSUEL

J7 : COMMISSION 5%

Le canevas de la feuille de route est terminé.

Menu contextuel sur l'onglet d'une feuille et choisissez « Dissocier les feuilles »

Vous pouvez ainsi compléter chaque feuille de route personnalisée à chaque vendeur.

Opérations sur les nombres

a. Arrondir les nombres avec décimales

- Sélectionnez la cellule ou la colonne comprenant les nombres
- Cliquez sur l'outil « Supprimer une décimale » (plusieurs fois si nécessaire)

b. Ajouter les décimales

- Sélectionnez la cellule ou la colonne contenant les nombres
- Cliquez sur l'outil « Ajouter une décimale » (plusieurs fois si nécessaire)

c. Modifier la présentation

- Sélectionnez la cellule ou la colonne contenant les nombres
- Format

Tableaux et graphiques

Les tableaux

La mise en page des tableaux se fait aisément en utilisant la fonction **FORMAT – FORMAT AUTOMATIQUE** (Mise en forme automatique)

	A	B	C
1	MESSIEURS		
2	Pour un tour de poitrine	Un tout de hanches de	Demandez la taille
3	90 à 95 cm	98 à 103 cm	S
4	96 à 101 cm	104 à 109 cm	M
5	102 à 107 cm	110 à 115 cm	L
6	108 à 113 cm	116 à 120 cm	54 – XL
7	114 à 119 cm	121 à 125 cm	57 - XXL

Sélectionnez le tableau, cliquez sur l'option **FORMAT – FORMAT AUTOMATIQUE**. Une boîte de dialogue « Mise en forme automatique » apparaît. Un vaste choix vous est proposé dans la zone « Format de tableau ». La zone « Aperçu » permet de visualiser le résultat. Faites votre choix (en fonction de ce que vous voulez mettre en évidence) + Ok.

Pour annuler le format choisi, cliquez sur l'outil « Annuler ».

Si vous souhaitez **RECOPIER** le **FORMAT** d'un tableau sur un autre ou un nouveau :

- Sélectionnez le premier tableau
- Cliquez sur l'outil « Reproduire la mise en forme » représenté par un pinceau sur la barre d'outils. Le curseur se transforme en une croix accompagnée d'un pinceau
- Cliquez sur la première cellule au second tableau. S'il est de la même taille que le premier, la mise en forme identique, le couvrira totalement.

Le tableau de répartition

Dans l'entreprise ACODI sprl, les différentes charges sont réparties entre plusieurs sections, notamment : Administration – Entretien – Approvisionnement – Atelier A – Atelier B – Distribution.

L'entreprise présente les charges suivantes :

Charges	Montant	Adminis- tration	Entretien	Approvision- nement	Atelier A	Atelier B	Distribution
Loyer	120000						
Entretiens & Réparations	7000						
Eau & Electricité	50000						
Téléphone & Poste	40000						
Assurances	35000						
Rémunérations Direction	180000						
Rémunérations Employés	210000						
Rémunérations Ouvriers	350000						
Amortissements	160000						
TOTAL							

Soignez la présentation du tableau. Les montants doivent avoir le signe monétaire (FC), calculez le total des montants.

Les charges sont réparties entre les différentes sections selon un pourcentage donné. Par exemple, le loyer est réparti comme suit : 10% pour la Distribution – 20% pour l'Atelier B. Ainsi, pour calculer la valeur exacte de la charge d'une section, il suffira de saisir ces pourcentages sous forme de formule pour qu'Excel effectue les calculs. De ce fait, 10% sera saisi de la manière suivante : [étiquette de la cellule]*10/100. L'astérisque (*) est le signe de

multiplication tandis que le slash (/) est le signe de la division. La répartition des charges est la suivante :

Charges	Montant	Adminis- tration	Entretien	Approvision- nement	Atelier A	Atelier B	Distribution
Loyer	120000	30%		10%	30%	20%	20%
Entretiens & Réparations	7000		100%				
Eau & Electricité	50000	10%	10%	10%	30%	30%	30%
Téléphone & Poste	40000	100%					
Assurances	35000	20%		20%	20%	20%	20%
Rémunérations Direction	180000	100%					
Rémunérations Employés	210000	40%	5%	5%	5%	5%	40%
Rémunérations Ouvriers	350000		10%	10%	40%	40%	
Amortissements	160000				35%	35%	
TOTAL							

Encodez les formules et faites tous les totaux nécessaires. Soignez la présentation du tableau et sauvegardez-le sous le nom REPART 1.

Note : Pour éviter l’affichage des zéros dans les rangs vierges (pour les nombres générés par calcul), OUTILS – OPTIONS – AFFICHAGE et décochez la case « Valeurs Zéro ».

Pour afficher le contenu d’une cellule sur deux lignes, FORMAT – CELLULE – ALIGNEMENT – Cochez la case Renvoyer à la ligne automatiquement.

Pour appliquer les FC, sélectionnez les cellules contenant les montants, FOMAT – CELLULE – NOMBRE – PERSONNALISE, sélectionnez le 0 et ajoutez FC ou alors le 0,00 ajoutez FC si vous souhaitez avoir des centimes.

Les graphiques

Un graphique est une représentation en images des données chiffrées ; il permet de visualiser des informations sous diverses formes : Camembert, histogramme, courbe, ...

Dans un nouveau fichier, encodez le tableau suivant dont le titre est VENTES

2000 : De A1 à A12 : Janvier, Février, Mars...

De B1 à B12 : 10000, 15000, 20000...

Pour réaliser le graphique :

- Sélectionnez les données (la plage des cellules) que vous voulez faire apparaître ;
- Cliquez sur l'outil « Assistant graphique » (la boîte de dialogue « Assistant graphique : Etape 1 sur 4 » apparaît ;
- Choisissez un type de graphique, puis suivez les instructions qu'Excel présente dans la succession des boîtes de dialogue.

Le graphique est composé de deux axes, un vertical (axe des Y, l'ordonnée), l'autre horizontal (axe des X, l'abscisse). L'axe des Y (vertical) reprend les données chiffrées encodées dans le tableau (chiffres des ventes), alors que l'axe des X (horizontal) reprend les données de la première colonne du tableau (les mois).

Le cadre du graphique présente des poignées qui servent à redimensionner le graphique.

Pour modifier les axes

- Cliquez à l'intérieur du cadre pour sélectionner le graphique ;
- Cliquez sur l'axe des X avec le bouton droit pour appeler le menu contextuel ;
- Choisissez l'option « Format d'Axe ». La boîte de dialogue « Format d'Axe » présente 5 onglets (Motifs, Echelle, Police, Nombre, Alignement) à travers lesquels vous modifierez le graphique à souhait.

Pour effacer un graphique

- Sélectionnez le graphique
- Appuyez sur la touche DELETE (SUPPR).

Pour modifier un graphique

- Sélectionnez le graphique ;
- Appelez le menu contextuel et choisissez « Option de graphique » ;
- Six onglets (Titres, Axes, Quadrillage, Légende, Etiquettes des données, Table des données) composent la boîte de dialogue « Option de graphique... » ;
- Réalisez vos modifications selon vos choix ;
- Cliquez sur Ok

Note : Le graphique est étroitement lié au tableau à partir duquel il a été créé. La modification des données du tableau d'origine affecte automatiquement le graphique.

N° 1 Encodez les données suivantes :

A1 : NOMBRES DE VOITURES VOLEES A LIEGE DE 1992 A 1994

A2 : ANNEE B2 : NOMBRE

A3 : 1992 A4 : 1993 A5 : 1994

B3 : 3867 B4 : 3981 B5 : 4477

Réalisez un graphique suivant ces données.

Ajoutez en A6 : TOTAL et faites la sommation en B6.

Sélectionnez A6 : B6, glisser-déplacez sur le graphique et appréciez le résultat.

N° 2

MAGEMA, JEANNE et KITOKO produisent une certaine quantité de pièces. Constituez un tableau (om des mois sur la ligne 1, nom des personnes sur la colonne A) en tenant compte des données ci-après :

Janvier	MAGEMA	2300
	JEANNE	2425
	KITOKO	2475
Février	MAGEMA	2100
	JEANNE	2080
	KITOKO	2090
Mars	MAGEMA	2400
	JEANNE	2080
	KITOKO	2090
Avril	MAGEMA	2320
	JEANNE	2540
	KITOKO	2360
Mai	MAGEMA	2100
	JEANNE	2400
	KITOKO	2470
Juin	MAGEMA	2200
	JEANNE	2500
	KITOKO	2320

Juillet	MAGEMA	2320
	JEANNE	2200
	KITOKO	2520
Août	MAGEMA	2200
	JEANNE	2310
	KITOKO	2520
Septembre	MAGEMA	2700
	JEANNE	2400
	KITOKO	2200
Octobre	MAGEMA	2400
	JEANNE	2230
	KITOKO	2560
Novembre	MAGEMA	2200
	JEANNE	2100
	KITOKO	2000
Décembre	MAGEMA	1900
	JEANNE	1960
	KITOKO	2230

Calculez les moyennes mensuelles de la production ;

Calculez la production annuelle de chaque vendeur ;

Sauvegardez le tableau sous le nom de PRODUCTION ;

Editez plusieurs graphiques selon que vous voulez présenter le graphique en histogramme, en camembert, en secteur, etc.

Fonctions spéciales

Consolidation des données

But : Pouvoir faire la même opération sur plusieurs feuilles à la fois et obtenir le résultat sur une feuille séparée ou sur une zone déterminée de l'une des feuilles.

Encodez en feuille 1 : - Colonne A : Janvier, Février, ... Décembre

- Colonne B : 1000, 1100,...

Renommez cette feuille : 1992

Faites la même opération en feuille 2, feuille 3, feuille 4, en veillant à changer les chiffres.

Renommez les feuilles respectivement en 1993, 1994, 1995.

Renommez la feuille 5 en TOTAL

Faites les totaux sur chaque feuille.

Placez-vous en A1 de la feuille TOTAL

Choisissez, dans la barre des menus, DONNEES – CONSOLIDER, une boîte de dialogue apparaît.

Dans la zone « Fonction », choisissez « Somme »

Cliquez dans zone « Références »

Cliquez sur l'onglet « 1992 » (la feuille TOYAL reste activée)

Sélectionnez-y les cellules (A1 à B13), cliquez sur le bouton AJOUTER.

Cliquez sur l'onglet « 1993 », puis sur AJOUTER

Faites la même opération sur les feuilles 1994 et 1995

Dans la zone « Etiquettes », cliquez sur « Colonne de gauche »

Puis ensuite sur OK.

Le tableau récapitulatif apparaît dans la feuille où a eu lieu la consolidation. Ce tableau consolidé peut aussi être réalisé dans une des feuilles constituant les données à consolider. La procédure reste la même. Il faut veiller à ce que la cellule du début de la consolidation soit en dehors du tableau de cette feuille.

Masquer – Afficher ligne/Colonne et figer – Libérer les volets

Ouvrez le classeur PRODUCTION

Sélectionnez les colonnes B à G

Activez le menu contextuel, puis choisissez l'option « masquer »

Pour récupérer la ligne ou la colonne masquée,

- Pointez à l'endroit où elle se trouvait ; le curseur se présente sous forme de deux flèches opposées séparées par une double ligne verticale (cas de la colonne) ou horizontale (cas de la ligne)
- Cliquez sur « Afficher » du menu contextuel.

Pour figer ou libérer les volets

Il est possible de figer une partie d'un tableau alors que les autres cellules peuvent défiler à l'écran. Pour ce faire, il faut utiliser la fonction FIGER LES VOLETS.

- Pour figer la colonne A et la ligne 1 (par exemple les titres de ligne et de colonne) et pouvoir faire défiler le reste à l'écran :

Placez- vous en B2

- FENETRE-Figer les volets

(Vous pouvez faire défiler votre document avec les flèches de la barre de défilement).

Pour figer la colonne A uniquement (titre de ligne) :

Placer –vous en A2

- FENETRE – Figer les volets
- Pour figer la ligne 1 uniquement (titres de colonne) :

Placer –vous en B1

- FENETRE – Figer les volets

Pour désactiver l’opération, menu fenêtre – option : libérer les volets

Aperçu avant l’impression

Avant d’imprimer un document, il est prudent de le visualiser pour se rendre compte de sa présentation. L’outil loupe exécutera la commande comme sous Word.

La fenêtre Aperçu avant impression se présente avec :

- La barre d’état (au bas de l’écran) indiquant qu’il s’agit de l’aperçu de la page X sur un total de Y pages :
- Le bouton SUIVANT qui permet de visualiser les pages suivantes :
- Le bouton permettant de visualiser les pages précédentes :
- Le bouton ZOOM pour afficher le document en grand ou en petit. Un clic L’active, un autre le désactive :
- Le bouton IMPRIMER donnant accès à la boîte de dialogue imprimer :
- Le bouton PAGE pour afficher la boîte de dialogue « Mise en page » :
- Le bouton MARGES fait apparaître toutes les marges et les poignées de déplacement.
- Le bouton FERMER permet de quitter le mode aperçu pour retourner sur le document :

Il est à noter que sur l’aperçu, on peut modifier que les marges, les en – tête, les pieds de page, jamais les données.

6.7.4. Tri – filtre

TRI PAR ORDRE CROISSANT OU DECROISSANT

Excel possède deux outils permettant le tri croissant ou décroissant. Pour trier, il faut sélectionner la plage de cellules à trier. La cellule active définit de fait l’argument de tri.

On peut réaliser des tris plus élaborés (par exemple pour trier un tableau, un fichier de clients) en utilisant DONNEES – TRIER.

La boîte de dialogue « Trier » propose alors la possibilité de choisir trois clés de tri (sur base des titres de colonnes du tableau).

Par exemple, triez le tableau des clients suivants :

CLIENT	ADRESSE	COMMANDE	REMISE
Matuakebolo	9, Bokuka	20000	
Mpila	32, Mango1	18500	
Yasaya	45 Divangamene	23250	
Kitoko	19 Landu	32330	
Massamba	32, Kibula	62350	
Mesa	6, Tumba	13560	
Pady	8, Maluku	15000	

Calculez la remise en raison de 12% de la commande passée par le client. Triez le tableau en ordre croissant de nom et en ordre décroissant de commande.

- DONNEES – Triez
- 1^{er} CLE : Colonne A – Ordre : Croissant
- 2^{ème} CLE : Colonne C – Ordre : Décroissant

TRI AVEC FILTRE AUTOMATIQUE

Le filtre automatique permet de faire un tri dans la colonne de son choix selon un critère défini.

Retournez au tableau des clients. Il vous est demandé, par exemple, d'imprimer une commande passé par des clients étant supérieure à 20000.

Il faut, à cet effet, filtrer les clients qui répondent au critère défini.

- DONNEES – Filtre – Filtre automatique. (Dans chaque cellule de titre du tableau, une flèche vers le bas s'affiche) ;
- Dans la cellule de « Commande », cliquez sur la flèche, puis choisissez l'option « Personnalisé... » ;
- Posez la condition de filtre.
- Cliquez sur OK (Résultat : Tous les clients ne répondant pas au critère sont masqués à l'écran ; vous pouvez alors imprimer).

Avant de fermer le document, veuillez rétablir les données initiales en choisissant l'option « Tous » en lieu et place de l'option « Personnalisé... ». Sinon, vous pouvez désélectionner simplement l'option DONNEES – Filtre – Filtre automatique.

Exercice : - Triez le tableau des clients en ordre croissant suivant la remise accordée et masquez les colonnes Adresse et Commande.

- Affichez les clients dont la commande est ≥ 15000 et < 50000 .

QUELQUES FONCTIONS ARITHMETIQUES

Deux méthodes :

- INSERTION – Fonction
- Outil « Coller une fonction »

Dans les deux cas, la boîte de dialogue « Coller une fonction » s’affiche ; il faut alors y choisir la fonction voulue et suivre les instructions données.

ABS : renvoie la valeur absolue d’un nombre

ARRONDI. SUP : arrondit un nombre décimal à l’unité supérieure

ARRONDI INF : arrondit un nombre décimal à l’unité inférieure

COMBIN : renvoie le nombre de combinaisons que l’on peut former avec un nombre donné d’éléments

COS : renvoie le cosinus d’un angle

LOG 10 : calcule le logarithme en base 10 d’un nombre

PRODUIT : donne le produit de la multiplication de tous les nombres donnés comme arguments

PUISSANCE : renvoie la valeur du nombre élevé à la puissance spécifiée

RACINE : donne la racine carrée d’un nombre

SIN : renvoie le sinus d’un angle

SOMME : calcule la somme des nombres dans une plage de cellules

TAN : renvoie la tangente d’un angle

MOYENNE : renvoie la moyenne arithmétique des nombres, textes...

MOYENNE GEOMETRIQUE : renvoie la moyenne géométrique d’une plage de cellules.

1.16. La motivation

La motivation est une disposition psychique qui permet à toute personne de se lancer dans un projet en connaissance de cause. La motivation est un mot valise qui traverse les siècles depuis les sages grecs à nos jours passant par Small, John Broadus Watson, Skinner (J-F. Dortion, 1998). De l'avis de R. Ngub'usim Mpey-Nka, les philosophes et les théologiens ont été les pionniers des interrogations sur l'agir humain. Bien des conceptions desdites interrogations. Nous citons la conception fataliste et théologique, la conception rationaliste, la conception évolutionniste, la conception culturaliste, la conception psychanalytique et autres (2013).

Il est vrai et certain que la motivation vise la réalisation de soi ou l'autoréalisation. Bernard Guerrien (1996) applique ce dernier mot à l'économie en écrivant : l'autoréalisation est une « situation où les actions de certains individus produisent des effets attendus lorsque ces individus ont choisi ces actions. Il existe un lien étroit entre autoréalisation et équilibre. En effet, celui-ci est une situation où 'rien ne bouge' car les agents peuvent y réaliser leurs plans de la façon prévue, leurs prévisions étant fondées sur des croyances qui sont confirmées à l'équilibre ».

1.17. Le SEP :

La pensée de Bandura se trouve dans l'intelligibilité du SEP qui est un syntagme nominal qui se compose de trois concepts distincts à savoir : sentiment, efficacité, personnel. Partons du concept sentiment des points de vue philosophique et psychologique. Du point de vue philosophique, nous sommes de l'avis d'Olivier Reboul qui affirme que le sentiment pose le problème de sa spécificité comme celui de sa valeur et de sa vérité. O. Reboul cite le philosophe Alain qui exalte le sentiment en en faisant le « serment », l'acte par lequel la volonté assume les passions et les transfigure. Le sentiment est avant tout l'acte et le résultat du sentir. Ce dernier signifie la prise de conscience immédiate, sans intermédiaire, sans distance, des choses et de nous-même. L'objet du sentiment est toujours ce qui « touche ». Le sentiment signifie l'élan pour insister sur l'énergie affective. Dans ce sens, ce concept se tourne vers l'expression d'un ressentiment c'est-à-dire le mobile qui pousse à agir. En somme, le sentiment signifie une manière d'être au monde à la fois totale et durable. Le sentiment est la conscience d'une chose, d'une présence, d'un 'il y a', 'd'un sentir', d'un 'senti' dont on saisit l'intentionnalité. Le sentiment implique la conscience d'un engagement : il y a quelque chose à faire. Selon Scheler, le sentiment est le dévoilement de ce qui est bon en soi pour moi. Tout sentiment pousse à agir sans délai. La raison fournit toujours à l'homme les

possibles, les relations, les essences. Le sentiment est une connaissance plus ou moins claire donnée d'une manière immédiate. Le sentiment devient un état complexe, ressenti et durable lié à certains représentations, l'expression de la reconnaissance. Olivier Reboul conclut que le sentiment, sous toutes ses formes, est toujours la conscience immédiate d'une existence dont la valeur nous engage d'une certaine manière. Ce dernier cite Ribot qui objecte que : les sentiments ne sont plus une manifestation superficielle ; ils ont leur racine dans les besoins et les instincts, c'est-à-dire dans les mouvements. Le sentiment exprime un effort, un sens offert à la conscience, une question posée à ma liberté.

Passons à présent au sens psychologique du sentiment. Aux yeux des psychologues, ce dernier se veut le reflet passif d'ébranlements intellectuels ou corporels, une image dans une glace. Dans son interprétation fonctionnelle du sentiment, Pierre Janet définit le sentiment comme une réaction utile, une conduite secondaire qui vient modifier la conduite primaire pour l'adapter. Le sentiment de l'effort ne demeure nullement le reflet passif de la peine. Il est par contre une conduite secondaire qui permet d'activer une conduite difficile et hésitante en sélectionnant ce qui la favorise. Le sentiment est la révélation immédiate d'une valeur. Le sentiment est libre : non pas certes voulu, choisi, ce qui voudrait dire insincère, mais assumé par celui qui l'éprouve (*Encyclopedia universalis, corpus 16, Paris, 1988, coll ;3, 729-731*).

Dans la vision de Bandura, le sentiment est relatif une opinion issue de ce que les philosophes classiques (René Descartes, Spinoza Baruch) qualifiaient de sensation qui naît dans la conscience de l'homme au contact de l'expérience. La suite du débat sur le concept sentiment a poussé les philosophes contemporains à lui rattacher la potentialité d'être subsidiaire à la connaissance rationnelle et scientifique. L'esprit inventif clarifie le SEP dans l'exemple de Louis Renault qui a aménagé un petit atelier au sein la maison familiale de ses parents et où il a construit sa première voiture de ses propres mains. Renault est arrivé à développer le machinisme agricole, à mettre au point de groupes marins et industriels, à réaliser de moteurs Diesel pour les véhicules lourds. Il a obtenu au-delà de 500 brevets. Aux yeux de Bandura, le SEP est l'expression d'un résultat obtenu, l'aboutissement palpable d'une compétence acquise au terme d'un apprentissage social.

Qu'est-ce que l'efficacité ? Ce concept renvoie à la confirmation de soi au sens de la connaissance personnelle que le poète grec qualifie d'explosion des forces intellectuelles intérieures, de l'engagement, du recours aux neurones lorsqu'il dit : deviens ce que tu es. L'efficacité se veut la confirmation de ce l'enfant est substantiellement.

Que pourrions-nous apprendre de la notion de sentiment en vue d'une appropriation cognitive ? De l'avis de Fr. Elie, le sentiment se veut un état affectif plus stable que l'émotion. Ce dernier prend soin de différencier les deux notions précédentes au sujet de la durée et de l'intensité. Le sentiment naît de la répétition complexe des émotions. Cette répétitivité régit une même représentation à laquelle diverses émotions se fusionnent (1954). Au bout de compte, le sentiment regagne en termes de stabilité, de permanence ce qu'ils auront perdu en intensité.

1.18. L'apprentissage

L'apprentissage est une opération mentale qui s'effectue dans les entreprises, les organisations scolaires et académiques des protagonistes. Ce dernier concept renvoie à la personne qui joue le rôle principal ou l'un des rôles principaux dans une affaire. Le protagoniste est un collaborateur ou une partie prenante. Il est un pilier actif, une référence de fait. Bandura est un penseur qui défend l'apprentissage social en insistant sur l'apprentissage vicariant.

Qu'est-ce que l'apprentissage ? L'apprentissage est une des opérations psychopédagogiques qui constituent la cognition. Du point de vue de la psychologie, l'apprentissage est un processus d'acquisition procédurale des connaissances, un changement de comportement relativement permanent qui résulte de l'expérience qui a laissé une trace stable dans la mémoire. Diane E. Papala et autres affirment que le changement de comportement pourrait être attribuable à la maturation. Il s'agit du processus biologique à travers lequel des modes de comportement pré-déterminés se manifestent dans le temps sans avoir été appris (1989).

L'apprentissage est une notion fluide, générique, tentaculaire. Cette notion vient de la praxis, de la prestation, de la formation pédagogique, à la philosophie, à la théologie, à la psychologie (celle-ci place l'apprentissage dans l'étude de la vie appétitive). Cette thèse se limitera à cette optique strictement pédagogique. Cependant, ladite notion s'étend au management des organisations, à la professionnalisation en général. Le Larousse limite l'apprentissage à la formation professionnelle (2013).

Dominique et Michèle Frémy souscrivent (2007 ; 1255) que, pris dans sa généralité sémantique, le mot apprentissage signifie une alternance des jeunes de 16 à 25 ans dans une entreprise par un maître théorique qui aide à compléter par une formation théorique et générale de 400 heures au moins dans un centre de formation d'apprentis.

Aux dires de J.- F. Dortion (1998), l'apprentissage est un procédé multiforme. Il existe l'apprentissage classique d'Ivan Pedrovitch Pavlov, l'apprentissage opérant de Skinner, l'apprentissage par essais et erreurs d'Edward L.Thorndike, les apprentissages sociaux (coactif, par habitus).

L'accoutumance

L'accoutumance se veut la forme d'apprentissage (ou l'habituatation) la plus élémentaire. Elle est le processus par lequel l'on s'habitue à un son, à une image ou à tout autre stimulus, et qui conduit à une diminution de l'intensité de la réponse à ce stimulus.

L'identification

Le processus d'identification est l'une des dimensions les plus importantes du développement de la personnalité. Il consiste à adopter autant de traits, des croyances, des attitudes, des valeurs ainsi que des comportements d'une autre personne ou d'un groupe de personnes (Diane Papalia, 1989).

Ce dernier insiste sur le fait que selon les théories d'apprentissage social, l'identification est la conséquence de l'observation et de l'imitation d'un modèle. Celui-ci serait un parent, un grand-parent, un frère, une sœur, un gardien, un professeur.

Apprentissage et jeu symbolique

Le jeu est une activité conforme à des règles conventionnelles qui impliquent souvent une part plus ou moins importante de chance, de hasard. Le jeu est un moyen de prédilection pour l'apprentissage de l'enfant. Il est également une activité agréable qui s'oppose au travail. Il est une activité autotélique (Henri Piéron, 2000).

De manière pratique, les acteurs de l'apprentissage sont les finalistes de l'enseignement primaire. Ce sont les élèves qui étudient en la dernière année de l'enseignement de premier degré. En R.D.Congo, l'enseignement se répartit en degré initial, secondaire et universitaire. La pépinière de la formation humaine et intellectuelle demeure l'enseignement initial, le creuset du savoir qui se diversifie ultérieurement.

1.6 Le contexte historique

L'époque précoloniale et la Conférence de Berlin

La loi-cadre n°. 86/005 du 22/9/86 de l'enseignement national nous autorise à jeter un regard rétrospectif sur l'évolution et l'évaluation de l'enseignement. Pour nous en convaincre, il suffit de revisiter les niveaux maternel, primaire, secondaire et supérieur de l'enseignement en R.D. Congo. En effet, plus de cent ans depuis que la conférence de Berlin (1885) accorda au roi Léopold II (de la Belgique) la liberté d'action au Congo jusqu'à ce jour, le système éducatif fait "du surplace". De fait, le fonctionnement et l'organisation scolaire connaissent une lente maturité et une progressive diversification, une ouverture imprécise de la formation cognitive au rythme de l'intelligentsia de notre temps.

Et bien que présentant certes des lacunes, ce système a quand même su faire ses preuves dans une certaine mesure, sinon nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui, pour autant que nous sommes également, tous, les produits de ce système.

Mais d'où vient donc la ligne de démarcation entre notre système et les autres ? En d'autres termes, quelle est notre originalité ? Face aux difficultés que traversent l'éducation au Congo, tout le monde critique, mais très peu de Congolais proposent des solutions aux décideurs pour améliorer le système éducatif congolais afin de l'adapter aux besoins réels de la société. Sans une telle lucidité voire cette détermination, l'émergence tant escomptée tardera à se réaliser.

Afin de mieux ressortir la particularité de la situation congolaise, nous allons aborder successivement trois points d'importance capitale, le cas échéant :

- La période précoloniale ;
- La Conférence de Berlin ;
- La spécificité de l'ECIK.

La période précoloniale

On aurait tort de croire que l'histoire de l'Afrique noire a commencé avec l'arrivée des Européens. Il suffit de penser aux grands royaumes Lunda, Kuba, Tshokwe, Luba et Kongo. Ailleurs, l'Éthiopie a marqué l'histoire ancienne avec le rayonnement multisectoriel d'Axoum. On peut de même penser à Tombouctou avec toute son influence régionale.

Tout cela dénote une organisation multiforme en Afrique subsaharienne, notamment dans les domaines politique, culturel et socio-économique. Comme le rappelle Sophia Mappa, il y a eu une fragmentation entre le pouvoir traditionnel et le pouvoir d'État en Afrique, et donc une dépossession de l'autorité coutumière. À vrai dire, il y a eu « subordination progressive des pouvoirs locaux et la confirmation d'un pouvoir central unifié sur un territoire de plus en plus grand »¹. André Bernard Ergo s'exprime dans le même sens².

En d'autres termes, l'irruption européenne en Afrique a déstabilisé les institutions existantes tout en apportant des nouveautés inattendues. Voilà qui explique le démembrement de certaines tribus dont les chefferies ont collaboré ou ont refusé d'accueillir les Européens. Sur ce point les exemples sont légion, car la différence de la pigmentation a dû jouer un rôle non négligeable dans l'hospitalité locale. Pour les Européens, les intérêts économiques prévalaient sur le volet civilisateur ou humanitaire. Il suffit de revisiter les nombreuses explorations de l'Afrique avant la Conférence de Berlin pour s'en convaincre³.

Durant toute cette période, le principe de l'oralité était de mise. On devine combien les contacts et les événements importants ont été mis en demeure faute d'une écriture appropriée à l'évolution de la société d'alors.

La Conférence de Berlin

Dans la perspective des accords de la Conférence de Berlin du 26 février 1885, sur le partage de l'Afrique, et pour mettre en œuvre l'Acte général dans son article 6, imposant au pouvoir colonial l'obligation de protéger et de favoriser les institutions religieuses, le pouvoir colonial devait jouer un rôle important dans l'éducation scolaire au Congo. Il s'est donné l'obligation d'organiser une « école religieuse et pragmatique ».

On se rappelle combien la Belgique avait envoyé plusieurs explorateurs en Afrique Equatoriale. Il y a eu donc des étapes non négligeables dans la perspective de Berlin (1884-1885). Pensons essentiellement à :

- La nécessité d'avoir une colonie en Afrique pour la Belgique ;
- La Conférence géographique de Bruxelles en 1876 ;

¹ MAPPA, S., *Pouvoir traditionnel et pouvoir d'Etat en Afrique*, Paris, Kartala, p.93.

² ERGO, AB, *L'héritage de la congolie*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp.13-15.

³ CORNEVIN, R. et M., *Histoire de l'Afrique. Des origines à la Deuxième Guerre Mondiale*, 3^{ème} éd., Paris, Payot, 1970, p.274.

- L'Association Internationale Africaine
- Le Comité d'Etudes du Haut-Congo.

Il va de soi que tout cela a constitué le prélude à la tenue des assises de Berlin afin de départager les pays européens sur la gestion du destin africain. Voilà pourquoi, sans ce survol rapide, on ne peut rien comprendre de la situation du continent africain.

Curieusement, après l'indépendance, le système éducatif de la plupart des États africains, y compris celui de la RDC, ont gardé le même schéma ignorant selon un plan colonial. Quant à la situation de la R.D. Congo à proprement parler, elle a trainé une crise exceptionnellement profonde dont les racines sont lointaines et des dimensions multiples.

Pour rappel, en 1890, le roi Léopold II avait donné en gage du prêt consenti par le parlement belge la promesse de la dévolution du Congo à la Belgique dans un délai de dix ans. En 1895, quand le roi eut à nouveau besoin de fonds pour payer les officiers belges à qui le gouvernement avait donné l'autorisation de s'engager au service de l'État indépendant du Congo, le parlement débattit de l'annexion immédiate de la future colonie. Mais l'opinion publique belge n'était pas prête. Néanmoins, le roi reçut son argent. Au début du 20^e siècle, le Royaume-Uni, qui convoitait le Congo, lança une campagne mondiale sous le couvert d'une association internationale, appelée la *Congo Reform Association*. Celle-ci avait pour but voilé de créer un mouvement d'insatisfaction dans l'opinion publique internationale. Ce qui, au bout du compte, aurait poussé au partage du Congo par les autres puissances coloniales. Il n'est qu'à écouter le rapport Casement pour s'en rendre compte : « Roger Casement, Irlandais d'origine, naquit en 1864. Après une visite à son oncle à Boma (EIC), il devint agent de l'Association Internationale Africaine. Il fut envoyé en Sierra Leone en 1885 pour y recruter des ouvriers. Il fut engagé plus tard à Vivi (première capitale du pays avant Boma et Kinshasa actuel) comme magasinier et obtint finalement un contrat dans l'Equateur. C'est durant cette période qu'il observa toutes les vexations et les tribulations que les colons infligeaient aux Congolais. Il en fit part au Foreign Office en sa qualité d'agent consulaire au Nigeria, puis à Maputo au Mozambique »⁴. Plusieurs journaux européens en firent large écho jusqu'à obtenir l'adhésion des Allemands et les Anglais.

⁴ MPIMPA, Nestor, *L'émergence d'une Eglise locale au diocèse d'Idiofa au Congo-Zaïre*, Thèse de doctorat en Théologie, Université Laval, Québec, 2000, pp. 55-56. On retrouvera plus de détails chez MARSCAHL, J.E.D., *Morel contre Léopold II. T.2. L'histoire du Congo 1900-1910*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 185-204.

En réalité, les différents explorateurs avaient déjà découvert un sous-sol congolais immensément riche et ces diverses puissances européennes convoitaient déjà les ressources minières de l’EIC. Cette campagne de dénigrement fut orchestrée dans la perspective de diversion et de spoliation de ces matières premières. Comme le soulignent Baba Kaké et Elikia M’Bokolo, « l’Europe et les Etats-Unis recherchaient désormais des matières premières utiles à l’industrie : des métaux, comme le cuivre, et des produits végétaux, comme l’huile de palme.. C’est ainsi que l’année 1906 vit naître l’Union Minière du Haut-Katanga et la Fourmilière.. À partir de cette date, le Congo s’ouvrit plus largement aux capitaux étrangers.. C’est pourquoi, depuis cette époque, toute question économique ou politique touchant le Congo prend immédiatement une dimension internationale »⁵. Voilà qui va conduire finalement au partage du gâteau africain à Berlin sans la présence des Africains eux-mêmes. Pour l’indiquer autrement, le partage du continent africain à Berlin (1884-1885) a été motivé par des intérêts foncièrement économiques liés essentiellement aux potentialités minières du sous-sol congolais. Depuis l’histoire n’a guère changé, ni évolué au vu de l’actualité brûlante⁶.

Malgré la commission d’enquête qui mise sur pied, rien ne rétablit la confiance entre les Anglais et les Belges, car ce n’était qu’un subterfuge pour provoquer une réunion internationale. D’où l’Allemagne de Von Bismarck organisa ladite conférence à Berlin afin de départager les deux puissances. En fait, l’Angleterre et le Portugal faisaient front commun contre la Belgique, elle aussi, soutenue par une autre portion des pays européens. Au total, quatorze pays européens ont discuté sur l’avenir ou le destin de l’Afrique sans les Africains eux-mêmes. C’est ainsi qu’entre 1904-1905, plusieurs enquêtes eurent lieu aux fins de mettre à nue toutes les atrocités et vexations commises dans l’EIC⁷.

L’historien Ndaywel-E-Nziem estime, pour sa part, que l’histoire administrative L’historien proprement dite de la République Démocratique du Congo prit corps en 1888 quand le pays connut pour la première fois une structuration interne mise en place pour les impératifs de la nouvelle gestion. C’est par le décret royal du 1er août 1888 que le pays fut divisé en onze districts. Chaque district était administré par un commissaire de district qui

⁵ BABA KAKE, Ibrahima & M’BOKOLO, Elikia, *Histoire générale de l’Afrique*. Vol. 10. *Résistances et messianismes*, Paris, ABC, 1977, p. 73.

⁶ MPIMPA, Nestor, *Op.cit.*, pp. 56-57.

⁷ WAUTERS,A.J., *Histoire politique du Congo-Belge*, Bruxelles, Pierre Van Fleteren, 1911, pp. 229-268.

était assisté par un ou plusieurs adjoints (Cfr. Bulletin officiel, 1888, p. 247). L'organisation et l'action administratives sont, à cette époque, marquées par l'esprit de conquête. Toutes les institutions administratives devaient concourir à l'exploitation de la colonie. L'administration comptait également sur diverses compagnies à qui elle avait accordé des pouvoirs exorbitants dans le domaine de l'exploitation de la colonie (c'est le cas de l'Anglo-Belgian Indian Rubber.).

L'administration de l'E.I.C. permit l'occupation effective du territoire et la collecte des ressources, spécialement l'ivoire et le caoutchouc, ainsi que d'hommes, pour le nouvel Etat. Mais elle conduisit à de tels abus que la Belgique, sous la pression internationale, dut mettre fin à ce qu'on appela le régime léopoldien en 1908 et transforma l'EIC en colonie belge régie par une hiérarchie de pouvoir bien définie. Le 15 novembre 1908, la Belgique prenait possession des territoires qui avaient appartenu à l'EIC. Elle choisit comme système d'administration, l'administration directe à travers une forme centralisée, le seul qui convenait à cette colonie d'exploitation.

La Charte coloniale sera pendant toute la période coloniale, la base de l'organisation et de la structure administrative du Congo Belge. Du point de vue administratif, le chapitre troisième relatif à l'exercice des pouvoirs organisait l'administration de telle sorte que, rappelons-le, dès 1937, les chefs locaux furent associés à l'administration coloniale à travers l'érection des chefferies. Celles-ci, on le sait, seront réunies sous forme de secteurs.

On comprend dès lors que l'éveil politique a eu lieu entre 1955 et 1959. Cela explique davantage la réaction des Congolais au sortir du match de football entre V. Club et Mikado, le 4 janvier 1959. Mécontents de leur défaite, les supporters de V. Club rejoindront les partisans de l'ABAKO qui, eux aussi, étaient mécontents de leur meeting politique annulé avec Joseph Kasa-vubu. Le pillage généralisé des Européens eut pour effet immédiat la prise de conscience des Congolais face à l'administration coloniale.

La convention entre le Saint-Siège et l'EIC

À l'époque, le roi Léopold II voulait faire de sa propriété congolaise, une « petite Belgique ». En plus, il existait déjà l'esclavagisme et la présence des protestants. Tout cela a donc poussé le roi Léopold II à s'engager envers l'Église catholique afin de mieux préparer sa mission évangélicatrice. Il ne reste pas moins vrai que la Belgique a beaucoup combattu les

esclavagistes ou négriers européens. Aussi, obtint-elle, en 1906, une convention avec le Saint-Siège pour hâter le fonctionnement de la colonie devant être organisée. Plus concrètement, comme le note Mpimpa Nestor, « Le concordat entre le Saint-Siège et le roi Léopold II fut motivé par trois faits complémentaires, en l'occurrence : la campagne de dénigrement orchestré en Angleterre sur les diverses vexations commises sur les Congolais, la poussée des missionnaires protestants et la traite des Noirs. Curieusement cette convention n'avait strictement rien à voir avec la protection des Congolais tant il est vrai que le roi Léopold II avait un but inavoué »⁸. On sait cependant que la Belgique, bien devenue métropole de la colonie, profitera énormément que le Congo belge lui-même. Il n'est qu'à penser à plusieurs auteurs, comme Jules Morel⁹, Colette Braeckman¹⁰ et Jean Verlainé¹¹, par exemple. Chacun, à sa manière, souligne, à juste titre, les visées et le bien-fondé de la colonisation au Congo.

Pour sa part, commentant ce concordat entre le Saint-Siège et l'EIC, Camille Iwewe écrit justement : « Avec la convention entre le Saint-Siège et l'EIC, le 26 mai 1906, l'Eglise catholique a reçu officiellement des terres auprès de l'Etat pour réaliser ses œuvres d'apostolat. À partir de cette convention, l'Etat concédait désormais à chaque mission 100 hectares de terres nécessaires pour organiser ses œuvres religieuses. En contrepartie, chaque mission s'engageait à créer une école centrale et remplissait pour l'Etat des travaux d'ordre scientifique : reconnaissances ou études géographiques, ethnographiques et linguistiques »¹². C'est dire que les missionnaires catholiques devaient former les jeunes Congolais en leur inculquant des rudiments de lecture, d'écriture et de calcul. Ainsi donc, la mission évangélisatrice ou l'Évangile et le but humanitaire ou civilisateur sont allés de pair à l'époque. Et Jules Marchal d'ajouter : la création d'écoles où les missionnaires enseignaient, d'une part, divers métiers et plus spécialement, la plantation et la récolte du caoutchouc, et des notions relatives à l'entretien des forêts de l'Etat, d'autre part le français, inconnu des protestants anglo-saxon et suédois. Le roi pria De Cuvelier d'aller voir sans délai le Nonce en vue d'une convention combinant donation des terres et création d'écoles. Le mois suivant déjà, le 25 mai, fut signée la Convention Saint-Siège-EIC prévoyant l'octroi de 100 à 200

⁸ MPIMPA, Nestor, *Op.cit.*, p. 39.

⁹ WAUTERS, A.J., *Op. Cit.*, p. 38.

¹⁰ BRAECKMAN, C., *Le dinosaure. Le Zaïre de Mobutu*, Paris, Fayard, 1992, p. 112.

¹¹ VERLAINE, J., *Notre colonie. Contribution à la recherche de la méthode de la colonisation. Vol. 1. La méthode d'évaluation des virtualités et sociales des Nègres*, Bruxelles, Eugène Denis, 1923, pp. 42-43.

¹² IWEWE, C., *Usages et enjeux du patrimoine foncier de l'Eglise Catholique au Congo*, Bruxelles, Publications de l'Institut Universitaire André Ryckman, 2007, p. 69.

hectares, à titre gratuit et en propriété perpétuelle, déclare MARCHAL, J., E.D que chaque nouveau poste de mission catholique qui créerait une école (2002).

À ce titre, un contrat ressemble à une alliance entre deux parties de sorte que chacune a des droits et des devoirs. On comprend dès lors que la partie belge devait s'empresse pour respecter au mieux ses engagements.

Commentant les diverses retombées de ce concordat historique, Mpimpa Nestor écrit : « Partant de cette convention, un double constat s'impose : si le concordat exigeait l'achat des terrains, les missionnaires protestants auraient pu ouvrir assez facilement des postes de mission au Congo. Par ailleurs, au cas où l'EIC aurait confisqué ces terrains, une telle attitude aurait causé grand préjudice tant à la réputation de l'EIC qu'à celle du roi Léopold II à l'étranger. Cependant, au Congo même, les missionnaires catholiques, de connivence avec l'administration coloniale, empêcheront toujours les protestants de fonder des postes de missions. D'une part ce sont des protestants, d'autre part, ce sont des étrangers alors que le roi Léopold II veut bâtir une mission nationale au Congo .

En fait, en 1908, quand le parlement belge accorda les subsides et que la Belgique eut plus de droits sur le Congo belge, les choses prenaient désormais une coloration nettement différente. C'est pourquoi, elle se résolut à abandonner la stratégie d'agir indirectement à travers le roi Léopold II et vota l'annexion un an avant la mort du roi. Dès lors, c'est officiellement au nom de la Belgique, état souverain, que les troupes stationnées au Congo belge purent garantir l'intégrité de la conquête. Par conséquent, le système éducatif devenait, par le fait même, le monopole des missionnaires catholiques, comme le souligne l'historien François Bontinck. « Chronologiquement, l'œuvre missionnaire de l'Eglise catholique coïncida avec l'entreprise coloniale de Léopold II ; tout en lui étant étroitement associé, cette œuvre poursuivait néanmoins son propre but qui était surnaturel. Il ne fait pas que cette action parallèle de l'Eglise risquait de fausser dans l'esprit des observateurs, la véritable nature de son activité missionnaire »¹³. Quant au Prof. Camille Iwewe, BONTINCK, F affirme clairement le rôle du roi Léopold II comme inspirateur et artisan de l'œuvre évangélicatrice du Congo (1980). En ordre d'arrivée, on notera d'abord les Pères de Scheut, puis les Jésuites avant les

¹³ BONTINCK, F., « La deuxième évangélisation du Zaïre », dans *Telega*, 2/22 (1980), p. 36.

différentes congrégations d'origine belge. Ce fut tout à la fois une fierté nationale et une visée civilisatrice pour ces pionniers de l'évangélisation.

Pour le maintien de l'ordre, ses subordonnés étaient des militaires avec la consigne de faire régner l'autorité de l'État. Pour ce qui est de l'économie, ce qui caractérise le plus la mise en valeur du Congo, c'est la sous-traitance, notamment pour l'exploitation du caoutchouc naturel. Avec une obligation de résultats. Lors de la reprise par la Belgique, l'article 2 de la Charte Coloniale du 18 octobre 1908, votée par le parlement belge, prescrivait que : « Nul ne peut être contraint de travailler pour le compte et au profit de sociétés ou de particuliers ». Pour effacer l'image du caoutchouc et des mains coupées complaisamment répandue par la Grande-Bretagne qui ne se consolait pas d'avoir manqué l'occasion de coloniser le Congo, on développa la culture du coton et du palmier à huile et la cueillette du caoutchouc sauvage fut remplacée par la culture de plantations d'hévéas.

La *Congo Reform Association*, l'association britannique qui était à l'origine de la campagne orchestrée contre l'ÉIC, décida de se dissoudre en 1913, tandis que le Congo allait développer son économie et ses exportations, allant jusqu'à livrer 23 000 tonnes de coton en 1932 et 127 000 en 1939. Parallèlement, les exploitations des minerais tels que l'or, l'étain, le cuivre et, surtout, l'uranium allaient contribuer à faire du Congo une puissance économique, ce qui allait contribuer au salut de la Belgique pendant les deux guerres mondiales; la langue française fut, du début à la fin de la présence belge au Congo, la seule langue officielle, ce qui fit du Congo devenu indépendant un des pays officiellement francophones les plus importants, le deuxième, en chiffre de population, après la France.

Point n'est besoin de se rappeler que l'enseignement en R.D. Congo débute alors par les missions anglo-américaines d'abord, puis par les missions belges, essentiellement catholiques, ensuite la création des écoles officielles plus tard et, enfin, la percée des réseaux protestant, kimbanguiste et sans oublier le développement d'un important réseau privé.

Le 26 février 1885, le traité de Berlin est ratifié. Le roi Léopold II avait déjà fondé plusieurs stations sous couvert du C.E.H.C. (Station de Vivi, le 24 septembre 1879, poste d'Isangila, de Manyanga, le 1^{er} mai 1881, poste de Stanley Pool à Kintambo, le 1^{er} décembre 1881) avec Stanley comme chef d'expédition.

« L'année 1885 est le point de départ de l'organisation politique dans la mesure où après l'officialisation de l'E.I.C., un double gouvernement fut organisé, à savoir le gouvernement central ayant son siège à Bruxelles et le gouvernement local ayant son siège à Vivi ». ¹⁸

Les politiques éducatives en R.D.Congo de 1880 à 1930

Le système éducatif était le monopole des missions catholiques. Il a fallu du temps pour que les innovations soient opérées en R.D. Congo de fait, cela a valu plusieurs décennies pour en arriver au stade de l'enseignement structurel actuel.

Nous allons développer ce chapitre en deux volets, à savoir : le monopole catholique, l'enseignement public et les grandes lignes de la politique éducative au Congo.

1.6. Le monopole catholique

On ne le dira jamais assez, la politique religieuse du roi Léopold II accordait plus de place aux missionnaires catholiques. En témoigne le concordat entre le Saint-Siège et l'Etat Indépendant du Congo. Ainsi donc, l'évangélisation et l'enseignement allaient ensemble. Pour les missionnaires catholiques, les meilleurs catéchistes devenaient automatiquement des instituteurs. Ce qui donnait un éclat nouveau à ce système d'enseignement ¹⁴.

Pour l'administration belge, il fallait éviter des ennuis en fondant les intellectuels congolais. Voilà pourquoi la formation des masses a été privilégiée. Ce qui aura des conséquences jusqu'en 1960. Quand on lit Didier Mumengi, on comprend mieux la corrélation entre le colonisé et le risque de civilisation bien que douze Congolais se sont embarqués à destination de Rotterdam. De tout ce groupe, seul Panda Farnana est présenté comme le premier universitaire congolais ¹⁵. Une telle politique de sélection rigoureuse va continuer jusqu'à l'aube de l'indépendance.

Pour mémoire, durant la période coloniale, il y a eu deux systèmes : éducation missionnaire et éducation laïque de 1880 à 1960. Comme susmentionné, ce sont des missionnaires catholiques qui ont initié l'enseignement primaire ou élémentaire, secondaire et

¹⁴ Sacré Congrégation de la Propagande, *Guide des missions catholiques*, t. 1, Rome, Œuvres pontificales de la foi, 1936, p.95.

¹⁵ MUMENGI, D., *Panda Farnana, premier universitaire congolais 1888-1930*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp.133-136.

professionnel. De fait, on pourrait dire clairement que « La Bible quitta l'Europe à la recherche de l'âme africaine. L'école missionnaire faisait partie de cette recherche ».

Il convient d'ajouter que les Pères Spiritains et les Protestants étaient arrivés dans l'EIC en 1865. Tandis que les Pères Blancs d'Afrique plus tard. Comme ils étaient français comme les Spiritains, le roi Léopold II refusa de leur accorder les lettres de noblesses au même titre que les missionnaires protestants. Voilà pourquoi, ne travailleront dans la colonie belge que les missionnaires catholiques d'origine belge. Aussi les catholiques eurent-ils les facilités d'organiser l'enseignement élémentaire ou primaire dès cette époque déjà. Qu'il suffise de lire François Bontinck : « Grâce aux subsides du gouvernement colonial, complétés par la générosité inlassable des catholiques belges et par l'aide de l'Eglise universelle, les missions catholiques couvrirent tout le pays d'un dense réseau d'écoles primaires. Des milliers d'enseignants congolais, de mieux en mieux préparés à leur tâche dans les écoles normales, s'y dévouaient à l'éducation des enfants »¹⁶.

Son objectif était la « formation exclusive de catéchistes autochtones pour la propagation de la religion chrétienne dans les villages soumis à l'évangélisation ». C'est un enseignement à caractère religieux, dont le but reste « une évangélisation massive par le truchement des élèves et des catéchumènes ». En effet, on a le souci de faire de tous les élèves des chrétiens. Qu'il suffise d'écouter plusieurs auteurs sur les objectifs et méthodes d'enseignement adoptés par les missionnaires Oblats de Marie Immaculée, par exemple. L'enseignement se faisait « par des causeries régulières et occasionnelles, par la formation morale, autant que littéraire, par un enseignement qui veut être pratique, et non en dehors du réel et des possibilités »(...); il s'agissait de rallier l'instruction à la morale dans le système éducatif. Ainsi l'école devenait un lieu où l'on s'efforce d'inculquer aux élèves certaines valeurs, tels que la discipline, l'amour du travail bien fait, le respect dû à l'autorité, quelle qu'elle soit.

La formation religieuse, on le constate, ouvre l'homme à Dieu et l'engage à se référer au Christ ; elle l'ouvre aussi aux autres hommes, pour la vie et par la vie. Le contenu de l'enseignement religieux n'est pas seulement la parole de Dieu et toute sa richesse, mais surtout les valeurs de la vie, telles que la discipline, l'amour du travail, le respect et l'obéissance à la hiérarchie. On le voit, la formation des cœurs pour le Royaume des Cieux

¹⁶ BONTINCK, F., *Op. cit.*, p. 50.

n'exclut pas la formation du corps ; elle ne la minimise pas non plus. C'est dire que le temporel et le spirituel sont utiles à l'être humain.

Il convient d'ajouter qu'à ces objectifs religieux et humains s'en ajoutent deux autres, fondamentaux, qui motivent de plus en plus les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Il s'agit de l'éducation à l'obéissance et à la politesse. Traduits en action éducative, les mêmes objectifs précisent les finalités de l'éducation scolaire missionnaire, ainsi toute la scolarisation des élèves a un double intérêt : l'avenir des scolarisés et le statut socio-économique de la famille. On s'en rend compte dans les attentes des parents, que les élèves sont appelés à rendre service à leurs familles restreintes ou élargies, aux deux clans tout comme à leurs tribus respectives.

En revanche, on peut noter une différence fonctionnelle entre la scolarisation de la fille et celle du garçon. Partant de pesanteurs socioculturelles, l'instruction scolaire des filles est surtout conduite en vue du mariage et du maintien de la lignée clanique. De plus, elles sont formées pour des raisons économiques, en vue de s'occuper de leurs frères et sœurs après la mort des parents. Voilà pourquoi, les parents préféreraient vite marier leurs filles que les faire instruire à l'époque. Car les études et les diplômes sont une bonne épargne, tout en représentant « un capital en banque » et « un gros investissement » à long terme. Une telle pesanteur sociologique a beaucoup contribué à la stagnation de la femme congolaise. Car, en famille, la jeune fille aide la maman dans les travaux ménagers tandis que son frère approfondit les matières apprises à l'école ; pendant que la fille surveille le petit-frère, son frère cadet se divertit au jeu, etc. En termes clairs, cela justifie et renforce l'enthousiasme des parents dans leur devoir de trouver les voies et moyens à mettre en œuvre pour pouvoir financer les études de l'enfant.

Toutefois, cette prise en charge matérielle et morale de la famille par les enfants scolarisés n'est pas l'apanage de l'éducation scolaire missionnaire. Elle part de l'enseignement missionnaire et va jusqu'à l'éducation moderne d'autant qu'elle peut traduire voire expliquer, en partie aujourd'hui, l'esprit d'assistance matérielle issue du paternalisme colonial. Au contraire, les garçons sont scolarisés pour être instruits et diplômés. Cela a aussi pour conséquences de diffuser dans tout le corps social une dynamique personnelle de création de liens par les enfants, comme nous l'avons montré à propos de l'école traditionnelle. L'enfant scolarisé continue, en effet, à jouer son rôle social traditionnel de

messenger, car c'est lui qui fait le pont entre l'institution scolaire et sa famille. Même lorsque l'école est proche de la famille, les parents préfèrent parler à l'enseignant à travers l'enfant : ces contacts permettent à celui-ci d'élargir et d'approfondir les relations sociales, indispensables à son avenir. « Les contacts directs entre les parents et l'école mettraient en danger, à force de se répéter, cette forme d'éducation de l'enfant à la vie sociale ». L'enfant ne jouerait plus sa fonction sociale de messenger ; certaines conséquences en résulteraient : distance entre parents et enseignants ; manipulation de l'information par l'élève selon ses stratégies propres. Le protocole était acquis : intensifier des structures de rapprochement des parents entre eux (dans le système scolaire moderne) par la création des comités scolaires des parents, des conseils de gestion, des Associations (nationales ou régionales) des parents d'élèves, pour permettre la rencontre et l'échange entre eux, mais surtout avec les enseignants.

Les étapes imminentes qui ont déterminé l'historique de l'éducation au Congo ont été découpées en périodes évolutives et événementielles qui ont marqué la période de gestion. Il va de soi qu'une partie liée à ces périodes de gestion décrit la mutation de l'enseignement en général. Elle parle aussi de la fusion de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et universitaire et le moment fixe de leur éclatement.

1.7. L'éducation laïque

Faute de documents y relatifs, nous pouvons mentionner seulement deux points de repère :

- L'absence d'une planification savamment étudiée pour les Noirs ;
- Les conflits ou la controverse entre les libéraux et les socio-démocrates en Belgique.

Cela explique probablement la peur de contribuer efficacement à l'éveil des consciences des Congolais à l'époque malgré l'humanitarisme dont se targuait le roi Léopold II¹⁷.

1.8. Les grandes lignes de ce système éducatif

- 1906 : Convention entre le Saint-Siège et l'Etat Indépendant du Congo, qui définit le système de coopération Etat-Eglise jusqu'en 1960, en matière scolaire.
- 1908 : Cession de l'Etat Indépendant du Congo à la Belgique par le roi Léopold II. Avènement de la colonie sous l'appellation Congo Belge. Proclamation de la

¹⁷ MUMENGI, D., *Op.cit.*, pp.139-141.

liberté d'Enseignement pour tous par la Charte coloniale. Les Congrégations s'occupent aussi des Ecoles.

- L'État crée les écoles officielles, que les Congrégations gèrent, en plus des missionnaires catholiques et protestants.
- 1908-1922 : création des écoles officielles congréganistes.
- 1922-1947 : institution de l'enseignement des missions nationales.
- 1924 : Projet d'organisation de l'enseignement libre au Congo Belge, avec le concours des missions nationales.
- Les missions catholiques commencent à bénéficier de subsides de l'État, liés au régime de collaboration scolaire.
- 1925 : Signature de plusieurs conventions entre le Gouvernement et les missions nationales, pour une durée de vingt ans.
- 1926 : Création, dans l'esprit du projet précédent, du service de l'Inspection officielle de l'enseignement, dirigée par un inspecteur général et des inspecteurs provinciaux.
- 1948 : Réforme de l'enseignement libre subventionné (Ecoles privées, surtout missionnaires)
- 1954-1960 : Enseignement libre laïque.
- 1956 : Arrêté royal de création de l'Université Lovanium.
- 1957 : Décret d'érection canonique de l'Université catholique de Lovanium.

1.7. L'ECIK

En effet, l'ECIK, est une communauté éducative agréée et laïque dont le projet éducatif se fonde sur la philosophie de la mission du Baccalauréat International et du Ministère de l'éducation, du loisir et sport du Québec (MELS). Sa mission est d'encourager chaque enfant à relever des défis et développer l'autonomie et la sensibilité internationales dans un environnement d'apprentissage où l'élève est mis au centre de l'intérêt pour son épanouissement intégral dans un monde compétitif où la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle est devenue une réalité incontournable à l'ère de la mondialisation »¹⁸.

¹⁸ Règlement d'Ordre Intérieur de l'ECIK, p.1.

Ceci implique, par voie de conséquence, que l'ECIK est une nouveauté par rapport au système éducatif en place en R.D.Congo. On ne peut saisir toute l'ampleur des interpellations sans une remise en question, ce qui nous intéresse, c'est que les apprenants ou élèves sont au cœur du projet éducatif que nous sommes en train de mettre en place. Ce premier constat appelle un second, à savoir, l'apprentissage de deux langues étrangères, le Français et l'Anglais, dans l'ECIK et même dans l'UCAC comme deux cours transversaux auxquels s'ajoute l'Informatique.

Pour preuve, les objectifs assignés à notre projet éducatif sont plus précis dans leur stipulation originelle :

- « Promouvoir l'éducation intellectuelle et morale en R.D.C ;
- Valoriser l'enseignement de la personne humaine considérée comme centre de tout progrès ;
- Contribuer à juguler le taux d'analphabétisme et accélérer le développement humain en inculquant la notion du droit humain, de la protection de l'environnement, du genre et du bien communautaire ;
- Développer chez l'enfant, dès le bas-âge ses qualités et ses valeurs qui sont à l'état latent en lui ;
- Modeler et préparer la population dans la nation mondiale de demain ;
- Développer et lutter contre la pauvreté par diverses activités administratives, sociales et autres au profit de la population ;
- Promouvoir des activités artistiques, sportives, des transports et agroalimentaires ;
- Promouvoir et développer des activités scientifiques et technologiques ayant trait aux recherches et au développement en maternel, primaire, secondaire et université ;
- Développer et sécuriser diverses activités de consultation, de prospection, d'exploitation et de la protection de la santé ;
- Promouvoir toutes activités dans le domaine de nouvelles théories de l'information.»¹⁹

À la lecture de ces différents objectifs, on pourrait immédiatement formuler un jugement plus généreux sur notre projet éducatif. Sans pour autant tomber dans le narcissisme, notre originalité se laisse fonder sur la dynamique à la fois réflexive, critique et

¹⁹ Statuts du Collège Alliance Canadienne, Article 2, p.2.

interrogative du système ancien. Voilà toute la question axiale qui, à notre avis, semble ouvrir des lendemains meilleurs. Il appartiendra donc à l'histoire d'en juger en définitive.

Créé à Kinshasa depuis le 18 mars 2009, le CCA est une ASBL. Il va sans dire que l'E.CIK ou le CAC est une même et seule réalité éducationnelle. Non seulement c'est le même promoteur, mais également le même environnement multisectoriel. Ajoutons que son siège est à Kinshasa, sur la 1ère Rue, Boulevard Lumumba, n° 2361/1 dans la Commune de Limete, en R.D.Congo²⁰.

Pour plus de visibilité de ce projet éducationnel qui nous tient à cœur, Christine Mbemba nous en donne un éclairage précis :

« Le chômage des jeunes est le principal problème de la jeunesse à Kinshasa. Il tire ses origines des pillages successifs de l'outil de production autrefois implanté dans Ville de Kinshasa (entreprises privées et étatiques). Désœuvrée et sans emploi, cette jeunesse a trouvé refuge dans les antivaleurs dont les principales causes sont :

- L'absence de la politique d'encadrement des jeunes ;
- La paupérisation des familles ;
- La discrimination dans l'accès aux emplois des jeunes.(...)
- En matière d'éducation et de la formation citoyenne, les principaux problèmes de la Ville de Kinshasa sont :
- L'inadéquation entre la demande et la capacité d'accueil ;
- L'accès tardif à l'école ;
- L'inégalité des chances entre les filles et les garçons dans la scolarisation ;
- La qualité de l'enseignement ;
- L'élasticité des années scolaires et académiques ;
- La pratique de certaines antivaleurs par le corps professoral ;
- L'exclusion, la désorientation et la déperdition scolaire surtout parmi les couches sociales les plus défavorisées ;
- L'absence d'éducation civique et morale ;
- Les conditions de vie des élèves et des étudiants. »²¹

²⁰ Statuts, Article 4.

²¹ MBEMBA, C., *Projet de création et construction du Complexe Scolaire*, Kinshasa, 2009, pp.5-6.

On le voit, la situation de la jeunesse kinoise est préoccupante à plusieurs égards, notamment sur l'éducation et la formation citoyenne. Un tel constat nous introduit de conséquent dans la problématique éducationnelle en R.D. Congo.

Pour être en règle avec les Institutions Officielles de l'Etat, nous nous en tenons aux termes de référence ci-après :

- « - Textes légaux autorisant la création et le fonctionnement d'un complexe scolaire avec plusieurs cycles et sections ;
- Construction des Infrastructures et leurs équipements ;
- Recyclage, mise à niveau et formation du personnel ;
- Cantine scolaire ;
- Mutuelle de santé. »²²

Ces quelques mots de rappel historique nous servent de tremplin pour asseoir notre projet éducationnel. Voilà qui donne du piquant à notre présente recherche.

La mission de tout système éducatif est de répondre aux attentes qui lui sont assignées. En ce qui concerne l'efficacité pédagogique du système éducatif de la R.D. Congo, avec toutes ces mutations multiformes et sectorielles, avant l'indépendance tout comme après l'indépendance, l'on peut s'interroger sur l'adéquation de leurs méthodes avec les exigences du développement du pays.

Les objectifs assignés à notre enseignement ont aujourd'hui démontré ses limites par le manque de créativité. Malheureusement, aucune réforme ne semble répondre au véritable changement.

L'objectif de cette étude est de poser un diagnostic sur le système éducatif actuel, ses causes et ses conséquences afin de dégager les pistes et solutions pour un développement intégral. Pour dire autrement, le défi actuel du Congo est de quitter une éducation de formation à une éducation de production pour un développement durable qui lutterait efficacement contre la pauvreté et la misère.

L'éducation de production sous-entend une éducation de proximité. C'est donc cela que nous allons essayer de développer dans les lignes qui suivent pour proposer une réforme structurelle du système éducatif congolais.

L'éducation de proximité est celle qui s'articule autour des trois axes, à savoir :

- Le lien entre l'environnement, la culture et le besoin ;

²² MBEMBA, C., op.cit., p.6.

- La particularité de besoins et son appropriation dans la société ;
- Le système éducatif intégré aux besoins.

Par éducation de production, on sous-entend entre autres « l'étude des besoins et sa consommation ». Par exemple : une société dont sa consommation est tributaire des certains biens, pour avoir une autosuffisance, doit orienter son éducation dans la production de ses besoins : vous aimez manger le manioc, il faut apprendre la culture, la production, la transformation et les activités génératrices autour du manioc.

Dans ce type d'éducation, chaque jeune devient un acteur de développement majeur, et le programme dans son ensemble devient porteur d'espoir pour l'avenir de la nation entière.

Néanmoins, un schéma rationnel s'impose pour atteindre cette mission:

- Le schéma de développement ;
- Un programme disciplinaire intégré ;
- Un plan d'action adapté aux besoins.

Pour que cette intégration devienne effective et prenne rendez- vous, il faut chercher la collaboration de toute la nation pour une prise de **conscience collective** de ces besoins, mais aussi, la prise en compte **dynamique de la société**.

Ce qui nous amènerait à un questionnement simple :

- Qu'est-ce que nous voulons ?
- Comment le voulons-nous ?
- Et quelles sont les pistes de solutions et actions à définir ?

Conclusion

Tous les enjeux résident dans la relégation des questions éducatives et instructuelles au plan inférieur de la vie politique. La politique éducative congolaise nécessite une franche formalisation du 'système éducatif' de ce géant d'Afrique si et seulement si, il y aurait lieu de parler d'une vision soutenue des projets éducatifs à l'interne. Le niveau intellectuel des apprenants bascule du jour au lendemain. Les ministères de tutelle (EPSPINC et ESU) brillent par des projections non réalistes du genre :

- La réécriture du PEP. Ceci étant, l'autorité de l'EPSPINC proclame que le PEP a été dicté par le souci de parfaire, d'adapter cet outil (le PEP) aux innovations scientifiques, historiques, pédagogiques et socioculturelles du moment. Nous

constatons que l'Informatique est sauf omission surprenante absente du PEP (PNEP ; 2011).

Que faire pour créer ou sortir le système éducatif congolais de son gouffre ? Observons, jugeons et interrogeons les faits historiques.

Quelles que soient les diverses retombées de la CB, force est de constater que les Congolais eux-mêmes avaient pressenti la nécessité impérieuse de s'offrir un système éducatif à la mesure de leurs attentes locales. A ce titre, il faut apprécier à leur juste portée les pionniers de l'évangélisation de notre pays.

C'est également le lieu de rendre un vibrant hommage à toute l'Eglise catholique qui, malgré leur incompétence au plan pédagogique et leurs diverses occupations pastorales, ont réussi fort heureusement à imprimer un système éducatif à la colonie belge. Il n'est qu'à se rappeler tous les efforts qui ont eu lieu dans divers cercles des évolués avant l'indépendance nationale voire les premiers hommes d'Etat de ce pays.

De héritage colonial à l'éveil des congolais

Il sied de noter que l'héritage colonial est resté tout à la fois singulier et durable. En effet, comprendre la singularité du système scolaire congolais revient à remonter à son origine afin de revisiter sa construction socio-historique. Sous cet angle, ce détour par l'histoire permet de découvrir certains enjeux de pouvoir structurés autour de l'école, soit à ce que nous appelons le « champ scolaire ». Bien plus, analyser la construction du champ scolaire équivaut ici à identifier les acteurs, les logiques, les objets et les stratégies qui ont donné une dimension sociétale et politique. De fait, à la question scolaire depuis l'ÉIC et surtout après 1908, se pose avec acuité toute la problématique de l'éducation nationale. L'histoire nous renseigne que le système éducatif congolais d'autrefois était calqué sur un schéma colonial d'évacuation des ressources exploitées vers la colonie sans prendre en compte les potentialités et les besoins utiles au décollage de ce pays.

1.9. Omniprésence des missionnaires catholiques

Très tôt, une partie des Congolais avaient compris la nécessité de sortir du paternalisme belge. Par conséquent, ils ont bénéficié du soutien de l'administration coloniale pour ouvrir lentement l'enseignement public au Congo. On peut penser à la création des Athénées comme écoles officielles. Mais les parents préféraient envoyer leurs enfants dans des écoles catholiques plutôt qu'officielles ou laïques. Cela s'est expliqué même parmi les

premiers universitaires envoyés en formation en Belgique. Dans le même temps, les écoles protestantes ont été ouvertes pour satisfaire les attentes des adhérents protestants.

Cette situation aura des retombées tripartites au niveau universitaire avec l'Université de Lovanium, en 1954, celle d'Elisabethville en 1956 et celle de Stanleyville en 1963. Ainsi donc, les catholiques, les protestants et la tendance officielle ont été valablement représentés dans ce secteur précis.

1.10. La transformation des Écoles moyennes en Cycles d'Orientation

Au début, l'enseignement a été mis en place par des missions chrétiennes privées qui finançaient leurs activités par l'agriculture ou la sylviculture d'exportation (Concordat avec le Vatican en 1906). Par exemple, en 1948, environ 99,6 % des structures d'enseignement étaient contrôlées par les missions chrétiennes, 0,4 % étaient détenues par des entreprises privées pour former leurs futurs employés. Mais, encore en 1940, le taux de scolarisation des enfants de 6 à 14 ans était de 12 % et en 1954 de 37 %, ce qui plaçait le Congo à l'époque aux côtés de l'Italie mais, au début, ces statistiques cachent un énorme gâchis scolaire : sur douze élèves à l'école primaire, un seul achevait le cycle et des titulaires du certificat primaire seul un sur six accédait à l'école secondaire. Les missionnaires n'étaient évidemment ni pédagogues ni diplômés en lettres ou en sciences, mais diplômés en théologie : leur objectif était plutôt de former des catéchumènes. Les missions étaient tenues par une majorité de missionnaires catholiques, les plus nombreux étant les flamands. Ceux-ci étaient tenus à une connaissance relative du français. Depuis les débuts de la colonisation jusqu'à la fin de celle-ci, le français fut, en effet, la langue imposée au Congo belge. Des missionnaires américains ou scandinaves dont le français n'était pas la langue maternelle représentaient les tentatives de diverses églises protestantes de se faire une place en Afrique. L'enseignement secondaire destiné aux Congolais était presque uniquement axé sur les études professionnelles ou techniques ; ce n'est qu'à partir de 1955 qu'on commença à développer les écoles secondaires (une comparaison peut se faire avec le Cameroun : en 1952, sous le mandat français, il y avait déjà 8 000 élèves dans les écoles secondaires).

Lors de son accession à l'indépendance, le Congo disposait cependant de deux universités comptant 466 étudiants blancs et noirs : l'Université Lovanium, fondée en 1954, et l'Université Officielle d'Elisabethville créée en 1956. Mais, en dehors de ces universités, la ségrégation raciale de fait séparait les enfants blancs et noirs qui fréquentaient des établissements scolaires distincts, situation qui changea avec le développement des écoles secondaires, Athénées et Collèges. Dans de nombreuses écoles, le fait de parler une langue

congolaise était proscrit au niveau secondaire au profit du français, de même que la pratique de l'islam. Par contre, au niveau primaire, le Congo belge fut l'une des seules colonies d'Afrique où les langues locales (kikongo, lingala, tshiluba et swahili) furent enseignées, et ceci grâce aux missionnaires. Qui plus est, les langues congolaises pouvaient être utilisées dans la musique populaire, ce qui a permis à l'industrie musicale congolaise de démarrer à cette époque. Les missions remplaçaient l'éducation tribale traditionnelle qui n'avait rien de scolaire.

Les infrastructures sanitaires ont été mises en place par les entreprises pour leur personnel. Les chemins de fer étaient aussi aux mains d'entrepreneurs privés.

Le contrôle de l'administration était dominé par la Belgique, sans organe démocratique pour les habitants. Le chef de l'État restait en toutes circonstances le Roi des Belges, mais la gestion journalière était dévolue au Gouverneur général qui régnait sur neuf provinces qui avaient chacune à leur tête un gouverneur. Le système était celui d'administrateurs coloniaux contrôlés par le Parlement belge.

En R.D.Congo, comme ce fut le cas de tous les pays africains qui ont accédé à l'indépendance politique après avoir été soumis au régime colonial, l'administration publique (de type occidental) est une création récente. On ne peut pas dire que l'administration publique est issue d'une longue évolution des institutions, des idées politiques et des comportements sociaux des milieux autochtones¹⁷. On peut en déduire qu'au départ l'administration publique fut un corps étranger dans le milieu social où on a essayé de l'implanter.

Deux échelons ont contribué efficacement au système mis en place par l'Administration coloniale :

Vision du gouvernement colonial dans la métropole

L'article 7 accordait au roi belge le pouvoir législatif par voie de décret, sur proposition du ministre des colonies, le pouvoir exécutif lui était également reconnu (Art. 8) et était exercé par voie de règlement et d'arrêtés. L'article 9 précisait qu'aucun acte du Roi ne pouvait avoir d'effet s'il n'était contresigné par un ministre qui, par cela seul, s'en rend responsable.

Le pouvoir exécutif relevait du Roi. Toutefois, un rôle administratif important était dévolu au ministre des colonies. Il assurait la liaison entre le gouvernement de la métropole et

celui de la colonie. L'organisation générale de l'administration, la préparation et la présentation des actes législatifs, le budget (proposition, surveillance et exécution), la gestion de la dette publique, du portefeuille destiné à la colonie, entraient dans ses attributions.

A la tête de l'administration se trouvait un haut fonctionnaire nommé par le Roi et qui portait le titre de gouverneur général. Celui-ci était assisté d'un ou de plusieurs vice-gouverneurs généraux (Art.21, Charte coloniale). Le gouverneur général exerçait le pouvoir exécutif dans les limites prévues par les lois, décrets et arrêtés royaux.

Le gouverneur général avait la haute direction de tous les services administratifs et militaires établis au Congo belge.

Les différents services administratifs comprenaient :

- *Le secrétariat général* : il s'occupait de la coordination et de la centralisation des affaires administratives.
- *Le gouvernement de province*, avec à sa tête un commissaire de province, représentant le gouverneur général.
- *Différents services* :
 - Secrétariat de province,
 - Agriculture et forêts,
 - Finances et douanes,
 - Affaires économiques,
 - Travaux publics,
 - Conservation des titres fonciers,
 - Hygiène...

On rencontrait l'extension de ces services dans les différents districts et territoires. L'organisation administrative des autochtones était cependant ambiguë : elle était « fondamentalement opportuniste », selon le professeur Vunduawe-te-Pemako²³. Celle-ci en effet, était axée sur l'exploitation du territoire occupé. Les collaborateurs indigènes qu'elle voulait trouver parmi les chefs traditionnels devaient être des personnes acquises à sa cause de façon à tenir en laisse la population pour lui faire exécuter avec empressement les ordres de la hiérarchie. Les différentes réformes qui se succédèrent pour la mise en place des institutions administratives basées sur les coutumes locales auront, du moins jusqu'en 1933, parmi leurs

²³ VUNDUAWE-TE-PEMAKO, *La décentralisation des responsabilités au Zaïre, Pourquoi et Comment ? L'administration locale du Zaïre de 1885 à 1982*, dans *Zaïre-Afrique* 165, (1982), p.261.

principales préoccupations, l'identification du type de « chef » appelé à collaborer avec l'administration coloniale.

L'historien Léon de Saint Moulin souscrit ce qui suit au sujet de l'administration coloniale : « Toute l'administration coloniale malgré la doctrine officielle à certaines périodes fut toujours centralisée et autoritaire. Même en 1959, elle restait prisonnière de l'image qu'elle s'était faite du monde noir, considéré comme un peuple d'enfants auquel il convenait de tout dicter. Elle fut fort marquée par la tradition autoritaire d'avant-guerre, cherchant à réaliser le changement technique de la même manière qu'elle avait mis en place les cultures obligatoires. Malgré son efficacité, l'administration coloniale ne pouvait satisfaire les populations qui se révoltèrent contre elle en 1959 et 1960 »²⁴

C'est à une conclusion semblable que certains chercheurs arrivent en écrivant sur la colonisation, l'esprit de conquête qui avait caractérisé au départ l'organisation et l'action administrative dans la colonie céda le pas à un souci d'adaptation aux contingences locales. Au service d'une économie extravertie, l'administration coloniale eut pour premier objectif de neutraliser la force oppositionnelle des clans. Ensuite, elle s'attacha au groupement des villages et des chefferies des faibles dimensions, afin de mieux les insérer dans le circuit de l'économie de marché. Dans cette perspective les chefs traditionnels furent transformés en auxiliaires de l'administration coloniale et toutes les institutions administratives et éducatives furent conçues pour être au service d'une économie étrangère, en érigeant l'efficacité administrative en principe absolu d'organisation. Tout devait se plier aux nécessités administratives, les hommes comme les valeurs qui constituent les fondements de leur société. Ce n'est que vu sous cet angle qu'on peut comprendre la brutalité, la violence et la coercition qui ont caractérisé le système administratif colonial.

Evolution de l'administration publique

L'évolution de l'administration publique s'accéléra avec les événements politiques du 04 janvier 1959 : manifestation dans les rues, émeutes, élections... Dès juillet 1960, une évacuation généralisée des cadres belges de l'administration eut lieu. L'évacuation eut pour effet une véritable désintégration de l'administration locale. Depuis les événements du 04 janvier 1959, le contrôle de l'administration coloniale sur l'évolution de la situation devint de plus en plus relâché et parfois inexistant.

²⁴ Léon de Saint Moulin, *L'histoire de l'organisation administrative du Zaïre*, dans Zaïre-Afrique, 251, (1992), p.48.

A la suite du départ des cadres administratifs belges, débute le processus de sous-administration. Chacun des niveaux de l'administration publique s'est retrouvé pourvu de titulaires nouveaux, inexpérimentés, isolés des échelons inférieurs ou supérieurs. Ce fut aussi le début d'un phénomène d'atomisation de l'administration locale. Cette atomisation a été particulièrement ressentie à l'échelle locale, ceci d'autant plus que peu de cadres compétents se sentaient la vocation de faire régner l'ordre dans les campagnes. Tout au plus, les fonctionnaires responsables des collectivités locales se sont-ils bornés à s'installer le plus confortablement et le plus paisiblement possible dans leurs fonctions nouvelles, se repliant sur eux-mêmes et contribuant ainsi directement à l'isolement des campagnes par rapport aux autorités administratives provinciales et centrales.

Certaines campagnes entrèrent ainsi dans une période de « localisme » dont elles ne sortiront que lorsqu'un courant extérieur (rébellion, expédition militaire, mission d'étude) les traverse, leur apportant un contact fugitif avec les centres de décision du pays.

Dans les grandes lignes, l'héritage de la R.D.Congo en matière d'administration publique est de par la nature de son implantation, de sa structure, de ses méthodes et techniques, un corps étranger dans le milieu social qui lui est resté longtemps hostile. La deuxième République avait également utilisé cet instrument pour installer et légitimer le dictateur au pouvoir. La reprise en main de l'administration publique s'est effectuée, sous le régime Mobutu grâce au MPR, lequel amorça un processus d'hyperpolitisation de l'administration. De nos jours, les mouvements rebelles successifs, l'AFDL, puis le RCD ont repris les méthodes d'hyperpolitisation conçues par le MPR.

Il devient clair qu'entre l'héritage colonial et le temps des héritiers, il y a eu une certaine évolution des mentalités sur l'instruction des Congolais et ce, malgré toutes les contingences historiques. Le moins qu'on puisse dire est qu'au niveau national et provincial, les efforts d'adaptation ont été déployés afin d'attirer beaucoup de jeunes à la formation éducative, notamment dans les écoles d'obédience européenne. Pour mémoire, jusqu'à tout récemment, les écoles officielles et protestantes n'attiraient pas beaucoup d'élèves et alimentaient une méfiance injustifiée.

Révisitation impérative du système éducatif congolais

Très tôt, la nécessité de sortir du mimétisme éducationnel s'est imposé dans l'évolution du pays. Cela a permis à plusieurs penseurs d'y consacrer quelques pages non négligeables dans la nomenclature nationale. Pour faire bref, nous aborderons successivement

deux grandes articulations dont l'héritage des missions catholiques et les diverses initiatives locales.

1.11. Les ombres des missions catholiques

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que ces premiers missionnaires n'étaient ni pédagogues, encore moins des universitaires. Toutefois, ils ont pu quand même préparer les premiers enseignants. Ceux-ci, on le sait, étaient désignés et choisis parmi les meilleurs catéchistes, aussi assumèrent-ils le double rôle de catéchistes et d'instituteurs. On devine combien leur dévouement et leur conscience professionnelles ont pu édifier les premiers missionnaires jusqu'au 30 juin 1960, année de l'indépendance.

Peu après l'entrée au Congo vers 1906, avec les découvertes, la colonie belge a introduit le système d'enseignement sous forme d'éducation des masses. C'est à partir de l'Évangélisation instaurée par leurs missionnaires afin d'apprendre aux nègres à lire et à écrire.

L'intérêt de l'Évangile était de faire disparaître la diversité de petits dieux des statuettes trouvées en Afrique et croire en un seul Dieu, le Père de Jésus-Christ. Et c'était ici le début du cheminement de l'éducation.

Pour la clarté de cette étude, quatre volets seront déployés, en l'occurrence :

- les foyers d'apprentissage ;
- les centres de formation des métiers ;
- l'ère des grandes réformes ;
- la période des héritiers.

Les foyers d'apprentissage

En 1926, le système de formation deviendra très évolutif jusqu'à être transformé en foyers d'apprentissage, un groupement de masses sur des sites de grandes de population. Les femmes, d'un côté, étaient formées par les Religieuses pour l'éducation ménagère et, de l'autre, les garçons étaient préparés par les Pères pour une formation penchant sur la professionnalisation.

Les Centres de formation de métiers et artisanale

Vers 1930, la première convention se pointait déjà à l'horizon, entre l'Etat belge et les Eglises Protestantes et catholiques, les missions ayant déjà acquis un grand impact sur le terrain sur l'éducation des indigènes.

Quelques tous premiers centres sont déjà installés progressivement un peu partout mais leur liste n'est pas exhaustive.

Il s'agit des provinces surtout de la cuvette centrale :

- **Bas-Congo** : Kimpese, Kisantu, Lemfu, Ntumba, Gombe Matadi
- **BANDUNDU** : Mbewo, Beno, Mukila
- **Equateur** : Mbandaka, Lisala, Bansakusu
- **Province Orientale** : Kisangani, Mombasa
- **Kasaï Occidental** : Ilebo, Mweka
- **Kasaï Oriental** : Lodja, Sankuru

Il est à remarquer que la province du Bas – Congo a résorbé les plus grand nombre de centres d'apprentissage et des métiers, parce que les explorateurs et colons belges ont pénétré le Congo par l'embouchure du fleuve Congo, dans le Bas-Congo. Et la présence de ces centres a été justifiée par le passage d'un grand cours d'eau facilitant l'accès par pirogues aux missions. Ajoutons que c'est précisément durant cette période que naquirent les Ecoles de Kisantu au Bas-Congo, prélude de LOVANIUM (Université de Kinshasa actuelle)²⁵.

L'ère des grandes réformes

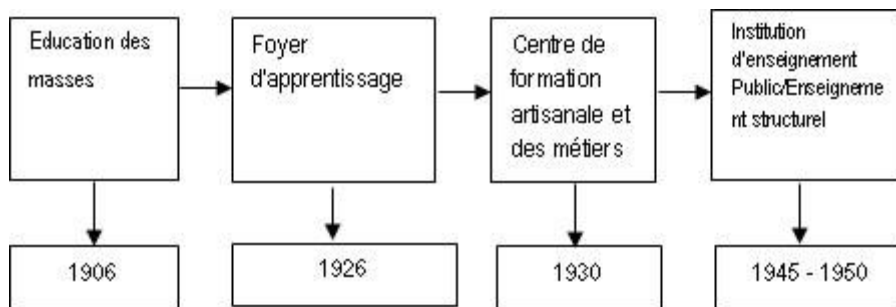
Entre 1935 et 1940, plusieurs centres et foyers de métiers furent débaptisés et transformés en écoles artisanales des métiers, et écoles moyennes.

²⁵ MWENE-BATENDE, G. , « Origines et évolution de l'enseignement Supérieur et Universitaire en République Démocratique. Des Ecoles de Kisantu aux Etats Généraux de l'Education », dans *Pour une pédagogie universitaire inculturée en Afrique* (2000), pp. 62-63.

L'enseignement structurel

Entre 1945 et 1950, à la veille de l'ère de l'Indépendance, les écoles moyennes et artisanales des métiers ont formé des intellectuels Congolais complets capables de gérer l'administration et de transférer à leur tour le savoir acquis. Le niveau de l'école de métiers et artisanale était sanctionné par un titre de D3 équivalent de D6 (Diplôme d'Etat) actuel ; tandis que celui de l'école moyenne l'était par un diplôme équivalent au titre de finaliste d'un Institut Supérieur.

Voici le schéma de l'évolution de l'éducation en RDC avant l'indépendance.



Très tôt, les missionnaires catholiques ont mieux perçu le bien-fondé de préparer les cadres congolais à travers l'enseignement secondaire aux fins de présenter déjà des finalistes du secondaire. De là naquirent certaines écoles ici et là au Congo. Comme l'a excellemment écrit Léon de Saint Moulin au sujet des écoles secondaires, «La perspective d'un enseignement supérieur pour les Africains fut envisagée peu de temps après, non seulement par la création en 1947 du « Centre Universitaire » de Kisantu, mais par l'ouverture la même année de quatre écoles secondaires latines dont les finalistes devaient aboutir à l'Université en 1953. C'étaient celles de Dungen (Haut Uélé), Kamponde (Lulua), Kinyati (Kwilu) et Mbanza Mboma (Bas-Zaïre). D'autres s'ouvrirent ensuite à Mugeru (Sud-Kivu) en 1950, puis à Luishia pour les filles (Haut-Shaba) et à Kinshasa (Saint Joseph) en 1953²⁶.

Quelques acquis pendant la période de gestion du système d'enseignement colonial. Le nombre très réduit des apprenants a permis aux colons :

- d'appliquer la gratuité des études de la jeunesse congolaise ;

²⁶ DE SAINT MOULIN, L., « Evaluation des résultats de l'Université catholique en RDC. Dimension socio-politique, scientifique et humaine », dans *Pour une pédagogie universitaire inculturée en Afrique*, (2000), p.44.

- de supporter toute la charge des enseignants. La fonction enseignante était valorisée et la qualité de l'enseignement dispensé restait compétitive;
- de subsidier toutes les écoles, selon les sites de grandes agglomérations de population par la construction des écoles pilotes;
- de faire bénéficier aux tous premiers intellectuels du Congo, de la bourse de l'Etat colonial au niveau d'Etudes Supérieures ;
- de construire des écoles par le concours des communautés locales.

1.12. L'évolution dans l'organisation de l'Education Nationale

Plusieurs ministres se sont succédé à la tête de l'Education Nationale en R.D.Congo en vue de mener à bon port la politique y relative.

Il s'agit successivement de :

1. Le Ministre Pierre MULELE (1960 – 1961)

Bilan :

- Transformation de l'enseignement fondamental de base par l'enseignement primaire et le degré moyen en enseignement secondaire.
- Frais d'études pour la jeunesse congolaise et enseignants à charge de l'Etat
- Toutes les écoles ont été subsidiées par l'Etat
- Plusieurs étudiants ont été boursiers par l'Etat
- Construction des bâtiments abritant certaines écoles pilotes à Kinshasa comme à l'intérieur du pays (les Athénées)

2. Le Ministre colin Michel (1961 – 1964)

Bilan :

- Bourse d'études accordées à plusieurs étudiants de l'Etat congolais.
- Gratuité des études des jeunes congolais et enseignants à charge du gouvernement.

3. Le Ministre KALONJI – NKASHAMA (1964 – 1965)

Bilan :

- Gratuité des frais d'études des élèves

- Prise en charge des enseignants par l'Etat

4. Le Ministre Athanase DJADI et le Vice-Ministre Bernardin MUNGUL-DIAKA (1966 – 1967)

Bilan :

- Gratuité des frais d'études des enfants.
- Prise en charge totale des enseignants par l'Etat.

5. Le Ministre B. MUNGUL DIAKA (1966 – 1967) et le Vice-Ministre KITHIMA Bin RAMAZANI (1968).

Bilan :

- Gratuité des frais d'études des enfants
- Prise en charge totale des enseignants par l'Etat
- Transformation des écoles moyennes supérieures en Instituts Supérieurs

6. Le Ministre KITHIMA Bin RAMAZANI et le Vice-Ministre MARIO CARDOSO LOSEMBE (1969)

Bilan :

- Gratuité des études en faveur des enfants congolais
- Prise en charge des enseignants par l'Etat

7. Le Ministre MARIO CARDOSO LOSEMBE et le Vice-Ministre Jacques ALI-RISASI (1970)

Bilan :

- Gratuité des études en faveur des enfants congolais
- Prise en charge des enseignants par l'Etat

8. Le Ministre Jacques ALI-RISASI et le Vice –Ministre Claude MAFEMA 1971)

Bilan :

- Gratuité des études en faveur des enfants congolais

- Prise en charge des enseignants par l'Etat

9. Le Ministre Claude MAFEMA et le Vice – Ministre MABOLIA INENGO(1972)

Bilan :

- Paiement des frais minerval par les parents au niveau secondaire
- Gratuité des études en faveur des enfants congolais au niveau primaire
- Prise en charge des enseignants par l'Etat

10. Le Ministre MABOLIA INENGO et le Vice – Ministre MBULA MOKO (1973 - 1975)

Bilan :

- Paiement des frais d'études par les parents au niveau secondaire
- Prise en charge des enseignants par l'Etat
- Gratuité de l'enseignement au niveau primaire

11. Le Ministre MBULA MOKO (1976)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat

12. Le Ministre KASUSULA DJUMA et Vice-Ministre KOLI ELOMBE (1977)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat

13. Le Ministre M'VUENDY MABEKI NTU et Vice-Ministre KOLI ELOMBE (1977-1981)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents

- Prise en charge des enseignants par l'Etat

14. Le Ministre ATIWIYA MASIKITA et Vice-Ministre NDOLELA SIKI-KONDE (1981)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat

15. Le Ministre NDOLELA SIKI-KONDE et Vice – Ministre MASEGABIO NZANZU (1982)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat

16. Le Ministre MAKINDA WATA-WATA et Vice – Ministre SAMBA KAPUTO (1983)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat

17. Le Ministre NZEGE ALAZIAMBINA et les Vice–Ministres MATUKANGA MBALU (1983-1990) et NZALI–LOPEMBE (1983–1990)

Bilan :

- Création du Service de contrôle et de la Paie des enseignants "SECOPE".
- Réforme scolaire par transformation et débaptisation des ex. cycles d'orientation et cycles courts professionnels en Instituts d'Etablissements scolaires à cycle long complet.
- Initiation de la loi-cadre promulguée le 22 septembre 1986 et célébrée chaque le 30 avril de l'année scolaire, consacrant ainsi la journée nationale de l'enseignement.
- La loi-cadre est issue d'une décision d'Etat n°44/86 du 11/04/1986 sur demande de l'ex.- comité central du Mouvement Populaire de la Révolution, de son temps, pour

mettre un terme à certaines divergences constatées dans les prises des actes: ordonnance, arrêtés, décisions, circulaires et conventions scolaires, etc. ...

- La loi-cadre est un travail fouillé et approfondi, un produit de forces vives de la nation intéressées au devenir de l'enseignement national: Institutions, partenaires, parents, élèves et étudiants.
- Son but primordial est d'assurer un Enseignement National qui vise à répondre à la fois aux préoccupations des parents et de l'Etat.
- La nouvelle politique éducative à mener fonde sur la Loi-cadre en ce sens que toutes les instructions relatives au bon fonctionnement des activités de l'Enseignement National sont désormais puisées dans celle-ci.
- La Loi – cadre est restée incontournable à nos jours et continue à servir comme instrument de travail au sein de l'Enseignement National. Elle est donc un outil et un cadre juridique de référence. Sa contextualisation à nos jours s'avère indispensable.

18. Le Ministre KOLI ELOMBE et les Vice-Ministres N'DOM NDA OMBEL, NZUZI MULAMBA et ISALU ISANGI (1990-1991)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat
- Réforme scolaire issue d'un symposium organisé par l'UNESCO en 1991 en collaboration avec l'université de Kinshasa sur le thème : "Les forêts tropicales": Professionnalisation de l'enseignement par introduction de nouvelles techniques dans le programme scolaire national: Industrie alimentaire et vestimentaire, Ebénisterie, Froid, Foresterie, Maçonnerie, Menuiserie, Agricole Pédagogie, Agricole Vétérinaire, etc.

19. Le Ministre Jean –Claude BIEBIE et Vice-Ministre MABAYA NAWAJ (1991)

Bilan :

- Plus ou moins 2 semaines d'existence de ce mandat à cause des effets pervers de la transition pendant la période de la Conférence nationale souveraine

20. Le Ministre KUFU KILANGA et Vice–Ministre MABAYA NAWAJ (1991-1992)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat
- Essaimage des écoles privées et publiques à travers l'étendue du territoire national

21. Le Ministre LOKA ne KONGO (1992)

Bilan :

- Plus ou moins 1 mois d'existence de ce mandat à cause des effets pervers de la Transition pendant la période de "La Conférence National Souveraine

22. Le Ministre NDOLELA SIKI-KONDE et Vice–Ministre BOGUO MAKELI (1993-1994)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat
- Préparation du projet des Etats généraux de l'Education qui furent tenus par son successeur le Ministre SEKIMONYO
- Frais d'intervention ponctuels (FF) à charge des parents.

23. Le Ministre SEKIMONYO WA MAGANGO et les Vice–Ministres IRUMU AGOZIA KARIO et MASIALA MASOLO (1994-1996)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat et les parents
- Frais d'intervention ponctuelle en guise de Frais de Fonctionnement
- Tenue des Etats généraux de l'éducation en République démocratique du Congo avec l'appui de l'UNESCO
- Options fondamentales issues du nouveau système éducatif né de ce processus:
 - ✓ L'Education, une priorité des priorités

- ✓ L'Education pour tous
- ✓ Le partenariat éducatif
- ✓ La professionnalisation de l'enseignement
- ✓ L'Education aux valeurs humaines et morales

24. Le Ministre USEMA MAMBAKILA (1997)

Bilan :

Plus ou moins 1 mois d'existence de ce mandat à cause des effets pervers de l'entrée de l'AFDL

25. Le Ministre EPEE GAMBWA et Vice-Ministre KAHEMBA BATILA (1997)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat
- Le système d'intervention ponctuel sur les frais scolaires

26. Le Ministre KAMARA RWAKAIKARA et les Vice-Ministres Jeanne EBAMBA et MAKWANZA (1997 - 2000)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat
- Instauration du système de motivation des enseignants par les parents

27. Le Ministre YERODIA NDOMBASI et les Vices-Ministres KAYAMBA DADYE puis MASIALA MASOLO (2000-2001)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat et par les parents avec la présence de la motivation

28. Le Ministre KUTUMISA B. KYOTA et Vice–Ministres MASIALA MASOLO et MANDANGO MADRAGULE (remplacé par Mme LUDOVIC NZUZI MANOKA (2001-2003)

Bilan :

- Initiation et mise en place d'un service antifraude aux épreuves de l'Examen d'Etat.
- Revalorisation du Diplôme d'Etat dans les milieux de la Communauté Internationale par le renforcement des mesures de sécurité d'impression confiée dorénavant à l'Hôtel de monnaie de la Banque Centrale du Congo.
- Création d'un fonds social d'assistance pour l'Education Nationale.
- Instauration et mise en œuvre de la bourse d'excellence au bénéfice de finalistes du secondaire lauréat de l'Examen d'Etat.
- Négociation avec la Communauté Internationale pour l'instauration de l'Education Pour Tous en République démocratique du Congo en vue de la gratuité de l'enseignement
- Autorisation de fonctionnement de plusieurs écoles d'Enseignement primaire, secondaire et professionnel.
- Négociation avec la Banque Mondiale dans le cadre du partenariat éducatif pour l'octroi des matériels informatiques et des moyens de déplacement en faveur des Bureaux gestionnaires
- Réflexion sur le projet d'informatisation de l'Examen d'Etat et implantation du Réseau Intranet (Education Nationale).
- Prise en charge des enseignants par l'Etat et par les parents avec la présence de la motivation.

29. La Ministre Elysée MUNEMBWE et Vice–Ministre DINA MASIKITA YALALA (2003)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat et par les parents avec la présence des frais de motivation

30. Le Ministre Constant N'DOM NDA OMBEL et Vice-Ministre DINA MASIKITA YALALA (2003-2005)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents
- Prise en charge des enseignants par l'Etat et par les parents avec la présence de la motivation
- Découpage de certaines divisions provinciales de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel assez vastes en vue de rapprocher le personnel enseignant de leur Bureau gestionnaire. Ce qui créa de postes à pourvoir pour le cas de promotion des cadres et de l'emploi au niveau de nouvelles unités qui proviennent du chômage.

31. Le Ministre Paul MUSAFIRI et Vice-Ministre BOSAGA SUMALI (2005-2006)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents.
- Prise en charge des enseignants par l'Etat et par les parents avec la présence de la motivation.
- Poursuite du système de découpage des entités administratives provinciales.

32. Le Ministre BWANAKAWA NYONYI et Vice-Ministre ASTRID BUKA (2006 – 2007)

Bilan :

- Paiement des frais d'études des enfants à charge des parents.
- Prise en charge des enseignants par l'Etat et par les parents avec la présence de la motivation.
- Poursuite du système de découpage des entités administratives provinciales.

33. Le Ministre MAKER MWANGU FAMBA (2007 à ce jour) et Vice-Ministres :

- RWAKABUBA Maguy (2012 -)
- ARTHUR SEDEA NGAMO (2007 à 2012)
- OMBA SAKATOLO (2007)

Voici le bilan qui se dégage de cette panoplie des ministres depuis l'indépendance nationale jusqu'à tout récemment et ce, à deux niveaux.

Quelques réalisations pratiques

- La stabilisation des postes de gestionnaires par leur maintien à leur lieu de travail (Mars 2007 – septembre 2008), sauf en cas de dossier disciplinaire.
- La lutte contre la corruption et les antivaleurs.
- La lutte contre les inégalités au service (les cadres de toute catégorie confondue ont commencé à bénéficier des missions de service).
- La revalorisation de la fonction enseignante par la récompense des enseignants lauréats ayant obtenus pendant les deux dernières années la cotation "ELITE" et "TRES BON" par les inspecteurs. A ce travers le prix dénommé "prix du Meilleur Enseignant".
- La suppression des frais de motivation payés par les parents.
- L'instauration de la nomenclature unique des frais scolaires.
- La réduction progressive des charges aux parents, en vue de parvenir à la gratuité de l'enseignement fondamental.

b) Au niveau des innovations :

- Informatisation de la correction de l'Examen d'Etat : par l'installation d'un outil informatique au centre national de correction à l'Inspection générale
- Implantation d'un Intranet pour assurer la paie des enseignants au SECOPE
- Installation d'un groupe électrogène industriel afin de résoudre le problème de délestage en énergie électrique au SECOPE
- Installation d'un site Internet capable de diffuser les résultats de l'Examen d'Etat aux finalistes sur toute l'étendue du territoire national
- Paie de proximité des salaires des enseignants par l'installation de nouveaux bureaux de gestion de paie plus près des entités scolaires.
- Projet de distribution progressive des véhicules (Pick Up 4x4) aux directions provinciales SECOPE et autres postes gestionnaires (PROVED et IPP) et autre matériel roulant (hors-bord pour les villes côtières) etc

- Distribution de kits scolaires au bénéfice des écoliers sur toute l'étendue du territoire national en vue d'atteindre progressivement la gratuité scolaire au primaire.
- Impression et distribution des manuels scolaires.
- Prise en charge total des frais de minerval et d'assurance par l'Etat.

De ce qui précède, il ressort assez clairement que les Congolais ont compris, en partie, la nécessité d'engager des réformes conséquentes. En témoignent certaines innovations, telles que :

- C'est depuis 1972 que le changement de paiement des frais scolaires dans les écoles secondaires au pays ;
- Claude Mafema Nganzeng et Mabolia Inengo Trabwato ont été les instigateurs de ce grand changement. Ce qui occasionna deux grandes conséquences, à savoir le décrochage scolaire et la corruption dans les écoles.
 - Par ailleurs, la création du SECOPE sous NZEGE n'a pu donner le résultat escompté, car les inspecteurs continuent à s'enrichir sur le dos des élèves tant au primaire qu'au secondaire.
- On remarque que chaque ministre avait un vice-ministre qu'il préparait d'office pour lui succéder après son mandat. Ce qui évitait l'imbroglie habituel dans la continuité des affaires de l'Etat au pays.
- L'essaimage des écoles privées et publiques sur toute l'étendue du territoire national devenait désormais une chance pour les jeunes gens et filles, même ceux qui sont issus de familles pauvres.
- Les frais d'intervention ponctuels à charge des parents ont créé un désordre, lequel frise la corruption quelque peu institutionnalisée au pays. Car, en agissant ainsi, les enseignants exploitaient d'office les parents à leur guise.
- Les efforts du ministère de l'EPSP ont surtout été reconnus à travers la revalorisation du diplôme sous le ministre Omer KUTUMISA, lequel apporta plusieurs innovations dans ce secteur.
- Malgré le découpage de certaines divisions provinciales sous le mandat de Constant NDOM NDA OMBEL, on peut déplorer, néanmoins la participation des parents aux frais attribués aux enseignants, lesquels sont appelés frais de motivation. Ainsi fut consacré le désengagement de l'Etat congolais.

1.13.

Pour tout dire, depuis l'étape de l'enseignement de base jusqu'à l'enseignement structurel actuel, le système de politique éducative a fonctionné sous tutelle unique de l'institution "Education" qui résorba en son sein les cycles fondamental primaire, secondaire et supérieur. Ce secteur a été gardé assez longtemps dans ce statut jusqu'au début du premier gouvernement issu de l'indépendance de la République Démocratique du Congo.

En plus, entre 1960 et 1980, l'institution unique dénommée toujours "EDUCATION" est restée sous le même statut. Mais alors il faut noter qu'à partir de 1962 à 1965, le secteur "EDUCATION" a pris la nouvelle dénomination de "EDUCATION NATIONALE". Celle-ci a englobé les différents cycles: fondamental maternel, primaire, secondaire et supérieur.

Au nombre des mutations les plus remarquables, on peut relever la scission de l'Education Nationale en deux secteurs : l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel et l'Enseignement supérieur et universitaire en 1983 avec l'entrée du Ministre NZEGE à la tête de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel.

Entre 1992 et 1993, à l'issue des résolutions de la Conférence Nationale Souveraine, plusieurs secteurs furent fusionnés, entre autre l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel et l'Enseignement supérieur et universitaire sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale. Ce Ministère a été sous la conduite du Professeur LOKA ne KONGO, qui y resta pendant une courte durée.

A la fin de 1993, une nouvelle scission interviendra à l'issue de la quelle le Ministre NDOLELA SIKIKONDE sera désigné à l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel pour un second mandat. Entre 1997 et 2000, avec l'entrée du pouvoir de l'AFDL, une nouvelle fusion aura lieu entre l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel et l'Enseignement supérieur et universitaire sous la tutelle du Ministre KAMARA RWAKAIKARA.

Entre 2000 et 2003 sous le mandat des Ministres YERODIA NDOMBASI et de KUTUMISA KYOTA, les deux secteurs restèrent sous tutelle du Ministre de l'Education Nationale. De 2003 à ce jour, l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel est resté autonome par rapport à son secteur frère de l'Enseignement supérieur et universitaire.

Quoi qu'il en soit, durant l'époque coloniale, plusieurs acquis ont marqué le système d'enseignement au Congo-Belge. Il suffit de penser à toutes ces multiples écoles qui avaient,

de surcroît, organisé leur autofinancement. Voilà qui leur attira, déjà à l'époque, plusieurs partenaires internationaux afin de soutenir les efforts des différentes confessions religieuses.

1.14. Les diverses mutations du système éducatif congolais

De ce point de vue, les Congolais eux-mêmes ont perçu le danger du mimétisme en matière d'enseignement. Voilà pourquoi, plusieurs initiatives ont été prises en vue d'améliorer un tant soit peu l'éducation nationale.

Pour l'essentiel, nous pouvons retenir :

- la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire en 1971 ;
- la nouvelle réforme en 1981 ;
- la loi-cadre de l'enseignement national en 1986 ;
- La table ronde sur l'ESU en 1989 ;
- La Conférence Nationale Souveraine, CNS.
- Les Etats généraux de l'Education de mai 1995 à janvier 1995²⁷.

Avec les moyens de bord hérités de la colonie, l'analyse de la période de gestion postcoloniale a été, en ce qui concerne l'histoire de l'Enseignement, l'objet d'un reflet des bilans réalisés par les dirigeants de ce secteur au bout de chaque mandat, en tenant compte de la politique globale et non de l'état détaillé. En termes simples, on est en droit de soutenir que de 1960 à 1971, la politique générale de l'enseignement a été presque la même avec une caractéristique commune, à savoir la subdivision des écoles par l'Etat et les études des enfants et des enseignants à charge complète de l'Etat. En conséquence, la crédibilité de l'Enseignant ainsi que la qualité des enseignements dispensés étaient au beau fixe. Il y a donc lieu de découvrir ci-dessous la liste de différents dirigeants ayant participé à la gestion du Ministère de l'enseignement postcolonial

Depuis la première législature jusqu'à ce jour, le système éducatif congolais a connu plusieurs réformes. Ce qui frappe est le passage de la responsabilité de l'Etat à la prise en charge collective des parents. Voilà qui a engendré autant d'antivaleurs qui ont fini par détruire davantage le système en place.

²⁷²⁷ Voir MWENE BATENDE, G., « Origines et évolution de l'enseignement Supérieur et Universitaire en République Démocratique du Congo. Des Ecoles de Kisantu aux Etats Généraux de l'Education », dans *Pour une pédagogie universitaire inculturée en Afrique* (2000), pp. 74-85.

En second lieu, les changements à répétition à la tête de l'Education Nationale n'ont pas non plus aidé à la mise en place de nouvelles structures novatrices.

Les missions urgentes du système éducatif Congolais

Depuis peu, le ministère de l'enseignement tant primaire, secondaire que professionnel s'est assigné des objectifs spécifiques afin de redynamiser davantage ce secteur si vital. Soucieux de l'avenir, l'Etat congolais a voulu faire peau neuve.

Il sied de noter que l'actuel ministre de l'Education nationale occupe ce ministère depuis deux législatures. De cette manière, le ministre qui est en charge de ce secteur vital essaie d'y insuffler un vent des changements profondément prometteurs.

Partant de là, nous subdivisons ce chapitre sera articulé en quatre points :

- Structure de l'administration publique congolaise

- Organisation de l'administration publique congolaise
- Un héritage colonial singulier et durable
- La résilience d'un système éducatif hybride

Néanmoins, il n'échappe à personne que le but primordial est de former la jeunesse, par une éducation perméable à ministère toutes les catégories sociales, afin de combattre le phénomène d'analphabétisme sur toute l'étendue du Territoire national. Faire de chaque enfant congolais un élève. Pour ce faire, au nombre des missions assignées à ce secteur d'enseignement, on compte entre autres :

- Etendre la scolarisation à tous les jeunes, en assurer la gratuité et sa plénitude au niveau fondamental ;
- Institutionnaliser l'alphabétisation fonctionnelle en développant les centres d'alphabétisation et de récupération ;
- Privilégier l'étude du milieu dans les programmes de formation et organiser un enseignement préscolaire généralisé ;
- Multiplier les structures de formation administrative et pédagogique en fonction de besoins réels et de spécificités régionales et locales ;
- Créer de nouvelles infrastructures scolaires et réhabiliter celles qui existent déjà sur terrain ;

- Lutter contre la déperdition scolaire qui frappe certaines catégories des personnes les plus démunies et ou avec handicap, en créant des centres spéciaux scolaires en matière d'enseignement technique et spécial ;
- Renforcer la capacité de dotation des écoles en manuels, programmes scolaires et matériel didactique ;
- Promouvoir les valeurs culturelles et linguistiques africaines à partir de nos langues nationales comme langues de l'enseignement de base.

1.15. Structure de l'administration publique congolaise

En vue d'atteindre les objectifs escomptés, l'Administration publique congolaise de l'EPSP a instauré une certaine hiérarchisation des postes qui, malgré tout, se complètent. Il s'agit essentiellement des trois catégories d'emplois, à savoir : Emplois de commandement ; Emplois de collaboration ; Emplois d'exécution. En voici les différents postes :

Emplois de commandement	a. Secrétaire général b. Directeur c. Chef de division d. Chef de bureau
Emplois de collaboration	e. Attaché de bureau de 1 ^{ère} classe. f. Attaché de bureau de 2 ^{ème} classe. g. Attaché de bureau de 3 ^{ème} classe.
Emplois d'exécution	h. Agent de bureau de 2 ^{ème} classe i. Agent de bureau de 1 ^{ère} classe j. Agent auxiliaire de 2 ^{ème} classe k. Huissier.

Ajoutons que l'Ordonnance-loi n°82/006 du 25 février 1982 consacre la décentralisation. Par la décentralisation, l'autorité centrale se décharge de certaines responsabilités sur les autorités locales. Au niveau de l'administration centrale, la structure politico-administrative se présente comme suit :

- (1) Ministre
- (2) Cabinet des conseillers
- (3) Secrétaire général

- (4) Direction
 - (5) Services centraux
 - (6) Services extérieurs
 - (7) Section de l'administration centrale
- (1) (2) Quoi qu'il en soit, le ministre et son cabinet constituent des organes politiques et ne ressortent pas au statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat en tant qu'administratifs. Le cabinet des conseillers est un organe de consultation réunissant les collaborateurs personnels du ministre.
- (5) Les services extérieurs sont des extensions en province des services centraux. De ce point de vue, cette structure n'est pas identique dans tous les ministères. Il est à déplorer que certains ministères n'ont pas de directeur général. C'est le cas du ministère des affaires intérieures. En outre, le grade de directeur peut exister sans un service distinct du secrétariat général.

La structure de l'administration locale, elle se présente comme suit :

❖ **au niveau de la province :**

Autorités (organes) Supérieures	- Gouverneur de province - Cabinet du gouverneur.
	- Direction de province - Divisions provinciales - Services administratifs ³²

❖ **Au niveau du territoire :**

Organes politico-administratifs	- administrateur du territoire - Cabinet de territoire
Structures administratives	- Secrétariat de territoire - Différents services

En gros, les différents services administratifs sont généralement composé de ces services, tel que:

- L'Administration générale ;
- Les services juridiques et de police ;
- Les services financiers et économiques ;
- Les services de l'enseignement et des affaires sociales ;
- Les services d'hygiène et d'assainissement.

1.16. Organisation de l'administration publique congolaise

Lors de l'accession du Congo à la souveraineté nationale, il hérita d'une organisation administrative dont les bases furent jetées par l'arrêté du Régent du 1er juillet 1947, modifié à plusieurs reprises notamment par les arrêtés royaux du 21 janvier 1957 et du 18 mai 1959 (relatifs à l'administration). Nous n'insisterons pas sur l'administration centrale mais sur l'administration locale. Comme on le devine sans peine, dans l'administration locale, l'administrateur de territoire dirige les différents services administratifs et jouit dans ce but :

- Du pouvoir de regard sur l'activité des magistrats et des agents du pouvoir judiciaire ;
- Du pouvoir d'injonction sur les agents des établissements publics et entreprises publiques œuvrant dans son territoire ;
- De la capacité de remplir les fonctions d'officier de l'Etat-civil.

De ce point de vue, notre analyse tente de comprendre la pérennité de l'école primaire congolaise en dépit de la crise qui a marqué le pays pendant plus de 35 ans et en l'absence presque totale d'investissement public depuis les années 1980. Au-delà d'une lecture qui voit dans la résilience du champ scolaire congolais les effets de sa privatisation, cette réflexion analyse plutôt les arrangements contemporains du système scolaire à la lumière de son héritage. La survie du champ scolaire congolais repose sur une continuité d'arrangements qui sont en dernière instance fondés sur le modèle de l'État concessionnaire de la période coloniale.

Toutefois, l'année 1981 a vu se développer une autre structure et l'organisation administrative en R.D.Congo à la faveur de deux lois, en l'occurrence :

- La loi n° 81-003 du 17 juillet 1981, portant statut du personnel de carrière des services publics de l'État promulgué dans le Journal officiel de la République du Zaïre, n°15 (1981).
- L'Ordonnance-Loi n°82-006 du 25 février 1982, portant organisation territoriale, politique et administrative de la République du Zaïre.

Soulignons au passage que la première loi consacre une gestion centralisée du personnel et des agents de l'Administration Publique tandis que la seconde, une décentralisation territoriale et administrative instaurant l'administration centrale (les services administratifs centraux et les services extérieurs) d'une part et l'administration locale (collectivités locales jouissant d'une personnalité juridique, d'un patrimoine et de l'autonomie de gestion), d'autre part. Il va sans dire que la centralisation de la gestion du personnel et la décentralisation des entités locales constituent un paradoxe qui affecte négativement la structure et l'organisation de l'administration publique congolaise. À ce propos, le Prof. Isango démontre justement que le législateur congolais consacre une confusion et un paradoxe fâcheux dans la structure et l'organisation actuelle de l'Administration Publique²⁸.

Pour mieux aider voire préparer la clientèle spécifique aux études universitaires, certaines écoles secondaires étaient fondées. Écoutons Léon De Saint Moulin à ce sujet : « La perspective d'un enseignement supérieur pour les Africains fut envisagée peu de temps après, non seulement par la création en 1947 du « Centre Universitaire » de Kisantu, mais par l'ouverture la même année de quatre écoles secondaires latines dont les finalistes devaient aboutir à l'université en 1953. C'étaient celles de Dungen (Haut-Uele), Kamponde (Lulua), Kinyati (Kwilu) et Mbanza Mboma (Bas-Zaïre). D'autres s'ouvrirent ensuite à Mugeru (Sud Kivu) en 1950, puis Luishia pour les filles (Haut-Shaba) et à Kinshasa (Saint-Joseph) en 1953²⁹.

Une littérature importante a accompagné les péripéties de cette longue décomposition postcoloniale. Les analyses et les interprétations sont bien-sûr différentes, voire divergentes, mais elles semblent toutes concourir à en faire un idéaltype précoce. Le

²⁸ ISANGO-IDI-WANZILA, « Décentralisation territoriale et pratiques centralisatrices », dans *Zaire-Afrique*, 257 (1991), pp. 421-437.

²⁹ DE SAINT MOULIN, L., « Evaluation des résultats de l'Université catholique en République Démocratique du Congo. Dimensions socio-politique, scientifique et humaine », dans *Pour une pédagogie universitaire inculturée* (2000), p. 44.

régime mobutiste du Mouvement Populaire de Révolution (1965-1997) fut une illustration incomparable du régime patrimonialiste, aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif. Dès la première moitié de la décennie 1980, s'affiche la faillite du modèle économique « zaïrianisé » construit sur la rente minière et l'endettement. S'ensuit la montée d'une informalisation générale de l'économie que traduisent les phénomènes de contraction drastique du salariat urbain, de pauvreté croissante et de rupture du contrôle économique³⁰. Le pays est placé sous ajustement structurel dès 1982 avant que l'économie soit définitivement désarticulée par les pillages populaires et les « expulsions ethniques » de la première moitié des années 1990. Le dernier moment de cette conjonction tragique est contemporain, depuis le nouveau millénaire, d'une pacification/transition démocratique sous tutelle internationale. Le pays se reconnecte progressivement aux flux de l'investissement international (principalement minier). Dans ce contexte de semi-tutelle internationale, on observe une renégociation de la dette publique, une reprise de la coopération internationale orientée vers la réduction de la pauvreté, un appui militaire et politique à la pacification et un soutien massif à l'organisation des élections et aux réformes visant la reconstruction de l'administration.

Dans le secteur éducatif, la crise s'est manifestée dès le début des années 1980. Jusqu'à cette époque, l'État postcolonial avait poursuivi et amplifié l'investissement scolaire colonial tardif mais très significatif des années 1955-1960, le budget du MEPSP (Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel) représentait près de 25 % des dépenses publiques globales. Dans le cadre du programme d'ajustement structurel (1982-1987), imposé par les institutions financières internationales au Zaïre, le budget de l'État consacré à l'éducation a connu une chute historique, passant de 159 \$ en 1982 à 23 \$ par élève en 1987 ; le salaire réel des enseignants est passé de 68 \$ à 27 \$ et leur nombre a été comprimé fortement pendant la même période. En fait, le nombre d'enseignants payés par l'État a diminué de manière systématique à partir de 1982, passant de 64 % (1982) à 31 % en 2006, atteignant un minimum vers 2001. C'est en effet au tournant du millénaire que le système scolaire a touché le fond : le poids du budget de l'éducation qui avait diminué de 25 % à 7 % dans les années 1980 est réduit à 2-3 % à la fin des années 1990 . Ce qui représente un montant de plus en plus dérisoire... ; le salaire moyen descend à 12,90 \$ en 2002. De l'investissement de 159 \$ par élève en 1982, il ne reste que 7 \$ en 2006. La capacité effective

³⁰ MAC GAFFEY,

du MEPSP à intervenir dans le secteur éducatif est donc quasi-nulle et on note une disparition presque totale des dépenses en capital et des dépenses non-salariales.

Pourtant, l'école et plus généralement le champ scolaire ont survécu au cœur de la société et d'un État souvent décrit comme « failli ». Les effectifs de l'éducation primaire ne se sont pas effondrés ; les chiffres absolus en primaire ont au contraire, doublé de 1987 à 2006, passant approximativement de 4 millions à 8 millions. La force et la constance de la demande de scolarisation visibles dans la capacité des parents à payer sont d'autant plus remarquables que les conditions matérielles et pédagogiques sont très dégradées et corrompues. La performance éducative est hautement remise en question. En contraste avec le sentiment général d'abandon qui prévaut dans la société, on observe la création incessante de nouvelles écoles (pas seulement des écoles privées), le développement de l'appareil administratif scolaire et la permanence d'un débat public relatif à l'école. Voilà un ensemble des paradoxes auxquels on accorde peu d'attention.

1.17. Un héritage colonial singulier et durable

Comprendre la singularité du système scolaire congolais suppose une analyse son origine et de sa construction socio-historique. Ce survol historique nous permettra de revisiter les enjeux de pouvoir structurés autour de l'école, soit à ce que nous appelons le « champ scolaire ». En conséquence, analyser la construction du champ scolaire équivaut ici à identifier les acteurs, les logiques, les objets et les stratégies qui ont donné une dimension sociétale et politique, dynamique et polémique à la question scolaire dès l'État Indépendant du Congo, et surtout depuis 1908, lorsque l'EIC est cédé par Léopold II à la Belgique.

Si l'on peut définir l'éducation comme bien public, lequel relève exclusivement de l'État, on peut soutenir qu'elle est profondément étrangère à la constitution politique de la Belgique et donc, à l'héritage congolais. En effet, la Belgique comme société nationale ne s'est pas élaborée sur le principe d'un État centralisé. Elle compte parmi les démocraties « consociatives ». À ce titre elle repose sur un « accord fondamental entre deux communautés (catholique et anticléricale) qui n'ont accepté de vivre ensemble qu'à la condition de se voir accorder un certain nombre de libertés (notamment pour organiser leur vie collective) » et que soit reconnue et préservée leur autonomie. Ceci se traduit, en outre, par « le financement par les pouvoirs publics des activités organisées par ces collectifs lorsqu'elles sont considérées

d'utilité publique, selon le principe de la liberté subsidiée ». Ces manières de faire vont de pair avec des logiques de compromis selon lesquelles on ne tranche pas en faveur de l'une ou l'autre option, mais on assemble des idées et des positions parfois très opposées. Ces principes de l'autonomie et du compromis se retrouvent dans la mise en place du système éducatif en R.D.Congo.

Au Congo belge, une collaboration étroite s'est installée entre l'État colonial et l'Église catholique qui monopolisait presque l'ensemble du champ éducatif strictement dual (Européens versus indigènes). Cette collaboration n'a été remise en cause à qu'à partir de la moitié des années 1950, à la faveur d'une offensive libérale en métropole. Celle-ci initia un enseignement dont le statut correspondait au statut d'école de l'État en Belgique et elle mit en marche une « métropolisation » de l'enseignement destiné aux indigènes. Cette métropolisation sera significative mais limitée dans sa portée. Car ces évolutions tardives ne renverseront pas la domination catholique et ne remettront pas en cause le système de conventionnement public des Églises.

Dans l'EIC, dont le souverain était Léopold II, ce sont surtout les missions catholiques qui ont bénéficié de l'« autorisation spéciale » élargissant la tutelle des pupilles de l'État sur les enfants abandonnés et/ou victimes de la traite aux associations religieuses³¹. En fonction du jeu complexe des alliances internationales et des soutiens indispensables en Belgique, Léopold II qui a reçu des prêts du Parlement belge, joue clairement la « nationalisation de l'œuvre » au niveau scientifique et éducatif³². Il accentua les privilèges des missions catholiques, et plus nettement encore ceux des missions catholiques belges, en établissant des subventions de manière plus systématique. La convention de 1906 entre le Saint siège et l'EIC met en place la base du développement scolaire catholique en liant l'octroi de terres (« à titre gratuit et en propriété perpétuelle »), un revenu aux missionnaires et la fondation d'écoles par les missions catholiques. Les quelques écoles publiques fondées sous l'EIC et dirigées alors par le personnel laïc, sont toutes transférées, dès 1908, à des congrégations enseignantes belges. S'installa ainsi la formule de « l'enseignement officiel au Congo belge » : les religieux-enseignants y furent considérés comme des instituteurs par

³¹ TSHIMANGA, C., *Jeunesse, formation et société au Congo-Kinshasa, 1890-1960*, Paris, L'Harmattan, 2001, 448p.

l'État qui assume lui-même toutes les charges scolaires, notamment l'alphabétisation, l'évangélisation et la civilisation qui, du reste, ne faisaient qu'un.

Néanmoins le régime de subventions fut entièrement formalisé dans les années 1920, une période où l'essentiel de l'institution scolaire et du champ de l'éducation dépendaient déjà d'un Projet d'organisation de l'enseignement libre au Congo. Ainsi commença désormais dans le secteur d'enseignement un nouveau secteur « libre subventionné » que les « missions catholiques nationales » venaient de mettre en place. Seules ces missions sont en mesure de participer à la création des écoles dans ce secteur et reçoivent des concessions foncières et des subsides des pouvoirs publics en contrepartie du respect d'un cahier des charges minimum. Les écoles libres, catholiques et subventionnées étaient pleinement considérées comme relevant du domaine public par le gouvernement colonial alors que l'administration publique n'y exerçait qu'un contrôle lointain. Jusqu'à la fin des années 1940, leur autonomie est en effet très grande : elles gèrent et inspectent leurs propres écoles, aucun diplôme et qualification spécifiques ne sont exigés aux missionnaires pour l'enseignement, aux prêtres pour l'inspection. Leur développement est impressionnant : les écoles de missions sont au nombre de 518 en 1908, elles sont plus de 2000 en 1922 pour 60000 élèves. Elles sont près de 18000 à la veille de la seconde guerre mondiale dont 4600 écoles subventionnées. Malgré un mécanisme très souple de conventionnement (pour les missions nationales catholiques), la grande majorité des écoles coloniales était néanmoins des écoles libres non subsidiées, catholiques belges majoritairement, mais aussi non belges et/ou non catholiques dont l'importance décroît.

Signalons qu'un pareil développement de l'enseignement missionnaire reposait sur une connivence étroite et systématique entre les Missionnaires et l'administration civile qui n'était pourtant pas entièrement catholique. Certes, la terminologie officielle retient comme « collaboration » est profondément inscrite dans l'administration territoriale, forme congolaise du despotisme décentralisé lui-même constitutif du gouvernement indirect dans sa forme concessionnaire. À la fin des années 1950, cette école longtemps strictement primaire-professionnelle, où seule une minorité d'enfants atteignait le diplôme, scolarisait pourtant des proportions d'enfants de 3 à 5 fois supérieures à celles qui prévalaient dans les colonies françaises. La question du contrôle de l'appareil scolaire a été ici stratégique et capitale de deux points de vue. Comme bien souvent, les missions catholiques ont appliqué leur philosophie en partant de règles édictées de la colonisation où se circonscrit l'importance de

l'école au Congo belge... »³³. Cette « collusion » a été aussi une négociation permanente dont les stabilisations temporaires ne doivent pas cacher les « crises » très dramatisées

Dans la guerre scolaire (1954-1955), tandis que d'aucuns dénonçaient un État colonial théocratique, l'enseignement catholique négocie efficacement la relativisation de son hégémonie absolue. Il adopta une posture coordonnée et menaçante à l'égard de l'offensive anticléricale menée par les libéraux et les socialistes métropolitains. Il apprit à surmonter ses divisions en créant en outre le Bureau de l'Enseignement Catholique interlocuteur du gouvernement et « quasi-ministère de l'éducation nationale » jusqu'aujourd'hui. Tandis que l'église catholique accélère l'africanisation des clercs, elle adopte une double vocation qui, pour paraître contradictoire, sera néanmoins constante, celle d'être le principal acteur organisé de l'enseignement public, voire d'en apparaître comme le garant, tout en étant le challenger (contre-pouvoir) de l'État comme pouvoir organisateur.

Pour les premiers évêques congolais et leurs conseillers, l'éducation scolaire devait certes être unifiée et former un enseignement national, mais ce ne pouvait être qu'à travers une « conception pluraliste de l'éducation » au sein de laquelle les différentes parties collaborent sans renoncer à leur autonomie respective. La constitution de 1964 consacra la liberté d'enseignement et le pluralisme scolaire dans le secteur subventionné comme dans le secteur non subventionné. Elle reconnut le libre choix des parents tout en affirmant le rôle de supervision de l'État. Au-delà de l'uniformisation du programme et d'une inspection officielle, l'enseignement catholique, et protestant mais dans une moindre mesure, est largement reconnu et subventionné par l'État, y compris la prise en charge des salaires des enseignants.

La seconde guerre scolaire, postcoloniale celle-là, est ouverte à l'initiative du régime MPR qui décréta en 1971 l'étatisation complète de l'éducation et la nationalisation des équipements scolaires. Laïcité de l'État et Authenticité sont proclamées. L'enseignement décrété national au début des années 1960 (75 à 80 % des effectifs dans le secteur catholique) doit être déconfessionnalisé ! Les réseaux doivent être dissous. S'estimant menacée de « Mprisation », l'Église catholique refuse la collaboration de ses personnels. En 1977, le

³³ Sur ce point, lire QUENUM, J.C.P, *Interactions des systèmes éducatifs traditionnels et modernes en Afrique* ; Thèse de doctorat en Sociologie d'Education, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, L'Harmattan, 1998, pp.109-115.

régime cède et restitue les écoles aux Églises. De nouvelles conventions distinctes sont passées entre l'État et quatre « Églises » (incluant les cultes islamiques et kimbanguistes). Elles confirment que le pouvoir organisateur et responsable unique de l'enseignement est l'État qui confie aux Églises « la gestion de leurs écoles ». L'enseignement primaire congolais sera donc composé désormais de deux secteurs, le secteur public et le secteur privé. L'enseignement public national dont le pouvoir organisateur est l'État, s'appuiera sur cinq « réseaux », l'un géré par l'État lui-même, les quatre autres, dits « conventionnés », qui ont une origine religieuse, seront gérés par des Églises. Mais les bases de la collaboration sont définitivement rompues, menacées par les ambiguïtés et zones d'ombre des conventions dans tous les domaines : inspection, propriété et statut des enseignants³⁴.

En l'absence d'une loi sanctionnant les termes des conventions, la confiance s'effiloche. Les pratiques comblent les lacunes juridiques jusqu'à aujourd'hui, car la loi qui n'interviendra que 10 ans plus tard, soit en 1986, ne règle rien. Sa particularité est plutôt d'ouvrir le champ scolaire à l'initiative privée³⁵. Les finances publiques sont alors déliquescents, l'État ne tarde pas à être mis sous tutelle et sous ajustement structurel. L'incapacité de poursuivre la rémunération des enseignants se révèle rapidement durable et met à mal définitivement les ambitions de l'État. En 1992, suite à une grève illimitée des enseignants non payés, la Conférence épiscopale du Zaïre et l'Association nationale des parents d'élèves (ANAPE) entérinèrent la prise en charge des enseignants par les parents dans le réseau catholique sous forme d'une « prime de motivation ». La formule s'installa, proliféra et s'institutionnalisa dans l'ensemble des réseaux jusqu'à aujourd'hui. Durant ce quart de siècle d'apparente confusion, d'absence ou d'indigence du financement public, de libéralisation et de négociation du contrôle public, le champ scolaire congolais adopte les traits caractéristiques d'une régulation polycentrique, négociée, opaque et instable à travers laquelle sont scolarisés plus de 8 millions d'enfants.

La résilience d'un système éducatif hybride

Cette seconde section vise à analyser les principaux arrangements qui sous-tendent la pérennité du dispositif scolaire congolais à l'échelle nationale et les évolutions récentes de ces

³⁴ On peut se reporter à FOUREZ, G., *Eduquer Ecoles, Ethiques, Sociétés*, Bruxelles. De Boeck 1990 pp 95-99.

³⁵ WAMU OYATAMBWE, *Eglise catholique et pouvoir politique au Congo-Zaïre. La quête démocratique*, Paris, L'Harmattan, 1997, 206p.

arrangements. Cela aura le grand avantage de mettre à jour une dialectique surprenante entre un processus d'apparente privatisation interne du système public, des phénomènes de marchandisation du scolaire et l'extension d'un appareil administratif.

Depuis le début des années 1990, s'est institutionnalisé un système palliatif mais durable, mobile et complexe dont le coût – largement consacré aux rémunérations des enseignants – est supporté de manière considérable par les parents. D'après une enquête budgétaire récente (2005) qui aspire à être représentative pour tout le territoire, les ménages paient chaque année en moyenne environ 25 \$ pour tous les frais scolaires. Même si il existe de grandes disparités géographiques, cette enquête permet d'affirmer que les ménages ont pu compenser la diminution du budget consacré à l'éducation par l'État à partir de 1982. Sur la base des budgets ménagers, on peut estimer en effet que les ménages investissent davantage que l'État dans les services de l'éducation, y compris dans les écoles primaires.

Bien que le cadre général soit défini jusqu'à ce jour par le ministère de l'EPSP au niveau national, les provinces ont une position clé dans la fixation des frais scolaires puisque ce sont les gouverneurs des provinces qui sont (en principe) tenus de fixer ces frais « en une nomenclature unique » Arrêté du Ministère national de l'EPSP n° MINESP/. Mais les provinces ne se réfèrent que partiellement au cadre national et ajoutent parfois, lors des réunions, des frais supplémentaires, donc illégaux. Pour leur part, les gestionnaires des réseaux conventionnés ajoutent également d'autres frais dans leurs circulaires.

Enfin, il arrive que les écoles déterminent des frais propres. C'est en principe, à ce niveau local que sont fixés les « frais de motivation » des enseignants et les « frais d'intervention ponctuelle » (FIP), soit ce qui alimentera les salaires des enseignants dits « non mécanisés » C'est-à-dire qui ne sont pas repris sur les fiches de paie officielles... ou des compléments de salaire des enseignants « mécanisés » sous l'appellation courante de « prime ». A ce point précis, les enseignants jouent encore un rôle clé dans la détermination des frais scolaires. C'est à l'occasion de l'assemblée générale de la rentrée où ont lieu des négociations avec la direction, le comité de gestion (COGES), le comité de parents (CP), les enseignants et les autres parents, qu'est établi un montant pour la prime de motivation dont les parents doivent s'acquitter avant une échéance déterminée. Pour les parents scolarisés et qui, au prix de maints efforts, disposent des ressources, la prime est la garantie d'un enseignement acceptable ou plutôt, elle assure que les enseignants fassent leur

travail. Pour les familles pauvres, soit une majorité d'usagers, la prime est sans cesse objet de négociations, de choix (scolariser un enfant plutôt qu'un autre), de tractations avec les directeurs. Nos enquêtes révèlent tout un éventail de difficultés et de stratégies mises en œuvre pour récupérer l'argent auprès des parents. Les enfants sont, par exemple, périodiquement renvoyés à la maison (« chasse des élèves ») jusqu'au paiement des frais, ce qui explique le très fort taux d'abandon en cours d'année. Fixer des frais n'assure donc nullement que ceux-ci seront automatiquement perçus. Néanmoins, les « frais de motivation » constituent jusqu'à trois quarts des frais scolaires et avec les frais de fonctionnement plus de 90 %.

C'est dire que mécanisme de financement de l'éducation publique par les familles irrigue l'ensemble des acteurs bien au-delà de l'école proprement dite. Nous avons pu estimer ainsi qu'environ un tiers des frais scolaires était « ventilé » vers « l'administration ». Les contributions des parents alimentent les administrations scolaires aux niveaux local (Sous-Proved), provincial (Proved et Inspool) et national (MEPSP dont le service de contrôle et de la paie des enseignants, le SECOPE).

Dans le secteur public conventionné, les contributions alimentent aussi les bureaux de coordination, voire les institutions religieuses elles-mêmes. Par ailleurs, nonobstant la contraction radicale du budget de l'éducation, les réformes n'ont pas manqué depuis trois décennies et ont fait apparaître de nombreux nouveaux services :

- le SECOPE, (1985), les Assises Promoscolaires (1990) ;
- la PRS, Direction des Pensions et Rentes de Survie (1991) ;
- le TENAFEP (Test National de Fin d'Études Primaires 1996) devenant l'ENAFEP (Examen National de Fin d'Études Primaires) depuis 2014 ;
- le SERNIE, le Service National d'Identification des Élèves, d'impression et de livraison des pièces scolaires (2004) ;
- la subdivision des provinces en provinces éducationnelles (2004), création des ministères provinciaux avec la décentralisation.

On le voit, toutes ces réformes créent des nouveaux besoins en personnel, bâtiments, etc. Néanmoins ils donnent le sentiment d'une spirale *bureaucratique autodynamique*

produisant sans cesse des nouvelles niches de rentes exploitées par des institutions. Dans les faits, on a la nette impression qu'ils constituent dorénavant une caste des « ayant droit » dans la négociation des ressources. De ce point de vue, le financement de tous ces services se fait en partie par l'État qui est censé prendre en charge le personnel dont une partie est inscrite sur sa liste de paie (mécanisation), mais aussi, nécessairement, et en grande partie, par les contributions des parents. Il va de soi qu'à ce niveau, le système de financement par les usagers repose sur un mécanisme officiel de ventilation qui permet la répartition aux différents échelons du système des pourcentages de différents frais repris dans une nomenclature complexe et mobile. Les recettes perçues à l'école sont ainsi redistribuées « selon des circuits hiérarchiques stricts ».

Ainsi, au Katanga, l'arrêté ministériel pour l'année scolaire 2008-2009 fixe les frais du primaire par élève, à 50 francs congolais (fc)/an pour le minerval, 100 fc/an pour l'assurance, 250 fc/an pour les imprimés, 600 fc/trimestre pour les frais administratifs et un plafond de 3000 fc/mois pour les frais de motivation qui peut être négocié lors d'une Assemblée Générale à l'école. Dans le réseau officiel du secteur public, ces frais administratifs sont ventilés de la façon suivante : 50 % pour l'école (300 fc/ élève/trimestre) ; 9,11 % pour la division provinciale (68,28 fc/élève/trimestre) ; 4,55 % pour l'inspection provinciale (27,30 fc/élève/trimestre) ; 25 % pour la sous-division (150 fc/élève/trimestre) ; 6,8 % pour l'inspection locale (40,8 fc/élève/ trimestre) et enfin 2,27 % pour l'association des parents (APE). Le faible pourcentage réservé à l'école montre clairement la répartition disproportionnée des fonds et l'influence exercée par les gestionnaires. 10 % des Frais d'appoint (FRAP, nouvelle dénomination des frais de motivation apparue depuis la proclamation de la gratuité) remontent dans les circuits administratifs (2,5 % pour le Proved, 1,5 % pour l'IPP, 0,5 % pour le SECOPE, 5,5 % pour la sous-division, 0,25 % pour l'Inspool). Dans les réseaux conventionnés du secteur public, le nombre d'acteurs hiérarchiques intéressés est encore plus grand, les frais administratifs (toujours 600 fc/trimestre) sont alors partagés de la façon suivante : 50 % vont à l'école, 24 % à la coordination communautaire, 11 % à la coordination provinciale, 1,5 % à la coordination nationale, 2,2 % à l'APE, 3,75 % au PROVED (Division), 2,75 % à l'IPP, 1 % au SECOPE, 1,30 % à la sous-division et 2,5 % à l'« Inspool » (Inspection). D'autres frais, légaux ou illégaux (c'est-à-dire non prévus par l'arrêté) sont imposés en cours d'année à différents niveaux.

Ainsi, au niveau national, on fixe les frais d'examen d'État, tandis qu'au niveau provincial, ceux les frais du test de fin d'année primaire. Aux échelons inférieurs du système, apparaissent des frais illégaux : le niveau de la coordination confessionnelle peut solliciter une contribution pour l'accueil de l'Archevêque, pour la construction d'un monument ; les directeurs d'école peuvent réclamer des frais d'intervention ponctuelle pour rénover un toit, etc. Toutes les sommes récoltées auprès des familles sont ventilées vers le haut par des « enveloppes » et des déplacements personnalisés. La soustraction de quelques billets dans les « liasses » est partout dénoncée ; cependant le manque de contrôle semble favoriser davantage l'impunité.

Symétriquement au flux d'argent ascendant, le dispositif exerce une pression en cascade qui aboutit in fine au niveau des usagers. Afin de recouvrer les frais, les chefs d'établissement, organisent mensuellement voire hebdomadairement l'exclusion temporaire des enfants débiteurs. Ils surveillent la perception des frais lorsqu'elle est déléguée aux professeurs dans les classes, tiennent des cahiers de compte et gèrent eux-mêmes les flux d'argent, de personnels et de « visiteurs assis », notamment les inspecteurs. Notre première hypothèse de travail qui soulignait l'autonomie des directeurs, devenus de petits patrons indépendants, s'est rapidement heurtée au poids considérable et redoublé qu'exercent sur eux les administrations et coordinations de réseaux.

Les principales organisations confessionnelles qui, dans un flou juridique persistant, « gèrent » trois quarts du secteur public depuis 1977, disposent de leurs propres services de gestion appelés « coordinations » sous-provinciales ou provinciales. Celles-ci comptent elles aussi différents services : comptabilité, gestion du personnel et soutien pédagogique (inspection non officielle). Le personnel de différents bureaux confessionnels de coordinations a un statut « d'enseignant assis » et est aussi payé par l'État et plus spécifiquement via le SECOPE (du moins l'enseignant « mécanisé »). Il reçoit aussi des « pourcentages » des frais de scolarité ventilés, en outre via la comptabilisation de postes « d'enseignants assis » dans le calcul de ces frais au niveau des établissements.

Disposant de marges de manœuvres éventuellement à l'insu des parents ou des enseignants, les directeurs du secteur public sont largement accaparés par la gestion des ressources et des « enveloppes ». Ils sont mis sous pression permanente par les bureaux gestionnaires qui envoient des émissaires dans les écoles pour recouvrer directement la part des frais qui leur est due. Outre les sanctions administratives à l'encontre d'enseignants et de directeurs, les rétentions sur les flux descendants des salaires ou de redistributions fournissent

encore aux administrations et coordinations d'autres moyens de pression sur les CG, les directeurs et in fine sur les parents. Redoutés voir haïs par les parents, les directeurs peuvent être blâmés, suspendus, mutés, voire démis par leurs administrations. Dans les réseaux conventionnés, leur sort est scellé par des négociations entre les bureaux des administrations publiques et les coordinations confessionnelles. Le directeur rend incontestablement davantage de comptes aux administrations et coordinations qu'aux CG et Copa/CP.

Si l'analyse des arrangements actuels du système permet d'affirmer que ce dernier est polycentrique avec différents niveaux de décision dotés d'une autonomie relative, il n'en reste pas moins que la clé de voûte du système est clairement située aux niveaux administratif provincial et sous-provincial où siègent les « bureaux ». À travers eux, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel gère directement les écoles non conventionnées (parfois appelées écoles officielles selon la terminologie coloniale), assurent la tutelle du pouvoir organisateur (l'État) dans les écoles conventionnées, tout en contrôlant le développement de l'enseignement privé (via l'agrément, la participation aux tests). Les bureaux abritent différents services techniques (statistiques, personnel, pédagogique, etc.) et le SECOPE, service connexe et partiellement autonome qui renvoie à une hiérarchie propre au niveau national.

Enfin, l'Inspection provinciale dispose aussi d'une autonomie formelle relative. Les enseignants sont les seuls fonctionnaires dont le statut (paie et évaluation) ne relève donc pas du Ministère de la fonction publique, mais d'une organisation ad-hoc dépendante du MEPSP sans être intégrée dans l'administration scolaire. Le service de l'Inspection Provinciale (Inspool) est financé aussi en partie par des pourcentages fixés sur le frais scolaires. Il est théoriquement un élément clé du contrôle public de l'enseignement, mais la fonction semble largement privatisée par les inspecteurs et son exercice négocié in situ lors des visites aux établissements.

Au-delà des institutions islamiques et kimbanguistes (5 % à 6 % des effectifs) le secteur conventionné, où les écoles catholiques ont subi une forte concurrence des initiatives protestantes, s'ouvre depuis peu à de nouvelles tendances religieuses : un « mandat de gestion » avec 15 nouvelles Églises vient en effet d'être signé récemment. On découvre ici une nouvelle zone d'exploitation *offshore* des zones d'ombre réglementaires et de créativité normative de l'administration. Loin d'offrir un contre-modèle de régulation par la qualité, le développement du secteur privé proprement dit depuis 1986 qui, sauf rares exceptions urbaines, ne concerne pas les publics quelque peu nantis, fonctionne dans une large mesure

comme une sous-concession organisée par l'administration scolaire dont il soutient le pouvoir officiel et officieux. Les coordinations provinciales confessionnelles (dont le champ de pouvoir est limité par les conventions entre l'État et ces confessions) ne sont pas étrangères, dans les faits, au secteur privé. C'est en outre à l'initiative de congrégations ou d'un privé. En fait de nombreuses initiatives privées sont (ou se découvrent) d'inspiration religieuse ou mobilisent (grâce à la double vacation) des enseignants rémunérés dans le secteur conventionné. En 1986, 3,8 % des élèves étaient inscrits dans des écoles privées (BM 2005, p. 50). Ils seraient 10 % en 2008 . Dans la plupart des pays d'Afrique, le développement fait du surplace à cause du système éducatif. Les écoles privées gérées principalement par leur promoteur n'ont droit à aucun subside et bénéficient d'une certaine autonomie, notamment dans la fixation des frais. Elles restent cependant « contrôlées » par l'État qui délivre un certificat d'agrément attestant de la conformité à certaines normes (locaux adéquats, suivi du programme national, etc.). L'agrément par l'État permet aux élèves finalistes du primaire et du secondaire de se présenter au test provincial dont la réussite est imposée à tous pour entrer en secondaire. Les promoteurs d'écoles privées tentent systématiquement d'obtenir une reconnaissance des pouvoirs publics et offrent ainsi un vaste champ d'intervention aux administrations scolaires.

Au demeurant, ces différents éléments convergent pour faire du « complexe administratif » provincial et sous-provincial formé des bureaux du MEPSP et de ceux des coordinations confessionnelles la clé de voûte du dispositif où se construit et se négocie une référence à la nature publique du fait scolaire. Ce lieu se situe plus précisément encore dans les échanges et négociations formels ou informels entre les administrations publiques et coordinations confessionnelles (principalement la coordination catholique la mieux organisée). Les représentations des syndicats et COPA/CP existent à ce niveau, mais semblent agir sans réel mandat des organes de base dans les écoles dont elles sont parfois complètement coupées. Les mesures prises par des acteurs de la société civile (Église catholique et APE) pour « mettre l'État devant ses responsabilités » (une formule rhétorique généralisée) ont ainsi permis la survie du secteur le plus important de la fonction publique dans un État réputé « en faillite ». Cette « réinvention » négociée d'une administration par les acteurs du champ scolaire sur base de la gestion des frais scolaires est peu congruente avec l'image de l'État absent. Le recours au paiement direct des services publics par les usagers et même le développement d'un secteur scolaire privé semblent donc plutôt concourir à fonder une nouvelle formule de concession cogérée d'un bien hybride de longue date.

Nos réflexions se feront complètes si nous n'évoquons pas le fonctionnement de l'Université Canadienne au Congo avec la pépinière qu'est l'Ecole maternelle.

Par ailleurs, en tant qu'apothéose de notre projet éducatif au Congo, l'UCAC vise l'excellence dans tous les compartiments y afférents. De l'accueil à l'administration, toutes les batteries sont mises en branle aux fins de satisfaire notre clientèle universitaire. Il ne reste pas moins vrai que ce n'est pas si évident étant entendu que les aléas de la vie et les contingences locales ne manquent toujours pas. Ecoutons encore l'ABC de l'UCAC là-dessus : « La formation à distance constitue une autre dimension des activités de l'Université Canadienne au Congo. Ce mode d'apprentissage répond aux nouvelles réalités de la société et des étudiants. De même l'UCAC permet à ses étudiants d'avoir un ordinateur à crédit. Ceci permettra à chacun de se familiariser avec l'impératif du monde d'aujourd'hui et à maîtriser cet outil omniprésent sur le marché de l'emploi qu'est l'ordinateur »³⁶.

Sur ce point précis, plusieurs défis sont à relever, comme l'indique clairement le Prof. Mwabila Malela : « Les enjeux d'un système d'enseignement virtuel pour un pays comme le nôtre portent essentiellement sur l'obligation de préparer les ressources humaines nécessaires au développement économique et social du pays en étendant les possibilités de formation scolaire à tous les niveaux à la majorité de la population, qu'il s'agisse de l'enseignement primaire, secondaire, universitaire, post-universitaire et professionnel »³⁷.

Concernant la situation de l'enseignement supérieur et universitaire, Sampassa Kaweta Milombe avait déjà déploré ses travers malgré les nombreuses réformes³⁸.

On se croirait au ciel et pourtant, rien n'est si facile en la matière. Car, en tant qu'une nouveauté au plan universitaire, l'UCAC s'attire parfois la résistance au plan sociologique au point que les jeunes hésitent encore de venir nombreux chez nous. Elle n'est âgée que de deux ans et voudrait participer plus efficacement à la reconstruction nationale en vue de l'émergence vers l'an 2030. Ainsi les générations futures comprendront mieux notre idéal, encore peu connu actuellement dans certains milieux fermés ou liés à un conformisme invétéré.

³⁶ *Ibid.*, Art. 12.

³⁷ MWABILA, M., « L'Université de demain et la formation à la carte : une certaine idée de l'Université virtuelle », dans *t*, (2000), p. 314.

³⁸ SAMPASSA K., *Conscience et politique au Congo-Zaïre ? De l'engagement aux responsabilités*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp 72-73.

On le voit, notre ambition est de donner une instruction de qualité au sein de l'UCAC tout en sauvegardant la moralité y relative. Car plusieurs problèmes assaillent actuellement l'enseignement universitaire. A ce sujet, le Professeur Akenda le dit avec rigueur : « Les causes de la crise ne sont pas toujours à chercher dans la rencontre de l'Afrique avec l'Occident européen. Elles sont aussi dans la mentalité et l'imaginaire africains qui sont parfois des obstacles au déploiement de la raison. C'est dans l'acte même de connaître intimement qu'apparaissent, par une sorte de nécessité fonctionnelle, des lenteurs et des troubles. C'est là que nous montrons des causes de stagnation, c'est là que nous décèlerons des causes d'inertie que nous appellerons des obstacles épistémologiques »³⁹. De fait, tout le monde sait combien ça va mal dans l'enseignement supérieur et universitaire, mais rien ne se fait pour sanctionner. En cautionnant ainsi l'a récidive, on détruit davantage le tissu éducatif et donc, à travers la formation tronquée de la jeunesse, l'avenir de ce grand pays. A ce titre, on peut déplorer que les recommandations de la CNS n'aient pas été mises en application jusqu'à l'éviction du Maréchal Mobutu en 1997⁴⁰.

De toute évidence, un inventaire des valeurs à sauver s'impose de soi, au nombre desquelles :

- la méritocratie ;
- l'absence de la discrimination d'où qu'elle vienne ;
- la conscience professionnelle ;
- la collaboration entre tous les acteurs ou animateurs des différents services, etc.

Parler de l'UCAC incline également qu'il faille placer un mot sur la section maternelle. Celle-ci étant la pépinière de notre projet éducatif, appartient à l'ECIK susmentionnée. Elle fonctionne dans trois sites : dont Limeté à la première rue, à KAUKA et à BINZA Pigeon dans la Commune de NGALIEMA. Ce qui frappe dès l'abord, c'est que ces enfants parlent bien anglais. Cela se fait concomitamment avec l'usage du français auquel nous tenons à habituer ces enfants à la mémoire fraîche et surtout à l'esprit encore vierge.

On comprend dès lors que nous n'avons aucune intention polémique, encore moins idéologique. L'important, c'est de ramener le Canada, notre pays d'adoption au Congo-Kinshasa. Ce qui exclut toute tension au plan éducatif malgré tous les signes d'espérance

³⁹ AKENDA, C., « La gestion des universités au service des valeurs morales et de la culture scientifique », dans *Pour une pédagogie universitaire inculturée en Afrique*, (2000), p. 147.

⁴⁰ AKENDA, C., *Art.cit.*, pp. 148-149.

prometteuse. Aussi doit-on comprendre que nos élèves tant du secondaire que du primaire que de la maternelle portent les couleurs du Canada, à savoir les couleurs rouge et blanche. Cela les distingue des autres apprenants dans la ville province et frappe à chaque apparition publique.

Malgré tous les efforts qui se font dans le domaine éducatif, les interrogations les plus variées persistent. Tant il est vrai que beaucoup reste à faire. D'où il y a urgence de baliser les grandes orientations qui domineront l'avenir de ce pays. Sinon nous porterons pour longtemps encore le poids de l'histoire. Cela suppose une détermination et une volonté politique. Il ne s'agit pas d'augmenter la quantité des diplômés dans ce pays, mais plutôt d'en assurer la qualité qu'il faut pour mieux défendre notre pays au quotidien.

Quelques pistes de solutions

Dans le souci de répondre aux insuffisances du Programme de l'EPSP, l'ECIK, créée en date du 18 mars 2009 est l'une des réponses aux lacunes que présente notre système éducatif. L'ECIK qui applique le programme MELLS, Programme du Ministère canadien de l'Education, Loisirs et Sports, vient répondre tant soit peu aux attentes des élèves, des parents et de la nation entière de la RDC.

Contrairement au Programme par Objectifs de l'EPSP, l'ECIK propose ainsi le Programme par compétences. Dans ce dernier programme, l'apprenant est donc évalué selon des critères objectifs. Prenons le cas d'un élève qui doit être évalué par son maître de lecture. L'évaluation par objectifs de l'EPSP nous offre pour l'apprenant E des cotes bien différentes selon que l'évaluateur est de telle ou telle culture ! Si l'évaluateur « luba » cote 7/10, il n'en sera pas de même avec son collègue « kongo » ni encore avec l'évaluateur « ngala » ou « swahili » : chacun évalue selon son prérequis culturel la tonalité par exemple (qu'il juge comme l'unique universellement valable). Ce qui n'est pas le cas avec l'évaluation dans l'approche par compétences où l'évaluation se fait selon les critères bien définis et objectifs, l'exploitation de l'information par exemple. L'évaluateur cotera non la lecture mot à mot avec l'accent différent d'une culture à l'autre, mais bien l'exploitation, par l'apprenant, de l'information qu'enseigne le texte lu. Et cette information reste indubitablement unique, sans équivoque sur son objectivité, qu'il s'agisse de l'évaluateur de telle ou telle culture.

De ce fait, l'approche par compétences (de l'ECIK) présente plus d'avantages que celle par objectifs (de l'EPSP).

La mise en place de cette approche importe que l'élève développe en même temps les compétences qui lui permettront d'utiliser ses connaissances pour mieux comprendre le monde dans lequel il vit, pour construire son identité personnelle et pour interagir dans des situations variées.

1.18. Des apprentissages qualifiants et différenciés

Dans la logique du Programme de formation, viser la réussite pour tous prend un double sens. Le premier, le plus important, suggère que l'effort consenti par l'école n'ait de cesse que lorsque tous les élèves en mesure de réussir obtiendront leur diplôme. Le second souligne la responsabilité de l'école envers tous les élèves, quel que soit leur bagage d'aptitudes, de talents et d'intérêts, et le devoir qui lui incombe d'offrir des profils de formation adaptés.

À l'enseignement primaire, les apprentissages seront qualifiants en ce sens qu'ils rendront l'élève apte à résoudre des problèmes à sa mesure et qu'ils le prépareront adéquatement à la poursuite de son cheminement scolaire. L'école doit permettre à chaque élève d'acquérir la meilleure formation et d'atteindre le plus haut degré de réalisation possible. Cela suppose un encadrement rigoureux des élèves, une progression des situations d'apprentissage bien calibrée et des exigences élevées, mais réalistes, pour chaque cycle d'apprentissage.

Les apprentissages seront qualifiants également dans la mesure où ils aideront l'élève à découvrir et à développer ses forces vives et amorceront, ce faisant, son processus d'orientation. Dans cette perspective, les apprentissages seront nécessairement différenciés afin de répondre aux besoins de formation dans le respect des différences individuelles.

Une attention particulière sera portée à chaque élève, de façon à prendre appui sur ses ressources personnelles de tous ordres et à tenir compte de ses acquis et de ses intérêts.

Des apprentissages actuels et culturellement ancrés

Produit d'une société à un moment donné de son histoire, l'école met l'élève en contact avec les croyances, les valeurs et les savoirs contemporains, de manière aussi bien implicite qu'explicite. Les apprentissages qui s'y réalisent ont donc inévitablement un caractère actuel, tant dans leur forme que dans leur contenu, mais ils auront d'autant plus de

sens et de profondeur que leurs repères culturels seront connus et qu'ils seront situés dans une perspective historique.

L'école a donc un rôle actif à jouer au regard de la culture, entendue comme le fruit de l'activité de l'intelligence humaine, non seulement d'hier mais d'aujourd'hui.

À cette fin, elle doit offrir aux élèves de nombreuses occasions de découvrir et d'apprécier ses manifestations dans les diverses sphères de l'activité humaine au-delà des apprentissages précisés dans les programmes disciplinaires.

Par ailleurs, chaque discipline est porteuse de culture tant par son histoire que par les questionnements particuliers qu'elle suscite.

Aussi importe-t-il que l'élève comprenne l'origine des disciplines enseignées, les problématiques qu'elles abordent, les types de questions auxquelles elles s'efforcent de répondre et les démarches qu'elles utilisent afin de pouvoir s'y référer à bon escient.

L'école est également invitée à porter une attention toute particulière à l'apprentissage du français, langue maternelle ou langue d'appartenance culturelle.

Outil de communication essentiel à toute activité humaine, la langue est un élément important du patrimoine culturel et un moyen d'expression privilégié, dont la maîtrise favorise le développement personnel et l'intégration dans la société.

Elle est une clé qui ouvre aux savoirs des autres disciplines et doit en conséquence occuper une place centrale dans la formation de l'élève et dans les préoccupations de tous les intervenants.

1.19. Les caractéristiques du programme de formation

Le Programme de formation de l'école canadienne se caractérise essentiellement par le choix de développer des compétences et par l'attention portée à la démarche d'apprentissage.

D'une part, il propose une organisation des savoirs sous forme de compétences de manière à leur donner sens et ouverture et, d'autre part, il retient un cadre conceptuel qui définit l'apprentissage comme un processus actif et continu de construction des savoirs.

Un programme axé sur le développement de compétences

Privilégier les compétences, c'est inviter à établir un rapport différent aux savoirs et à se recentrer sur la formation de la pensée. L'idée de compétence dénote le souci d'initier dès l'école le développement d'habiletés complexes qui seront essentielles à l'adaptation ultérieure de l'individu à un environnement changeant. Elle suppose le développement d'outils intellectuels flexibles, aptes à s'ajuster aux transformations et à favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances.

Le concept de compétence retenu dans le Programme de formation se définit comme suit : un savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources.

Cependant si la R.D.Congo veut appliquer cette approche par compétences de l'ECIK et pour que cela soit efficace dans le contexte congolais, la prise en compte des besoins propres, de l'environnement, dans l'intégration du système éducatif, s'avère importante.

En adoptant approche par compétences, la R.D.Congo va entamer vraiment un tournant décisif dans son histoire. Cette réforme doit nous amener à quitter le système éducatif de formation pour un nouveau système de production qui puisera ses ressources dans les racines profondes de la culture de nos ancêtres.

Tout peuple qui se développe a une grande culture, une grande identité. Ce dont la R.D.Congo a besoin, c'est la renaissance. Nous devons quitter l'imaginaire de sous-estimation et d'abnégation⁴¹.

Le peuple congolais doit se reconstruire sur base des valeurs positives. Il est vrai que l'impulsion politique est importante pour le réveil des consciences, mais l'élite et les artistes ont aussi leur part de responsabilité pour l'éveil de leurs contemporains. Ne l'avons-nous pas vu avec des têtes comme Karl Marx avec le communisme, Emmanuel Kant avec son conformisme extrême s'est avéré un modèle de conformisme dans le respect de l'heure ou de l'engagement par exemple ; Martin Luther King aux USA eut à faire un rêve... ; Léopold Sédar Senghor du Sénégal, quel modèle à suivre pour les présidents africains ; Cheikh Anta Diop et ses recherches dans les entrailles de la culture africaine ; Bob Marley et le rasta

⁴¹ Voir des propos de genre : « Mboka oyo ekobonga te » ; « Tokobonga te » ; « Toteka Congo na ba Allemands tokabola mbongo »...

jamaïcain.... Que d'exemples également dans le monde occidental avec des artistes de renommée comme Mozart, Picasso, Galilée, Copernic.... dont les théories ont largement inspiré les sciences actuelles et changé le monde.

Le Congolais aussi sait exceller et arrive à se démarquer de tout autre peuple dans bien de domaines, malgré la crise politique. Les prouesses de nos musiciens, nos footballeurs et autres artistes prouvent bien que le Congolais est capable de développer et de se développer, mais le schéma dans lequel il évolue est fautif. Ce schéma calqué à nos jours sur un modèle colonial ne peut favoriser un quelconque développement de l'homme congolais. Le schéma colonial pour nous aujourd'hui est irrationnel, puisqu'il est en parfaite adéquation avec le schéma de développement colonial qui consistait essentiellement en une économie extravertie. Qui fallait-il former au Congo-Belge si ce n'étaient que des « Comptables » pour « compter » le nombre de grumes, d'ivoires, de lingots de cuivre... à exporter vers la métropole ? On pouvait encore mettre un peu d'accent sur la bureaucratie avec des « commis-dactylographes » pour écrire à la machine certaines lettres et conserver les archives de la colonie. Enfin, il fallait encore un peu de latinistes dans des Séminaires pour une relève sacerdotale et autres besoins de l'Eglise jadis essentiellement en rite grégorien...

Mais, si on pouvait encore justifier le cours de sténodactylo à l'époque où l'informatique n'était pas encore en vogue, pourquoi maintenir encore jusqu'à ce jour comme cours principal ou de base dans la section commerciale alors que l'informatique et d'autres supports numériques confirment le primat des NTIC dans le processus intégral de développement ?

Le schéma de ce genre, aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation, où la compétitivité linguistique, culturelle, économique et politique n'est plus à démontrer n'est plus opportun. La R.D.Congo doit nécessairement passer par une réforme structurelle intégrale avec la prise en compte de nos valeurs, de nos besoins, de notre environnement afin de permettre une appropriation de ces besoins pour une meilleure gestion de nos ressources. Au lieu de continuer à « utiliser » l'héritage colonial, la R.D.Congo se doit d'écrire sa propre histoire qui fera renaître ses valeurs intrinsèques.

La R.D.Congo est de la culture tradition-orale. Depuis des lustres, nos ancêtres ont pratiqué cette culture pour transmettre non seulement des connaissances, mais aussi des us et coutumes séculaires, de génération en génération. Mais aujourd'hui que constatons-nous ? Cette tradition est délaissée au seul profit de l'écriture ! Et pourtant il est prouvé

scientifiquement que la Tradition Orale favorise le développement de l'hippocampe, cette zone cérébrale de la mémoire de l'homme !

D'autres études prouvent également l'importance de la tradition orale dans le développement de l'homme et de son espace vital actuel. Nos griots n'ont pas écrit. Mais nous savons que « nzolo wendenda ngudiadia muswaswa » : la poule qui trouve à manger est celle qui se déplace ; « kiaku kiaku kiangani kiangani » ; « muana kutuma ,muana kudia » : l'enfant obéissant est toujours gratifié ...

Sur le plan politique, nos ancêtres furent de grands dirigeants de leurs empires et royaumes. Qu'a à envier sur le plan de l'organisation politique un « Royaume Kongo » d'un Etat moderne en Afrique aujourd'hui ? L'arbre à palabres, qui est une forme de la Diplomatie moderne, du Parlement actuel, n'avait-il point réussi à faire gérer des Etats et trancher des différents depuis des millénaires ?

La prise en compte de tous ces facteurs est un pilier important dans le schéma de développement de la République Démocratique du Congo. L'appropriation de nos besoins passe indéniablement par la maîtrise de notre environnement, à savoir :

L'environnement géographique

Il faut prendre en compte, dans le système éducatif de chaque région de la République, de son environnement géographique, c'est-à-dire, de ses reliefs, de son climat, de sa faune, de sa flore... Nous voulons dire que le système éducatif que l'on doit instaurer au Katanga par exemple ne doit pas être le même que celui du Bas-Congo. Les décideurs dans la politique de décentralisation devront savoir que chaque province a ses réalités géographiques qui, certes, influent sur son système éducatif et sur ses apprenants.

L'environnement démographique

Le taux démographique de chaque province, sa composition ethnique, tribale... constitue également une valeur ajoutée dans la diversité des mentalités et de la main d'œuvre dont devra tenir compte tout système éducatif de la province. Tous ces facteurs constituent la richesse raciale et tribale qu'on doit intégrer dans le système éducatif de la province concernée en insistant sur l'enseignement de l'unité et l'harmonie comme gages de développement de cette province, en particulier et de la R.D.Congo en général.

L'environnement culturel

La R.D.Congo est un scandale culturel. Il faut impérativement prendre en compte ce facteur quand il faut décider pour un système éducatif de telle ou telle province. Chaque province est dotée d'une pluralité de cultures, pour ne pas dire une pluralité d'aspects de sa

culture. L'apprenant de chaque province est appelé à connaître ses valeurs culturelles, enfouies dans la chanson, l'épopée, les contes et mythes, la danse, la croyance et même et surtout la médecine dite traditionnelle ! La médecine traditionnelle de nos ancêtres a sauvé des vies depuis des siècles : sans consultation prénatale ni échographie, nos mères accouchaient sans « césarienne » ; sans perfusion ni tensiomètre, nos ancêtres guérissaient à un pourcentage élevé des maladies actuellement mortelles. Nous avons insisté sur le fait que le Congolais devra sortir du carcan de l'auto-sous-estimation et de l'abnégation. Qu'on ne se laisse pas distraire de nos jours que la médecine traditionnelle est diabolique ! L'accepter c'est dire en d'autres termes que nous sommes des enfants du diable, car c'est cette médecine qui nous a entretenus et guéris depuis des siècles ! Pensez au « lumba-lumba », « kongo-bololo », aux « poils de lapin »... et dire que tout ce pouvoir est diabolique c'est pire que diabolique ! Le Congolais doit renaître.

L'environnement scientifique

Si la science est, alors nos ancêtres sont des scientifiques de première heure. Qui a fabriqué le mortier et son pilon ? La pirogue et sa rame ? Différents instruments de musique avec harmonie de sons ? Qui a dit qu'il faut, sans risque, manger du fumbwa, du pondu... ? Et encore plus, qui a inventé le procédé scientifique de leur préparation ? Qui a observé que telle plante ou telle culture est favorable à cette époque ? Et cet ancêtre n'est-il pas un homme de science, mieux, n'a-t-il pas une culture scientifique ? Pourquoi n'intégrons-nous pas cette culture dans notre système éducatif pour avoir de nos jours des docteurs en « fumbwa » par exemple ? Pourquoi ne pas instaurer dans nos universités des Facultés de « pondu », « kikalakasa », « lumba-lumba »... et avoir des spécialistes (Docteurs) en cette matière, comme des Canadiens ont, par exemple, des Docteurs en « neige » ? Ce n'est pas si mal d'avoir des docteurs en droit, en économie... Nous devrions davantage intégrer nos besoins, et c'est cela l'approche par compétences.

L'environnement linguistique

L'appropriation de nos besoins c'est aussi l'intégration de nos langues dans notre système éducatif, jusqu'à l'Université. Nous avons des Congolais Docteurs en Français et même en « Langue et Culture Anglaises » ! A quand des Docteurs en « Tshiluba », en « Kikongo », en « Langue et culture kuba » par exemple ? Pourquoi dans nos Parlements, les discussions, interpellations.... C'est toujours dans des langues étrangères et non locales ? Qu'on ne nous taxe pas d'être contre les langues étrangères, pour autant que le besoin de

mondialisation et de globalisation exigent la connaissance de ces langues. Il y a lieu d'adopter telle ou telle langue étrangère, mais comme « seconde langue ».

Notre rôle, en tant qu'élite ou artiste, serait de revendiquer cela. Notre musique ne se vend-t-elle pas très bien à l'étranger ? Est-elle en langue étrangère ? Si nous « imposons » nos langues, on va nous consommer (dans nos langues), et c'est déjà un pas vers le développement de notre pays. La R.D.Congo ne doit pas perdre l'espoir. Toute liberté a un prix. « No pain, no gain ». Ce pays au cœur de l'Afrique Congo ne pourrait espérer véritablement au développement que par une réforme structurelle profonde et par l'intégration de ses valeurs dans son système éducatif et son schéma de développement.

Prenons conscience de l'héritage historique culturel et puisons dans ses valeurs pour une appropriation intégrale et une meilleure adéquation du système éducatif congolais en vue de faire face aux enjeux et perspectives du développement de la R.D.Congo.

Chapitre II. Méthodologie

2.0. Introduction

Notre thèse doctorale repose en l'application d'une perception épistémologique (qui est SEP) de Bandura sur le non-événement de la formation numérique au degré primaire de la formation intellectuelle en R.D.Congo à la lumière de la pensée systémique selon la théorie de la recherche marketing du modèle Pathway. L'expression conceptuelle, la matérialisation du creuset de notre raisonnement ou notre méthodologie s'articule autour du paradigme de recherche, de la présentation du contenu, de la collecte de données et de la relecture des canaux de vérification de nos hypothèses ou techniques, les limites de la recherche, l'argumentaire sur l'originalité de nos réflexions.

2.1. Méthodes

La projection rationnelle de cette thèse nous donne d'opter pour la méthode exploratoire. C'est une étude exploratoire dans laquelle la variable indépendante "motivation selon SEP" et la variable dépendante "l'intégration numérique" seront confrontées aux tests empiriques pour corroborer ou falsifier l'hypothèse-conjecture grâce à l'observation des indicateurs des résultats formatifs L'actualité, l'universalité, l'inventivité de la nouvelle école numérique, au plus du SEP, telle est l'horizon de ce texte à interpréter. Nous cherchons à faire ressortir le défi de la politique cognitive congolaise d'étoffer, de gérer, de projeter des programmes de formation numérique au niveau initial de la formation.

Nous procédons, en somme, à l'interprétation, à la réfutabilité du SEP. Le modèle Pathway nous donne la lumière de s'interroger sur les fondamentaux de l'avenir cognitif de l'enfant congolais, ce -être-pour- la – connaissance noble, utile et agréable.

L'Analyse conceptuelle : L'économie de notre recherche se veut évaluative du cadre de la formation numérique, à l'apprentissage personnel investissant, le capital humain de l'enfant de l'école ordinaire. Nous sommes tenus de considérer trois modalités d'évaluation de l'enseignement comme du degré d'ouverture de la R.D.Congo au numérique. Ces évaluations sont :

- **L'évaluation critique**

Nous critiquons le système éducatif congolais depuis l'EIC jusqu'à l'actuel régime politique. Nous décrions avec A., Mpevo, la dérive de l'intelligentsia du sujet congolais à l'apprentissage, à la formation initiale et supérieure (sans trop d'insistance).

- **L'évaluation empirique**

L'empirique nous place, aux dires de José Medina et compagnie (1988), devant les données de l'expérience qu'aucun raisonnement qui ne pourrait totalement anticiper ou construire. L'expérience de la gestion des programmes empiriques nous renseigne qu'en R.D.Congo, le tâtonnement est de fait. Quelle atteinte à la personne humaine ! Le PNEP passe outre le cours d'Informatique. L'apprenant congolais est aux abois. Nous insisterons sur les données que nous récolterons dans les écoles et institutions autorisées pour asseoir nos affirmations. Nous considérons que d'ores et déjà, l'apprenant congolais de l'enseignement primaire est sous-formé numériquement. Nos réflexions vont abonder dans le sens d'une recherche-action qui incorpore la révolution, l'émancipation-appropriation, l'innovation et la création.

- **L'évaluation adaptative**

A ce stade, nous entendons nous baser sur le tâtonnement du PNEP afin de formaliser un ou des programmes adaptés à l'international. Tous les enfants à l'école comme slogan doit concerner effectivement tous les enfants du monde. La fracture numérique dont souffre la R.D.Congo mérite des solutions en vertu de l'originalité de notre thèse.

- **Analyse critique**

L'analyse critique consiste à évaluer un ensemble de données théoriques afin de mettre en évidence ses lacunes, ses contradictions, ses paradoxes, ses conditions, ses présupposés, ses implications et ses conséquences qui, n'auront pas préalablement préoccupé les chercheurs qui ont précédé. Comment est-ce que l'ECIK, le Cartésien ont procédé pour se démarquer de différentes écoles en charge de l'enseignement hybride ? Ne se sont-elles pas inspirées des modèles étrangers ?

- **Analyse inférentielle**

Nous en arrivons à la déduction de la praxis numérique qui consiste, pour nous, à élargir le résultat de notre recherche dans quelques écoles présentées en échantillon sur un modèle de formation du nouvel homme, du nouveau cerveau.

2.2. Les techniques

2.2.1. Les techniques vivantes

Des tests numériques, au cours de trois années scolaires 2016-2019, ont été effectués auprès des finalistes de l'école primaire Vedruna, un établissement des réseaux des écoles publiques locales d'enseignement. Nous avons recouru à trois techniques que voici :

3. **La technique d'interview à questions ouvertes avec le cadre référentiel Desjardins** : Nous interrogerons les apprenants, les animateurs des cours, le personnel, les élèves sur l'usage de l'outil numérique.

Nous avons également utilisé des connaissances conceptuelles et procédurales selon le **référentiel Desjardins**, Laçasse et Bélair (2001) pour préparer notre question en respectant les quatre ordres des compétences à savoir l'ordre technique, social, informationnel et épistémologique.

4. **La technique statistique** : Nous entendons exploiter un questionnaire mixte c'est-à-dire : cerner les variables quantitatifs et qualitatifs afin de mieux asseoir nos objections sur les éventuels programmes de cours en ligne.
5. **La technique documentaire et interviews** (documents sur l'enseignement en ligne, documents visuels c'est-à-dire la plateforme, documents écrits à savoir notre questionnaire et quelques textes administratifs officiels) des pays organisateurs de l'enseignement en ligne.

2.2.4. L'échantillonnage

Un observatoire spécifique à partir d'un échantillon typique de 500 élèves finalistes, à savoir les finalistes au cycle primaire de l'école catholique Vedruna. Un échantillon a été soumis à une série des tests à partir d'une enquête empirique, issue des exercices sur la plateforme.

2.3. La récolte des données

C'est une étude exploratoire dans laquelle la variable indépendante "motivation à l'intégration numérique" et la variable dépendante "amélioration des apprentissages" seront confrontées aux tests empiriques pour corroborer ou falsifier l'hypothèse-conjecture grâce à l'observation des indicateurs des résultats formatifs. Il s'agit ici de la vérification d'hypothèses sur base du contrôle statistique. L'étude tente de prédire une relation causale.

La question suivante que Jean-François Dortion se pose au regard de la logique des sciences sociales retient notre attention : les faits sociaux sont-ils données ou construits ? Ils sont construits répond-il ?. Notre méthode à savoir, l'analyse herméneutico- critique, recommande la construction du fait contemporain et planétaire de l'apprentissage numérique motivée par l'apprenant. J-F Dortion écrit que les faits sociaux ne sont jamais des données brutes qui s'imposent par elles-mêmes. Ils sont toujours en partie construits par l'analyse. Le fait de sélectionner un objet à étudier, de l'isoler parmi d'autres, c'est déjà quitter le terrain de la stricte description pour passer à celui de la construction.

* La situation se veut un ensemble d'impératifs dans lesquelles toute personne pourrait se retrouver, au regard en ce qui nous concerne, de l'approche par Objectifs. En cogitant à bon escient sur des dispositions capitalisantes, l'individu s'inscrit dans une voie d'autonomisation personnelle. Ici, l'individu est le point de départ et d'arrivée.

Chapitre III. Analyse ou traitement des résultats

Cette analyse suivra le schéma ordinaire du raisonnement statistique de segmentation des séries statistiques en présence. L'approche quantitative nous sera fort utile car nos allégations partiront de la praxis des écoles catholiques sur une amplitude de trois ans pour des raisons de normalisation scolaire.

A partir d'un échantillonnage aléatoire simple ou systématique, à savoir les finalistes au cycle primaire sur lequel nous pensons requérir l'information pertinente pour comprendre le phénomène étudié. Nous agissons sur l'une des variables pour étudier son effet sur l'autre. Existe-t-il un lien et une différence entre l'état A et l'état B ? Si oui, c'est qu'il y a de la variance et donc l'existence d'un phénomène. La démarche "ex post facto" est nécessaire pour corroborer la preuve des SEP. Cette méthode nous permettra de décrire tant la structure des programmes en formation initiale, que notre appropriation de la pensée de Bandura. Il va sans dire que les concepts de base relatifs à la numérisation de l'apprentissage répondent du fonctionnement comme de la rentabilité des besoins de formation selon les divers âges.

3.1. Publication du résultat

Suite aux exercices issus sur la plateforme, nous avons constaté que le résultat qui corrobore notre hypothèse à savoir le SEP a de l'incidence sur l'intégration du numérique et permet d'améliorer l'apprentissage des apprenants motivés.

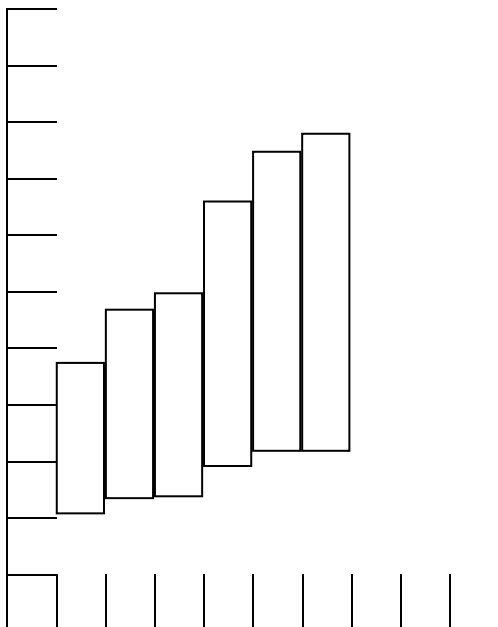
La différence entre $b - a$ s'appelle amplitude. Au cas échéant, nous notons :

$$20 - 1 = 19/2 = 9,5 \simeq 10$$

X_i	C_i	M	$N_i \cdot x_i$	$ x_i - x $	X	EM	V
]10 - 12[11	20	220	3,1	4.402	9,61	192,2
]12 - 14[13	13	169	1,7	22,1	2,89	37,57
]14 - 16[15	4	60	-0,3	1,2	0,09	0,36
]16 - 18[17	15	255	-2,3	34,5	5,29	79,35
]18 - 20[19	3	57	-4,3	12,9	18,49	55,47
]20 - 22[21	1	21	-6,3	6,3	39,69	39,69
]22 - 24[23	5	115	-8,3	41,5	68,89	344,45
]24 - 26[25	0	0	-10,3	0	106,09	0

]26 – 28[27	0	0	-12,3	0	151,29	0
]28 – 30[29	0	0	-14,3	0	204,49	0
]30 – 32[

- Diagramme en bâton des effectifs :



$$X = \frac{897}{61} = 14,7-11$$

$$61$$

$$E_m = 4520 = 74,1$$

De la variance et de l'écart-type

$$V = \frac{1}{n} \sum n_i (x_i - X)^2$$

$$V = 749,09 = 12,3$$

$$\sigma = \sqrt{V}$$

$$\sigma = \sqrt{12,3}$$

1,2,3,4,5,6,7,8,9,10, 11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47,48, 49, 50

Xi	Ci	Ni	Ni.xi	 xi - x 			
]16 – 19[11	20	220	3,1	4.402	9,61	192,2
]19 – 21[13	13	169	1,7	22,1	2,89	37,57
]21 – 24[15	4	60	-0,3	1,2	0,09	0,36
]24 – 27[17	15	255	-2,3	34,5	5,29	79,35
]27 – 30[19	3	57	-4,3	12,9	18,49	55,47
]30 – 33[21	1	21	-6,3	6,3	39,69	39,69
]33 – 36[23	5	115	-8,3	41,5	68,89	344,45
]36 – 39[25	0	0	-10,3	0	106,09	0
]39 – 42[27	0	0	-12,3	0	151,29	0
]42 – 45[29	0	0	-14,3	0	204,49	0
]45 – 48[
]48 – 51[

51-54

54-57

Chapitre IV. Les retombées de la gestion numérique dans le contexte de la R.D.Congo

4.0. Introduction

De notre part, l'éducation peut se définir comme une transmission d'un savoir, d'un savoir-faire et d'un savoir-être à une personne disposée à cet effet.

4.1. Énoncés pédagogiques

Par ailleurs, nous considérons que l'éducation est le processus et mieux un ensemble de méthode à travers lesquelles, une personne avisée s'applique à sortir une personne non avisée de l'ignorance vers la connaissance, de l'animalité vers l'humanité, de la médiocrité vers la méritocratie.

4.2. Énoncé

Après l'interprétation des résultats de l'enquête et d'interviews réalisés dans le cadre de cette recherche, nous proposons, par l'approche Pathway, une issue qui nous permette d'appriivoiser la complexité de la problématique de l'intégration du numérique, c'est-à-dire, comment procéder pour que le numérique devienne une réalité pour l'amélioration de l'apprentissage dans les écoles primaires et secondaires en R.D. Congo, et particulièrement dans les écoles conventionnées catholiques de l'Archidiocèse de Kinshasa.

Il nous revient de proposer des facteurs explicatifs du modèle PATHWAY.

La méthodologie structurée de Pathway permet de planifier et de mettre en place des organisations complexes. C'est un modèle de direction pouvant être appliqué à n'importe quel niveau d'organisation. Elle utilise les outils de gestion les plus modernes et les plus éprouvés. De ce fait, elle s'adapte aux besoins des responsables de gestion desdites organisations. Le Modèle de mental Pathway créé par Brent Anderson est un processus basé sur 4 principes.

1. Stratégie: Développer et mettre en œuvre les plans clairs et déployables qui augmentent dramatiquement les niveaux de performance d'ensemble. 2. Simplification: Appriivoiser la complexité sur le plan de l'organisation par moyen de conception et amélioration continue de processus. 3. Compétence du Client: Intégrer aux entreprises clients toutes les capacités recherchées par le client. 4. Engagement: Ce n'est pas fini tant que les parties prenantes ne s'engagent à atteindre une vision commune des résultats recherchés par les responsables. Brent Anderson est Professeur des universités et consultant international et à développer et mis en œuvre les plans stratégiques des organisations comme: General Electric Aircraft Engines, Hillenbrand Industries, Facility Engineering Associates (FEA), iLumin, ULaneO

Credit Union, Escape the Matrix, Interweave Solutions, (États-Unis) L'Hôpital Espoir, Station du Boulevard, (Haïti), Fonds de Promotion de l'Industrie, MECRECO, Université Officielle de Mbuji-Mayi, Centre de Formation Continue d'Excellence (République Démocratique du Congo) Concevoir et améliorer les processus et les mesures de rendement de l'entreprise GE Aircraft Engines, FEA, Covey Leadership Center, Facility Managers at Universities of Utah and Georgia Mettre en œuvre « le tableau de bord équilibré » 3M, Xerox Real Estate Services, Best Buy, Covey, Army Navy and Air Force units, ULaneO, FEA, WesTech Engineering Développer et mettre en œuvre la formation en gestion d'entreprise et assurance de qualité US Army, Hillenbrand, International Facility Management Association (IFMA), Dallas/Forth Worth Airport Asset Management, American College of Healthcare Executives (ACHE) Développer des produits et des services nouveaux Hillenbrand, Covey, FEA, Sodexo, Interweave Solutions, Pathway Consulting Africa.

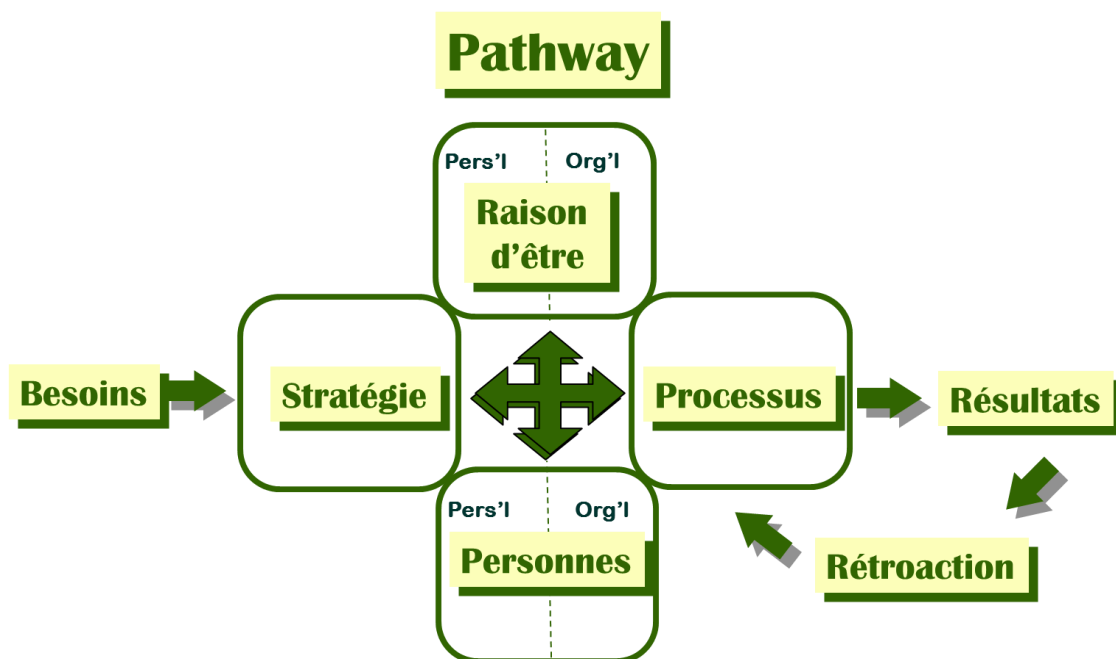
Son modèle est un programme de simplification permettant de faire le suivi de tous les principaux leviers déterminant les résultats totaux que vous produisez ainsi que votre organisation. Le modèle Pathway se veut de même une structure d'analyse des résultats de l'exercice en cours afin d'en déterminer les causes. Il cherche à simplifier sans devenir superficiel. Comme l'a dit le juge Oliver Wendell Holmes : « La simplicité se trouve sur la face cachée de la complexité ». Pathway permet aux cadres de penser à l'organisation dont ils sont responsables sans se trouver submergés par sa complexité. Ce programme aborde la responsabilité des dirigeants d'un point de vue organique et holistique.

Vous verrez ce modèle Pathway tout au long de la présentation (Besoins à Raison d'être/Stratégie/Processus/Personne à Résultats). Il applique la pensée systémique de base (entrée - traitement – sortie à titre de out put et de in put) aux systèmes d'organisation. Il décrit les avantages clés qu'offre Pathway.

- Compréhension approfondie de tous les besoins que vous en tant que dirigeants êtes engagés à satisfaire.
- Temps réel, 360° mesures des résultats.
- La capacité d'équilibrer de façon consciente les principaux facteurs qui sont la cause de vos résultats.
 - Axe horizontal : rationnels, analytiques et objectifs - stratégie et processus.
 - Axe vertical : Motivations, synthétiques, subjectifs – Raison d'être et personnes.
- De même que le fin réseau capillaire de votre système circulatoire apportent tous les nutriments à toutes les cellules de votre corps, Pathway se concentre sur le fait que la

valeur que vous gérez dans l'organisation est créée par chaque processus humain ou automatique qui produit un résultat demandé. Comme le cœur, les poumons, les artères et les veines de votre système circulatoire, votre compréhension (ainsi que celle de votre personnel) des besoins de votre organisation, de sa raison d'être et de sa stratégie apportent à ses processus le pouvoir d'arriver aux résultats que vous désirez.

- Pathway vous permet d'atteindre la simplicité illustrée pas les maîtres de leur art.

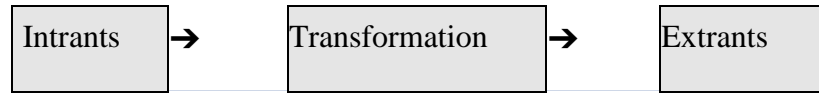


Apprivoisez la complexité de votre équipe de leadership.

N'avez-vous jamais considéré le fait qu'il faut tout un arbre pour faire pousser une seule pomme ? Vous ne pouvez pas obtenir une pomme d'une brindille, d'une branche, d'un tronc ou d'une racine. En fait, il faut plus d'un arbre pour obtenir une pomme. Vous aurez également besoin du sol, de l'air, de la lumière, de l'eau, des minéraux, des abeilles - une foule d'entrées, grandes et petites. Si vous êtes intéressé dans la production de pommes sur une longue période, vous devez également vous préparer à la récolte et l'émondage. Si toutes ces conditions sont en place, les pommiers peuvent continuer à porter des fruits pendant plusieurs saisons.

La production de pommes est un exemple de système naturel. Il existe également des systèmes mécaniques, tels que ceux qui génèrent et distribuent l'énergie. Les deux systèmes

naturels et mécaniques font l'objet de la théorie générale des systèmes, qui peut remplir de grands livres et les programmes postuniversitaires entiers. Heureusement, la pensée systémique peut également être distillée en une simple conceptualisation.



Source : Pathway Brent Anderson

Les systèmes font appel aux ressources qui existent dans l'environnement (intrants) et les transforment en résultats voulus (extrants). Un pommier utilise des intrants tels que la lumière, l'eau, le dioxyde de carbone, le pollen, les minéraux, etc., et les transforme en pommes. Il crée aussi des feuilles, du bois, de l'oxygène et d'autres merveilles dans le processus. Une entreprise qui veut réussir utilise des intrants tels que les personnes qualifiées, des matières premières, de la technologie et de la compréhension profonde des besoins des clients et les transforme en produits et services qui enchantent les clients et les consommateurs et inspirent la loyauté aussi bien que la passion. Elle crée également d'autres merveilles comme le retour sur l'investissement, la sécurité d'emploi et le soutien à la communauté par des actions sociales diverses.

Les gens qui sont responsables de l'ensemble des résultats des organisations sont souvent confrontés à la complexité du système. Souvent, ces personnes ont fonctionné avec succès dans le cadre de l'organisation et sont devenus des leaders ayant des responsabilités beaucoup plus grandes. Bien d'autres gens maîtrisent un ensemble de compétences professionnelles fort difficiles et ont décidé de créer leur propre entreprise. La pensée linéaire était souvent très efficace quand on était responsable d'un "sous-système" au sein de l'organisation. Mais, maintenant qu'on est responsable de l'ensemble des résultats, les moyens linéaires de travail qui auraient contribué à l'ancien succès menacent de devenir les germes de l'échec dans leurs nouveaux rôles.

La plupart de gens trouvent la pensée systémique extrêmement difficile pour plusieurs raisons :

- La pensée systémique, par sa nature, absorbe beaucoup de données et les synthétise par la suite. La plupart de gens trouvent qu'à un moment donné, leur cerveau avait heurté la surcharge ;

- La pensée systémique s'exprime souvent en séries d'équations différentielles dont la plupart des gens ne comprennent rien ;
- Les premiers penseurs, brillants théoriciens, étaient rarement soucieux d'expliquer leurs idées aux simples mortels ;
- Bien que la pensée systémique soit non linéaire (il va autour et constamment), la plupart des gens ont un système de pensée « directe ».

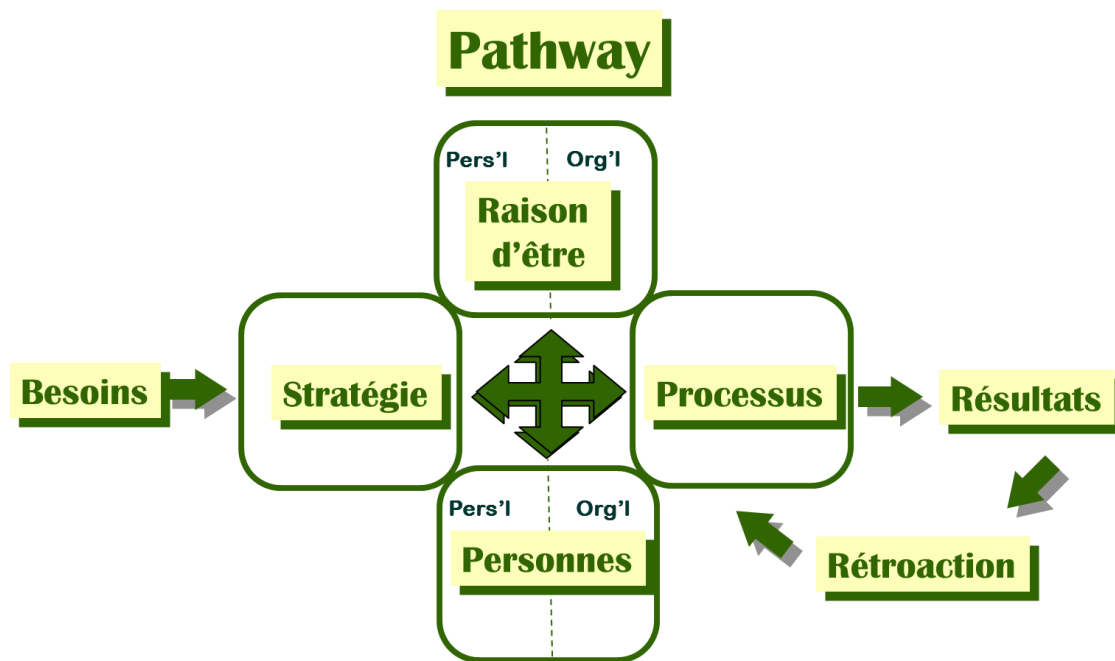
Nous avons tendance à aimer les explications simples et uniques ;

« Donnez-moi la ligne de fond! ». Les systèmes perversement veulent nous narguer avec l'affirmation selon laquelle il n'y a *jamais* qu'une cause ; les résultats des systèmes proviennent de l'interaction des causes multiples.

L'économie mondiale concurrentielle est un réseau complexe de systèmes. Pour livrer une concurrence efficace, les entreprises doivent comprendre la manière dont ces systèmes interagissent pour pouvoir se tailler leur propre position durable sur le marché. Mais si la nature des systèmes d'une seule organisation est intimidante, combien grand doit être le défi de comprendre les relations concurrentielles turbulentes ?

Si vous, à titre individuel ou en équipe, vous êtes responsable de la direction de votre organisation pour obtenir l'ensemble des résultats, Pathway peut vous aider. Ce modèle combine les éléments clés du système qui produisent des résultats organisationnels. Il le fait d'une manière que vous pouvez activement garder à l'esprit. Il fournit de façon séquentielle (oui, linéaire) à vous assurer que vous n'avez pas négligé un élément clé du succès durable de l'ensemble du système. Pathway élargit le modèle général des systèmes (intrants → débit → extrants) juste un peu.

Voir le schéma ci-dessous



Source : Pathway Brent Anderson

Besoins - des individus, des organisations, des communautés, de l'environnement, vous l'avez-dit - sont les intrants. La raison d'être, la stratégie, les personnes et les processus sont les éléments de débit qui interagissent (par la caractéristique des systèmes appelés Rétroaction) et créent les extrants connus sous le nom de « Résultats », soit, la satisfaction des besoins des clients et des autres parties prenantes.

Si ce modèle semble malheureusement simpliste, sachez qu'il existe une multitude de ressources intégrée à chaque composant. Les outils de Pathway (qui seront discutées dans un autre document) vous donnent un point de départ et des étapes pour mesurer les progrès. Le modèle vous donne un moyen simple de penser à votre organisation comme un système. Il intègre les principes intemporels de l'efficacité qui sont communs à toutes les organisations avec des pratiques spécifiques qui sont uniques à votre entreprise ou à votre profession. Il met autant d'accent sur l'honnêteté, la confiance et la vision (buts et personnes) comme il le fait sur l'excellente exécution de la stratégie et des processus. Il se concentre sur l'application des disciplines de leaders sur le marché mondial à des pratiques professionnelles des PME et des entreprises à forte intensité cognitive. Il est conçu pour être accessible et utile pour vous puisque vous n'avez jamais le luxe de voir des résultats insuffisants en disant: «Quelqu'un d'autre a un problème." Pathway est pour les gens qui se tiennent là où s'arrêtent les histoires. Considérez chaque élément comme étant indispensable au succès de votre projet ou de votre entreprise.

BESOINS

Aucune organisation n'a le droit intrinsèque d'exister. La raison d'être de toute entreprise ou de toute action professionnelle est de répondre aux besoins de toutes les parties prenantes du système : clients, employés, fournisseurs, investisseurs, distributeurs, organismes de réglementation, l'équipe stratégique, communautés de base, etc. Quiconque se soucie des résultats de l'organisation est partie prenante qui tient son intérêt particulier.

Les besoins de chaque catégorie de partie prenante semblent fréquemment être en conflit avec l'un l'autre. Le désir des clients pour la livraison rapide peut sembler être en désaccord avec les préférences des investisseurs pour maintenir bas les niveaux de stock. Cependant, les systèmes et les organisations les plus efficaces sont ceux qui respectent le mieux tous les besoins légitimes de toutes leurs parties prenantes. Tous les besoins de toutes les parties prenantes sont les intrants qui stimulent le système qui est l'entreprise.

RAISON D'ÊTRE, STRATÉGIE, PERSONNES ET PROCESSUS

La satisfaction des clients, aussi bien que d'autres résultats qui sont importants pour les parties prenantes, passe à travers l'interaction de toutes les quatre composantes du « débit » : la raison d'être, la stratégie, les personnes et les processus. Dans quelle mesure est-ce que les parties qui travaillent ensemble peuvent constituer une synergie aussi importante que le niveau d'excellence de n'importe quelle partie en soi-même.

- **La raison d'être** répond à la question du « **pourquoi** ? ». Elle est fréquemment appelée mission ou la vision. La déclaration de la raison d'être de l'organisation permet d'identifier l'ensemble des besoins des parties prenantes que l'entreprise s'appelle à satisfaire. Ces buts de l'organisation définissent le domaine dans lequel l'organisation a choisi de devenir le leader; une déclaration de but répond à la question, « qui parle pour la constellation des besoins de l'ensemble du système? » La raison d'être exprime les idéaux et le désir et fournit « le meilleur de soi » auquel les gens peuvent s'engager.
- **La stratégie** clarifie ce qui est « **le quoi** » que l'organisation fera effectivement. Si la raison d'être, composante précédente, existe pour capturer les cœurs et les esprits, la stratégie, quant à elle, existe pour gagner la part de marché. La stratégie spécifie la

compétence de base de l'entreprise, identifie l'ensemble des compétences que l'entreprise cherche à acquérir afin de se positionner en leader. La stratégie définit le type de segments du marché que l'organisation pourrait poursuivre en fonction des besoins partagés des ensembles de clients et des capacités de l'entreprise. Elle identifie la qualité de concurrents qui essaient de satisfaire les mêmes besoins, et la façon dont ils les font. Les produits et les services, avec les objectifs précis et mesurables de rendement et un système d'incitation bien intégré liant la stratégie avec les autres composants de Pathway.

- **Les personnes** constituent, bien sûr, le « **Qui** » de l'organisation. Les individus sont bien plus qu'une simple collection de compétences. Aussi, incarnent-ils le caractère et se convertissent en source de la créativité, de l'innovation, de l'adaptation, de la confiance, et de la bienveillance – tous les éléments essentiels qui produisent le partenariat et l'engagement dans n'importe quelles affaires réussies. Quand les leaders alignent efficacement la raison d'être, la stratégie et les processus, les personnes ont une chance légitime d'établir un partenariat dans une manière qui satisfait toutes les parties prenantes. Quand les personnes comprennent la raison d'être et la stratégie, ils peuvent utiliser les processus de l'organisation pour satisfaire les besoins des clients et des autres parties prenantes.

La volonté des individus de s'engager à la raison d'être, de mettre en œuvre le plan stratégique et d'intégrer les processus est la condition indispensable d'arriver aux résultats. La volonté de prendre cet engagement dépend autant du degré auquel les leaders estiment les personnes que de la hauteur de l'objectif ou de l'ampleur de la stratégie. Les leaders ne peuvent pas simplement parler de l'importance des individus. Il faudrait plutôt qu'ils agissent dans une manière qui démontre leur importance. Il y a lieu de différencier profondément les organisations où les leaders honorent véritablement les personnes et l'autonomisation de leur capacité à satisfaire les besoins des parties prenantes de celles dont les dirigeants se concentrent sur le contrôle des individus et diminuent leur capacité à agir. La jonction des personnes et de la raison d'être permet que la responsabilité sociale efficace se réalise dans le monde réel.

• Les Processus

Les processus disent le « **comment** » de la réalisation des objectifs de l'organisation. Chaque entreprise dispose des processus de base et de soutien. Les processus de base créent les produits primaires et les services qui répondent aux besoins des clients. Les Processus de soutien permettent à des processus de base de continuer à fonctionner et également de vérifier que tous les autres besoins des parties prenantes sont satisfaits. Si vous percevez une automobile comme un système dont le but est de déplacer des individus d'un endroit à l'autre, ses processus de base seraient le moteur, le groupe motopropulseur, les essuies, les roues et le volant. L'huile dans le carter serait un exemple de l'un des processus de soutien. Personne ne démarre une voiture pour le simple plaisir de faire tourner de l'huile dans le moteur. Mais on ne démarre pas non plus une voiture sans aucune goutte d'huile dans le moteur. Les processus de base ne sont pas plus importants que les processus de soutien; les deux sont seulement différents.

Les professionnels sous-estiment souvent l'importance de la raison d'être, la stratégie et les processus autres que ceux qu'ils auront appris à l'école professionnelle. Les médecins et dentistes assument que la maîtrise des procédures de traitement est suffisante pour avoir une pratique réussie. Les concepteurs de logiciels supposent que conquérir les subtilités du seul code produirait des entreprises et produits à succès. Ce n'est pas terriblement surprenant, étant donné que cela prend généralement de six à dix ans de formation universitaire ou de l'expérience pratique pour devenir compétents et accrédités dans les processus professionnels clés. Malcolm Gladwell affirme en *Outliers* qu'il faudrait 10.000 heures de pratique délibérée pour maîtriser une discipline. Mais c'est un fait consternant que les procédures et les technologies dont la maîtrise nous qualifie comme les professionnels constituent une partie seulement des processus de base de nos pratiques ou de nos entreprises. Les divers processus essentiels que nous n'apprenons nécessairement pas ; et où l'on devient techniquement compétents comprennent la vente, l'embauche, la formation de gagner la confiance et l'engagement des personnes et la gestion financière.

Les organisations réalisent l'intégration autour de leurs processus. Les processus tirent ensemble toutes les ressources humaines, technologiques, financières et autres - et les font marcher comme un système. Pensez au système circulatoire de l'organisme. Nous sommes enclins à considérer le cœur comme sa partie la plus importante. En effet, si le cœur s'arrête, rien ne fonctionne autrement. Mais n'est-ce pas vrai que la valeur réelle se trouve

dans le fait que le système circulatoire est, en effet, *un système complet* avec cœur, poumons, artères, veines et le sang ? Et avez-vous déjà pensé que tout le travail métabolique de l'appareil circulatoire, de l'alimentation et de nettoyage du corps, se déroule dans les capillaires, une seule cellule à la fois ? De la même manière, la satisfaction des clients et des autres parties prenantes de votre organisation est réalisée une interaction à la fois, l'heure de vérité par l'heure de vérité, lorsque les gens mettent en œuvre les processus pour accomplir la raison d'être et la stratégie.

RÉSULTATS

Les parties prenantes définissent les résultats comme étant le degré auquel leurs besoins légitimes sont comblés. Les Résultats découlent de l'interaction de la raison d'être, de la stratégie, des personnes et des processus. Il est typique pour certains dirigeants qui cherchent à améliorer les résultats de mettre l'accent sur l'axe de Pathway « est-ouest » de la stratégie et de processus ou bien sur l'axe de Pathway "Nord-Sud" de la raison d'être et des personnes. Ceux qui sont plus à l'aise avec la pensée analytique rationnelle ont tendance à se concentrer sur la stratégie et les processus ; ceux qui estiment que les résultats viennent principalement de l'engagement et la motivation humaine se penchent vers la la raison d'être et les personnes. Nous affirmons que chaque composante est indispensable et transporte à peu près le poids égal à produire les résultats escomptés.

RÉTROACTION

La rétroaction, c'est comment les composants des systèmes interagissent entre eux. Elle permet d'atteindre des résultats souhaitables tels que la croissance et la réalisation de l'objectif. Ce sens de système de rétroaction diffère de la perception commune que le feedback est une sorte d'informations sur « Comment nous débrouillons-nous ? » En effet, mêlant l'idée ordinaire de feedback comme informations avec le sens de système de rétroaction comme interaction indique qu'il est essentiel de disposer d'informations sur l'interaction entre les leviers clés de votre système.

Un outil initial de rétroaction est le Rapport TM Trailhead (Début du chemin). Comme les leaders de votre affaire, votre avis de pourquoi vous obtenez vos résultats se compare avec les perspectives de clients, des employés, des fournisseurs, des distributeurs, des investisseurs - n'importe quel groupe de partie prenante qui se soucie des résultats de votre affaire. Vous apprenez non seulement où vous êtes sur votre voyage, mais aussi pourquoi vous obtenez les

résultats actuels. Les moteurs systématiques clés de votre affaire sont soulignés clairement, avec les mesures de la confiance, de l'efficacité de leadership, de l'alignement de systèmes et de la force concurrente. Le rapport Trailhead est l'outil le plus puissant disponible pour se concentrer sur la capacité actuelle de votre affaire de répondre aux espérances de toutes les parties prenantes. La garantie avec ce rapport est que s'il ne fournit pas à votre équipe de leadership au moins un aperçu inattendu de l'impact, vous n'avez pas à payer.

ET ALORS?

Pathway aide les gens ayant les compétences techniques à obtenir les résultats qu'ils veulent de leurs organisations complexes. Fondé sur de vrais principes, Pathway vous propose un mode de pensée (décrite dans le présent document) et un porte-outil (dont les contenus sont applicables quand vous les souhaitez) que vous pouvez emporter avec vous, étant donné que vous menez votre entreprise là où elle n'a pas été avant. Il apprivoise la complexité naturelle d'être responsable de toute l'organisation, pour vous permettre de comprendre et d'influencer les interactions dynamiques qui produisent vos résultats, souvent de façon surprenante, contraire à l'intuition. Il vous aide à clarifier pourquoi vous êtes en affaires, ce que vous devez accomplir et comment le faire. Et il conduit à l'engagement et le partenariat entre vos employés, fournisseurs, investisseurs et même vos clients.

Lorsque vous conduisez votre équipe sur le Pathway, vous pouvez produire des résultats remarquables. On a commencé par souligner qu'il faut un arbre entier à cultiver pour récolter une pomme. Mais quand vous avez l'arborescence, vous n'obtenez pas qu'une seule pomme. Certains des arbres plantés par John Chapman, appelés au folklore Johnny Appleseed, au début du XIXe siècle, donnent toujours des fruits au XXIe. Pathway vous aidera à créer ce genre de résultats durables.

Le modèle Pathway est une variante de la pensée systémique. Nous considérons que l'intégration du numérique dans les écoles primaires et secondaires du réseau des écoles conventionnées catholiques de l'Archidiocèse de Kinshasa dépend de la compréhension profonde des besoins de toutes les parties prenantes.

Mais, auparavant, avant d'analyser les parties prenantes concernées, un diagnostic sur l'état des lieux de ces écoles conventionnées catholiques a été fait en date du 02 février 2017, ou la structure pédagogique des ECCATH nous a reçu dans le cadre du Conseil urbain de ce réseau pour évaluer la faisabilité de l'intégration du numérique en vue de l'amélioration

de l'apprentissage dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire au sein des écoles du réseau catholique de l'Archidiocèse de Kinshasa.

Après une longue période des difficultés économiques, la R.D.Congo commence à reprendre le chemin de la croissance. Malgré les deux chiffres de croissance enregistrés depuis la dernière décennie, l'économie de la R.D.Congo reste encore vulnérable. Cette vulnérabilité n'est pas sans incidence dans le système éducatif congolais. La mauvaise gouvernance qui se traduit par les abus des autorités politico-administratives a pour conséquence la faible performance du secteur éducatif de l'enseignement primaire et secondaire de la R.D.Congo. Les esprits avertis constatent ça et là une demande de plus en plus importante des enseignants de qualité, de l'amélioration des infrastructures, de la qualité de l'enseignement au primaire et au secondaire.

Pour que cet enseignement joue véritablement son rôle de pilier des valeurs éthiques et morales pour le développement du pays, il s'avère important de songer aux solutions urgentes pour améliorer cet enseignement. D'où toute l'ambition de la stratégie de l'intégration du numérique. Cette stratégie va se reposer sur plusieurs sur plusieurs piliers, à savoir :

- 1) L'identification des parties prenantes ;
- 2) La définition de la mission et vision par rapport à l'objet de notre recherche ;
- 3) L'assignation des objectifs à atteindre ;
- 4) La création de la stratégie d'intégration du numérique ;
- 5) L'alignement des personnes appelées à appliquer la stratégie ;
- 6) Le processus et pistes de solution ;
- 7) L'apport de l'intégration du numérique ;
- 8) Les structures fonctionnelles de cette intégration ;
- 9) Les ressources financières ;
- 10) Les résultats voulus.

I. Identification des parties prenantes

La globalisation du processus de production exige des formations de qualité avec des acteurs qui s'impliquent dans ledit processus.

Dans le cadre de notre travail, nous avons pu identifier les acteurs suivants qui sont parties prenantes dans ce processus.

Tout le système commence ici – avec les besoins de toutes les parties prenantes. Il faut penser profondément aux besoins réels de chaque partie prenante. Qu'est-ce que les parties prenantes attendent pour améliorer l'apprentissage par l'intégration du numérique ?

Commençons avec les élèves comme première partie prenante du système.

1) Les élèves

Ils attendent un enseignement de qualité, un diplôme valorisé, une carrière avancée, un profil de taille, de nouvelles capacités cognitives et de la considération.

2) Les employés.

Les enseignants attendent le renforcement de leurs capacités, une formation permanente, de l'habileté cognitive, une nouvelle expérience, la valorisation de leur métier et une satisfaction des apprenants et des parents.

Les administratifs eux aussi attendent l'augmentation des capacités, la simplification du travail et aussi de l'argent et les avantages sociaux liés à l'apport économique du numérique.

3) Les fournisseurs (Éditeurs)

Pour cette catégorie, l'intégration du numérique améliorera l'efficacité de leur service, l'amélioration du coût de transport des fournitures qui autrefois étaient transportés par bateau, la sécurité (plus de plagiat) et aussi la confiance et l'engagement du Gouvernement à honorer ses contrats.

4) Les bailleurs de fonds

Ils attendent un remboursement fiable et une relation durable d'affaires.

5) Le Ministère

Il attend une formation de qualité, la rentabilité financière dans la commercialisation du contenu numérique, à savoir la publication des résultats, le contrôle des effectifs et tous les avantages liés à l'administration électronique.

6) Les parents.

Ils attendent l'amélioration de la qualité de l'enseignement, une carrière assurée pour leurs enfants et un diplôme considéré.

7) Les sponsors

Renforcer la capacité des enseignants et des employés, la facilité dans la transférabilité des contenus.

8) Le Gouvernement

L'amélioration substantielle de la qualité de l'enseignement, satisfaire au besoin de formation des citoyens de qualité, assurer le développement du pays par une éducation de qualité.

II. La définition de la mission et vision de l'objet de recherche

On assiste aujourd'hui à une évolution profonde des connaissances qui exige des compétences de plus en plus élevées. Ces connaissances sont multidisciplinaires et doivent répondre à la mission et vision de ces objectifs.

Pour jouer un rôle moteur au développement économique et social du pays, l'intégration du numérique s'avère un outil indispensable à l'ère de la révolution numérique. Cet outil qui se veut à la fois scientifique et éthique doit véritablement remplir sa mission pour éviter que les apprenants ne se perdent dans les réseaux pervers tels que facebook, twitter, etc. L'intégration du numérique constitue donc le rempart qui joue un rôle d'attraction cognitif. Comme les apprenants ont beaucoup de connaissances, si nous arrivons à intégrer le numérique dans l'apprentissage en créant des intérêts pour les attirer, nous pouvons être sûrs de jouer le rôle éthique qui sauverait les apprenants.

Dans ce monde du numérique qui se veut intègre et durable, les apprenants peuvent profiter du bénéfice de cette plateforme collaborative où les hommes et les femmes, sans distinction de sexe, vont concourir pour produire des connaissances innovantes qui les rendraient autonomes, libres, exaltant les vertus de l'excellence, imprégnés des valeurs humaines, morales Pour une meilleure société construite sur le "vivre ensemble humanité".

La mission de l'intégration du numérique peut donc se définir en ces termes : développer les transformateurs des sociétés, des économies et des communautés ; dans une vision d'une société pérenne des économies croissantes et générateurs d'opportunités.

III. Assignment des objectifs à atteindre

La mauvaise gouvernance politico-administrative a un impact négatif sur le système éducatif. Pour améliorer la qualité de l'éducation, plusieurs défis sont à relever, à savoir, l'instauration des sanctions positives et négatives des acteurs, la résolution des conflits

d'intérêt par rapport aux motivations des acteurs à additionnels. Pour réussir le pari de l'adéquation formation de qualité, il est nécessaire de définir les clés de performances ainsi que des lignes maitresses des compétences à développer.

Cette amélioration aura un impact direct sur la réduction du taux de chômage car elle permettra de booster la qualité de l'enseignement en faisant **participer les élèves à la valorisation** des enseignements et des apprentissages

- Pour libérer leur créativité, leur parole et leurs actions,
- Pour les amener dans un nouveau paradigme (apprentissage et cheminements progressifs,
- Pour renforcer l'esprit d'autonomie et de construction des savoirs

Transfert des savoirs scolaires et clefs d'analyse à valeur ajoutée.

L'intégration du numérique offre des outils d'appui aux rôles éducatifs des enseignants dans plusieurs établissements d'enseignement.

Ce travail permet de promouvoir une plus grande participation des acteurs à la valorisation de l'éducation.

L'intégration du numérique compte sur le soutien à l'évaluation de la participation des apprenants et sur le processus d'alphabétisation numérique, dans des zones géographiques soumises à un faible impact technologique dans les apprentissages académiques.

L'intégration du numérique apporte un outil macroscopique de gestion des apprentissages ;

- Une base de partage de données,
- Un traitement continu de documents pédagogiques variés,
- Une volonté de remettre les apprenants au travail (exercices, tests, examens et palmarès scolaires)
- Un appui aux efforts d'avancement et de progrès selon les principes de l'enseignement des écoles conventionnées catholiques de la ville de Kinshasa (R.D.Congo).

L'intégration du numérique s'appuie sur l'interconnexion entre plusieurs programmes interdisciplinaires, le soutien professionnel et l'accompagnement des établissements d'enseignement à tous les niveaux. C'est aussi la mise sur le renforcement des capacités des apprenants et sur la création de la valeur ajoutée en contexte d'enseignement-apprentissage.

Grâce à la collaboration entre chercheurs universitaires et développeurs internationaux, la réussite de cette intégration s'appuie sur des technologies et systèmes numériques de qualité pour offrir des solutions et permettre à la majorité des apprenants d'accélérer leurs activités et performances.

Contexte :

- Un espace pédagogique ;
 - Plateforme offerte aux usagers ;
 - Soutien et accompagnement possible (formation et aide à disposition des usagers) :
- Pour que cette intégration devienne réalité plusieurs étapes doivent être réalisées en amont : Identification du profil étudiant ;
 - Identifiant (adresse mail) ;
 - Nom, Date de naissance, Matricule étudiant, adresse mail, Classe, École, Adresse de l'école.

N.B. Chaque élève peut ouvrir en quelques minutes une adresse e-mail fonctionnelle et nous contacter.

Chacun doit envoyer ses coordonnées et sa photo à l'adresse de la plateforme

La liste des gens enregistrés sera transmise pour vérification/validation aux enseignants membres du Projet.

Après vérification : un espace virtuel est ouvert pour chaque élève.

D'autres consignes seront transmises à temps pour la suite des activités.

Profil encadreur

- Identifiant (adresse mail);
- Nom, Date de naissance, Matricule, adresse mail, spécialités, École, Adresse de l'école.

N.B. Chaque encadreur peut ouvrir en quelques minutes une adresse email fonctionnelle et nous contacter.

Chacun doit envoyer ses coordonnées et sa photo à l'adresse de la plateforme

La liste des gens enregistrés sera transmise pour vérification/validation aux membres du Projet.

Après vérification: un espace virtuel est ouvert pour chaque encadreur.

D'autres consignes seront transmises à temps pour la suite des activités.

Profil ENCADREUR (suite)

Des enseignants experts seront sélectionnés et seront encadrés grâce à un système d'attestation et de certification.

Conditions d'obtention du certificat

- Participer à une réunion de motivation et de formation par mois,
- Choix de démarrage avec cinq matières : **français, mathématique, anglais, science, histoire**
- Chaque école de la liste catholique: (à chaque niveau et pour chacune de matières) doit fournir un expert qui sera certifié. La **certification** est annuelle;
- Faire de l'élève l'allié actif de ses apprentissages et de son développement :
 - Allié de la coordination;
 - Allié de l'école;
 - Allié de ses enseignants, de ses pairs, de sa famille, de sa ville et de son pays.
 - EMPOWERMENT;
 - Une équipe experte internationale va suivre les activités et analyser les améliorations.

Puis proposer des solutions à tous les niveaux.

- Gestion du projet par le Service d'appui
 - Une communauté active d'utilisateurs
- Démarche mise en œuvre :
 - Centrée sur l'usage pédagogique
 - Implication des utilisateurs dans la conception du projet
- Une plateforme pédagogique d'enseignement en ligne
 - Support de l'enseignement présentiel
 - Outil de l'enseignement à distance
 - Adaptée aux petits groupes comme aux grandes promotions
- Un environnement d'apprentissage favorisant les échanges et les **interactions** entre enseignants et étudiants autour des ressources pédagogiques structurées en fonction des matières.
 - Facilite la gestion des ressources pédagogiques
 - Stimule des activités d'apprentissage interactives

▣ Permet différentes formes d'évaluation

Grâce à des approches méthodologiques mixtes, quantitatives et qualitatives, COVALIUS construit un observatoire spécifique pour agir contre les fractures numériques et intergénérationnelles.

Ce travail de thèse offre ainsi l'avantage de confronter les usages pédagogiques classiques aux nouvelles habitudes de travail des acteurs de l'éducation (professeurs, élèves, coordinateurs et parents).

Le projet intégration du numérique ayant été jugé recevable et adopté à l'unanimité des membres du Conseil, il a été autorisé au chercheur que nous sommes d'accéder dans des écoles concernées
Educach CDU/ECCATH/A.C./R.N.PD/772.017 dont copie en annexe).

0. Méthodologie de travail sur terrain

En prélude de l'accès autorisé dans des écoles, nous avons commencé par faire la ronde de toutes les coordinations sous-provinciales, du 06 au 21 avril 2017, non seulement pour expliquer à la base la quintessence et la pertinence du projet (voir calendrier des rencontres en annexe), mais également en vue d'obtenir les répertoires des établissements-cibles pour le lancement, les contenus pédagogiques pour la plateforme, ainsi que le consensus sur les conditions de faisabilité favorables à tous les acteurs, de la base au sommet de la structure.

Au cours de ces riches et enrichissantes rencontres de part et d'autres, nous, en tant qu'expert et chercheur, avons tenu à structurer les échanges autour des états des lieux dans chaque sous-coordination, arborant ainsi des mesures d'encadrement consensuelles et des pistes de solution éventuelles, le tout pour stimuler le sentiment d'efficacité personnelle de chaque acteur, du reste très indispensable à la réussite du lancement du projet.

a) État des lieux des ECCATH

Dans tous les districts éducationnels de la province, le constat est le même : la démission du pouvoir central dans le secteur de l'enseignement, comme dans beaucoup d'autres secteurs d'ailleurs.

Cette « négligence » de l'État congolais fait de ce dernier un insouciant des ressources humaines que constitue cette jeunesse, avenir de la nation.

Voici les différents griefs qui expliquent cette démission ainsi que nous l'ont détaillé les responsables rencontrés :

- 1) Pas de motivation des enseignants (salaire très bas ; pas de retraite...), d'où négligence du travail et de la recherche, ce qui a comme conséquence, pas d'enseignement de qualité et baisse du niveau ;
- 2) Pas de manuels adaptés et au nombre suffisant. Le peu de manuels qu'offre l'UNICEF ne semblant pas répondre aux objectifs ;
- 3) Conditions de travail déplorables : l'environnement, l'outil informatique et le matériel didactique (surtout au primaire) laissés pour contre ;
- 4) Dysfonctionnement du tissu éducatif dans la mise à niveau au sein d'une même classe puisque comportant des élèves des niveaux différents, suite aux inscriptions qu'oblige l'État ;
- 5) Évaluations de l'État (Examens d'État) de niveau très faible (ex. par rapport au jury catholique) puisque les compositeurs sont démotivés ;
- 6) L'État fait des approches du 26 février 1977 en voulant par exemple imposer les Accords de Maputo (2003) qui institutionnalisent l'homosexualité dans les milieux scolaires ;
- 7) De leur côté, les élèves sont tous dans des réseaux sociaux pervers et bafouent par là toute la moralité africaine ;
- 8) Suite à l'archaïsme des méthodes d'enseignement, l'élève n'est pas mis au centre de l'activité, il reste passif car c'est le maître qui donne tout ; il ne fournit aucun effort et ne décide pas sur lui-même, il est soumis au diktat du maître ; ses limites ne sont

pas prises en compte en vue de l'aider à les dépasser et évoluer. D'où des échecs en cascades, les uns ne servant point de leçon pour les autres.

Bref un quadruple défi reste à relever ; c'est dire que le problème est :

- 1) Politique (environnement politique instable) ;
- 2) Socio-économique (pas de salaire convenable pour l'enseignant et même pour les parents) ;
- 3) Environnemental (infrastructures scolaires vétustes et délabrées) ;
- 4) Et même technique (L'inspection de l'enseignement ne jouant plus comme il se doit son rôle, puisqu'aussi démotivée ; les manuels scolaires n'étant plus adaptés et les matériels didactiques et supports informatiques totalement inexistant dans plusieurs écoles).

Ajouter à cela les tracasseries (taxes, frais de l'Etat...) du pouvoir organisateur qui sont monnaie courante dans des écoles...

Le tableau est ainsi complet pour un enseignement de faible qualité avec comme point de chute la baisse de niveau de nos apprenants.

b) Pistes des solutions

A l'unanimité des acteurs consultés, il se dégage les pistes suivantes pour venir à bout du problème ci-dessus :

- 1) *L'amélioration des conditions sociales* de l'enseignant en particulier et de tous les acteurs en général ;
- 2) La mise en place des stratégies et des points d'appui pour favoriser l'émulation des enseignants afin qu'ils s'adonnent à cœur joie à leur « beau métier » ;
- 3) La réadaptation des programmes pour éviter le décalage qui devient de plus en plus profond entre les élèves et les matières enseignées (+ les enseignants) suite aux réseaux sociaux ;

- 4) La révisitation de la méthode d'enseignement dans le sens de la mise en œuvre de l'École participative, celle qui encourage la participation de tous les acteurs au processus éducatif ainsi que la contribution de chacun pour le développement et l'épanouissement de l'élève ;
- 5) L'impératif pour les enseignants d'être chaque fois à jour et de toujours contextualiser les matières à dispenser ;
- 6) La mise en place d'une plateforme ou d'un mécanisme susceptible de détourner progressivement l'attention des apprenants des réseaux sociaux pervers en faveur des réseaux beaucoup plus instructifs, éducatifs et pédagogiques ;
- 7) L'obligation à l'Inspection de s'assumer comme organe technique par excellence, surtout au chapitre «Évaluations », devenu beaucoup plus générateur des revenus qu'essentiellement « évaluateur ».

Bref, comme piste ultime de solution, il est conseillé de revenir à la base et mettre le formateur dans de bonnes conditions pour le motiver davantage dans son ouvrage, c'est-à-dire qu'il faille s'activer dans la valorisation de l'enseignant, acteur primordial et indispensable pour le progrès de l'enseignement et de l'enseigné.

1. Apport de l'intégration du numérique

Que doit-on concrètement attendre de l'intégration du numérique ?

Les différents acteurs rencontrés se sont exprimés de la manière suivante :

- 1) Que le numérique soit opérationnel pour l'émulation des acteurs. Si ces derniers sont ainsi motivés, et que la bataille pour le leadership est scientifiquement engagée dans l'espace « communautaire » créé, il y aura non seulement la valorisation de l'enseignement au sein des Écoles Conventionnées Catholiques de l'Archidiocèse de Kinshasa, premiers bénéficiaires du présent projet, mais aussi l'élévation du niveau de l'enseignant et de l'élève de ce réseau à Kinshasa ;
- 2) Le souhait est que cette première expérience en République Démocratique du Congo réussisse pour booster positivement nos établissements vers le progrès pédagogique et numérique ;

- 3) L'intégration du numérique s'avère donc un outil éducatif de grande valeur. A ce titre, il va nous permettre d'atteindre notre objectif principal, celui de rendre une éducation de qualité, et aussi de disposer pour nos élèves une bibliothèque numérique, à travers une plateforme qui a du sens comme outil instructif et éducatif par excellence de chaque élève et acteur de toute école du réseau catholique de l'archidiocèse de Kinshasa ;
- 4) Ainsi, avec le numérique, que s'amorce le processus de valorisation de l'enseignement au sein des écoles conventionnées catholiques de l'Archidiocèse de Kinshasa ;
- 5) Que cette expérience très bénéfique puisse profiter à tous nos enfants, en commençant par ceux des établissements ciblés, pour s'étendre à court terme à tous les acteurs scolaires de l'Archidiocèse de Kinshasa ;

2. Structure fonctionnelle de l'intégration du numérique

En vue de la participation de tous les acteurs, le travail se fait de la base vers le sommet. Toutes les données proviendront de la base, c'est-à-dire des établissements scolaires à travers les élèves et leurs professeurs.

Il y aura ainsi dans chaque établissement un bureau sous-cellulaire chapoté par le chef d'établissement et son chargé des services pédagogiques. Il y aura aussi dans ce bureau un représentant des enseignants par degré.

Tous les bureaux sous-cellulaires sont coordonnés par le bureau cellulaire, ayant à sa tête le coordinateur sous-provincial assisté de son 03 (Chef des services pédagogiques : CSP). Il y a aussi dans ce bureau un représentant des chefs d'établissements par cycle et un représentant des enseignants expérimenté, par degré, pour la maternelle, le primaire et le secondaire.

Les bureaux cellulaires sont à leur tour coordonnés par le Bureau d'Expertise Local (BEL) dont le coordinateur national est le professeur Dan Kuba, assisté par le prof. Abbé Aimé Mpevo comme Coordinateur National Adjoint en charge de la pédagogie. Il y a également un service administratif outillé, supervisé par le chef de travaux Benoît Kewa faisant corps de ce bureau pour coordonner les différents acteurs et la mise en forme effective des contenus pédagogiques issus des différentes bases en direction du Serveur Central.

Ce bureau qui fait également office de « Jury », s'adjoindra les services des sept Chefs des services pédagogiques de la Coordination provinciale des Écoles Conventionnées Catholiques de l'Archidiocèse de Kinshasa, à savoir le 03 de la Coordination (Matonge) et les six 03 des 6 sous-coordinations (Lukunga, Funa, Mont Amba, Makelele, Tshangu et Plateau).

La structure pour chacun de ces bureaux se trouve repris en annexe. (*Voir Annexe 1*)

3. Ressources financières pour le projet

Comme nous le savons tous, le numérique coûte cher.

Mais cela ne va pas nous empêcher de mener jusqu'à bon port notre « apostolat » en faveur de notre pays dont l'avenir est entre les mains de cette génération dont la charge pour instruction et éducation humaines nous est confiée.

Recommandations

Au cours des échanges, l'avis consensuel qui s'est dégagé est qu'il faut procéder quand même à un « lever de fonds » symbolique pour subvenir aux différentes charges liées à la mise en œuvre du projet.

Chaque structure prendra ainsi toutes ses dispositions, l'APEC informée, en vue de disponibiliser 1\$/élève par trimestre soit 3\$/an à cette fin. Toutefois, pour contourner la fluctuation permanente de cette devise américaine, il a été convenu de commun accord un taux fixe annuel de 2.000 FC / trimestre, soit 6.000 FC l'an.

Le mode de perception sera local et la gestion de ce fonds sera collégiale, suivant la clé de répartition ci-dessous :

4. Clé de répartition

%	Bénéficiaire	Motif	Gestionnaire
5%	Coordinateur Provincial	Fonctionnement Bureau provincial	Coordinateur Provincial
20%	Coordination sous-provinciale	Fonctionnement Bureau Cellulaire	Coordinateur sous-provincial

15%	Etablissement scolaire	Fonctionnement Bureau sous-cellulaire	Chef d'établissement
10%	Proactivité	Emulation des acteurs, Prime d'encouragement des meilleurs...	Bureau d'expertise local (Jury)
10%	Formation & Colloques	Mise et remise à niveau permanente des acteurs	COVALIUS /Canada via COVALIUS/ RDC via Coordinateur National
20%	Bureau d'expertise local (RDC)	Fonctionnement de la coordination et gestion de la plateforme au niveau local	COVALIUS/RDC via Coordinateur National
20%	Bureau d'expertise international (CANADA)	Fonctionnement et gestion de la plateforme au niveau international	COVALIUS /Canada via Coordinateur international
100%			

5. Conclusion : Prochaine étape

La prochaine étape, c'est le démarrage effectif du projet.

Pour un lancement réussi, il s'avère indispensable que les dispositions ci-après soient prises en considération.

➤ Le Bureau d'expertise local (BEL) va faire sa descente dans chaque établissement scolaire ciblé en vue de procéder à :

◆ Une Vérification numérique :

- ✓ *L'école a-t-elle une salle informatique ?*
- ✓ *Toutes les machines sont-elles connectées ?*
- ✓ *Quelle est la capacité de connectivité ?*
- ✓ *Est-ce une bande passante ? une bande dédiée ?*
- ✓ *Si bande dédiée, est-ce « internet » ou « intranet » ?*

◆ Une Vérification des « contenus » :

- ✓ *Les contenus pédagogiques sont-ils en « soft » ou en « hard » ?*
- ✓ *Quand et comment ces contenus seront effectivement réels ?*

◆ Une Vérification en ce qui concerne les « finances » :

- ✓ *A quel moment de l'année :*
 - *Informers les parents du paiement des fonds ?*
 - *Percevoir ce fonds auprès des parents ?*
 - *Mettre à la disposition de fonds pour le lancement ?*
- ✓ *Quelle est la procédure à suivre pour la rétribution équitable des fonds aux différentes structures selon la clé de répartition ?*

À toutes ces préoccupations s'opposent des résolutions ou réponses et/ou recommandations adoptées par consensus par le BEL et chaque Etablissement-hôte. Il s'en dégage à l'unanimité ce qui suit :

- a) L'installation « intranet » dans les établissements disposant des salles informatiques ;
- b) Établir des carnets des reçus ainsi que des bordereaux d'entrée et de sortie de fonds au cachet à remettre aux bureaux cellulaires et sous-cellulaires pour la perception des fonds ;
- c) La procédure à suivre pour l'acheminement des fonds aux points focaux respectifs est la suivante ;
- d) Le bureau sous-cellulaire (école) perçoit le fonds auprès des élèves moyennant un reçu authentique ;
- e) Le bureau sous-cellulaire (école) verse la totalité des fonds perçus auprès du bureau cellulaire (sous-coordination) en échange d'un « bon d'entrée » authentique ;
- f) Le bureau cellulaire (sous-coordination) s'exécute de la manière ci-après, pour chaque versement reçu.

<u>% à verser</u>	Structure bénéficiaire	Document accompagnant le versement	Document obtenu auprès du bénéficiaire
5%	Coordinateur urbain des ECCATH Kinshasa pour fonctionnement / Bureau	1 Bon de sortie des fonds	1 Bon « pour acquit »
15%	Ecole (rétrocession sur son versement) pour fonctionnement	1 Bon d'entrée au versement et 1 Bon de	1 Bon « pour acquit » ou « Décharge »

		sortie à la rétrocession	
20%	Sous-Coordination pour fonctionnement	1 Bon d'entrée des fonds	S/O
20%	Bureau d'expertise local pour fonctionnement	1 Bon de sortie des fonds	1 Bon « pour acquit »
20%	BEL pour Bureau d'expertise international	1 Bon de sortie de fonds	1 Bon « pour acquit »
10%	Bureau d'expertise local pour Formation & Colloques	1 Bon de sortie de fonds	1 Bon « pour acquit »
10%	BEL pour Proactivité & Emulation	1 Bon de sortie de fonds	1 Bon « pour acquit »

1) A l'intention du Coordinateur Urbain :

Le souhait de tous les membres au cours de nos rencontres est qu'il plaise à Monsieur l'Abbé Coordinateur Urbain d'inscrire « le point COVALIUS » à l'ordre du jour de la traditionnelle réunion avec tous les Chefs d'Etablissement des 6 sous-coordinations de Kinshasa.

Cela facilitera davantage la tâche du BEL dans les stratégies à définir avec les établissements pour réussir le lancement du projet prévu pour octobre prochain. Et les chapitres-clés qui sous-tendent ce démarrage sont, à côté de la connectivité dont COVALIUS assure la performante qualité, les « Contenus » et les « Finances ».

2) Conclusion

Le chercheur rend un hommage mérité aux Coordinateurs sous-provinciaux et leurs 03 respectifs, car ils ont été d'un sage apport en nous offrant un espace dans leurs assemblées avec les chefs d'établissements en vue de communiquer avec ces derniers sur le bien-fondé du projet pour notre système éducatif national.

Retenons que c'est au cours de ces rencontres, à la base, que le chercheur s'est beaucoup inspiré pour asseoir la politique pédagogique adaptée au système éducatif en vigueur et favorable à tous les acteurs scolaires des Ecoles Conventionnées Catholiques de l'Archidiocèse de Kinshasa en particulier et de la République Démocratique du Congo en général.

6.1. Enoncé du problème

En effet, pour le chercheur, de nombreux facteurs peuvent permettre à une société d'assurer le bien-être de ses membres et d'améliorer leur niveau de vie. C'est notamment la

capacité d'observation, de ciblage, définition et de résolution de ses problèmes. Pour eux, ni la présence des ressources, ni la discipline de la population ne suffisent s'il manque la capacité de comprendre les phénomènes propres au milieu et s'attaquer aux problèmes rencontrés⁴². Cette capacité, c'est celle de la recherche : ces chercheurs ont découvert que beaucoup de difficultés des pays en développement, et les répercussions croissantes ressenties par tous les membres de la communauté internationale ne peuvent être surmontées que par l'application de la science et de la technique⁴³.

La recherche scientifique et technologique, complémentaire de l'éducation, permet à l'homme d'éloigner les frontières de l'ignorance et donc, de découvrir et d'accumuler des connaissances susceptibles d'améliorer son agir social

Le premier intérêt est scientifique dans la mesure où nous mettons ainsi à la disposition des chercheurs et autres spécialistes en la matière, un outil précieux et de référence.

Le second intérêt est d'ordre purement socioculturel parce que ce travail va aider les éducateurs, les enfants et les parents congolais à trouver des pistes adaptées à l'éducation actuelle.

Les sociétés modernes ont connu, au cours des dernières décennies, d'importants changements qui ont amené de nombreux gouvernements à entreprendre des réformes majeures de leur système éducatif. Ainsi, en prenant appui sur les données actuelles de la recherche en éducation, ils ont pu innover. Il va de soi qu'une triple orientation se dégage de ces travaux de recherche et des réflexions menées sur les nouveaux besoins de formation, en l'occurrence : viser une formation globale et diversifiée, une formation à long terme et une formation ouverte sur le monde.

Pourtant de là, ces visées devront permettre de préparer les futurs cadres à relever les défis auxquels ils feront face, tels que celui d'une collectivité pluraliste où chacun a sa place, celui de l'accessibilité à un marché du savoir en perpétuel changement et celui de la globalisation des économies.

Il va de soi qu'un ensemble d'opérations intellectuelles existent pour nous permettre de démontrer et de vérifier les vérités à atteindre. Pour notre part, nous avons estimé que le problème éducatif congolais ne serait mieux étudié que par la méthode systémique dont le promoteur se trouve être David Easton. Cette méthode consiste à considérer le système éducatif congolais comme un tout disposant des entrées et des sorties (in put, out put). En

⁴² TEVOEDJIRE, A., *La pauvreté et la richesse des peuples*, édit. Ouvrières, Paris, 1976, p. 25.

⁴³ Idem.

d'autres termes, l'enfant congolais qui reçoit une éducation appropriée doit présenter une figure d'une personne digne, bien formée et bien outillée sur tous les plans, capable de se défendre sur le t

I. Le contenu du travail

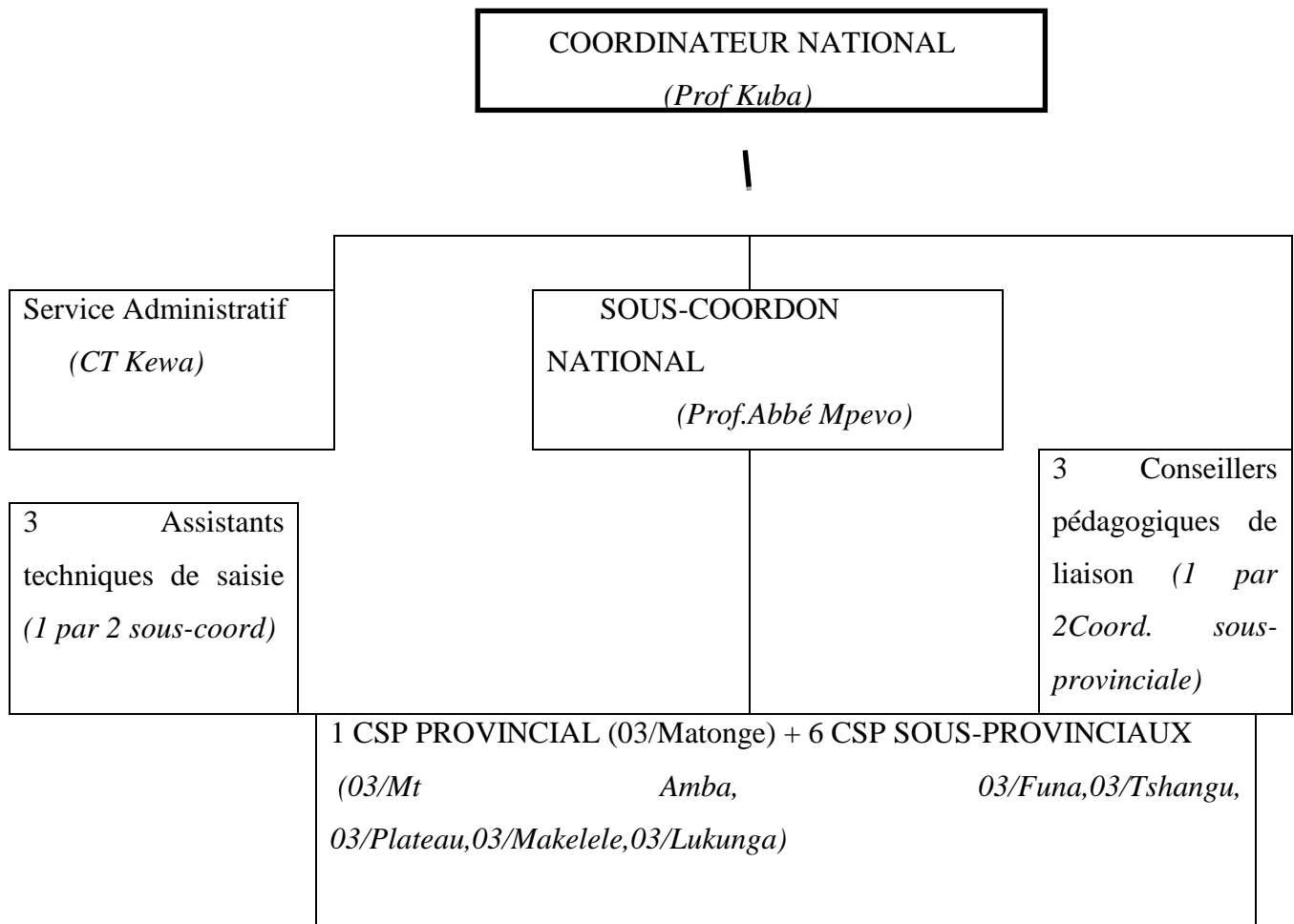
Un survol de l'héritage colonial, singulier et durable au cœur du système éducatif congolais donnerait de revisiter l'évolution du système éducatif national entre 1880 et 1930 avec l'arrivée des missionnaires catholiques au pays de Lumumba. Ceux-ci, on le sait, ont instauré l'enseignement des masses sous prétexte d'éviter des ennuis avec l'élite intellectuelle locale. Mais l'éducation et l'évangélisation allaient de pair à travers les rudiments de lecture, d'écriture et de calcul. Le quatrième chapitre est l'ère des grandes réformes. Il s'est agi des efforts adaptés à l'époque : d'où les centres et les foyers de métiers ont été débaptisés et transformés en écoles artisanales de métiers, sans oublier les écoles moyennes !

De ce chapitre, la période des héritiers se situe après le 30 juin 1960. En effet, 33 ministres se sont succédé à la tête de l'éducation nationale en R.D. de Pierre Mulele jusqu'à Maker Mwangi. Chacun a marqué la mutation du système éducatif congolais de son empreinte à travers un bilan parfois positif ou négatif, voire mitigé.

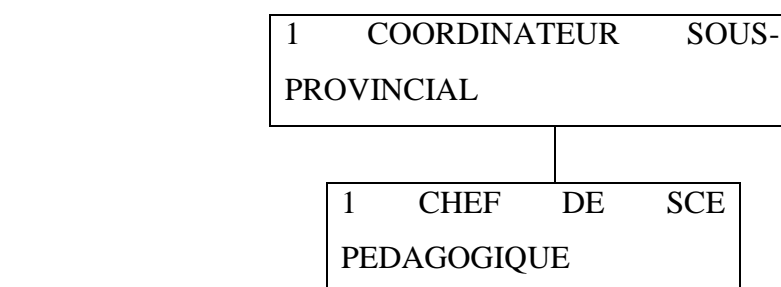
Nous présenterons quelques pistes de solution en vue d'un avenir radieux dans le domaine de l'enseignement.

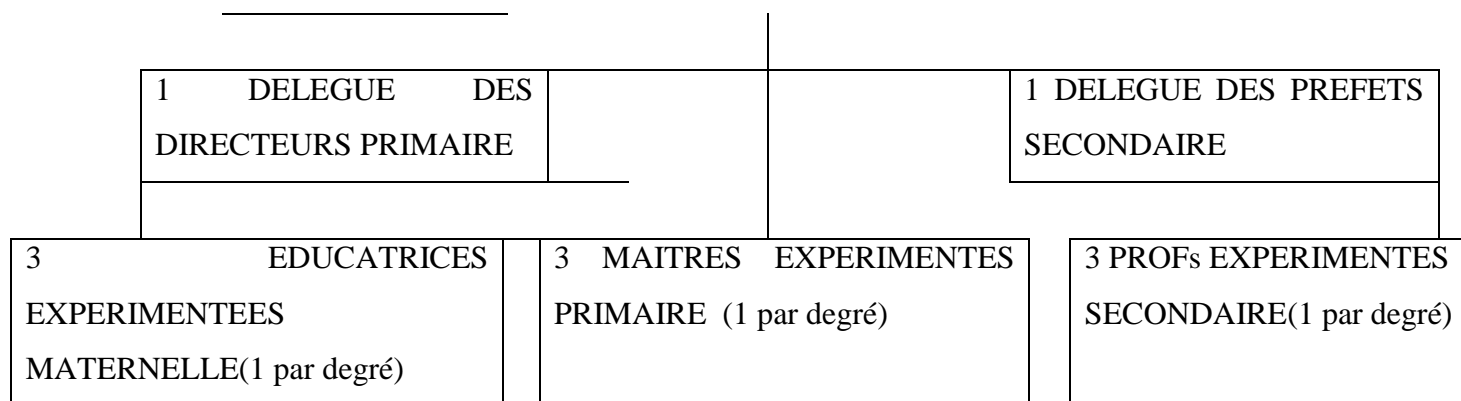
ANNEXE 1 : BUREAUX DE RECHERCHE RDC

Composition Bureau d'Expertise Local (B.E.L.) en RDC

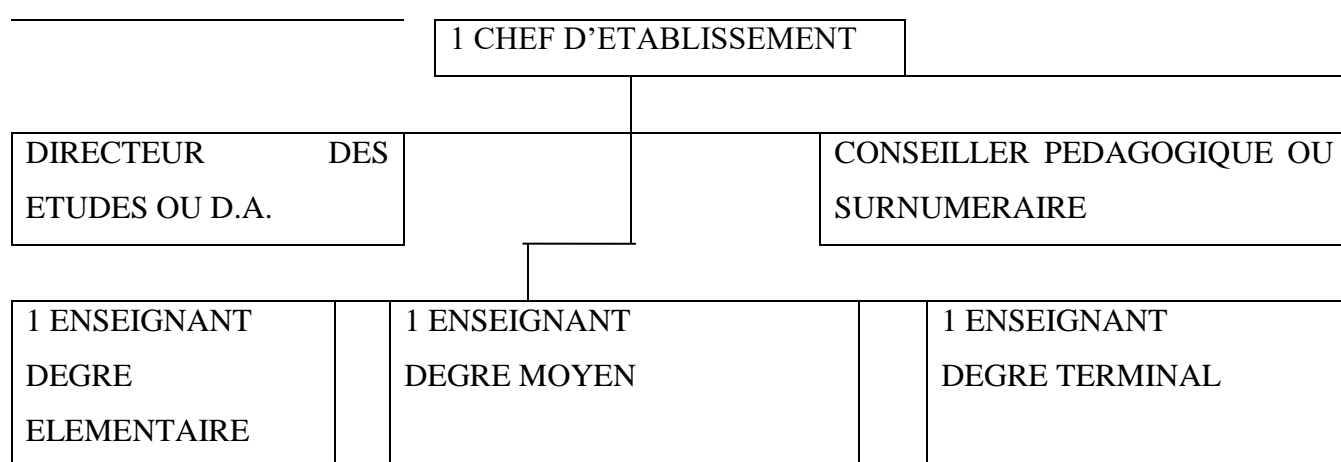


Composition Bureau Cellulaire (Coordination Sous-Provinciale)





Composition Bureau Sous-Cellulaire (Établissement scolaire)



ANNEXE 2.

DESCENTE SUR TERRAIN : VISITES EFFECTUEES

A. 1^{ère} étape :

L'activité déployée par le chercheur dans les six sous-coordinations provinciales se résume en :

- ✓ *Remise, en mains propres au Coordinateur Sous-Provincial, de la lettre du Coordinateur Diocésain des ECCATH/Kinshasa autorisant d'accéder aux écoles catholiques de l'Archidiocèse pour la mise en œuvre du projet ;*

- ✓ *Prise de contact et échanges avec l'autorité sous-provinciale concernée autour de l'état des lieux de l'enseignement dans nos écoles ainsi que les pistes de solution éventuelle à s'approprier ;*
- ✓ *Définition de la prochaine étape, à savoir la mise à la disposition d'un répertoire des écoles ciblées et de la documentation du contenu pédagogique pour la plateforme.*

Date	Sous-Coordination visitée	Autorités rencontrées
06 avril 2017	Funa	Révérénd Abbé Coordinateur et Mr Dosithé Chef de services pédagogiques (03).
07 avril 2017	Makelele	Mr le Coordinateur et Mr Ilunga, Chef de services pédagogiques (03).
12 avril 2017	Lukungu	Mr Léonard Kalonji, Chef de services pédagogiques (03), sur instruction de la Révérende Sœur Coordinatrice empêchée.
18 avril 2017	Mont Amba	Mesdames les Coordinatrice sous-provinciale (01) et Chef de services pédagogiques (03).
19 avril 2017	Tshangu	Révérénd Abbé Coordinateur et Mr Ambele, Chef de services pédagogiques (03).
19 avril 2017	Plateau	Révérénd Frère Coordinateur et Mr Pathy Chef de services pédagogiques (03).

B. 2ème étape :

Au cours de cette étape d'au moins 1 mois de courses sur terrain pour la récolte des données comme prévue, il y a lieu de retenir ce qui suit :

✓ *La fièvre de la fin de l'année scolaire émaillée de l'organisation et le passage des examens et jurys n'a pas favorisé une concentration exigée aux chefs d'établissements pour la mise à notre disposition de l'entièreté des éléments demandés, ce qui est partie remise au retour des vacances, soit vers la dernière semaine du mois d'août. Néanmoins un minimum des données pédagogiques a été disponibilisé et est déjà dans la plateforme. En outre, en plus du répertoire des écoles ciblées nous fournis, il a été autorisé à COVALIUS de s'adresser aux Chefs d'établissements convoqués en assemblée dans certaines sous-coordinations.*

Voici les différents déploiements sur terrain :

Date	Sous-Coordination	Répertoire Ecoles ciblées	Adresse d'établissements	Observations
21,28 avril 2017 / 22,29 mai	Tshangu	OK	OK	Réunion tenue à N'djili
09 mai 2017	Mont Amba	OK	OK	Assemblée tenue à Lemba par la Coordinatrice sous-provinciale
11, 22 mai 2017	Lukungu Funa Mont Amba	OK	OK	Assemblée tenue à Matonge par le Coordinateur diocésain
11 mai 2017	Makelele	OK	OK	Assemblée tenue à Ngiri-Ngiri par le Coordinateur sous-provincial
15 mai 2017	Plateau	Déjà	OK	Assemblée tenue à Kinkole par le Coordinateur diocésain

Conclusion générale

Dans notre hypothèse, nous avons affirmé qu'avec toutes les conditions motivationnelles réunies, l'élève est capable. En vue des résultats d'enquêtes réalisés dans le cadre de ce travail, nous pouvons soutenir l'hypothèse qu'il existe une relation entre le SEP et l'intégration du numérique chez les protagonistes en formation initiale de l'école primaire Vedruna. Notre thèse doctorale aura tenté de répondre à une question de départ qui l'aura traversée. Il en est de même de la question subsidiaire concernant l'effet de l'intégration du numérique sur l'amélioration des apprentissages. Que conclure maintenant si ce n'est revenir sur les grandes lignes qui ont constitué les grandes articulations de ces réflexions ? Question tout autant profonde que vitale face aux enjeux de la cognition en R.D. Congo. Cette question nous tient à cœur en raison tant de tous les ratés historiques écoulés que balbutiement du système éducatif congolais à basculer dans le monde numérique. Ainsi donc, tenter une conclusion sur ce système éducatif risquerait de déranger les habitués à ce secteur. C'est dire qu'un tel télescopage viderait notre objectif de départ de toute sa substance et donc, de son originalité. Il n'est pas nécessaire de relever que la crise qui étreint la société congolaise est, sans conteste, issue du système éducatif mal adapté aux besoins locaux. Aussi elle demeure, à tous égards, une interpellation douloureuse pour nous tous.

Cette motivation à l'innovation numérique augmente la satisfaction éducative et le besoin d'apprendre parce que le nouvel apprentissage numérique est plus engageant comme le souligne MJ Richard (2017). Admettons fondamentalement, qu'il n'est pas facile d'assimiler des nouvelles compétences, mais reconnaissons de même qu'il est plus riche et envisageable dans le monde de ce temps. Cette innovation va améliorer le système éducatif congolais. Mais avant cette amélioration, il doit nécessairement passer par la mise à niveau de toutes les parties prenantes, car il faut apprendre des nouvelles pratiques pour réduire le fossé numérique et intergénérationnel qui existent dans les milieux éducatifs. Mais une fois les difficultés d'adaptation et de connectivité résolues, nous pouvons parler comme Olivier & Puren (2013) en mentionnant le numérique comme outil pédagogique et de la rénovation des pratiques enseignantes de ce nouveau millénaire. Nous restons depuis un temps assez lointain, préoccupés de l'innovation des apprentissages, à cogiter sur l'apprentissage numérique. De l'avis d'Al Gore, nous retenons que la crise du système éducatif est emblématique des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Les élèves qui sont immigrés dans un monde où règnent la télévision, les jeux vidéo et les réseaux sociaux vivent comme une perte de

temps et une épreuve difficile le fait de rester assis à leur place les yeux fixés sur une craie qui court sur le tableau noir selon G Rioux (2015).

Sans aucune prétention à l'exhaustivité, nous n'avons pas pu épuiser toute la mine contenue dans ce sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. C'est ainsi que dans l'espoir de l'élucider autrement, nous l'avons distribué en SIX ou cinq chapitres. Le premier chapitre nous a permis d'opérer un survol du cadre théorique, et sur la période qui a précédé le partage de l'Afrique à Berlin (1884-1885). Nous avons ensuite souligné spécialement la spécificité de l'enseignement dont les missionnaires catholiques avaient tout le monopole. Car l'évangélisation et l'enseignement ont évolué ensemble pour le bénéfice du roi Léopold II et même du Saint-Siège. En témoigne encore, de nos jours, l'impact du concordat signé en 1906 entre les deux parties et la prise conscience des Congolais comme héritiers du système belge. Malgré tous les Etats généraux et réformes entrepris entre 1971 jusqu'à l'avènement de la 3^{ème} République en 1997, le système éducatif congolais vit dans un mimétisme déconcertant. Il ressort clairement que des efforts encourageants se conjuguent aux fins d'améliorer le système éducatif hérité de la période coloniale. Néanmoins cela requiert aussi bien la détermination que la volonté politique pour innover et faire, pour ainsi dire, peau neuve en la matière.

Ensuite, était consacré aux deux concepts utilisés. La théorie du sentiment d'efficacité personnelle (SEP) de Bandura et le modèle Pathway comme un cadre conceptuel découlant de la pensée systémique, selon Senge Peter (1996).

Quant au deuxième chapitre, il a déployé la méthodologie exploratoire dans laquelle la variable indépendante "motivation SEP et la variable dépendante l'intégration numérique" confrontées aux tests empiriques pour corroborer ou falsifier l'hypothèse-conjecture.

Le troisième et dernier chapitre a présenté l'échantillonnage aléatoire simple ou systématique, à savoir, les finalistes au cycle primaire sur lequel nous avons recueilli l'information pertinente pour comprendre le phénomène étudié et l'impact du modèle vicariant de Bandura sur le processus d'apprentissage.

De toutes les considérations émises tout au long de cette étude, l'originalité de notre recherche est bien simple. Il nous paraît urgent de passer d'une éducation de traditionnelle à une éducation de numérique parce que le nouvel apprentissage numérique est plus engageant. Cette innovation va améliorer le système éducatif congolais. Annick Rivens Mompean (2013 :

40) soutient cependant que cette innovation ne peut se développer que dans un contexte global en tenant compte de l'engagement de toutes les parties prenantes car les TIC, d'après Abbitt, J.T. et Klett, M.D. (2007) améliorent la qualité de l'éducation. Ces parties prenantes qui, selon (DET V2, 2006) sont des: « élèves, parents d'élèves, étudiants, enseignants, personnels administratifs, techniques et d'encadrement des établissements d'enseignement » qu'on appellent aussi consommateurs dans un espace numériques que Voulgre E. définit comme un dispositif global qui permet de fournir un contact d'accès aux contenus ou aux ressources digitales par le consommateur ou acteur numérique via un réseau internet dans le but de travailler (2010). Cependant, il y a lieu de souligner qu'il existe une différence de perceptions de niveaux d'habiletés techniques entre enseignants formés aux TIC et les non formés dans cet espace, selon l'expression de Bandura, A. (2006).

Après l'interprétation des résultats de l'enquête et d'interviews réalisés, il nous revient à recommander aux autres établissements d'intégrer le numérique dans leurs enseignement. Le modèle Pathway permet de réaliser cet objectif.

De toute évidence, un inventaire des valeurs à sauver s'impose par les temps qui courent. En écho d'harmonie avec notre patriotisme, nous avons voulu apporter notre contribution au secteur éducatif à travers l'enseignement primaire, secondaire, professionnel et même au niveau universitaire. L'ébranlement des valeurs fondamentales et l'inadéquation actuelle du système éducatif pose vraiment problème. En agissant ainsi, nous voudrions rappeler combien il nous faut tenir la conscience collective en éveil afin d'entrevoir un avenir radieux. Sinon les générations futures nous en demanderont des comptes face à une telle négligence ou une passivité.

L'idée que l'on fait de ses droits les plus inaliénables mérite attention et considération afin de ne point tomber dans un laxisme réducteur. On comprend dès lors pourquoi nous avons évité de tomber facilement dans des généralisations psychologiques trop rapides. Car nous avons abordé un sujet très délicat, à certains égards, et sensible parfois mais qui est toujours d'actualité surtout en cette période inédite de la pandémie COVID 19 où toutes les écoles primaires du pays sont aux arrêts. L'avenir de notre pays en dépend grandement. Il ne sert pas de soulever tout un océan de critiques si l'on ne fait rien sinon on se perd carrément dans le maquis des analyses livresques, du reste, infondées en réalité.

Au demeurant, la création de l'Ecole Canadienne Internationale de Kinshasa essaie de répondre à ces exigences de développement en mettant les apprenants ou élèves au cœur de

ses préoccupations. En d'autres termes, en créant cette école, nous voudrions contribuer à l'émergence du Congo-Kinshasa à travers les différents degrés d'enseignement. Certes, tout n'a pas «été dit d'autant que des silences et des omissions persistent et sont d'office à déplorer dans tout travail de recherche. La présente étude était, au bout du compte, d'évoquer la spécificité de l'ECIK qui a bien réussi son intégration numérique face à un système éducatif congolais quelque peu dépassé à cause de son mimétisme habituel.

10.1 Questionnaire d'enquête

Dans le cadre de notre recherche relatif au sentiment d'efficacité personnelle des élèves finalistes à intégrer le numérique, nous vous sollicitons afin de répondre à ce questionnaire.

Ce questionnaire a pour but d'évaluer vos connaissances générales en technologies de l'information et de la communication ainsi que vos compétences numériques selon vos préférences et sentiments personnels.

Ce questionnaire respecte votre anonymat. Veuillez répondre en indiquant votre nom, sexe, âge et votre matricule. Répondez en donnant votre avis selon votre situation.

Merci pour votre participation.

A la Direction

Question n°1

Est-ce que dans votre école, vous comptez l'ordinateur parmi vos matériels didactiques ?

- a) Oui
- b) Non
- c) Non parce que personne n'été formée à l'usage de l'ordinateur
- d) C'est notre actuelle préoccupation.
- e) Nous voulons bien mais nous manquons de moyens financiers

Question n°2

Est-ce que dans votre école, vous apprenez l'utilisation de l'ordinateur à vos élèves ? Depuis quand et pourquoi ?, c'est notre actuelle préoccupation.

- a) Oui. parce que
- b) Non. parce que le gouvernement n'a pas encore clarifié le programme du cours d'Informatique au niveau, primaire.
- c) Oui et non. Oui parce que et non parce que
- d) Pas de réponse, car il appartient à l'État de prendre ses responsabilités

Question n° 3

Est-ce que votre école songe à se doter des ordinateurs ?

- a) Oui, c'est un problème d'organisation interne
- b) Théoriquement, oui
- c) Non, parce qu'il s'agit d'un projet couteux
- d) Oui, c'est la mode afin de rejoindre les écoles qui se sont déjà versée dans l'apprentissage numérique.

Question n°4

Où et comment est-ce que vous avez appris à manier l'ordinateur ?

- a) À l'école qui a ouvert ses portes tout possédant son appareillage électronique.
- b) Une formation était organisée à cette fin pour tout enseignant
- c) C'était une des conditions de recrutement
- d) J'ai appris au Sernafor
- e) L'école m'a recommandé dans un centre de formation

Question n°5

Comment est-ce que vous procédez dans ce nouveau type d'apprentissage ?

- a) Nous envisageons au départ, la formation des enseignants
- b) Nous projetons de solliciter l'implication des parents doter leurs enfants d'ordinateurs
- c) Nous comptons collaborer avec des sociétés savantes qui pourront nous aider à avoir un programme
- d) Nous pensons nous référer aux écoles qui ont déjà basculé à la formation numérique

Question n°6

Est que l'expression enseignement numérique vous dit quelque chose ?

- a) Elles me renvoient aux techniques de l'Information
- b) À une certaine innovation pédagogique
- c) À sur cette question
- d) Au nouvel apprentissage

Question n°7

Cet enseignement se pratique de quelle manière ?

- a) À travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) À travers une certaine innovation pédagogique
- c) À travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question
- d) Dans la singularité de chaque école

Question n°8

Connaissez-vous la fracture numérique ?

- a) À travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) À travers une certaine innovation pédagogique

c) À travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancés sur cette question

d)

Question n°9

De quelle manière est-ce que les informations numériques parviennent à ceux qui en ont besoin ?

a) À travers de nouvelles techniques de l'Information

b) À travers une certaine innovation pédagogique

c) À travers le téléphone

d) À travers les réseaux sociaux

Question n°10

Que pourriez-vous craindre de la formation numérique des enfants ?

a) Une certaine déconnexion avec les outils pédagogiques physiques

b) La déviance à l'essentiel

c) L'usage abusif à travers des sites non autorisés aux enfants

d) L'oubli du chemin de la bibliothèque physique

Question n°11

Quelles sont les dispositions que vous avez prises pour prévenir tout dérapage des élèves ?

a) La conscientisation sur l'usage normatif

b) La concentration à la seule recherche et à elle seule

c) La vérité devant l'Absolu et les parents

Question n°12

Comment est-ce que vous attestez les diverses différences des niveaux d'apprentissages de la motivation à l'intégration du numérique dans le système éducatif congolais au cycle primaire ?

a) À travers des exercices

b) À travers des petits concours de recherche sur le net

c) À l'intensification des travaux pratiques

d) À travers des séances guidées de recherche

Question n°13

Après tout, pensez-vous que la formation numérique tant acclamée est nécessaire dans le contexte congolais ?

- a) oui
- b) non

Question n°14 Quelle est votre préférence parmi les outils numériques suivants :

- a) Ordinateur
- b) Tablette

Question n°15

Êtes-vous de l'avis que la pédagogie numérique représente une chance pour l'avenir de l'enseignement en RD Congo ?

- a) Oui, il sera question que nous tenions ce projet à cœur
- b) Non, parce que notre pays se désengage souvent assez vite.
- c) Non, parce que les matériels techniques (électricité, liaison Internet) risqueront de poser d'énormes problèmes
- d) C'est compliqué. Je ne suis ni d'accord, ni opposé à ce projet

Question n°16 Comment voyez-vous l'amélioration de l'enseignement en RDC ?

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) A travers une certaine innovation pédagogique
- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question

Question n°17 Quelles sont vos connaissances en information ?

- a) Bonnes
- b) Mauvaises

Question n°18 L'ordinateur aide-t-il à trouver de l'information?

- a) Oui
- b) Non

Aux élèves:

Question n°19 Vos parents utilisent ils l'ordinateur ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°20 Peut-on communiquer à distance avec internet ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°21 Peut-on regarder un film sur internet ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°22 Es-tu capable d'allumer et éteindre un équipement informatique?

- c) Oui
- d) Non

Question n°23

Es-tu capable d'allumer et éteindre un équipement informatique, ouvrir et fermer?

- a) Oui
- b) Non

Question n°24

Es-tu capable d'effectuer de modification d'écran ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°25

Es-tu capable d'utiliser une souris et le clavier ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°26

Es-tu capable de nommer les éléments comme icônes ou menus ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°27

Es-tu capable de gérer un espace de stockage dans un ordinateur ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°28

Es-tu capable de communiquer par messagerie MSN ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°29

Es-tu capable d'impression un document ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°30

Es-tu capable d'écrire un courriel ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°31

Es-tu capable de répondre à un courriel ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°32

Es-tu capable d'effacer un message ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°33

Es-tu capable d'envoyer un SMS ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°34

Es-tu capable d'utiliser les réseaux sociaux ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°35

Es-tu capable d'identifier un faux courrier indésirable (spam) ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°36

Es-tu capable d'utiliser le calendrier ou la calculatrice dans l'ordinateur ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°37

Es-tu capable de faire une recherche par Google ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°38

Es-tu capable de créer un compte courriel ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°39

Es-tu capable d'utiliser Word ou Excel ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°40

Es-tu capable de sauver un document dans Word ou Excel ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°41

Es-tu capable d'imprimer à partir de Word ou Excel ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°42

Es-tu capable de changer la majuscule en minuscule ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°43

Es-tu capable de changer la couleur ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°44

Es-tu capable de modifier la taille ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°45

Es-tu capable de souligner un texte dans Word ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°46

Es-tu capable d'utiliser d'autres logiciels autres que Word ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°47

Es-tu capable de suivre une vidéo sur internet ?

- a) Oui
- b) Non

Les parents

Question n°49

De quelle manière est-ce que comptez-vous aidez votre enfants ou l'accompagner dans la formation numérique ?

- a) En le dotant d'un mini-ordinateur
- b) En le conscientisant sur l'usage strictement cognitif de cet outil
- c) En le confiant à une personne avisée qui pourrait lui apprendre le bel usage
- d) En veillant aux heures d'utilisation de cet outil de formation

Question n°50

De quelle manière pensez-vous que votre enfant pourra améliorer son apprentissage ?

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information

- b) A travers une certaine innovation pédagogique
- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question

Question n°51

De quelle manière pensez-vous qu'un programme éducatif s'améliore-t-il ?

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) A travers une certaine innovation pédagogique
- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question
- d)

Question n°52

De quelle manière est-ce

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) A travers une certaine innovation pédagogique
- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question

Question n°53

De quelle manière pensez-vous que les enseignements de vos enfants peuvent-ils améliorer leurs compétences ?

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) A travers une certaine innovation pédagogique
- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question
- d)

Question n°54

De quelle manière pensez-vous que le personnel de l'école peut améliorer leur prestation ?

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) A travers une certaine innovation pédagogique

- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question

Question n°55

De quelle manière pensez-vous que les contenus de l'enseignement (exercices et travaux) peuvent-ils améliorer le niveau de l'école ?

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) A travers une certaine innovation pédagogique
- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question

Question n°56

De quelle manière pensez-vous que la recherche s'effectue ?

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) A travers une certaine innovation pédagogique
- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question

Question n°57

De quelle manière pensez-vous que l'école peut-elle communiquer facilement avec les parents ?

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) A travers une certaine innovation pédagogique
- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question

Question n°58

De quelle manière pensez-vous que les devoirs des enfants peuvent-ils s'améliorer ?

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) A travers une certaine innovation pédagogique

- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question

Question n°59

De quelle manière pensez-vous que le classement des élèves peuvent-ils se faire ?

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) A travers une certaine innovation pédagogique
- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question

Question n°60

De quelle manière pensez-vous que l'archivage des données scolaires peuvent-elles se faire ?

- a) A travers de nouvelles techniques de l'Information
- b) A travers une certaine innovation pédagogique
- c) A travers un regard sur les prestations numériques d'autres pays et institutions qui se sont déjà lancé sur cette question

Question n°61 **L'ETAT**

Pensez-vous qu'un élève finaliste a besoin d'intégrer le numérique dans son enseignement ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°62

Pensez-vous que le numérique améliore-t-il les apprentissages?

- a) Oui
- b) Non

Question n°63

Pensez-vous que les élèves sont motivés à l'innovation numérique ?

- a) Oui

- b) Non

Question n°64

Pensez-vous que la culture numérique existe au pays ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°64

Que pensez-vous d'un programme du cours d'informatique dûment conçu ?

- a) Bonne idée
- b) Pas bonne idée

Question n°65

Sur quels aspects cognitifs et pédagogiques est-ce que ledit programme pourrait insister ?

- a) La littérature
- b) Les sciences
- c) Les arts
- d) L'univers social

Question n°66

Quelle est la politique de l'Etat congolais en matière de formation numérique des protagonistes finalistes de l'école primaire ?

- a) formation des enseignants
- b) La conception des projets éducatifs dûment efficaces
- c) La formation par approche de compétence

Question n°67

La gratuité de l'enseignement ne constituerait pas un déséquilibre ?

- a) Oui
- b) Non

Question n°68

Dans certaines villes, il y a du courant que faire pour l'apprentissage des élèves. Que comptez-vous faire vis-à-vis d'autres élèves qui vivent dans les coins non électrifiés ?

- a) solliciter l'implication de l'Etat congolais pour ce problème de société
- c) Tendre la main à l'extérieur pour que les organismes en charge de l'éducation soutiennent la population scolaire défavorisée
- d) Encourager les particuliers qui ont déjà avancé pour motiver

Question n°69

Pensez-vous que le numérique peut avoir des retombées positives sur l'économie?

- a) Oui
- b) Non

Question n°70

Quelles sont les chances que vous accordez au projet de la formation numérique de nos élèves finalistes du primaire ?

- a) La possibilité de mieux embrasser les études futures
- b) La possibilité d'une formation à la taille de tout élève ayant suivi un sérieux enseignement de base
- c) Tout portera sur la synergie pédagogique de notre MINP
- d) La conscience de tout compter sur leurs efforts et de se laisser former

Bibliographie sélective

Dictionnaires

Lalande A., (), Dictionnaire de philosophie,

Syllamy, N., (), Dictionnaire de psychologie,

Dico Psycho : Dictionnaire - Psychologie | Psychologies.com

Eyrolles librairie , Dictionnaire d'économie

Dictionnaire Larousse de poche

Dictionnaire d'Informatique

Ouvrages de base

1.1. Documents officiels

- APUKIN (Association des Professeurs de l'Université de Kinshasa), *Consolidation de l'ordre constitutionnel en République Démocratique du Congo : enjeux et défis*. Rapport Général, Kinshasa, Université de Kinshasa, 2009.
- (Vygotsky, 1997 ; François 1999, Leach et Scott 1999, Mortimer et Scott 1999, 2003, Vergnaud, 2000).
- GENEVIÈVE RIOUX, travail pratique 6 projet de recherche portant sur le numérique en éducation,
- O Presti, Rémi, Université catholique de Louvain, 2017, academia.edu
- M Coulibaly - 2010 - papyrus.bib.umontreal.ca
- S Lefebvre, S Thibodeau - ... International Journal of Technologies in Higher, 2015
- Prom. : Lebrun, Marcel. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:12313>

- BANQUE MONDIALE, *Le renouveau du système éducatif de la République Démocratique du Congo*.
- COGEMA, Mines d'uranium au Niger : un scandale nommé (Archives).
- Peace Foundation-Brooking Institute Press, 2003.
- *Priorités et alternatives*, Washington DC, Banque mondiale, 2005.
- PROJET D'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE AU CONGO BELGE AVEC LE CONCOURS DES MISSIONS NATIONALES PUBLIÉ, Bruxelles, Weissenbruck, 1924.
- R.D.Congo, Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, PSDEPSP [2009], *Plan stratégique de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel*, version de mai 2009, Kinshasa, 2009.
- RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, *Document Stratégique de Croissance et Réduction de la Pauvreté*, Kinshasa, 2006.
- *Arrêté Royal* du 18 octobre 1908.

I. Ouvrages cités

- BABA KAKE, I. et M'BOKOLO, Elikia, *Histoire générale de l'Afrique. Vol. 10. Résistances et messianismes*, Paris, ABC, 1977.
- BIRAKAHEKA, N., *Histoire politique du Congo*, FSSA, G2 SPA, Centre Universitaire de Bukavu, Bukavu, 1999-2000 (Cours inédit).
- BONGELI, E., *D'un Etat bébé à un Etat congolais responsable*, Kinshasa, L'Harmattan ?
- BONTINCK, F., *L'évangélisation du Zaïre : radio-causeries historiques*, Kinshasa, Ed. Saint Paul Afrique, 1980.
- BONTINCK, F., *Les missionnaires de Scheut au Zaïre : 1888-1988*, Kinshasa, Ed. Epiphanie, 1988.
- BOURGAUX, L., *Congo. Terre de beauté et de prodiges*, Bruxelles, A. De Boeck, 1955.
- BRAECKMAN, C., *Le dinosaure. Le Zaïre de Mobutu*, Paris, Fayard, 1992.
- BUSUGUTSALA G.G., *Les politiques éducatives au Congo-Zaïre de Léopold II à Mobutu*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- CELIS, G.R., *La faillite de l'enseignement blanc en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1990.

- CORNEVIN, R. et M., *Histoire de l'Afrique. Des origines à la Deuxième Guerre Mondiale*, 3ème éd., Paris, Payot, 1970
- DE HERDT T., PONCELET M. (sous la dir.), *Enjeux et acteurs autour de la réduction des frais scolaires en RDC*, Final Report, DFID-Kinshasa, 2010.
- DE LANDSHEERE, V. et G., *Définir les objectifs de l'éducation*, coll. Francopoche, Paris, Dessain ACCT, 1989.
- DELVAUX, R., *L'organisation administrative du Congo belge*, Anvers, éd. Zaire, 1945.
- DENDURA J., VERHAGHE J., *Suivi Pas à Pas des Dépenses dans le Secteur de l'Éducation Primaire, Secondaire et Professionnelle*, Travail de consultance financé par l'Association Suédoise de Développement International, Kinshasa, 2007.
- DENEFF, A. et al. , *De la mission du Kwango à la province d'Afrique centrale. Les Jésuites au Congo-Zaïre : cent ans d'épopée*, Bruxelles, Ed. Aesm, 1995.
- ERGO, A-B, *L'héritage de la Congolie. Naissance d'une nation en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- ERNY, P., *L'enfant et son milieu en Afrique noire. Essais sur l'éducation traditionnelle*, Paris, L'Harmattan, 1987.
- FOUREZ, G., *Ecoles, Ethiques, Sociétés*, Bruxelles, De Boeck-Nesmael, 1990.
- HOCHSCHILD, A., *Les fantômes du roi Léopold II. Un holocauste oublié*, Paris, éd. Belfond, 1998.
- IWEWE KPONGO, C., *Usages et enjeux du patrimoine foncier de l'Eglise catholique au Congo*, coll. Droit et Anthropologie, Bruxelles, Publications de l'Institut Universitaire André Ryckmans, 2007.
- JOLLY, J., *Histoire du continent africain. T.2. Des origines à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- KABAMBA B., ZACHARIE A., *La reconstruction congolaise*, Bruxelles, Luc Pire, 2009.
- KATSHUNG J., « La décentralisation-découpage en RD. Congo : une tour de Babel ? », *Contrôle citoyen*, Lubumbashi, 2009,
<http://www.congoforum.be/upldocs/décentralisation Yav.pdf>
- KI ZERBO, J., *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 1978.
- KIMPIANGA, M., *La problématique du développement*, Luozi, Presses de l'Université de Luozi, 2007.

- KITA KYANKENGE MASANDI, *Colonisation et enseignement. Le cas du Zaïre avant 1960*, Kisangani, Éditions du CERUKI, 1982.
- LEMARCHAND R., *The DRC : from failure to potential reconstruction, in State failure and state weakness in a time of terror*, Washington, The world.
- LE VALLOIS, F., *Formation déformation. Les miroirs du développement personnel*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- LIJPHART A., *Democracy in Plural Societies: a Comparative Exploration*, New Haven, Yale University Press, 1977.
- LORY, M.J., *Face à l'avenir. L'Eglise du Congo Belge et au Ruanda-Urundi*, Tournai-Paris, Casterman, 1958.
- LUGAN, B., *God bless Africa : contre la mort programmée du continent noir*, 2003.
- MAC GAFFEY J. et al., *The Real Economy of Zaïre. The Contribution of Smuggling and other Unofficial Activities to National Wealth*, Philadelphia, University of Philadelphia Press, 1991.
- MAMADOU, K., *Les servitudes du pacte colonial*, Abidjan, éd. CEDA/NEM, 2005.
- MAMBI TUNGA BAN, *Pouvoir traditionnel et d'Etat en R.D.Congo contemporaine. Esquisse d'une théorie d'hybridation des pouvoirs politiques*, Kinshasa, Mediaspaul, 2010.
- MAMDANI M., *Citoyen et sujet. L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Paris, Editions Karthala-Sephis, 2004.
- MAPPA, S., *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'Etat en Afrique. L'illusion universaliste*, Paris, Karthala, 1998.
- MARCHAL, J.E.D., *Morel contre Léopold II. L'histoire du Congo 1900-1910. T.2*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- MARKOWITZ M.D., *Cross and Sword : The Political Role of Christian Missions in the Belgian Congo, 1908-1960*, Stanford, Hoover Institution Press, Stanford University Press, 1973.
- MARSEILLE, J., *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Thèse de doctorat en Histoire économique, Sorbonne, 1984.
- MOKILI DANGA KASSA, J., *Politiques agricoles et promotion rurale au Congo-Zaïre 1885-1997*, Coll. Histoire & Société congolaise, Paris, L'Harmattan, 1980.
- MUKOKA, N., *Aspects politiques et administratifs du développement*, Université de Kinshasa, Faculté des sciences sociales, (cours inédit)

- MUKOSO N'GIEB, *Aux origines de la mission du Kwango (1879-1914). Tractations et premiers jalons de l'œuvre missionnaire des Jésuites Belges au Zaïre*, Thèse de doctorat en Histoire Ecclésiastique, Université Grégorienne, Rome, 1981.
- MUMENGI, D., *Panda Farnana, Premier universitaire congolais 1888-1930*, Kin (Espace Kin), L'Harmattan, 2005.
- NDAYWEL, I., *Histoire du Zaïre. De l'héritage ancien à l'âge contemporain*, Louvain-la-Neuve, Duculot-Afrique-Editions, 1997.
- NDAYWEL è NZIEM, I., *Histoire du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Bruxelles, Duclot, 1997.
- OTEMIKONGO, J., Séminaire des pratiques administratives, FSSAP, Centre Universitaire de Bukavu, G3 SPA, 2000-2001 (Inédit).
- PEEMANS J.-Ph., *Crise de la modernité et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1977.
- PEEMANS J.-Ph., *Le Congo-Zaïre au gré du XX^e siècle. État, économie, société 1880-1990*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- PERRENOUD, P., *La formation des enseignants entre théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- PETIT P. (dir.), *Société civile et éducation. Le partenariat à l'épreuve du terrain*, Louvain-la-Neuve, Éditions Bruylant-Académia, 2010.
- PONCELET M., *L'invention des sciences coloniales belges*, Paris, Karthala, 2008.
- ROEGIERS, X., *Une pédagogie de l'intégration. Compétences et intégration des acquis dans l'enseignement*, Bruxelles, De Boeck & Lacier, 2000, 304p.
- ROEYKENS, A., *La politique religieuse de l'Etat Indépendant du Congo. Léopold II, le Saint-Siège et les nations catholiques dans l'Afrique équatoriale (1876-1885)*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'outre-mer, 1965.
- ROUSSEL, J., *Déontologie coloniale. Consignes de vie et d'action pour l'élite*, Namur (Belgique), Ed. Wesmael-Charlier, 1956.
- SAIVRE, D.(sous la dir.), *La conférence de Berlin (1884-1885)*, Abidjan-Dakar, Nouvelles éditions africaines, 1985.
- SAMPASSA, K., *Conscience et politique au Congo-Zaïre. De l'engagement aux responsabilités*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- SEVILLA, J., *Historiquement correct. Pour en finir avec le passé unique*, Paris, Perrin, 2004.
- TEVOEDJRE, A., *La pauvreté et la richesse des peuples*, Paris, éd. Ouvrières, 1976.

- TSHIMANGA C., *Jeunesse, formation et société au Congo-Kinshasa, 1890-1960*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- VANDERLIN, J. (sous la dir.), *Du Congo au Zaïre 1960-1980. Essai de bilan*, Bruxelles, CRISP, 1981.
- VERLAINE, L., *Notre colonie. Contribution à la recherche de la méthode de colonisation. Vol.1. La recherche d'évaluation des virtualités individuelles et sociales des Nègres*, Bruxelles, Eugène Denis, 1923.
- WALTER, R., *Et l'Europe sous-développe l'Afrique*, Paris, éditions caribéennes, 1986.
- WAMU OYATAMBWE D., *Église catholique et pouvoir politique au Congo-Zaïre. La quête démocratique*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- WAUTERS, A.J., *Histoire politique du Congo Belge*, Bruxelles, Pierre Van Fleteren, 1911.
- YOUNG C., TURNER T., *The Rise and the Decline of the Zairian state*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985.
- ZALA, L.N., *Les origines sociales du sous-développement politique du Congo belge. De Padroado à la loi fondamentale (1482-1960)*, Kin, PUZ, 1985.

II. Articles cités

- BONTINCK, F., « La deuxième évangélisation du Zaïre », dans *Telema*, 22/2, (1980).
- BONTINCK, F., « La genèse de la convention entre le Saint-Siège et l'Etat Indépendant du Congo », dans *Revue Africaine de Théologie*, 16, Vol. 8, (1984).
- BONTINCK, F., « La première évangélisation du Zaïre », dans *Telema*, 21/1, (1980).
- BOYLE P., « School Wars: Church, State and the Death of Congo », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 33, (1995), n° 3.
- DE SAINT MOULIN, L., « L'histoire de l'organisation politique du Zaïre », dans *Zaïre-Afrique*, 251 (1992).
- DE VILLERS G., « Pouvoirs et impuissance d'un régime de semi-tutelle internationale », in Trefon T., *Réformer au Congo (RDC). Attentes et désillusions*, Paris, L'Harmattan, (2009).
- DIOP MAES, L.M., « Afrique noire, démographie, sol et histoire », Paris, éd. Khepera,

- ISANGO-IDI-WANZILA, « La présence des chefs coutumiers dans l'administration territoriale au Zaïre, quelle opportunité ? », dans *Zaïre-Afrique*, 265 (1992).
- KALAMBAY, G., « Le nouveau droit foncier zaïrois », dans *Cahiers Economiques et Sociaux*, 1-2, vol. 19 (1981).
- MANGEZ E., « De la nécessité de discrétion à l'État évaluateur », *Revue nouvelle*, n° 7-8, (2009).
- MARRES, J., « Le nouveau régime foncier au Congo », dans *Eurafrica-Tribune du Tiers-Monde*, 7-8, (1970).
- MBEMBA, M.M., « Le nouveau régime foncier zaïrois et l'expropriation pour cause d'utilité publique », dans *Etudes zaïroises*, vol. 3 (1974).
- MWABILA, M., « L'Université de demain et la formation à la carte : une certaine idée de l'Université virtuelle », dans t, (2000).
- ROEYKENS, A., « Le baron Léon de Béthume et la politique religieuse », dans *Zaïre* (1956).
- STENGERS, J., *Congo. Mythes et réalités. 100 ans d'histoire*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duclot, 1989.
- TREFON T., « Parcours administratifs dans un État en faillite. Récits de Lubumbashi », Paris, L'Harmattan, *Cahiers africains*, n° 74, (2007).
- TREFON T., « Réforme au Congo (RDC). Attentes et désillusions », Paris, L'Harmattan, *Cahiers africains*, n° 76, (2009).
- VUNDUAWE-TE-PEMAKO, « La décentralisation des responsabilités au Zaïre, pourquoi et comment ? L'administration locale du Zaïre de 1885 à 1982 », dans *Zaïre-Afrique*, 165.

III. Documents sur l'enseignement supérieur et universitaire

- AKENDA, C., « La gestion des universités au service des valeurs morales et de la culture scientifique », dans *Pour une pédagogie universitaire inculturée en Afrique. Actes du Séminaire-Atelier du 13 au 19 février 2000 à Kinshasa*, (2000).
- ALTABACH, P.G., *Higher education on the third world, themes and variations*, Mazuren, Asia, Buffalo, 1981., dans *Pour une pédagogie universitaire inculturée en Afrique. Séminaire-Atelier*
- CARROL, J.B., *A model of School Learning*, Teachers College Record, 64, 1963.

- D.E.S.U.R.S., *Agrément des Etablissements privés de l'ESU*. Rapport du département de l'ESURS au Conseil Exécutif, Kinshasa, 1987.
- DE LANDESHEERE, G., *Evaluation continue et examens. Précis de docimologie*, 3^{ème} édition, Bruxelles, Labor-Paris, Nathan, 1974.
- DE SAINT MOULIN, L., «Evaluation des résultats de l'Université catholique en République Démocratique du Congo. Dimensions socio-politique, scientifique et humaine », dans *Pour une pédagogie universitaire inculturée en Afrique*. Actes du Séminaire-Atelier du 13 au 19 février 2000 à Kinshasa, (2000).
- FAFAMWA,A. and AISIKU,J.U., *Education in Africa, a comparative survey*, George Allen and University London, 1982.
- KALELE-K.B., *Ecole: domestication et aliénation des jeunes Africains*, Laboratoire des Sciences Sociales Appliquées, Lubumbashi, 1983.
- MWENE-BATENDE,G., «Origines et 2volution de l'enseignement Supérieur et Universitaire en République Démocratique du Congo. Des écoles de Kisantu aux Etats Généraux de l'Education », dans *Pour une pédagogie universitaire inculturée en Afrique*. Actes du Séminaire-Atelier du 13 au 19 février 2000 à Kinshasa, (2000).
- NARITA, K., *Systems of Higher Education : Japan International Council for Educational development*, New-York, 1978.
- PLEVOETS,M. , « Le souci de la qualité dans la vie académique », dans Bulletin de Pédagogie universitaire, (1984).
- Plevoets,M., *Manuel de gestion académique*, Kinshasa, Service de Pédagogie universitaire, 1986.
- Touraine, A., « Université et société », dans *Encyclopedia universalis*, t. 34 (1971).
- TSHIBANGU,T., *L'université congolaise*, Kinshasa, Editions universitaires congolaises, 1988.
- VERHAEGEN, B., *L'enseignement universitaire au Zaïre, Kisangani*, CRIDE, 1978.
- VERHAEGEN, B., *L'enseignement universitaire au Zaïre, de Lovanium à l'UNAZA, 1958-1978*, Bruxelles, L'Harmattan-CRIDE-CEDAF, 1978.
- MBEMBA, C., *Projet de création et construction du complexe scolaire*, Kinshasa, 2009.
- *Règlement d'Ordre Intérieur*, Kinshasa, 2009.
- *Statuts du CCA*, Kinshasa, 2009.

IV. Travaux de recherche académique

- ISANGO IDI WANZILA, *La politique d'éducation au Zaïre. Le cas de l'Université Nationale du Zaïre. Essai d'analyse des conditions d'adaptation de l'enseignement*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques et Administratives, Lubumbashi, 1980.
- KAPINGA, N., *Implications de la politique religieuse du roi Léopold II dans les missions catholiques actuelles du bassin conventionnel du Congo, de 1885 à 1965. Cas du Congo Belge*, Thèse de doctorat en Théologie, Strasbourg, 1977.
- LACROIX, B., *Pouvoirs et structures de l'Université Lovanium*, Mémoire de Licence en Sciences Politiques et Administratives, Kinshasa, 1971.
- MIRUHO, K., *Evolution des investissements publics dans l'enseignement au Zaïre*, Mémoire de Licence en Sciences Economiques, Université de Kinshasa, 1972.
- MPIMPA FIAMBA, N., *L'émergence d'une Eglise locale au diocèse d'Idiofa au Congo-Zaïre*, Thèse de doctorat en Théologie (Ecclésiologie), Université Laval, Québec, 2000 (2 tomes).
- QUENUM, J.C.P., *Interactions des systèmes éducatifs traditionnels et modernes en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Bandura, A. (1986). *Social foundation of thought and action: A social-cognitive theory*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.

Google Scholar

Bandura, A. (2006). *Guide for constructing self-efficacy scales*. Consulté à partir de <http://www.ravansanji.ir/files/ravansanjiir/21655425BanduraGuide2006.pdf>

Bandura, A. (2007). *Auto-efficacité : Le sentiment d'efficacité personnelle* (2^e éd., Trad. J. Lecomte). Bruxelles, BE : Édition de Boeck Université.

Ouvrages de commentaire du SEP

Ouvrages de référence

Dortion, J.-F., (1998), *Les sciences humaines. Panorama des connaissances*, Ed. Sciences Humaines, Paris

Dr Thomas Gordon, *Eduquer sans punir. Apprendre l'autodiscipline aux enfants*

Masiala ma Solo, A., et cie, (2012), *Guide du chercheur en Sciences Humaines*. Rédaction et Présentation d'un travail scientifique, Kinshasa, Ed. Centre éducatif Congolais

Revue scientifique

Rédactions académiques

Deming, W. Edwards. *Out of the Crisis*. Cambridge, MA, MIT Center for Advanced Engineering Study, 1986.

Voulgre, E. (2010). Espace numérique de travail en collège: Étude sur la formation des enseignants. *Distances et savoirs*, vol. 8(4), 585-600. <https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2010-4-page-585.htm>.

Monique Baron, Dominique Guin, Luc Trouche,

Environnements informatisés et ressources numériques pour l'apprentissage : conception et usages, regards croisés France. Hermès, pp.346, 2007, 978-2-7462-1705-8

Rivens Mompean, A. (2014). Les centres de langues : des dispositifs pluriels à un dispositif modélisé ?. *Alsic*, (Vol. 17). <https://doi.org/10.4000/alsic.2747>

Senge, Peter. *The Fifth Discipline Fieldbook*. New York, Doubleday, 1994. **Get the rest**

Abbitt, J.T. et Klett, M.D. (2007). Identifying influences on attitudes and self-efficacy beliefs towards technology integration among pre-service educators. *Electronic Journal for the Integration of Technology in Education*, 6, 28-42. Consulté à partir de <http://ejite.isu.edu/Volume6/Abbitt.pdf>

1. OUVRAGES DE BASE D'ALBERT BANDURA

Bandura, A. (1976). *Social Learning Theory*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice Hall.
Traduction française : *L'apprentissage social*. Bruxelles : Mardaga.

2. Ouvrages de référence en Sciences Sociales

MPEVO Mpolo A., (2012)., *Les quatre tournants manqués de l'Université congolaise. Analyse des réformes académiques du Congo-Zaïre (1971-2011)*, Paris l'Harmattan,

3. DOCUMENTS OFFICIELS

Instructions académiques 017

Instructions académiques 018

Loi-cadre de l'enseignement

4. REVUES

Revue Congo-Afrique

Etudes

5. THESES DOCTORALES

6. SITOGRAPHIE

www.emory.edu/EDUCATION/mfp.bandurabio.html

7. DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

Allocution du Ministre de l'ESU à l'occasion de la présentation de l'instruction 017

Bandura, A. (2002). *L'auto-efficacité*. Bruxelles : de Boeck (trad. de J. Lecomte).

Atkinson, J.W. (1964). *An introduction to motivation*. Princeton (N.J.) : Van Nostrand.

Bandura, A. & Cervone, D. (1983). Self-evaluative and self-efficacy mechanisms governing the motivational effects of goal

Bandura, A. (1997). *Self-efficacy : The exercise of control*. New York : W.H. Freeman and Company.

Bandura, A. (2003). *Auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle* (Trad. J. Lecomte). Bruxelles : De Boeck.

Bandura, A. & Schunk, D.H. (1981). Cultivating competence, self-efficacy and intrinsic interest through proximal self-motivation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 41, 586-598.

Bouffard-Bouchard, T., Parent, S. & Larivée, S. (1990). Capacité cognitive, sentiment d'auto-efficacité et autorégulation. *European Journal of Psychology of Education*, 5, 355-364.

Crahay, M. (1996). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?* Bruxelles : De Boeck.

Crahay, M. (2000). *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*. Bruxelles : De Boeck.

Galand, B. & Grégoire, J. (2000). L'impact des pratiques scolaires d'évaluation sur les motivations et le concept de soi des élèves. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 29, 431-452.

Table des matières

RESUME DE LA THESE.....	i
Résumé en anglais.....	iii
Remerciements.....	iv
Abréviations, sigles et acronymes.....	vii
Vie de l'auteur.....	viii
1. La vie familiale d'Albert Bandura.....	viii
1.1. Courant de pensée.....	ix
1.2. Source principale de la pensée d'A. BANDURA.....	ix
1.3. Œuvres d'A. BANDURA.....	ix
2. Œuvre et potentialités cognitives de Bandura.....	x
1.4. Les années universitaires de Bandura.....	x
1.5. Présentation du terrain de recherche.....	xi
INTRODUCTION.....	1
1.1. Observation.....	1
1.2. Problématique.....	1
Chapitre I. Cadre théorique.....	7
1.1. Introduction.....	7

1.2.	La gestion.....	12
1.3.	La formation numérique	12
1.4.	Les apories de la formation numérique en R.D Congo.....	13
1.5.	BREVES DEFINITIONS	15
1.6.	L'ORDINATEUR	16
1.7.	LE WINDOWS.....	18
1.8.	LA BUREAUTIQUE	22
1.9.	LE MS WORD	22
1.10.	EDITION DU DOCUMENT	27
1.11.	MISE EN FORME DU TEXTE.....	29
1.12.	MISE EN PAGE DU DOCUMENT	33
1.13.	FONCTIONS SPECIALES	37
1.14.	LE M.S. EXCEL.....	40
1.15.	EXERCICE 1.....	42
1.16.	La motivation.....	64
1.17.	Le SEP :.....	64
1.18.	L'apprentissage.....	66
	L'époque précoloniale et la Conférence de Berlin	68
	La période précoloniale.....	68
	La Conférence de Berlin	69
	Les politiques éducatives en R.D.Congo de 1880 à 1930	76
1.6.	Le monopole catholique.....	76
1.7.	L'éducation laïque	79
1.8.	Les grandes lignes de ce système éducatif.....	79
	1.7. L'ECIK.....	80
	De héritage colonial à l'éveil des congolais	85
1.9.	Omniprésence des missionnaires catholiques	85

1.10.	La transformation des Écoles moyennes en Cycles d'Orientation	86
	Vision du gouvernement colonial dans la métropole	87
	Révisitation impérative du système éducatif congolais.....	90
1.11.	Les ombres des missions catholiques.....	91
	Les foyers d'apprentissage	91
	Les Centres de formation de métiers et artisanale	92
	L'ère des grandes réformes.....	92
	L'enseignement structurel	93
1.12.	L'évolution dans l'organisation de l'Education Nationale.....	94
1.13.	105
1.14.	Les diverses mutations du système éducatif congolais.....	106
	Les missions urgentes du système éducatif Congolais.....	107
	Partant de là, nous subdivisons ce chapitre sera articulé en quatre points :	107
-	Structure de l'administration publique congolaise	107
1.15.	Structure de l'administration publique congolaise	108
1.16.	Organisation de l'administration publique congolaise	110
1.17.	Un héritage colonial singulier et durable	113
	Quelques pistes de solutions.....	126
1.18.	Des apprentissages qualifiants et différenciés.....	127
1.19.	Les caractéristiques du programme de formation.....	128
	Un programme axé sur le développement de compétences	129
	L'environnement géographique	131
	L'environnement démographique	131
	L'environnement culturel.....	131
	L'environnement scientifique	132
	L'environnement linguistique	132
	Chapitre II. Méthodologie	134

2.0. Introduction.....	134
2.1. Méthodes	134
2.2. Les techniques.....	136
2.2.1. Les techniques vivantes.....	136
2.2.2. Les techniques mortes.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2.3. Les techniques statistiques	Erreur ! Signet non défini.
2.2.3. Les interviews	Erreur ! Signet non défini.
2.2.4. L'échantillonnage	136
2.3. La récolte des données.....	136
Chapitre III. Analyse ou traitement des résultats	138
3.1. Publication du résultat	138
Chapitre IV. Les retombées de la gestion numérique dans le contexte de la R.D.Congo	141
4.0. Introduction.....	141
4.1. Enoncés pédagogiques	141
4.2. Enoncé.....	141
I. Le contenu du travail	168
Conclusion générale	173
Bibliographie selective	191
1.1. Documents officiels	191
Table des matières	202